

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMMUNICATION INTERCULTURELLE ET PROCESSUS D'INTÉGRATION
DES NOUVEAUX IMMIGRANTS MAROCAINS AU QUÉBEC

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN COMMUNICATION

PAR

MUSTAPHA BELABDI

JANVIER 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer ma reconnaissance et mes vifs et sincères remerciements à ma directrice de thèse, Danielle Maisonneuve, pour ses encouragements incessants, pour sa patience et son appui de mon projet. Depuis son séminaire doctoral, que j'ai suivi au début de mon parcours, et tout au long de la réalisation de cette thèse, nos rencontres ont toujours été une source d'inspiration pour moi, de motivation et de détermination pour l'accomplissement de ce travail. Dans les moments difficiles et d'hésitation, elle a été présente pour m'aider à dépasser les obstacles et à rendre agréable cet effort. Merci pour tout Danielle.

À l'Université, plusieurs personnes m'ont aidé dans mon intégration et mon cheminement. Merci à tous mes amis du Comité de maîtrise, à Isis Brouillet, sa directrice, pour mon initiation, à Luce Desaulniers, pour les échanges fructueux, son humilité et sa grande générosité de cœur et d'esprit, à Carmen Rico, pour l'échange et l'inspiration, à Christian Agbobli, mon alter ego, à Gina Stoiciu du département, pour sa générosité, son sens de l'intellect, à André Lafrance, pour la richesse de ses idées, à Gaby Hsab, pour son amitié, à Yves Théodret, pour ses échanges. Merci à Charles Perraton et à Monika Kin Gagnon pour leur forum doctoral si riche et si inspirant. Merci à Gaëtan Tremblay pour l'échange à des moments de balbutiements et à tous les autres que j'oublie de mentionner, mais qui ont été pour moi d'un appui certain.

Je voudrais saluer et remercier tous mes amis qui ont vécu avec moi les péripéties de cette thèse et je pense particulièrement à Kamal El Batal, Abdellah El Mzem, Abdelghani Dadès, Stéphane Fauteux, Mazel Bidaoui, Zakaria El Mrabet et Christiane Mallet.

À la Chaire de relations publiques et communication marketing, j'ai travaillé avec plusieurs personnes et je les remercie pour leurs échanges et leur appui. Je remercie Lise Chartier du Laboratoire d'analyse de presse, Pierre Bérubé et Jonathan Martel, pour m'avoir aidé à apprivoiser la complexité de l'informatique. Un merci particulier va à Jacinthe Douesnard, pour ses précieuses idées qui ont servi au prolongement de ma pensée.

Je tiens enfin à témoigner ma reconnaissance à Saida, mon épouse, qui m'a soutenu durant cette aventure et son accomplissement. Elle a bien voulu partager mes remous et

Je tiens enfin à témoigner ma reconnaissance à Saida, mon épouse, qui m'a soutenu durant cette aventure et son accomplissement. Elle a bien voulu partager mes remous et mes joies avec patience et conviction. Je lui dois la réalisation de ce travail et l'amour de la recherche. Je remercie aussi mes deux enfants, Salim et Zaynab, pour la complicité avec cette thèse et pour leur amour et leurs questions incessantes. Une pensée enfin va à ma famille, au Maroc, à mes frères et sœurs et à mes ami(es) qui se trouvent quelque part, de l'autre côté de l'Atlantique, qui ont suivi de loin ce travail et qui ont partagé ma passion pour la recherche et veillé à mon parcours migratoire.

AVANT-PROPOS

« Quand le destin rencontre le symbole »

Saint-John Perse

Au commencement, ma mère m'a donné le goût de lire et d'écrire. Pour rattraper le temps perdu, et au nom du sacro-saint privilège du SAVOIR, elle m'a ouvert la porte de la connaissance en m'entourant de son attention. Elle avait de l'expérience, cette dame! Autant de la vie que des relations humaines. Et, j'ai grandi dans son univers, loin du patriarcat, que je n'ai pas assez connu, dans un monde simple et traditionnel. Mon ancrage social m'a appris à vivre avec des repères que je porte encore en moi, entre la nostalgie de l'enfance qui m'habite et le désir de reconnaissance et de partage que je nourris au fil des ans. La littérature m'a donné le reste, c'est-à-dire l'accomplissement de ma pensée et ma sortie sociale dans l'univers des humains, avec le regard altéré. Ma mère est décédée quelques mois avant la soutenance de ma première thèse, et je n'ai pu lui rendre hommage à l'époque. Je voulais qu'elle ressente avec moi l'usufruit d'un parcours qu'elle avait monté de toutes pièces, le hasard en a décidé autrement, et je lui dédie aujourd'hui cette part de savoir qu'elle a toujours su vénérer. J'ai rêvé d'écrire de la fiction depuis lors et de témoigner à mon tour de l'histoire qui remplit la mémoire et l'imaginaire. Peut-être le ferais-je un jour, lorsque la main invisible se saisira de mes pensées pour étaler, le temps d'une rêverie, un parcours humain dans lequel se reconnaîtraient certains de mes semblables.

En effectuant ma transition dans le monde de la pensée, j'ai découvert mon intérêt pour les communications, et cela remonte à plusieurs années, que j'ai scellées par ma fréquentation de cette industrie. En tant que responsable de l'information au Département de la formation professionnelle au Maroc, j'avais pour mission de produire des affiches, des dépliants, des répertoires de formation, des films informatifs et de faire de la promotion auprès de plusieurs publics. J'ai alors appris à découvrir et à respecter les normes institutionnelles, et à fréquenter, à travers plusieurs voyages, diverses instances, pour les sensibiliser à valoriser la formation et à recruter, but ultime, les lauréats des établissements. Je combinais, dans mes démarches, la pratique intuitive d'un savoir

acquis dans la polyvalence et le désir ardent d'apprendre à baliser l'expérience par un apport théorique et académique. J'ai appris cependant à composer avec le palimpseste de mon immersion professionnelle et à saisir la pertinence du terrain. Mais n'est-ce pas là encore le lieu d'évaluer ce que permettent les théories pour aider à faire avancer la pratique? J'ai vécu une première escapade, en me soustrayant aux sphères intellectuelles, pour plonger dans un terrain de pratique, mais j'ai dû constater que le retour au ressourcement du savoir est chose inévitable, ce qui a grandement motivé, entre autres, mon périple nord-américain. J'ai dû alors affronter une nouvelle dimension du savoir : « communiquer en langues », aiguiser ma compréhension et apprendre à apprendre. Ma venue à la recherche universitaire explique le choix d'accompagner la pratique professionnelle à laquelle j'ai pris goût en m'appuyant sur des réflexions théoriques sans doute pertinentes à toute approche de la réalité organisationnelle et sociale.

Depuis mon séminaire de DEA à l'université de Rabat, au Maroc, l'idée de travailler sur les questions d'immigration et d'intégration a occupé une place importante dans ma pensée. Non que mes études à l'université portaient spécifiquement sur ces questions, mais j'ai été guidé par l'influence de plusieurs auteurs et par la prise de conscience grandissante qu'il s'agit là d'une vision kaléidoscopique qui interpelle des pans de l'histoire de l'individu, d'abord celui que je suis – mon père est issu d'un autre pays que le mien –, et de ma filiation, dont ma mère ne cessait de brandir la généalogie, dans un document qu'elle conservait pour tracer l'histoire d'une famille remontant à plusieurs siècles de notables, et de toute évidence celle de chaque individu, dont les racines voyagent dans une transhumance alliant le verbe, l'imaginaire et le vécu semé de rebondissements, de quêtes et de socialisations qui reforment l'être et le réduisent à cette infinitésimale trace à la recherche d'autrui. Nous sommes traversés par autrui dans nos gestes, nos paroles, nos comportements, nos agissements et même dans notre solitude nostalgique et existentielle. Notre vie ressemble à un assemblage disparate où l'on réserve des pans à des pièces dissemblables reflétant la formation du casse-tête qu'on rencontre, en permanence, dans la polyphonie de nos sens et de nos expressions.

Mon parcours migratoire est celui de rencontres et de connaissances. Des personnes ont contribué fortement à ma formation et ont poussé ma réflexion vers son éclosion. Je pense particulièrement à Danielle Maisonneuve, ma directrice de thèse, qui a adopté mon projet de recherche et m'a ouvert à l'univers universitaire et à ses richesses. Je lui dois tout,

pour ce qu'elle m'a toujours généreusement prodigué, en soutenant mes remous et mon choc culturel, et en me propulsant vers la réalisation de ce travail. Elle a surtout accompagné mon processus d'intégration au Québec, ô combien semé d'interrogations, à la fois sociales, culturelles et je dirai même existentielles, et elle a accompagné pas à pas mon cheminement en étant toujours présente et confidente pour m'aider à accomplir ma recherche.

Le fait de me pencher sur l'immigration dans mon sujet de recherche complète donc la série d'interrogations que je me suis longtemps posées sur la relativité de l'être dans le temps et l'espace, et ma conviction inaliénable que dans *l'être*, il y a *l'autre* se multipliant en plusieurs autres, qui traversent dans une polyphonie irréductible notre conscience et nos agissements, le communicationnel étant à la source de toute observation de cette dynamique qui abonde de modèles mûrement réfléchis pour servir la pratique empirique et nourrir la recherche.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
AVANT-PROPOS	IV
TABLE DES MATIÈRES	VII
LISTE DES TABLEAUX	XIII
NOTES SUR LES TRANSCRIPTIONS ET SUR LES TRADUCTIONS	XIV
RÉSUMÉ	XV
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	6
LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE	6
1.1 Immigration et intégration : du phénomène au concept	7
1.1.1 Quelques faits saillants du phénomène de l'immigration	7
1.1.2 Le concept d'immigration	8
1.1.3 L'intégration, un concept aux multiples facettes	18
1.2 Aperçu de la recherche sur l'intégration des immigrants	23
1.2.1 Discours sur l'insertion socioéconomique des immigrants et sur ses principaux défis	23
1.2.2 Discours rapportés des immigrants et leurs témoignages	25
1.2.3 Discours sur les relations interculturelles dans les études managériales	26
1.2.4 Discours conceptuel de l'immigration et de l'intégration	28
1.3 Contexte et choix de l'objet de recherche	30

1.3.1 Pourquoi un tel choix?	33
1.3.2 De la communication préliminaire à l'interaction interculturelle	35
1.4 Questions de recherche	37
1.4.1 Question principale	37
1.4.2 Quelques sous-questions	39
1.4.3 Objectif général et objectifs spécifiques	40
1.5 Hypothèse	41
1.6 Perspective communicationnelle : au-delà des mots, la perception de l'autre	42
1.7 Pertinence de la recherche	44
CHAPITRE II	45
ENJEUX ET PARTICULARITÉS DE LA POLITIQUE	45
D'IMMIGRATION AU QUÉBEC	45
2.1 Aperçu historique de l'immigration au Québec	46
2.1.1 L'Acte de l'Amérique du Nord britannique	47
2.2 L'accueil aux multiples facettes : de la symbolique interculturelle au contrat social	54
2.2.1 Accueil avant l'accueil : communication virtuelle à portée générale	56
2.2.2 Accueil et transition	57
2.2.3 Accueil-établissement	59
2.2.4 Accueil-adaptation	60
2.3 Politique d'immigration au Québec	61
2.3.1 La vocation du ministère de l'Immigration du Québec	61
2.3.2 Un énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration	61
2.4 Les catégories d'immigrants admis au Québec et critères de sélection spécifiques	69
2.4.1 Immigration permanente	70

2.4.2 Immigration temporaire	74
2.5 La communication avec les immigrants sur le Québec	75
2.5.1 Les accommodements raisonnables	77
CHAPITRE III	81
ENVIRONNEMENT SOCIOÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DU MAROC	81
3.1 Quelques données sociodémographiques sur le Maroc	81
3.1.1 Généalogie d'un Maroc pluriel	82
3.1.2 Le Maroc avant le règne islamique	83
3.2 L'ère islamique : histoire de dynasties	84
3.3 Le règne des Alaouites	84
3.3.1 Le Maroc au XIX ^e siècle	85
3.3.2 Le Maroc sous le protectorat : les jalons d'un État moderne	87
3.3.3 De la résistance au combat politique	89
3.4 Le Maroc : de l'indépendance à 2009	91
3.4.1 La constitution d'un pays et ses incidences sur la société	91
3.4.2 Au niveau de l'unification territoriale	94
3.4.3 Crise économique et Programme d'ajustement structurel des années 1980 (PAS)	94
3.5 Le Maroc du XXI^e siècle	96
3.5.1 Instance de l'équité et de la réconciliation	96
3.5.2 Le statut de la femme marocaine aujourd'hui	97
3.5.3 La Charte nationale de l'éducation et de la formation	98
3.5.4 Liberté d'expression et rôle de l'information et de la communication	99
3.6 Évolution de l'émigration des Marocains	100
3.6.1 Quelques jalons de l'histoire de l'immigration marocaine	101
3.6.2 TOKTEN	105
3.6.3 FINCOM	106

	x
3.6.4 Conseil consultatif des Marocains à l'étranger (CCME)	107
3.7 Portrait des immigrants marocains au Québec	108
CHAPITRE IV	113
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTS UTILISÉS	113
4.1 Un champ d'expertise : la communication interculturelle	114
4.1.1 Domaines de la communication interculturelle	116
4.2 Identité et communication interculturelle	121
4.2.1 Place de l'identité dans la communication interculturelle	123
4.2.2 Communication en situation interculturelle	124
4.2.3 L'identité entre constance et mouvement	125
4.2.4 La communication interculturelle entre apprentissage et compétence	127
4.3 Approches de la culture et contribution à la compréhension de l'interculturel	127
4.3.1 T. E. Hall et le concept de culture	129
4.3.2 Hofstede et l'expérience interculturelle	136
4.3.3 Dépasser le choc des cultures selon Hampden-Turner et Trompenaars	144
4.3.4 Jacques Demorgon et la complexité des cultures et de l'interculturel	147
4.4 Enjeux de la réception d'un point de vue communicationnel	154
4.4.1 Concepts de la réception selon Thayer	156
4.4.2 Processus relationnel	158
CHAPITRE V	162
CADRE MÉTHODOLOGIQUE	162
5.1 L'intégration sous l'angle de l'approche méthodologique	163
5.1.1 Multiculturalisme canadien et intégration des immigrants	164
5.1.2 Vers un modèle interculturel au Québec	166

5.2 Point de vue des immigrants sur l'intégration au Québec	169
5.3 Posture de recherche et subjectivité du chercheur	171
5.4 Choix fondamentaux au niveau de la méthode de recherche	177
5.5 La recherche qualitative et ses techniques	179
5.5.1 Entretiens semi-dirigés	180
5.5.2 Discussion des forces et des limites des entretiens semi-dirigés	182
5.5.3 Diversité des ressources de la collecte des données	184
5.6 Étapes de la recherche sur le terrain	186
5.6.1 Au niveau du contact avec le terrain et les immigrants	187
5.6.2 Comment appréhender le bassin des interviewés	188
5.7 Vers la composition de l'échantillon	192
5.7.1 Première sélection des interviewés	194
5.7.2 Guide d'entretien et questionnaire sociodémographique	195
5.7.3 Conduite des entretiens	197
5.8 Réflexions sur la méthodologie de la recherche et ses limites	201
CHAPITRE VI	205
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	205
6.1 Données recueillies sur le terrain	207
6.1.1 Anonymat des acteurs	207
6.1.2 Profil des acteurs	208
6.2 Précisions concernant l'analyse des données	213
6.3 Présentation des résultats	215
6.3.1 La communication exploratoire en phase pré-migratoire	216
6.3.2 Interaction initiale des immigrants avec le Québec	236

6.3.3 Décrocher un emploi et autres attentes des immigrants	240
6.3.4 Le sentiment d'intégration socioéconomique	248
6.3.5 Bilan migratoire	251
6.3.6 Présentation des données du forum des Marocains au Québec	253
CHAPITRE VII	258
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	258
7.1 Rappel de la question de recherche	259
7.2 Interprétation des résultats	260
7.2.1 Communication exploratoire et perception du Québec	260
7.2.2 Stratégie de communication au contact de la société d'accueil	275
7.2.3 Phase actuelle et processus d'intégration	284
7.2.4 Précisions complémentaires	294
7.2.5 Modélisation de la communication avec les immigrants	297
7.2.6 L'immigration au Québec en perspective	301
CONCLUSION	304
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	312
ANNEXES	320
GUIDE D'ENTRETIEN	320

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1	Population immigrante admise au Québec entre 1996 et 2005 par catégorie.... 70
5.1	Profil sociodémographique des immigrants marocains au Québec.....188
5.2	Niveau d'éducation et lieu d'habitation selon le recensement de 2001 de Statistique Canada.....189
7.1	Chronologie et contours de la perception de l'immigrant.....294
7.2	Rôle des territoires et leurs frontières dans le parcours migratoire.....295

NOTES SUR LES TRANSCRIPTIONS ET SUR LES TRADUCTIONS

Les termes arabes indiquant les lieux et les personnes sont transcrits de plusieurs façons dans notre thèse, notamment quand il s'agit des désignations anciennes. Les mêmes lieux donc et les mêmes personnes sont parfois écrits de manières différentes selon les références, mais aussi selon la période historique, car les noms évoluent d'une époque à l'autre, et leur transcription change au fil des ans. Nous avons respecté les transcriptions tirées de livres de référence et nous avons transcrit les autres mots en tenant compte de la prononciation et de l'usage. Nous avons également tenu à expliquer les mots, notamment arabes, utilisés dans cette thèse, pour faciliter la compréhension des termes utilisés et par souci de précision.

RÉSUMÉ

Cette recherche est une réflexion communicationnelle sur la perception de la société d'accueil par les immigrants et son rôle dans le processus de leur intégration à la société québécoise. Elle tente de comprendre et d'analyser la perception que l'immigrant se fait de la société d'accueil, de la période pré-migratoire jusqu'à la phase d'intégration, et de questionner les expériences vécues par des immigrants ayant un parcours et des caractéristiques semblables.

Le premier chapitre définit les concepts d'immigration et d'intégration en relation avec la perspective communicationnelle. Le phénomène est envisagé dans une perspective pluridisciplinaire. La question centrale de la recherche est liée à la compréhension de l'évolution de la perception de la société d'accueil et au rôle de la communication dans le processus d'intégration des immigrants. L'optique choisie est l'étude de la relation de l'immigrant avec la société dans laquelle il vit, entre décodage, compréhension et interprétation.

Pour comprendre le modèle québécois d'immigration, le deuxième chapitre est consacré à la politique d'immigration au Québec et il explique les enjeux qui ont mené à la séparation entre la politique d'immigration canadienne et celle adoptée par le Québec, en insistant sur le mode de gestion actuel de l'immigration, qui occupe un volet très important de la stratégie gouvernementale.

Le troisième chapitre fournit un aperçu historique du Maroc, de son environnement socioéconomique et de sa configuration actuelle, de l'indépendance à nos jours, avec ses défis actuels et son image de l'immigration ainsi que ses spécificités.

Au niveau du cadre théorique, le champ de la communication interculturelle a été exploré ainsi que les concepts qui s'y rapportent, notamment la culture, l'identité, la différence, la relation à autrui et la perception. Plusieurs auteurs ont été étudiés, tels que T. E. Hall, G. Hofstede, Hampden-Turner et Trompenaars et J. Demorgon. L'étude communicationnelle de Lee O. Thayer et son concept de réception ont également été analysés.

Sur le plan méthodologique, une recherche qualitative a été menée, basée sur des entretiens semi-dirigés, afin de mieux rendre compte de la rencontre entre la perception et le vécu individuels. Les immigrants demeurent la source privilégiée d'accès à l'information et à l'expression de l'étude. Les données ont été collectées auprès d'un groupe d'immigrants marocains de la région métropolitaine de Montréal.

Les deux derniers chapitres présentent et analysent les données recueillies sur le terrain ainsi que l'apport de la recherche. Trois phases ont été répertoriées dans le processus migratoire, et le rôle de la communication comme stratégie de la réalité interculturelle capable de favoriser le bien-être des immigrants a été mis en évidence.

Mots-clés : Immigration, intégration, communication interculturelle, perception, relation à autrui, interaction, interprétation.

INTRODUCTION

Au Québec, il est presque impossible de rester indifférent au débat sur les questions du « vivre ensemble » qui a lieu entre les composantes de la société. Presque au quotidien, les médias, les débats publics, les conférences, les incidents sociaux ramènent les questions sur la diversité culturelle, sur le multiculturalisme, sur le modèle interculturel, l'accommodement raisonnable, l'intégration des immigrants¹, etc. Les institutions sont appelées continuellement à agir face à la pression grandissante. À la moindre remise en question d'une loi, d'une procédure ou d'une pratique, c'est tout le dispositif qui est à nouveau interrogé, et les comparaisons avec d'autres modèles resurgissent. C'est que la question de l'immigration est primordiale dans une société qui œuvre à créer ses forces d'inclusion, dans un idéal du « vivre ensemble » qui ferait admettre aux immigrants, sans heurts, les termes d'un contrat moral et leur permettrait de partager les valeurs respectives de leur société d'origine et celles de la société d'accueil.

S'il est évident que les questions d'immigration et d'intégration constituent aujourd'hui un enjeu capital chez les sociétés d'accueil, tout indique aussi leur importance pour le nombre considérable de personnes qui franchissent, chaque année, les frontières de nouveaux territoires. Le besoin de satisfaction des attentes, de part et d'autre, n'exclut pas certains obstacles, compte tenu de la diversité de cette population et du mode d'intégration proposé. L'immigration s'inscrit dans un processus continu qui peut conduire à l'intégration. Ce dernier concept, dont les contours demeurent insaisissables, pose aussi des questionnements au niveau de sa définition, de ses manifestations et de ses limites, tant pour les recherches universitaires et théoriques que dans le domaine de l'expérience pratique. On parle de plusieurs types et niveaux d'intégration et on associe ce terme à d'autres concepts comme l'acculturation, la socialisation ou l'assimilation, qui ne manquent pas, tout comme le terme « intégration » d'ailleurs, de connotation idéologique et d'interprétation. Certes, les composantes identitaire, culturelle et d'appartenance liées à ce concept sont sujettes à des négociations, à des compromis, à des

¹ L'usage du masculin dans cette thèse sert uniquement à alléger le texte et il désigne autant les hommes que les femmes.

remises en question ainsi qu'à des prises de position successives. L'identification à la société d'accueil demeure tributaire du va-et-vient entre ces composantes, car l'intégration demeure le fruit d'un vécu en mouvement, que les individus auront expérimenté dans la société d'accueil en y confrontant leur passé et leur volonté d'assumer la nouvelle réalité vécue dans leur pays d'accueil. Rien n'est alors acquis *a priori*.

Cette amorce succincte de la question de l'immigration et de l'intégration témoigne qu'il s'agit en effet d'une problématique plurielle et complexe, à cause de son caractère évolutif et de son lien avec l'humain dans sa sensibilité, son comportement en société et son adhésion à un projet d'appartenance. L'intégration des immigrants s'inscrit dans la durée et s'ouvre également à des champs de réflexion et d'expérimentation, compte tenu du contexte historique qui la génère, engageant souvent des organismes politiques nationaux et internationaux et des instances de gestion et de prise de décision. Plusieurs écrits et investigations ont été réalisés sur cette question à travers le monde au cours du XX^e siècle, abordant les aspects quantitatifs et qualitatifs et les formules à suivre pour garantir un arrimage entre les populations migratoires et les sociétés qui les accueillent.

Depuis lors, on peut soutenir que les mêmes aspects portant sur la question de l'intégration, abordés depuis les premières vagues d'immigration, continuent à soulever des questionnements et à alimenter les réflexions, parfois selon des tournures et des facettes différentes. Il s'agit là d'une dynamique de la société qui aborde des questions fondamentales liées à la nature complexe de cette problématique et aux enjeux qui en découlent. Plus encore, au sein même d'une population immigrante, on peut assister à des processus continus et discontinus du rapport à la société d'accueil. Si l'on demandait à un immigrant quel est son « degré d'intégration » à la société d'accueil² après un an d'installation, sa réponse serait probablement différente de celle qu'il donnerait cinq ans après et encore plus quelques années plus tard.

² Le terme « société d'accueil » est utilisé ici de manière conventionnelle et sans connotation subjective de notre part. Nous convenons que l'immigration est basée sur un choix volontaire des immigrants et les lois régissant l'admission au Québec des immigrants sont basées sur l'accueil de la population immigrante.

Dans l'optique communicationnelle qui nous occupe, ce projet de recherche vise à étudier l'évolution de la perception de la société d'accueil par les immigrants marocains installés au Québec et ses incidences sur leur processus d'intégration. Le Québec est une destination nouvelle pour bon nombre d'entre eux, ayant des réflexes de voyages et de connaissance du monde occidental orientés plutôt vers l'Europe, où plus de deux millions demeurent, et notamment en France, qui est liée au Maroc par l'histoire et la colonisation. L'immigration au Canada, incluant le Québec, a une particularité importante. Elle est conçue de manière intégrative, basée sur le principe du « statut de résident permanent », qu'elle octroie dès l'arrivée à sa population immigrante, ce qui traduit sa volonté de reconnaissance visant la promotion de l'établissement durable.

Or, de nombreuses discussions avec des membres de cette population nous ont révélé des prises de position différentes de celles qu'elles avouaient afficher au départ. Cette mutation se situe, entre autres, à la base des motivations qui ont incité notre recherche. Nous voudrions comprendre comment se déroule, dans la réalité, le processus d'intégration ainsi que les paramètres qui sont en jeu. Quel est le rôle des variables sociale et économique dans le processus d'intégration? Quelle importance accorder à la concordance entre le discours, la perception et le vécu? Dans toutes ces questions et celles qui vont conduire cette recherche, nous estimons que seul le témoignage propre des acteurs concernés peut nous éclairer. C'est dans leur expression individuelle que se trouvent les éléments de réponse.

Nous nous pencherons, dans cette thèse, sur le rôle de la communication dans le processus d'intégration des Marocains ayant choisi de s'installer au Québec au cours des dix dernières années. Agir en société n'est pas un acte isolé, et la communication se situe à l'intersection des acteurs, de leurs contextes, de leurs relations et de leurs activités. Dans le cas qui nous concerne, le processus d'intégration évolue en rapport avec la situation socioéconomique de l'immigrant, une situation en fonction de laquelle il interagit de manière continue, consciemment ou inconsciemment, avec la société d'accueil.

Il importe d'emblée de souligner qu'au cours des dernières années, l'immigration maghrébine au Québec se situait au deuxième rang des populations admises, et que le bassin de cette population répond aux critères de sélection établis par Immigration

Québec. Compte tenu du volume important de demandes d'immigration faites en 2005, le nombre de candidats marocains potentiels à l'immigration irait en accroissant, et l'importance de constater l'évolution de cette communauté au sein de la société d'accueil en témoigne.

Le but consiste à analyser le rôle de la communication dans la perception de l'autre, en remontant de la période pré-migratoire jusqu'à nos jours. Nous tenterons de questionner les expériences vécues par une catégorie d'immigrants ayant un parcours et des caractéristiques semblables. Il s'agit de la génération d'immigrants qu'on qualifie d'« économique », des candidats ayant été sélectionnés sur la base de leur scolarité, de leur expérience professionnelle, de leur autonomie financière et de leur âge. Compte tenu de cette présentation, comment appréhender notre problématique et atteindre nos objectifs de recherche?

Dans le premier chapitre portant sur la problématique de la recherche, nous aborderons les questions de l'immigration et de l'intégration en tant que concepts et en tant que phénomènes en expansion. Nous étudierons les points de vue de certains chercheurs ayant abordé ces questions et nous exposerons notre perspective de recherche, en relation avec l'historique, le contexte, les motivations et les intuitions de départ. Nous poserons ensuite la question de la recherche et les questions sectorielles, et nous établirons les objectifs de notre recherche et la perspective communicationnelle de notre projet.

En relation avec la problématique, nous présenterons les enjeux de la politique d'immigration au Québec ainsi que son modèle dans le deuxième chapitre. Il s'agit d'exposer l'histoire de l'immigration et de décrire la prise en charge de l'intégration par le Québec ainsi que ses enjeux à la fois politiques et sociaux, et ses incidences sur la population locale. Ensuite, nous nous pencherons sur la vocation de l'immigration au Québec et sur les défis de l'intégration d'après le modèle interculturel.

Dans le troisième chapitre, nous étudierons l'environnement socioéconomique du Maroc et ses spécificités historiques et culturelles, en mettant l'accent sur l'évolution de la société, sur son ouverture sur le monde et sur les mutations sociales et économiques du XX^e siècle. Nous aborderons les questions d'émigration des Marocains et le rapport à la société d'origine de cette communauté, que certains qualifient de diaspora.

Dans le chapitre IV, nous étudierons le cadre théorique de la recherche et les concepts utilisés. Nous nous arrêterons notamment sur les recherches en communication interculturelle et nous examinerons les diverses perspectives de recherche sur les relations avec autrui. Nous présenterons aussi la composante interculturelle de la communication et son incidence, dans le cadre du processus d'intégration des immigrants.

Dans le cadre méthodologique, qui compose le chapitre V, il sera question de la démarche qui a conduit la recherche et de notre réflexion sur la posture complexe du chercheur face à son corpus de recherche. Le défi de se dessaisir de la dualité formée par les rôles d'acteur (que nous pouvons être, du fait de notre appartenance à la communauté visée) et de chercheur, engagé dans la réflexion objective sur son objet de recherche, sera expliqué ainsi que la posture de recherche préconisée, afin de dépasser cette ambivalence. Nous décrirons ensuite l'organisation des entretiens de la recherche, la validation du guide d'entretien après un premier test et les ajustements effectués, les difficultés rencontrées en termes de recrutement et de collectes des données ainsi que les techniques utilisées parfois pour faire ressortir les idées jusqu'à l'étape décisive de l'enregistrement et de la transcription des données, de même que les précautions d'usage adoptées à chaque étape.

Concernant le chapitre VI, consacré à la présentation des résultats de la recherche, nous y exposerons les résultats des entretiens et les contenus qu'ils comportent ainsi que les thèmes dégagés, à travers le dépouillement détaillé de l'ensemble des 25 entretiens réalisés en profondeur et les notes complémentaires que nous avons prises lors de ces entretiens, en rapport avec nos questionnements du début et avec la perspective communicationnelle de la recherche.

Enfin, le chapitre VII portera sur l'interprétation des résultats de la recherche à partir d'une analyse des thèmes relatifs aux trois phases du processus migratoire, à savoir la période pré-migratoire, la période migratoire et la période actuelle, au cours desquelles l'immigrant aura constitué une vision de son parcours migratoire et de son interaction avec les membres de la société d'accueil.

CHAPITRE I

LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

« L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule, faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un "dosage" particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre. »

Amin Maalouf

Il nous semble judicieux, avant d'aborder la problématique de notre recherche, de fournir quelques précisions sur l'immigration et sur l'intégration, qui nous préoccupent dans le cadre de cette thèse en rapport avec la communication. À cause de la diversité des perceptions et des points de vue sur ce phénomène, de son caractère mondial actuel et souvent polémique, à cause aussi des utilisations diverses qu'on en fait, parfois nuancées ou contextualisées, nous proposons de le décrire brièvement et d'explorer ses facettes. L'objectif consiste à rendre compte, d'une part, de la diversité de la recherche sur la question et du manque de consensus au niveau des résultats et des orientations, ce qui nous permet, d'autre part, de contribuer à la réflexion sur ce phénomène dans le cadre de cette recherche.

Dans un deuxième temps, et en relation avec le premier point, nous présenterons l'historique et les motivations de notre recherche, l'objet de notre problématique, la question qui nous préoccupe, notre hypothèse, nos objectifs de recherche ainsi que la perspective communicationnelle de la recherche. Nous avons préféré aborder en détail les spécificités du modèle québécois d'immigration et d'intégration comme référentiel à notre recherche dans le cadre d'un chapitre à part, afin de rendre compte de ses particularités, compte tenu du fait que la politique d'immigration a des incidences directes sur l'ensemble des liens sociaux, ce qui nous pousse à examiner les propriétés de ce modèle dans une perspective historique et à rendre compte de ses enjeux et singularités.

1.1 Immigration et intégration : du phénomène au concept

1.1.1 Quelques faits saillants du phénomène de l'immigration

L'immigration est un phénomène socioéconomique qui a beaucoup évolué à travers l'histoire, autant dans ses buts que dans ses moyens. Sans remonter très loin, le XIX^e siècle a connu une activité migratoire intense et révélatrice du visage sociodémographique de plusieurs pays. On recense plus de 50 millions d'Européens qui ont traversé l'Atlantique jusqu'au début du XX^e siècle pour conquérir de nouveaux territoires et contribuer à la construction du Nouveau Monde. Le XX^e siècle a su organiser et contrôler les transferts d'humains dans le cadre d'accords économiques entre les pays concernés, mais la tendance du XXI^e siècle semble critique, du fait du renoncement de nombre de pays de tradition migratoire à accueillir plus de migrants (Tandonnet, 2007). Les politiques adoptées semblent prendre en compte les mutations de la conjoncture sociopolitique dans le monde, qui est désormais marquée par l'instabilité et des perturbations à cause des différences. Un des résultats de cette situation est la tendance européenne à adopter un modèle d'immigration uniforme après l'éclatement des frontières entre les pays d'Europe et à prendre une position homogène à l'égard de l'immigration (Schnapper, 1998).

D'un autre côté, si, comme le remarque Tandonnet (2007), les études sur les migrations s'intéressent en premier lieu à la situation des immigrants dans les pays d'accueil³, cette vision demeure partielle et réductrice, car elle se limite aux effets, sans se questionner sur les causes du phénomène. Les immigrants préfèrent s'installer dans des pays où ils pourront reconnaître une diaspora de leur pays d'origine ou encore dans des pays dont ils comprennent la langue d'usage, avant d'aller vivre ailleurs. *Grosso modo*, l'émigration comprend au moins trois types distincts : premièrement, l'émigration de développement, provenant de pays émergents qui connaissent un déséquilibre social provoqué par l'augmentation de leur activité économique mais aussi par l'exode rural, le taux élevé de

³ Nous utiliserons, tout au long de cette thèse, les termes « société d'accueil », « pays d'accueil » et « société d'adoption » de façon neutre, pour reprendre des formules consacrées. Nous n'avons nullement l'intention d'employer des connotations particulières ou interprétations autres que celles dégagées par la recherche ou rapportant des commentaires et des références.

chômage et l'insécurité sociale. Ce sont les individus de la classe moyenne qui décident de quitter leur pays vers d'autres destinations, en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Le deuxième type est celui de l'émigration forcée, due notamment aux difficultés sociales ou politiques d'un pays, à cause de l'instabilité, des conflits, des guerres ou des régimes politiques répressifs. C'est une immigration fortement médiatisée dans laquelle les immigrants minoritaires vivent doublement le choc de l'isolement et de l'insécurité. Le troisième type concerne la fuite des élites, un phénomène qui contribue à ternir l'image de l'immigration dans plusieurs pays.

Deux aspects émergent de cette optique, à savoir, d'une part, l'immigration et l'intégration en tant que concepts sur lesquels il n'y a pas de consensus dans les études et les recherches en général et, d'autre part, le phénomène en tant que réalité vécue entre des acteurs dans le cadre d'un projet de société qui, dans le cas du Québec, est considéré à la fois comme une province et une nation ayant l'aspiration parfois affichée de se séparer du reste du pays, dont il se démarque par son histoire, par sa langue d'usage et par des spécificités culturelles et identitaires pesant grandement sur le choix des immigrants mais aussi sur le modèle d'intégration proposée. La dynamique migratoire au Québec s'inscrit constamment dans cette perspective, et elle demeure liée à la recherche d'un équilibre entre les valeurs et les principes inhérents à cette société et ceux provenant des immigrants, dont la variété d'origines rend difficile toute tentative d'homogénéisation. L'intégration aborde le processus d'installation et d'interaction avec la société d'accueil ce qui intervient par la suite. Pour rendre compte des spécificités de chaque notion, nous préférons les aborder séparément, en examinant également les expériences des pays concernés.

1.1.2 Le concept d'immigration

Dans le site Internet de *Statistique Canada*, nous avons trouvé la définition suivante de l'immigration, telle qu'elle est appliquée au Canada :

Le concept d'immigration désigne le mouvement de personnes d'un pays quelconque vers un autre pays dans le but de s'y établir. Il s'applique aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Ce concept s'applique généralement aux personnes nées à l'extérieur du Canada mais

peut aussi s'appliquer à un petit nombre de personnes nées au Canada, de parents qui sont citoyens d'autres pays. De la même façon, un petit nombre de citoyens canadiens par naissance sont né(e)s à l'extérieur du Canada de parents canadiens. La désignation du statut d'immigrant reçu est accordée à vie, aussi longtemps qu'une personne réside au Canada.⁴

Quand on aborde les questions d'immigration et d'intégration, on reconnaît d'emblée, d'un point de vue épistémologique, l'émergence de concepts connexes tels que l'espace, le territoire, la langue, la frontière, la culture, la socialisation, le conflit, l'appartenance, l'identité, la différence, l'exil, etc. Le concept demeure en constante évolution, et les perspectives de son appréhension sont foisonnantes et elles dépendent des mobiles de la recherche et de la perception des différents intervenants dans un monde qui accélère sa mondialisation et, partant, la mobilisation accrue des êtres humains. Il oppose des points de vue, des idéologies, des intérêts et il partage les analyses entre l'inquiétude, le désarroi, le rejet, les clichés, les tabous, les non-dits et l'acceptation. Le concept paraît parfois flou quand on le lie à d'autres symboles comme la diversité culturelle et plus encore quand il s'agit de l'aborder sous un angle d'interprétation se trouvant en relation avec le racisme, la xénophobie ou la différence. D'un autre côté, on parle de l'immigration « choisie », et d'une autre « subie », de l'immigration « légale » ou « clandestine », et de bien d'autres formes encore.

L'immigration est aussi une des notions les plus controversées dans les relations avec autrui, compte tenu des mutations socioéconomiques qu'elle produit, notamment dans les pays traditionnellement réputés pour l'ouverture de leurs frontières. Les expériences vécues des rapports entre races, ethnies, communautés, langues et religions témoignent des divergences qui se créent et de leurs incidences sur le devenir des entités humaines concernées. Aujourd'hui, l'immigration est circonscrite dans des stratégies de développement et de peuplement qui permettent de recenser la population migrante, d'identifier son profil et d'étudier les moyens de la rapprocher de la communauté locale.

Un autre aspect qui attire l'attention dans la multitude des concepts utilisés concerne la désignation de l'acte migratoire et les nouveaux arrivants ainsi que les nuances entre les

⁴ Site de Statistique Canada, au : http://www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/immigration_f.htm, consulté le 19 juin 2006.

profils et les catégories décrites. On souligne la nuance entre le fait d'« émigrer », qui signifie, selon le dictionnaire *Le Petit Robert*, s'expatrier et aussi : « quitter son pays pour aller s'établir dans un autre temporairement ou définitivement »⁵ et l'acte d'« immigrer », signifiant : « Entrer dans un pays étranger pour s'y établir. »⁶.

En pratique, c'est une question qui prend des dimensions étanches. Les institutions, les entreprises et les médias véhiculent au quotidien des discours sur ce phénomène en parlant de l'accueil, de l'insertion socio-économique ou encore de questions plus complexes comme l'accommodement raisonnable, l'adoption du français et l'intégration. C'est dire que la conceptualisation et les discours tournant autour de l'immigration sont orientés vers diverses perspectives de travail. L'immigration demeure un fait social ouvert à différents champs de l'activité humaine, et nous tenterons d'aborder, dans ce chapitre, quelques perspectives sur cette problématique et sur ses différentes facettes.

Quant au concept d'« immigration », il peut englober celui de minorité visible, utilisé fréquemment dans les documents gouvernementaux. L'histoire de ce terme rend compte du particularisme visé. En effet, le terme « minorité visible » est apparu dans les documents officiels du gouvernement fédéral en 1984 pour désigner des immigrants récents, non blancs, des femmes et des communautés culturelles, le but consistant à mettre en place des programmes d'emplois destinés à ces populations. C'est la crise économique du début des années 1980 qui a permis de dénoncer le retard pris par certaines minorités et les obstacles rencontrés à l'entrée de certaines professions. La Charte canadienne des droits de la personne de 1982 a été promulguée dans ce contexte, et la promotion de programmes d'accès à l'égalité a été faite au Québec dès 1985, afin de réduire les inégalités socioéconomiques entre les minorités visibles et les natifs du pays. Ces programmes incitatifs destinés aux organismes privés sont adoptés sur une base volontaire, mais également obligatoire pour les entreprises de 100 employés et plus ayant bénéficié de l'aide de l'État. Ils visent à remédier à une situation de discrimination historique envers les Amérindiens et à favoriser la formation et l'emploi des immigrants récents. L'application des programmes permet ainsi, selon un chef d'entreprise, de

⁵ Robert, Paul. 2007. *Le Petit Robert*, dictionnaire : Paris : Liris Interactive, p.863

⁶ Ibid., p 1313

« réduire le gaspillage de potentiels humains et [constitue] un moyen d'alléger le coût social de l'exclusion générée par la discrimination »⁷.

On reconnaît le caractère problématique du programme, qui propose une perception systémique de la discrimination. Ces mesures en faveur des minorités peuvent être interprétées comme dévalorisantes pour eux, étant donné qu'ils sont reconnus pour avoir des difficultés d'insertion harmonieuse à l'entreprise et que ce type d'attribution de poste peut s'avérer peu crédible aux yeux de leurs collègues. Au Québec, les entreprises ayant souscrit à cette « obligation contractuelle » d'accès à l'égalité ont aussi instauré un programme « anti-harcèlement », afin de limiter les risques de rejet social des bénéficiaires.

Dans le contexte marocain, puisque nous allons nous pencher sur le cas des immigrants de ce pays, l'immigration, en tant que concept utilisé dans le langage courant, peut avoir certaines significations particulières, parfois à connotations péjoratives, aussi bien envers l'acte lui-même que par rapport aux immigrants, notamment ceux, très nombreux, qui résident en Europe. En bref, si nous regardons la signification des termes d'immigration en arabe, la langue utilisée au Maroc, nous constatons que le terme « immigration » est traduit par *Hijra*, autant en arabe classique que dans le dialecte du pays, ce qui signifie littéralement « le fait de quitter les lieux », et un des adjectifs dérivant de cette définition est *Mahjour*, qui renvoie à la désignation d'« un lieu abandonné ». D'autres synonymes sont utilisés pour parler d'immigration, à savoir *Ghurba* et *Kharij*. Le premier terme est l'équivalent français des mots « le fait d'être étranger », alors que le second signifie « le dehors, l'extérieur ». Ces termes ont des portées significatives importantes au niveau social au Maroc, où l'on qualifie les immigrants en les surnommant *Facance*, une distorsion du terme « vacances », qui réfère plus précisément à « vacancier », décrivant l'immigrant comme « celui qui vient en vacances ». Il n'est donc plus chez lui comme avant. Le terme ne manque pas d'ironie parfois, ou du moins d'ambivalence à l'égard des immigrés, qu'on envie pour les signes apparents de « réussite sociale » dont ils font preuve (dépenses d'argent, achat d'immeubles, générosité envers les familles et les

⁷ Bertheleu, Hélène. Source : Internet : http://www.uhb.fr/sc_humaines/ceriem/documents/cc6/cc6berth.htm, consulté le 14 juin 2006.

proches). Ce sont des clichés qui accompagnent l'image de l'immigré marocain, notamment en Europe, où réside la plus grande communauté d'immigrés. Certains médias ont utilisé récemment à leur égard le concept de « diaspora » pour les qualifier, notion qui est attribué habituellement à des migrations massives du fait des guerres civiles qui éclatent dans plusieurs pays, obligeant les populations à quitter vers d'autres lieux. Le fait de l'appliquer à la communauté marocaine nous semble une distorsion que certains justifient par le nombre croissant de Marocains résidant à l'étranger, sachant pertinemment que le seuil de 10 % de la population marocaine globale vivant à l'extérieur du pays est désormais franchi.

Comment les immigrants marocains se perçoivent-ils par rapport aux autres Marocains demeurant au pays? La réponse varierait, selon ceux qui demeurent en Europe et ceux de l'Amérique du Nord ou d'ailleurs, pour plusieurs raisons, qu'on peut résumer dans la différence de contexte, de proximité géographique, de l'histoire de l'immigration en Europe, du nombre et de l'organisation communautaire ainsi que de l'intervention de l'État marocain auprès des immigrants en Europe, notamment en ce qui concerne les services d'éducation pour les enfants, l'investissement, les services religieux et une présence culturelle plus importante. D'un autre côté, le regard porté sur cette population par les Européens contribue à façonner l'image que se fait de lui-même l'immigrant marocain.

Nous estimons que la perception de l'immigrant du déplacement historique lié au changement effectif du mode de vie des personnes concernées et de la prise de conscience de l'entrée dans une dynamique sociale relationnelle différente, avec un statut juridique et un statut social pour le moins autres que les leurs, constitue la première étape du processus d'intégration à la société d'accueil. C'est un facteur important de l'insertion socioéconomique des immigrants.

Nous utilisons donc le terme « immigration » dans notre thèse en ayant en tête l'idée des acteurs qui portent le statut juridique et social d'immigrants, qu'ils véhiculent dans leurs pratiques sociales quotidiennes d'interaction avec la société d'accueil, et qui entrent dans la catégorie des « immigrants économiques », tels que nous les définirons dans le prochain chapitre.

1.1.2.1 L'immigration comme phénomène

Le recours à l'immigration et à l'ouverture des frontières malgré la différence parfois très forte entre les profils culturels et identitaires des immigrants peut susciter des questionnements. Le phénomène n'est pas une exclusivité québécoise, ni même nord-américaine, puisque l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et quelques pays européens, asiatiques et arabes continuent à admettre sur leur sol, de façon très active, des personnes venant de pays différents. Les statuts de ces immigrants varient grandement entre l'« immigration de peuplement » et celle uniquement économique et provisoire. La saturation du phénomène n'est pas encore atteinte, malgré les revers, certaines positions politiques qui tendent vers la limitation des flux migratoires et, bien sûr, les problématiques sociales soulevées sans cesse par le manque d'emplois et d'occasions socioéconomiques. Les modes de gestion proposés sont très différents et ils reposent parfois sur des écarts importants entre la population locale et les immigrants. Ce qui distingue le Canada et le Québec, ce sont leurs modèles inclusifs basés sur une activité migratoire des plus intenses.

Lorsqu'on regarde de près comment est vécue l'immigration en Europe, par exemple, en tant que manifestation pertinente du continent qui abrite plus de 12 millions de ressortissants étrangers, on constate que 65 % des immigrants sont répartis entre les principaux pays d'immigration, à savoir la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, suivis de l'Italie, de la Belgique et des Pays-Bas avec un autre 15 %, ce qui traduit une forte concentration de 80 % dans huit pays. On comprend alors la différence des politiques d'un pays à l'autre au niveau de la gestion de ce phénomène et de son amplitude face à la variété et à la diversité. L'immigration intense vers ces pays au cours du XX^e siècle, facilitée par la proximité géographique de l'Afrique, s'est soldée par l'installation de plusieurs immigrants, venant notamment des pays autrefois colonisés. Dans le regard porté sur cette population, qui représente aujourd'hui 10 % de l'ensemble de la population locale, le rapport colon-colonisé ne s'est pas totalement effacé, malgré la succession des générations d'immigration. Au contraire, la conjoncture actuelle, qui accélère les flux migratoires, pousse au désarroi et à l'inquiétude, car l'immigrant est associé à un ressortissant des pays pauvres, différents par leur culture, leur langue et leur religion et aussi caractérisés par un niveau de vie précaire. Le concept d'immigration est

désormais lié à la différence d'origine, et non de statut juridique, et à ce que le glissement de ce concept recèle de partis-pris. Le sujet demeure à bien des égards tabou, et face à l'hésitation à afficher des politiques restrictives d'immigration, l'Europe dévolue à l'Union européenne de réaliser une politique commune, malgré les différences importantes entre les pays sur cette question. Les partis politiques de droite et plusieurs associations appellent au retour des immigrants dans leurs pays, et certains trouvent un certain compromis entre l'indemnisation du retour et le codéveloppement des pays du Sud à travers l'implantation de projets de développement local pour préparer le retour des immigrants. La perception générale de l'immigration est alors qu'elle recèle d'innombrables embûches entre des positions opposées. Peut-on considérer les problématiques découlant de l'immigration comme faisant partie des problèmes sociaux et nationaux à gérer dans le cadre des politiques de chaque pays ou perçoit-on l'immigrant comme un étranger qu'il faudrait « intégrer » d'après une politique qui conviendrait aux besoins de l'État?

D'autres facteurs contribuent à la dégradation de la perception européenne des immigrants, comme l'immigration clandestine, qui se produit de plus en plus, créant des résidents non identifiés, favorisant la multiplication de ghettos et le regroupement des immigrants dans des banlieues réputées pour avoir des pourcentages élevés de décrochage scolaire, de délinquance, de violence et d'enfermement que les médias commentent régulièrement dans leurs tribunes et leurs écrans.

C'est sans se questionner sur les raisons de cet écart d'insertion sociale et sans tenir compte de l'élargissement de l'espace européen, dont les pays de l'Est fournissaient auparavant de la main-d'œuvre qualifiée à la partie Ouest, qui s'est intégrée aujourd'hui à un même espace européen. Cette mutation offre des occasions d'affaires plus importantes au corps européen, mais l'immigration en Europe est désormais soumise à plusieurs critères et conditions qui découragent les candidats potentiels à entreprendre des démarches d'installation dans ces pays. Les occasions d'emplois diminuent également.

Un des exemples marquant de cette mutation est la signature du traité de Maastricht, en 1992, par les pays européens, et le bouleversement de la vision de l'immigration, qui permet aux ressortissants des états membres de l'Union européenne relevant de l'espace Schengen de circuler librement entre les pays signataires de la convention, de s'y installer

et même de voter aux élections municipales et européenne. Dans un espace européen qui prend de plus en plus d'importance, la notion d'immigration se conçoit désormais davantage par rapport à l'espace de l'Union qu'à l'échelle d'un pays.

a) Portrait de l'étranger

L'immigrant peut être identifié comme un étranger qui se trouve dans un cheminement au sein de sa société d'accueil. Dans son essai sur *l'Étranger* (2003), Schütz décrit cet individu dans sa condition de tiraillement entre deux univers, dont il partage, de manière inégale, les codes d'interprétation; il ressent un écart entre les deux univers, sans être capable d'interpréter avec discernement et faire la part des choses. L'étranger tente d'interpréter le modèle culturel du groupe social dans lequel il se trouve pour s'y orienter. Il ne s'agit pas encore d'intégration ou « d'ajustement social ». En tant qu'acteur, il agit envers le groupe et le fait progressivement, selon ses intérêts, qui varient en fonction de leur pertinence à ses yeux et de ses connaissances⁸. À cet égard :

L'acteur fait l'expérience du monde social tout d'abord comme le champ de ses actes possibles et effectifs, et seulement ensuite comme un objet de sa pensée. Pour autant qu'il trouve un quelconque intérêt à la connaissance de son monde social, il organise son savoir non pas selon les termes d'un système scientifique mais selon ceux de la pertinence de ses actions. (...) Ce qu'il veut obtenir, c'est une connaissance graduée des éléments pertinents, le degré de leur connaissance désirée est corrélatif de leur pertinence.⁹

La connaissance de son nouveau monde social est hétérogène, partielle, incohérente et elle ne manque pas de contradictions. Elle change progressivement, et avec elle, ses centres d'intérêt. En tant qu'étranger, il remet en question le modèle culturel du groupe qu'il intègre, en se référant au modèle hérité de son groupe d'origine, qui continue à agir en lui et qui lui fournit un modèle qu'il croit acceptable pour son nouveau groupe. Puis, il se transforme progressivement de spectateur désintéressé en membre possible du groupe. Sa représentation du nouveau groupe change progressivement, car son modèle de départ

⁸ Schütz emprunte ici la définition du concept de connaissance à William James, considérant ce terme selon ses deux composantes, à savoir la connaissance directe, qui concerne tout ce qui est directement visé et le savoir, qui comprend ce qu'il suffit apparemment de connaître.

⁹ Schütz, Alfred. 2003. *L'Étranger*. Paris : Allia, p. 10-11.

lui fournissait des éléments d'interprétation plus ou moins valables. Le résultat de cette situation est l'ébranlement de l'image que se fait l'étranger de son nouveau groupe et, avec elle, la validité de la vision qu'il a apportée avec lui ainsi que son interprétation.

Pourtant, l'étranger n'acquiert pas automatiquement le statut de membre du groupe qu'il cherche à joindre; au début, il se situe à la frontière des deux modèles. Ses intérêts sont différents de ceux d'un membre de son nouveau groupe :

Il édifie alors un monde social, fait d'un pseudo-anonymat, d'une pseudo-intimité et d'une pseudo-typicalité. (...) Ce qui fait défaut à l'étranger, c'est qu'il ne sait pas instinctivement trouver la bonne distance avec les autres. Aussi oscille-t-il sans cesse entre la réserve et l'intimité. Hésitant et perplexe, il se méfie de tout ce qui apparaît d'une simplicité élémentaire à ceux qui se fient à l'efficacité de recettes qu'il suffit de suivre, sans se poser de questions, et sans comprendre.¹⁰

Dans cette perspective, deux traits caractérisent l'attitude de l'étranger, à savoir son objectivité et sa loyauté, qui sont ambiguës: Son attitude critique n'est pas garante de son objectivité à l'égard de son nouveau groupe et elle transforme sa conception naturelle du monde. Quant à sa loyauté, qui est ambiguë, elle concerne son statut d'hybride culturel et de marginal, incapable de changer son modèle culturel d'origine pour celui qu'il a intégré et, par conséquent, demeurant à la frontière des deux modèles, sans s'identifier totalement à aucun d'eux. L'étranger vit alors dans un labyrinthe, perdant tout sens de l'orientation, au lieu de trouver un repère protecteur.

b) Les relations interculturelles dans un groupe

Elles sont variées et suscitent en permanence des réactions. Les études de Gudykunst (1985) portant sur la diversité dans le contexte socioéconomique, incluent par exemple la race, la couleur et le sexe comme éléments de cette diversité. Dans l'étude qu'il a dirigée sur la diversité au sein des organisations, les auteurs se préoccupaient, selon diverses perspectives, des questions relatives notamment à la façon dont les capacités communicationnelles aident les membres d'un groupe hétérogène à s'accommoder des demandes culturelles. Gudykunst interroge la question de pouvoir dans la relation à

¹⁰ *Ibid.*, p. 35.

autrui, en examinant des cas de personnes qui ne sont pas membres d'un groupe. Plusieurs facteurs, d'après lui, influencent la façon dont une personne communique avec une autre : les attitudes individuelles, les caractéristiques, les dispositions ainsi que le statut de membre dans une culture et un groupe social :

When people encounter one another strictly as individuals, the major factors influencing the interactions are the internal dispositions of both persons. In contrast, when people encounter others as members of groups, it is the emergent group phenomena that affect their behaviour toward one another.¹¹

Mais quand il s'agit des relations au sein d'un groupe social, et même si l'on note des différences entre ses membres, comme le sexe, l'âge, la classe sociale, les membres partagent un modèle d'identification commun lié à une base cognitive qui leur permet de se comprendre entre eux et de partager des codes et des significations. Il s'agit là d'une identité sociale, définie comme : « That part of an individual's self-concept which drives from his knowledge of his membership in a social group (or groups) together with the value and emotional significance attached to that membership. »¹² La part de l'identité personnelle et celle du groupe forment les deux constituants de la structure cognitive de la personne.

L'auteur évoque le concept de l'étranger autour duquel s'est formée toute une documentation, à commencer par les propos de Simmel, qui lie le concept au paradoxe spatial. Pour Wood, cité par Gudykunst (1985), l'étranger est celui qui prend contact avec le groupe pour la première fois. La condition d'étranger ne dépend pas de la durée à venir du contact, mais plutôt du fait que c'est la première rencontre entre individus qui ne s'étaient jamais vus auparavant.

Il y a deux traditions de recherche sociologique sur l'étranger, celle de Simmel (1950) concernant les populations vivant dans un environnement étranger qui ne veulent pas faire partie d'un groupe, alors que la deuxième est liée à ce que Wood appelle les

¹¹Gudykunst, William B. 1985. « Normative power and conflict potential in intergroup relationships ». In *Communication, culture and organizational processes*. Edited by Gudykunst, William B. At al. Sage Publications, Beverly Hills, California, p. 155.

¹² *Ibid.*, p. 155.

« nouveaux arrivants » (*newcomers*), c'est-à-dire les personnes venant d'un environnement étranger qui désirent appartenir à un groupe (*ingroup*). Ces études se rapportent aussi à la question de la marginalité.

Sur la question de l'étranger, Gudykunst présente la typologie de Levine, dans laquelle on retrouve les six catégories d'immigrants : les « invités », les « séjourners », les « nouveaux arrivants », les « intrus », les « ennemis » et les « marginaux ». Cette typologie simplifie le potentiel des relations, en limitant l'intérêt de l'étranger pour le groupe à des considérations de visite, de séjour ou de volonté de se joindre au groupe. Le groupe peut avoir une attitude positive envers l'invité et le nouvel arrivant, ambivalente envers l'étranger, le séjournier et l'immigrant, et plutôt négative envers l'intrus, l'ennemi et le marginal. L'auteur considère que les membres d'un groupe, quand ils agissent à l'égard d'un étranger, tiennent compte des critères de catégorie sociale pour l'identifier. Gudykunst aborde la question de l'intégration dans une perspective systémique, et il considère que ce processus est basé sur une succession d'étapes de négociation entre les acteurs concernés, allant du choc du début, en passant par la confrontation, jusqu'à l'ajustement et l'adaptation:

1.1.3 L'intégration, un concept aux multiples facettes

Il n'est pas évident d'associer l'intégration à l'immigration comme aboutissement d'un processus naturel. L'intégration a pris des dimensions importantes à l'ère de la dynamique démocratique préconisée par les sociétés modernes, qui récusent l'exclusion et la discrimination sur la base de critères religieux, ethniques, raciaux ou communautaires. C'est un concept difficile à cerner et encore moins à mesurer de manière précise. On parle d'intégration culturelle, économique, sociale ou fonctionnelle, mais ces dimensions peuvent-elles se compléter? Fusionner? Se contaminer pour favoriser une intégration totale? D'un autre côté, peut-on parler de l'intégration en tant qu'état ou en tant que processus? Et, doit-on parler de niveau d'intégration ou de processus? Les recherches et les points de vue varient sur cette question, et les perspectives d'exploration rendent compte autant de la richesse que de la complexité des orientations investies.

Les autres termes liés à ce concept évoquent un rapport de domination ou d'interdépendance. Ainsi, intégration renvoie également à insertion, à identification, à fusion et adoption des normes locales du pays d'accueil, dans un domaine spécifique ou dans plusieurs. Le rapport entre les acteurs est basé sur le partage d'intérêts communs et sur d'autres plus spécifiques, ce qui positionne d'emblée les deux parties dans un rapport ambigu et déséquilibré, et rend la vision de l'un vers l'autre tributaire de la nature des intérêts en jeu. Certains facteurs comme la maîtrise de la langue de l'autre et le rapprochement culturel semblent décisifs. Plus les repères culturels s'éloignent et plus l'intégration se soumet à l'épreuve de l'adaptation et du ralentissement, et plus elle accentue aussi la remise en question de l'autre, d'après l'optique culturelle.

Concernant l'historique du concept, avant 1950, les chercheurs en sciences sociales utilisaient le terme d'assimilation – alors qu'aujourd'hui, on utilise celui d'acculturation – pour désigner le processus permettant à des immigrants de s'intégrer à la société d'accueil, comme le montrent les écrits de l'École de Chicago, aux États-Unis, et les travaux de Durkheim, en France. En constatant les limites de la signification de ce terme et les interprétations négatives qu'il engendre, notamment en s'associant au colonialisme et à l'impérialisme, et compte tenu que l'assimilation ne peut se faire de manière uniforme pour l'ensemble de la population concernée, d'autres utilisations ont été progressivement introduites, qualifiant le processus d'adoption des traits culturels par les immigrants d'« assimilation ou acculturation », d'« assimilation culturelle » ou d'« intégration culturelle ». La deuxième étape du processus d'insertion relative à la participation des immigrants à la vie sociale à travers des instances est qualifiée d'intégration ou d'« intégration sociale » ou « structurelle »

Le concept d'intégration demeure cependant ambigu à cause de son utilisation à la fois politique et sociale. Dans le cas de l'utilisation politique, on le sait, chaque pays d'immigration adopte une politique d'intégration qui se veut républicaine, assimilationniste, multiculturelle, ou autre. Le modèle le plus utilisé veut que les immigrants s'intègrent à la société d'accueil. Or, cette position peut prêter à confusion, et le terme « intégration » peut alors s'apparenter davantage à celui d'« assimilation ».

Dans la perspective de la recherche en sciences sociales, Schnapper (2007) distingue entre le « programme normatif » relevant de la vision étatique qui préconise une

intégration selon un rapport de pouvoir, et le second, qui est « processus social » d'interaction entre les composantes de la société :

Il ne faut pas confondre l'intégration comme résultat recherché ou proclamé des politiques publiques et l'intégration en tant que processus social susceptible, comme tout processus, d'avancées différentes selon les domaines, de décalages, de

retournements, d'invention de modalités nouvelles ou contre-tendances, toutes évolutions que les enquêtes permettent d'analyser.¹³

On reconnaît toutefois le va-et-vient entre les deux perspectives, car la recherche ne peut évacuer le sens courant du terme et son utilisation. D'autres aspects sont à prendre en compte, étant donné que l'intégration est un chantier en devenir ou un « concept-horizon » à refaire et à reconstruire.

On peut donc étudier les dimensions de l'intégration et le processus historique qui rapproche de cette notion. L'article de Werner Landeker, mentionné par Schnapper, est considéré comme un classique sur la question de l'intégration. Il élargit la discussion autour de cette notion, en insistant sur la « mesure » comme point central :

Aujourd'hui, on se demande moins ce qu'est l'intégration; ou bien, si on se le demande, ce n'est là qu'une étape préparatoire à une question plus pertinente, à savoir : Comment l'intégration peut-elle être mesurée? De nouveau cette question est, en elle-même, préliminaire et conduit à des problèmes de recherche tels que : Sous quelles conditions l'intégration sociale augmente-t-elle? Sous quelles conditions décroît-elle? Quelles sont les conséquences d'un haut degré d'intégration? D'un bas degré d'intégration?¹⁴

La typologie de Landeker, résumée par Schnapper, évoque l'intégration culturelle, l'intégration normative, l'intégration communicative et l'intégration fonctionnelle. Pour mesurer ces dimensions, l'auteur propose de vérifier les écarts par rapport à des variables ou d'observer les incompatibilités, afin de décider du degré d'intégration à un groupe. L'indice peut alors être fort ou faible, selon les résultats de la mesure. Dans le cas de l'intégration communicative, il propose d'observer, dans une étude empirique, les

¹³ Schnapper, Dominique. 2007. *Qu'est-ce que l'intégration*. Paris : Gallimard, p. 24.

¹⁴ *Ibid.*, p. 25.

relations entre les personnes comme indicateurs de solitude ou du degré de relation et de socialisation à l'intérieur d'un groupe. L'approche de Landecker, telle que présentée par Schnapper, porte sur la société américaine et s'intéresse à l'intégration des marginaux et des délinquants à la société. Les pistes qu'il propose demeurent générales et considèrent l'intégration des immigrants comme un cas particulier faisant partie d'un ensemble.

Dans une optique nationale, Schnapper souligne que l'intégration rejoint la dimension de citoyenneté qui, dans une société démocratique, fonde la légitimité politique et constitue la source du lien social.

Vivre ensemble, ce n'est pas participer à la même Église ou être ensemble sujets du même monarque, c'est être citoyens ensemble. C'est un principe d'intégration de tous les individus, quelles que soient leurs origines historiques, leurs croyances et leurs pratiques religieuses, quelles que soient les inégalités de leur condition sociale. La société démocratique se propose d'intégrer tous ses membres par la participation aux valeurs, aux institutions et aux pratiques de la citoyenneté, en transcendant leurs particularismes historiques, religieux ou sociaux. Par définition, la société démocratique est potentiellement ouverte à tous les êtres humains, sa vocation est universelle.¹⁵

1.1.3.1 L'intégration comme phénomène

Au niveau de l'expérimentation, les politiques d'intégration se heurtent, dans les pays réputés avoir une activité migratoire importante, à la question du mode d'intégration à adopter. L'Europe, comme les États-Unis et le Canada, proposent des modèles pour permettre aux immigrants de se reconnaître dans les sociétés d'accueil. Le phénomène est complexe et il repose sur un exercice difficile, à cause du fait que les individus portent en eux les marques de leur entité naturelle dans un espace autre, auquel ils sont appelés à s'identifier.

La typologie des relations à autrui, appliquée dans un contexte élargi, telle que l'a analysée Tzvetan Todorov dans son livre *La conquête de l'Amérique* (1991), illustre la nature de cette complexité. L'auteur y distingue trois niveaux relationnels différents :

¹⁵ Ibid.

- Axiologique, fondé sur un jugement de valeur porté sur autrui;
- Praxéologique, qui concerne des attitudes à l'égard de l'autre, allant de l'identification à l'indifférence ou à la neutralité;
- Épistémologique, qui se rapporte à la connaissance de l'autre ou à l'ignorance de son identité.

La perception change selon qu'on se situe du point de vue de l'immigrant ou de la société d'accueil. Les intentions et les finalités ne sont pas identiques de part et d'autre. Généralement, la société d'accueil offre à ses membres une vision à laquelle ils peuvent s'identifier dans leurs relations avec autrui :

La diffusion des croyances s'opère également grâce à des institutions (...) qui sont des instances de pouvoir dont le rôle est d'instituer la réalité, de faire exister officiellement des rapports sociaux et de les consolider (...) L'efficacité de leur action tient à leur pouvoir de nomination. Ils décernent (ou non) des titres, des labels officiels (...) Ce faisant, ils imposent un devoir-être aux agents consacrés en agissant sur la représentation que les récepteurs du discours institutionnel ont de la réalité.¹⁶

Du côté des immigrants, la perception est binaire entre l'expérience psychologique du déplacement d'un pays vers un autre, y compris les motivations et les dispositions ainsi que l'expérience empirique du contact avec un terrain inconnu¹⁷.

La décision de quitter un pays pour s'installer dans un autre et les raisons qui motivent ce déplacement ne sont pas suffisantes pour assurer une bonne intégration des immigrants. L'écart entre les perceptions que ces acteurs se font du pays et sa réalité socioéconomique sont énormes. Cependant, malgré sa différence de culture, de langue et d'identité, les besoins immédiats de cette population sont semblables, et ses immigrants sont en général axés sur la recherche d'emploi et sur l'insertion sociale, en vue d'une meilleure intégration.

¹⁶ Bonnewitz, Patrice. 2002. *Premières leçons sur la sociologie de P. Bourdieu*, Presses universitaires de France, 2^e édition, mise à jour, p. 82.

¹⁷ Iê Thoh Khoi. 1989. *Culture, créativité et développement*. Paris : L'Harmattan. Dans cet ouvrage, l'auteur parle de l'échec de la transposition des modèles de développement de l'Ouest vers l'Est et de la tendance culturaliste qui fait des valeurs culturelles la « clé » du développement dans les pays sous-développés.

1.2 Aperçu de la recherche sur l'intégration des immigrants

Pour effectuer une mise au point sur la question qui nous préoccupe, nous avons consulté plusieurs articles et ouvrages de référence. Il s'avère que l'immigration soulève des préoccupations d'ordre sociologique, historique, économique, ethnologique et culturel, selon des paradigmes de recherche interculturelle et internationale. Il nous semble alors approprié de donner un aperçu des idées abordées dans ces recherches et des pistes que nous considérons comme privilégiées.

1.2.1 Discours sur l'insertion socioéconomique des immigrants et sur ses principaux défis

La communication avec les immigrants est plus complexe que la communication dans un contexte où l'émetteur et le récepteur partagent les mêmes codes de signification. La rencontre entre des cultures différentes, avec toutes leurs particularités et le souci de rapprochement recherché, peut transformer la vision des personnes provenant d'autres pays. L'insertion socioéconomique des immigrants constitue le défi permanent des politiques migratoires. Plusieurs aspects de cette insertion sont d'ailleurs en débat.

Dans un article intitulé « Race, ethnicité et immigration en milieu de travail », Kareem D. Sadiq rapporte que les études s'intéressent aux inconvénients entourant l'intégration des immigrants, mais pas vraiment aux raisons de ces inconvénients et à comment y remédier. Les recherches nous informent sur la sous-représentation numérique des minorités visibles en milieu de travail, par exemple, et sur les écarts des salaires et les professions¹⁸. Selon lui, il importe de lier emploi, inclusion sociale et appartenance. Le fait d'avoir un emploi ne signifie pas automatiquement l'inclusion sociale ou l'appartenance à une collectivité en particulier; c'est plutôt l'expérience qui détermine ces sentiments, à travers la reconnaissance à leur juste valeur des compétences, l'équité salariale et l'acceptation par les autres. Le programme du multiculturalisme de Patrimoine Canada, qui œuvrait pour l'identité culturelle, s'oriente aujourd'hui vers l'intégration multiculturelle et l'inclusion sociale, ce qui pourrait servir favorablement les programmes

¹⁸ Collectif. 2005. *L'immigration et les intersections de la diversité*. Éditions : Thèmes canadiens, printemps.

destinés aux immigrants se trouvant en milieu de travail. L'acceptation des autres dépend du nombre de groupes avec lequel on entretient des liens, du volume et de la qualité de la socialisation interne et externe à l'organisation. Autrement, jusqu'à quel point la diversité est-elle diverse?

D'un autre côté, même chez les immigrants se trouvant en situation de travail, il est question de problèmes spécifiques à leurs conditions, car on parle de « pénalité de la transition », qui consiste à sous-utiliser les compétences venant d'ailleurs :

Les Canadiens devraient se soucier, non seulement des aspects de l'équité, de la santé, du bien-être et de la cohésion sociale, mais aussi d'une pénalité croissante de la transition qui cause une sous-utilisation de plus en plus persistante des travailleurs et des compétences, ce dont on doit particulièrement s'inquiéter devant la perspective de plus en plus nette de pénuries de compétences.¹⁹

Les incidences de cette sous-utilisation ne favorisent pas pleinement l'insertion socioéconomique des immigrants, ce qui constitue un autre volet important de la problématique. Pour répondre à cette question, certains y voient des variations de compétences. Ainsi, à titre d'exemple, Lochhead et Mackenzie rapportent que :

66 % des employeurs indiquent que le manque de compétences linguistiques propres au domaine d'emploi est un obstacle à l'embauche d'immigrants. Ces derniers sont donc en mesure de communiquer dans un contexte social, mais ne peuvent pas mettre leurs compétences pleinement à profit en tant qu'employés.²⁰

La sous-utilisation des compétences et l'obstacle linguistique constituent certes des difficultés majeures, mais le témoignage des personnes concernées rend compte de nouveaux éléments.

¹⁹ *Guide du Centre syndical et patronal du Canada (CSPC) sur l'immigration et les pénuries des compétences*, p. 101. Consulté sur le site Web le 19 juillet 2008
http://www.clbc.ca/files/Reports_French/Immigration_Handbook_fr.pdf.

²⁰ « Intégrer les nouveaux arrivants au marché du travail canadien ».in *L'immigration et les intersections de la diversité*. Printemps 2005. Directeur invité Myer Siemiatycki. Revue Canadian Issue Thèmes canadiens p116. Texte consulté en ligne à l'adresse suivante : http://canada.metropolis.net/pdfs/CITC_Spring_05_FR.pdf

1.2.2 Discours rapportés des immigrants et leurs témoignages

Dans une étude sur des expériences d'intégration des immigrants,²¹ une vingtaine de personnes témoignent de leur vécu au travail et échangent leurs réflexions avec le groupe. Parmi les témoignages relatifs à des situations conflictuelles, ces participants ont fait état des éléments suivants :

- Le choc culturel, ressenti quand une personne constate la différence d'attitude des personnes de son environnement envers elle, alors qu'elle jouissait d'une considération importante dans son milieu d'origine. La personne est amenée à doubler d'efforts pour regagner la considération perdue;
- Le complexe de persécution, qui pousse la personne à interpréter les agissements d'autrui comme des actes discriminatoires;
- La prise de conscience de l'ignorance réciproque comme base des malentendus et des tensions. Il y a une différence entre connaître et comprendre la culture de l'autre, et le fait de la vivre;
- Le dilemme de demander moins de services à une personne considérée comme différente pour éviter la discrimination a des conséquences négatives, car ce geste peut être perçu comme un manque de motivation par les personnes concernées;
- La question de la distance hiérarchique, de la représentation du pouvoir et celle des rapports hommes-femmes, longuement analysée par G.Hofstede (1991 et 1994), qui représentent des traits marquants de la différence culturelle;
- L'adaptation aux normes de travail, l'usage technique, les difficultés linguistiques et l'absence de relations interpersonnelles accentuent l'inconfort au travail et le repli sur soi des personnes habituées à un environnement différent;
- La question linguistique, au niveau de l'accent utilisé, suscite des réactions. Certains participants estiment que leur accent leur a fait perdre des occasions

²¹ *Revue Horizons interculturels*. 1990. « La rencontre des cultures en milieu de travail ».

d'emploi, et que le défi consistait à utiliser le ton et l'inflexion qui convenaient, en plus de choisir les mots justes;

- Quant à la reconnaissance de l'expérience de travail non canadienne, l'expérience importée n'est pas reconnue à sa juste valeur. « On aurait dit, déclare un participant, que j'étais assez convenable pour immigrer, mais pas assez pour travailler pour des employeurs canadiens. » Les préjugés de certains gestionnaires, invoquant que la dernière fois qu'ils avaient embauché des immigrants, « ça n'avait pas marché », laisse présager des images stéréotypées sur cette population.

1.2.3 Discours sur les relations interculturelles dans les études managériales

Les études sur la population immigrante consistaient, durant les années 1970 et 1980, en monographies sur des communautés culturelles. Mais compte tenu de l'importance de l'immigration dans la réalité socioéconomique québécoise et des questions qu'elle soulève, des efforts au niveau communicationnel ont été consentis en vue de diffuser de l'information sur les droits et obligations de cette population. Ainsi, en 1992, le ministère des Communications a mandaté l'Institut québécois de recherche sur la culture pour réaliser une étude sur la réception de l'information gouvernementale par les immigrants, notamment sur les volets d'accès à cette information, sa compréhension et les réactions qu'elle suscite.

Cette recherche part du constat que l'information propose des modèles de valeurs régissant la représentation de soi et qui sont liés à une structure de significations particulière émanant de la partie résistante au changement propre à chaque culture. Ainsi, « le simple nombre d'idiotismes réputés intraduisibles révèle combien le vocabulaire et les expressions sont liés à une culture et à un mode de vie, c'est-à-dire à une organisation particulière des données de l'expérience²². » Plus encore, la recherche mentionne qu'« on

²² Helly, Denise et al., 1994. Communication et communautés culturelles : enquête sur la réception de l'information gouvernementale. Publication de la Direction de la coordination et de la planification du ministère de la Culture et des Communications du Québec, p. 2.

peut modifier la réalité sociale d'un phénomène en modifiant la représentation que s'en font les individus ». Comme le souligne N. Adler :

Tant que nous n'avons pas quitté notre milieu d'origine, nous ne nous rendons pas compte des dynamismes de la culture où nous baignons. Puis, au fur et à mesure que nous entrons en contact avec des gens issus d'autres cultures, nous prenons conscience de ce que chacun a d'unique et nous nous mettons à mesurer les différences.²³

Dans une optique plus large, la diversité culturelle qu'on constate lors des rencontres avec autrui n'est pas l'apanage exclusif des milieux de travail, mais ce cadre offre un contexte privilégié d'interactions humaines et il suscite des réactions de la part des acteurs en jeu.

Dans son acception courante, la diversité n'est pas une caractéristique individuelle. Elle concerne des groupes formés de deux ou de plusieurs personnes notant les différences de leurs caractéristiques démographiques à travers les variables de la race, de la couleur, de la culture et du physique, de manière explicite (écrit, oral) ou implicite (à travers le comportement) (Ely et Thomas, 2001). Chacune de ces caractéristiques a ses impacts particuliers selon l'intérêt recherché. Pelled (1996) constate, par exemple, que la diversité raciale, comme source de différence visible, incite à des biais négatifs dans un groupe de travail. De son côté, Maznevski (1994) suggère que la diversité raciale comme différence inhérente et immuable permettra de doter le groupe d'informations variées dont il pourra tirer profit, même si ces informations doivent être comprises et admises. Cela amène à reconnaître que les variables mentionnées fournissent des interprétations diverses selon les contextes considérés. La dimension géographique de la diversité culturelle demeure un élément pertinent de la recherche, car elle inclut la race, l'ethnicité, la religion et la nationalité, qui sont des variables constitutives de l'identité culturelle.

²³ Adler, Nancy. 1994. *Le Comportement organisationnel : une approche multiculturelle* (traduit de l'anglais par Jacques Constantin). Repentigny : R. Goulet. Collection Perspectives internationales, p. 37.

1.2.4 Discours conceptuel de l'immigration et de l'intégration

Dans un article²⁴ consacré à l'intégration des immigrants, G. Stoïciu passe en revue de nombreuses recherches sur la question. Outre l'identification du caractère problématique du concept (polymorphe, polysémique et imprécis), le texte soulève les questions de postures de recherche et d'approches, en expliquant notamment les positions normatives et interprétatives et leurs substrats et implications. Le texte rend compte de la complexité de la perspective culturaliste, en s'appuyant sur deux configurations qualifiées de mythologiques, à savoir l'unicité et la diversité, qui reconstruisent les discours selon les enjeux contextuels. Le texte mentionne également que :

L'intégration étant à la fois structure, fonctionnement, vécu collectif et individuel et évolution, se prête à des lectures complémentaires; les lectures possibles sont des perceptions, des reconstructions théoriques qui ne sont pas innocentes, ni en termes d'objectivité scientifique ni en termes de liens entre le savoir et le pouvoir.²⁵

L'apport de cette recherche est important au point de vue de la réflexion théorique et critique sur les facettes de l'intégration. Le contexte de la diversité culturelle constitue un cadre important de la problématique, et les acteurs dont il s'agit sont des individus ou des groupes, dans leur confrontation avec la différence. Plusieurs facteurs influencent la manière selon laquelle une personne communique et interagit avec une autre, notamment au niveau des attitudes individuelles, des caractéristiques, des dispositions et des appartenances à un groupe social ou à une culture.

Les personnes ayant vécu dans la même culture comprennent ses valeurs et les compétences morales et instrumentales qu'elle génère. C'est ce que Barna (1991) appelle « la similarité assumée ». Cependant, les personnes se trouvant dans le même courant culturel dominant (*mainstream culture*) mais ayant vécu dans le cadre de communautés culturelles produisent des valeurs différentes (Lieberman et Gurtov, 1994). Plusieurs points de vue peuvent émerger, à savoir considère-t-on les autres comme provenant de la

²⁴ Stoïciu, Gina. 1996. *L'intégration, un construit théorique* in Convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques, ouvrage collectif sous la direction de Fall Khadiyatoulah. Sainte-Foy : Presses universitaires du Québec.

²⁵ *Ibid.*, p. 20.

même culture que nous et est-on ouvert au changement? Traiter les autres comme venant de sa propre culture veut dire qu'ils font partie de votre groupe et que vous les jugez selon vos normes; les traiter comme non-natifs de votre culture veut dire qu'ils font partie d'un groupe différent et qu'ils ont d'autres critères pour émettre des jugements, qu'il faudra trouver et utiliser (Grimes, 2003).

a) Le contexte

Dans toutes les situations d'interactions dont la composition est marquée par la diversité, le contexte est déterminant, non seulement au point de vue de la représentativité des groupes en interaction, de leurs caractéristiques et compositions, mais aussi au point de vue des changements d'attitudes, des perceptions, des interprétations des données et des événements, et du degré d'intérêt des personnes placées ensemble.

On s'aperçoit ici qu'à la base de la diversité, il y a le concept incontournable de culture, qui a une multitude d'acceptions.

La culture est la manière structurée de penser, de sentir et de réagir d'un groupe humain. Elle est partagée et transmise par les membres du groupe social qui la constitue et elle influence leur comportement. Son appropriation se produit à travers le processus d'« enculturation », qui met l'individu en relation avec des significations collectives. Ce processus est flexible, car il permet d'influencer les individus sans nécessairement les modeler, ce qui leur fournit la possibilité de se distancer par rapport à certaines normes, de les critiquer, de se rapprocher et de s'ouvrir à des cultures différentes, que ce soit au niveau social, éducatif, politique ou du travail.

Cette situation prédispose les individus à l'« acculturation », qui résulte du contact de cultures différentes et de changements qui s'opèrent à l'issue de ces contacts. L'acculturation se présente quand une culture en influence une autre, dans une relation asymétrique tendant vers la domination ou vers l'échange réciproque, qui modifie les traits culturels échangés (Camilleri, 1989).

La prise de conscience de la diversité et le décodage des significations qu'elle met en jeu est un processus complexe et permanent. La prise de conscience ne peut être totale, mais elle s'exprime à travers ce qu'on pourrait appeler « l'unité dans la diversité », étant donné

que la part émotionnelle dans l'identification à autrui est parsemée de zones d'ambivalence et de confusion. Le sujet est pris à cet égard entre son groupe de référence et son groupe d'appartenance, à travers un processus de « transactions » visant à établir une certaine régulation des rapports. La socialisation s'avère alors une rupture qui agit selon la dichotomie déstructuration-restructuration de l'identité relationnelle du sujet, même si elle ne peut abolir totalement les acquis de l'héritage de l'enfance.

1.3 Contexte et choix de l'objet de recherche

Compte tenu de ce qui précède, et qui nous renseigne sur les perspectives de recherche sur l'immigration et l'intégration, nous avons voulu comprendre davantage sur cette question. Le désir de réaliser cette recherche remonte à plusieurs années, lorsque nous étions étudiant de troisième cycle et que nous suivions le séminaire de littérature maghrébine d'expression française ainsi qu'un autre en analyse du discours. Nous étions fasciné par les questions d'immigration et par le rapport à autrui en général, et nous avons eu à nous exprimer sur le phénomène de l'immigration maghrébine en France, dans une optique littéraire et médiatique. Les questions d'immigration et d'intégration nous paraissaient des sujets conventionnels autour desquels plusieurs aspects étaient *a priori* élucidés. Or, la littérature reproduisait des clichés dans lesquels la langue se situait au centre des conflits avec cet « autre », le colon libérateur, car en usant de sa langue, on brisait des tabous et des non-dits que la langue locale ne permettait pas toujours. Ce qui nous intéresse, dans le cadre de cette recherche, ce sont les témoignages d'une nouvelle génération marocaine, peu prédestinée à l'immigration du fait de sa situation économique et qui a choisi une destination d'immigration peu commune pour cette communauté. La pertinence actuelle du problème réside dans la prise en compte de ce revirement dans notre étude et dans son extension à la question plus complexe de l'intégration.

Au Québec, le cheminement social et économique des nouveaux immigrants a un impact important sur leur intégration. Les structures mises en place offrent des services visant à favoriser l'installation, l'emploi et l'apprentissage du français. Toutefois, les raisons qui motivent la mobilité ne sont pas toujours suffisantes *a priori* pour assurer une bonne intégration des immigrants. L'écart se creuse entre la perception de la société et la réalité vécue.

Étant nous-même immigrant au Québec depuis 2001, une des années où le flux des immigrants au Québec a connu une augmentation importante, nous avons assisté à des séances d'information et de recherche d'emploi. Nous estimons que, dans notre cas, ce passage a été utile, car il nous a permis de nous familiariser avec les démarches à suivre dans la société d'accueil, même si plusieurs zones grises persistaient, lors de nos recherches d'emploi et de nos prises de décisions face à divers projets et initiatives. Il nous a été donné cependant de constater que plusieurs personnes, de diverses provenances, incluant des Marocains qui suivaient des programmes d'insertion, n'avaient pas la même attitude que nous et ne croyaient pas en ces programmes. Ils avaient une perception hésitante à l'égard du marché du travail et une idée négative sur leurs chances de percer dans ce domaine, d'où est né notre intérêt de comprendre les problématiques entourant l'insertion de cette population. Bien entendu, nous n'avons pas connu grand chose sur la période de leur installation ni sur sa durée, non plus que sur les motivations et les conditions de leur immigration. L'objectif était alors de questionner les mécanismes d'appui mis en place pour faciliter leur insertion et constater leur impact sur la population visée.

En faisant une première investigation sur la question, nous avons constaté que les institutions publiques utilisent diverses mesures et moyens incitatifs pour recenser les besoins et favoriser cette insertion, y compris dans le secteur privé. Ils financent aussi les organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de l'aide à l'insertion sociale et économique de cette population.

Dans ce sens, plusieurs études ont abordé des problèmes comme la discrimination, l'éducation, le travail, les types d'emplois occupés par les immigrants, la santé et l'intégration. Les études réalisées sur le terrain et les statistiques consultées renseignent sur le fait que le nombre d'immigrants croît de plus en plus, et que des difficultés subsistent encore et parfois même s'amplifient²⁶. Il y a aussi le constat que nous ne pouvons imputer les difficultés d'intégration uniquement aux immigrants et aux minorités raciales, religieuses et ethniques en mal d'adaptation. Il y a une part considérable qui est

²⁶ L'appel à la Commission de consultation sur les accommodements raisonnables peut constituer un argument important sur la préoccupation de la population québécoise concernant la place occupée par les immigrants au sein de la société.

attribuable au fonctionnement des grands secteurs d'intégration comme le marché du travail, le milieu scolaire et les services publics.

Au niveau de la pratique et chez les intervenants que nous avons approchés pour des entretiens expérimentaux, des responsables de centres d'aide à l'intégration des immigrants nous ont révélé que les difficultés d'insertion commencent dans les entreprises, car plusieurs cadres et professionnels embauchés croient *a priori* que les emplois sont semblables à ceux qu'ils ont quittés dans leur pays d'origine, et que les conditions de travail sont également semblables. Leurs réactions suscitent aussi des questionnements de la part des entreprises, au point de vue du travail d'équipe, de l'accomplissement des tâches, des échanges sur les produits, des activités de travail ainsi qu'au point de vue des échanges communicationnels en général. La confrontation avec la réalité engendre des incertitudes sur le cheminement de l'insertion sociale et professionnelle et, par conséquent sur celui du processus d'intégration.

Toutes ces considérations, loin d'élucider la problématique de l'intégration, nous ont intrigué par rapport à notre vision de départ et à nos modestes connaissances dans ce domaine, ce qui nous a incité à approfondir notre recherche sur la question, en vue de comprendre le cheminement des immigrants dans leur société d'accueil.

Nous convenons que l'intégration n'est pas un processus linéaire, ni générique pour l'ensemble des populations immigrantes. Chaque communauté, voire chaque personne, chemine de manière différente selon la distance qu'elle se reconnaît initialement par rapport à la société d'accueil.

Compte tenu de l'ampleur du sujet et pour rendre compte de cette problématique, nous avons pensé mener notre étude auprès d'immigrants récents d'origine marocaine, installés au Québec et demeurant à Montréal et ses banlieues. Leur expérience et leur cheminement sont différents. Les membres du groupe dont il s'agit ont néanmoins des points communs qui serviront à la compréhension de notre corpus et à notre analyse : ce sont des hommes et des femmes, mariés et/ou célibataires, ayant une bonne connaissance du français, diplômés, ayant déjà une expérience professionnelle antérieure au Maroc.

C'est le profil de l'« immigration économique » tel que décrit par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)²⁷.

1.3.1 Pourquoi un tel choix?

Il faut d'abord rappeler que la diversité ethnoculturelle constitue une réalité de la société québécoise. Elle s'est imposée progressivement devant les mutations de l'environnement sociodémographique et face à l'émergence de nouveaux marchés; elle a favorisé de nouvelles normes multiculturelles. Le flux des minorités raciales et ethniques, les personnes non habituées aux normes établies ont favorisé le changement des manières de communiquer et de développer les organisations. Les économies d'aujourd'hui doivent s'adapter à des réalités comme le vieillissement de la population active, la diversification de la main-d'œuvre, l'immigration et l'augmentation continue des demandes de compétences professionnelles²⁸.

D'un autre côté, notre choix de la communauté marocaine vient de notre propre expérience et connaissance de cette communauté, que très peu de recherches universitaires ont étudiée, à notre connaissance, dans une optique communicationnelle. Nous souhaitons ainsi rendre compte des particularités des membres de cette communauté dans leur cheminement socioéconomique au Québec, qui présente sans doute beaucoup de ressemblance avec celui d'autres groupes, et contribuer ainsi à la connaissance d'une communauté dont le nombre de ses membres ne cesse de croître. Nous avons restreint notre choix à ce groupe pour nous permettre d'examiner ses spécificités. Ceci dit, nous ne considérons pas notre groupe comme tout à fait homogène. Le partage de l'origine géographique, linguistique et de traditions socioculturelles n'est pas garant de l'unicité absolue de la vision et de la perception de ces immigrants, ce qui pourrait susciter des discussions sur l'approche d'un groupe communautaire face à un aspect de l'immigration

²⁷ Voir le site Web du ministère au <http://www.micc.gouv.qc.ca>.

²⁸ Icart, Jean-Claude, Labelle, Micheline et Antonius Rachad. 2005. *Indicateurs pour l'évaluation des politiques municipales visant à contrer le racisme et la discrimination*. Rapport présenté à l'UNESCO, février, p. 8.

en particulier. Tout comme au Québec, le Maroc présente une mosaïque culturelle et sociale importante, ce qui se répercute sur ses divers groupes d'appartenance et sur ses différentes catégories sociales.

Les acteurs dont il s'agit sont des individus aux prises avec la différence. Plusieurs facteurs influencent la manière dont une personne communique et interagit avec une autre, notamment au point de vue des attitudes individuelles, des caractéristiques, des dispositions et de l'appartenance à un groupe social ou à une culture.

Par ailleurs, pour comprendre l'ampleur de notre questionnement sur l'intégration des immigrants marocains, il importe de décrire les spécificités du lien historique des Marocains avec l'immigration et de souligner que la définition du terme « immigrant » chez les candidats visés ne fait pas l'unanimité. Le terme le plus utilisé au Maroc pour désigner cette catégorie est le terme « immigré », qui renvoie surtout à l'immigration européenne installée majoritairement en France et plus récemment en Espagne, en Italie et en Allemagne. Le prototype de cette immigration était une masse ouvrière qui travaillait dans des usines et qui avait peu ou pas de connaissance du pays d'accueil, y compris de ses rudiments linguistiques, et dont l'immigration se résumait uniquement à des intérêts économiques réciproques. Le mobile de cette immigration est de ramener de l'argent à chaque année au pays pour préparer le retour définitif un jour. C'est pour les générations ultérieures, pour la majorité née et éduquée dans les pays d'accueil, et qu'on qualifie de deuxième et de troisième génération, que les questions de double identité, d'appartenance et d'intégration se posent avec acuité. On demeure toutefois plutôt enclin à associer l'immigration à cet intérêt économique.

La destination nord-américaine et particulièrement québécoise, sous le label de « résident permanent », est une direction récente de l'immigration marocaine. Malgré l'importance de l'immigration en général pour les Marocains, elle demeure une destination moins populaire ou même sélective, car très peu connue. Comment se qualifie la catégorie concernée par cette nouvelle destination migratoire, et quelles sont ses dispositions en termes d'installation et d'identification à la société d'accueil? La réponse à cette question permettra d'élucider une bonne partie de notre recherche.

1.3.2 De la communication préliminaire à l'interaction interculturelle

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'intérêt pour notre recherche se rapporte à deux points : une croyance et un double constat. En effet, d'abord, nous avons toujours cru que l'intégration des immigrants se faisait de manière harmonieuse au Canada et au Québec, compte tenu de l'expérience historique de ce pays dans le domaine et de la grande mosaïque socioculturelle qui le fonde. Comme le souligne John Porter, le Canada ressemble à une gare démographique où des vagues d'immigration en chevauchent d'autres²⁹. Entraîné aussi par une fascination personnelle envers la réussite de l'inclusion sociale de ses flux migratoires longuement mise à l'épreuve par ce modèle, nos convictions se sont confortées dans cette perception que nous croyions largement partagée par le plus grand nombre des nouveaux immigrants, qui ont, pour les mêmes motifs que nous, opté pour l'immigration dans cette province. Et pourquoi en serait-il autrement d'ailleurs, si au regard des critères de sélection de ces groupes, établis par Immigration Canada, le choix porte sur des personnes ayant un vécu professionnel, une formation supérieure, des moyens suffisants de subsistance, l'âge et la santé. Avec ces atouts, même dans leur pays, les immigrants sont supposés bien mener leur vie, et ce n'est pas en se faisant une image négative préalable du pays d'accueil et de l'intégration dans celui-ci qu'ils se motiveront pour venir s'installer ici et abandonner une situation économique à laquelle ils seraient, bon an mal an déjà habitués. Il y a là une forme de compromis tacite, d'acceptation mutuelle réciproque qui motive le projet migratoire en général et qui désigne la société d'accueil comme un pays ouvert à l'inclusion et à la réussite.

Quant au deuxième point, relatif aux constats, il y avait d'abord l'attitude de plusieurs immigrants que nous rencontrions et qui témoignaient d'une perception critique à l'égard de la société d'accueil et du domaine du travail en particulier, en remettant en question le processus d'intégration. Qu'est-ce qui pouvait motiver une telle attitude? Pourquoi la perception avait-elle changé? S'agissait-il d'un aboutissement irréversible ou tout simplement d'un parti-pris circonstanciel? Pouvait-on présumer que l'image du Québec,

²⁹ Cité par Juteau, Danielle. 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Presses universitaires de Montréal, p. 61.

promue dans des sites Internet et des documentaires vantant les aspects attirants de la province, serait un simple prétexte de départ se démystifiant progressivement. Il n'est pas facile de trancher sur cette situation, qui ouvre la voie à plusieurs champs d'exploration. Où réside donc le problème? Comment s'opère ce changement qui agit sur la perception de l'autre?

Pour nous enquérir de cette situation, nous avons posé des questions à plusieurs nouveaux immigrants sur l'image qu'ils se faisaient du marché du travail en rapport avec l'intégration en général et, à notre grande surprise, les réponses variaient, et la question de l'intégration avait plusieurs explications et suscitait de nombreuses interprétations et divers commentaires.

Quand nous avons vu des immigrants réagir négativement par rapport à des propos sur l'intégration, nous nous sommes questionné : Qu'en est-il de la communauté marocaine dont nous faisons partie et qui serait *a priori* favorable à l'intégration, étant elle-même potentiellement « intégrable » avec les atouts dont elle dispose?

Le second constat porte sur le terrain, qui révèle, selon les données statistiques et les études consultées, une réalité marquée par des disparités importantes en termes d'intégration des immigrants et décrivant le dispositif gouvernemental incitant les organisations à mieux intégrer les immigrants et les minorités visibles. Ce point de vue reconnaît l'existence des disparités en question et incite à les transcender. La preuve en est du moins que le nombre d'immigrants admis au Québec croît encore d'année en année, et que les organisations qui s'ouvrent à ce bassin hétérogène de population augmentent aussi. Où se creuse donc l'écart qui modifie la perception de l'autre dans un terrain qui prédispose normalement à une avancée importante dans le processus d'intégration?

Il est difficile de répondre de manière péremptoire à cette question complexe. Pour emprunter la logique de l'entonnoir qui recommande l'examen des diverses facettes du problème, il importe de considérer tous les éléments constitutifs de cette problématique et de questionner les concepts qui la fondent.

D'abord, il s'agit d'un contexte qui oppose différents intervenants ayant des caractéristiques personnelles et culturelles spécifiques, dans un processus d'interaction particulier, face à une expérience double, appréhendée virtuellement dans un premier temps, et vécue différemment par la suite à travers plusieurs périodes de temps. Le concept de réception de Thayer, dont nous nous servons au cours de notre analyse, nous renseigne suffisamment sur le rôle du récepteur face à une réalité qui se situe entre ses aptitudes et ses dispositions à prendre en compte les messages et tout ce qui en découle, en termes de commentaires et d'interprétations. Selon la conception thayerienne, c'est le récepteur qui reconstitue le message selon des paramètres qui lui sont familiers, soit par ses connaissances, par sa culture ou par son environnement.

Bien entendu, le processus communicationnel ne se limite pas à la dichotomie habituelle du verbal/non verbal, du conscient/non-conscient, de l'intentionnel/non-intentionnel, mais il s'inscrit dans la même définition de Thayer selon laquelle la communication est un processus en marche à l'intérieur de chaque individu et qui contribue à construire une réalité. Si nous rapprochons ces données du contexte migratoire, nous nous apercevons que la communication agit même à un niveau intrapersonnel, ce qui fait intervenir des outils immanents à la culture primaire des personnes concernées et d'autres éléments de la culture d'emprunt. De là, nous estimons que l'évolution de la perception des immigrants marocains constitue un élément majeur de la compréhension du processus de leur intégration.

1.4 Questions de recherche

1.4.1 Question principale

Dans une société qui se veut inclusive et dont le système d'immigration est basé sur le peuplement et un contrat moral avec les nouveaux arrivants, comment cette réalité concorde-t-elle avec la perception des immigrants, en l'occurrence des immigrants marocains? Les mécanismes mis en place par le Québec en vue de permettre à ses immigrants de s'y identifier visent à répondre à des préoccupations endogènes, propres à la réalité du Québec, mais aussi exogènes, relatives au souci d'adaptation de son système aux besoins de ses immigrants dans le cadre du projet du « vivre ensemble ». Compté

tenu de certains préalables relatifs au vécu migratoire au Québec, au statut de la société québécoise attachée au fait français dans un bassin anglophone de plus de 300 millions de personnes et du caractère identitaire comme facteur constitutif de la société, il n'est pas facile d'établir des normes de négociation pour l'intégration qui sont facilement acceptées, digérables et applicables par les immigrants. De même, la variété des provenances des immigrants, au-delà des frontières continentales, ajoute à la complexité de la situation. Dans *l'Énoncé de la politique d'immigration au Québec* (1990), la métaphore représentant le socle de l'intégration comme un arbre autour duquel peuvent se greffer des branches venant de toutes les communautés afin de s'y incruster conformément au modèle de convergence, cette comparaison tire sa force de la cohésion sociale qu'elle veut instaurer de manière à renforcer le lien de citoyenneté commune.

Si l'immigrant est motivé par la réussite promise, ou du moins rêvée, et par l'attrait exercé sur lui par le modèle de la réussite occidentale véhiculant les valeurs universelles de liberté et de valorisation humaine, il y a aussi la crainte de cet inconnu que l'immigrant affronte avec sa vulnérabilité liée à son ignorance des paramètres de fonctionnement de la société d'accueil. Cette incertitude accompagne l'immigrant pendant le temps de sa résidence et éveille en lui le sentiment de nostalgie envers son espace d'origine. Dans ce contexte ambivalent, la question qui nous préoccupe est de savoir comment évolue la perception que les immigrants marocains ont de la société d'accueil et quelle est son incidence sur les processus d'intégration?

Il importe de mentionner que la question peut être composée de plusieurs facettes distinctes mais non moins complémentaires. Nous envisageons le point de vue des acteurs récepteurs, c'est-à-dire des immigrants marocains, et les déterminants qui leurs sont propres, dans une perspective qui met de l'avant les concepts d'immigration, d'intégration et de communication en lien avec ces acteurs. Évidemment, en parlant d'acteurs, on ne peut imaginer qu'il s'agit d'une vision unilatérale, puisque l'intégration est un processus qui ne peut se réaliser sans l'apport concret de la société d'accueil, d'où le fait de considérer de manière inévitable ces deux parties prenantes constamment concernées et le rôle de la communication qui favorise les liens d'émission et de réception, comme dans les schémas classiques du processus communicationnel.

1.4.2 Quelques sous-questions

Il est difficile de mesurer de façon tangible l'intégration d'un individu et encore moins celle d'un groupe. Les approches qui s'appuient sur la réussite scolaire, sur la réussite au travail ou sur la réussite sociale ne s'y réfèrent que partiellement, car une personne ayant réussi totalement ce processus peut conserver encore une distance face à la société et se confiner à des habitudes provenant de son lieu d'origine. On peut considérer que certaines variables objectives et subjectives du comportement de l'immigrant contribuent à mesurer son degré d'intégration, comme le souligne Piché (1991), mais sans nécessairement fournir une vision complète de l'intégration, qui s'inscrit normalement dans la dynamique d'un processus temporel et contextuel.

La question de la recherche suscite d'autres questionnements, à savoir la combinaison entre les concepts qui nous intéressent (immigration, intégration et communication) permet-elle de constituer une vision globale de la réalité migratoire? Cette intégration serait-elle possible? Serait-elle compatible avec une communauté dont le référent culturel demeure éloigné de celui du Québec, à part l'utilisation commune de la langue française, qui favorise le rapprochement?

Compte tenu que la communauté marocaine demeure encore sous-représentée au Québec, son histoire d'immigration dans la province est récente comparativement à celle de plusieurs autres communautés plus anciennes. D'un point de vue comparatif, nous constatons que les communautés culturelles installées au Québec ne s'intègrent pas toutes de la même façon à la société d'accueil. Certaines, comme la communauté italienne, installée depuis plus d'un siècle, montrent des signes de réussite sociale, mais plusieurs de leurs membres utilisent l'anglais comme langue de communication quotidienne. Que dire, par exemple, de la communauté juive, une des plus anciennes du Québec, dont les membres s'expriment davantage en anglais? Les deux communautés fréquentent des quartiers où se concentre une grande partie de leurs membres. Ces facteurs renforcent-ils le sentiment d'appartenance ou tendent-ils vers un choix multiculturel?

1.4.3 Objectif général et objectifs spécifiques

L'objectif de notre recherche consiste à cerner le point de vue des immigrants marocains par rapport à leur interaction avec la société d'accueil depuis la naissance de leur projet migratoire et ses incidences au niveau de leur intégration, dans une perspective communicationnelle. Nous demeurons conscient du principe que « l'autre » est toujours *a priori* mal défini pour soi, ce qui rend fragile toute approche, qui tend d'ailleurs à figer la perception qu'on porte sur les autres, indépendamment des variations contextuelles et historiques. Où se situe la rupture entre l'exploration d'un pays et la réalité interculturelle dans le cas d'un immigrant? Comment s'opère l'extériorisation de l'image subjective qu'on se fait virtuellement de l'autre pour cheminer vers l'intériorisation d'une autre vision objective qui ébranle la première? D'un autre côté, l'intégration visée n'est pas non plus une finalité immédiate. On ne peut l'évaluer de manière concrète, mais seulement tenter de savoir comment elle se manifeste.

La catégorie de population visée par la recherche, telle que définie plus haut, est représentative de l'immigration marocaine, d'après les paramètres de sélection établis par Immigration Québec, et ses membres ont des caractéristiques communes comme la scolarité, la situation financière, le vécu professionnel, les objectifs de réussite et la connaissance du français.

Les objectifs spécifiques de la recherche concernent la description et l'analyse de la perception de la société d'accueil et son impact sur le processus d'intégration. Seul le témoignage direct des personnes concernées peut renseigner fidèlement à ce sujet. Nous savons que les personnes interagissent de façon différente face à un même objet, même si au départ ils éprouvent des motivations semblables. Comment se creuse cet écart, si écart il y a, et quels en sont les effets sur le processus d'intégration? Les aspects relatifs au projet migratoire et à sa finalité chez les Marocains seront également appréhendés dans notre recherche.

Les politiques d'intégration préconisées par les sociétés d'accueil visent à sauvegarder l'homogénéité sociale et elles prennent la forme de concepts spécifiques : multiculturalisme au Canada, interculturalisme au Québec, assimilation aux États-Unis. L'intégration est un processus générationnel interminable qui dépasse le stade fonctionnel

et touche l'ouverture progressive aux traditions et aux habitudes véhiculées par les immigrants, y compris les aspects religieux, qui peuvent être considérés comme les dernières frontières à franchir. Le modèle québécois en matière d'immigration, basé sur une politique interculturelle, se démarque des modèles ayant cours dans les autres pays. Parmi ses avantages, nous pouvons souligner la reconnaissance de la contribution capitale de l'immigration au développement de la société. Le Québec ne le cache pas et il appelle à la moindre occasion à augmenter son flux migratoire.

1.5 Hypothèse

En partant des questions soulevées et des constats recensés, nous pouvons soutenir que, malgré le potentiel élevé et reconnu d'adaptation des immigrants qui nous concernent et malgré l'avancée importante de la société québécoise en termes de gestion des flux migratoires et de l'insertion, la perception de la société québécoise évoque encore des distances au sein de la communauté visée par notre recherche. Nous soutenons que les paramètres et les indicateurs à l'origine de cette affirmation reposent sur notre constat de départ.

Le processus d'intégration se définit en termes subjectifs et objectifs souvent liés à l'expérience des individus et à leurs prédispositions. Si nous vérifions du point de vue culturel, nous constatons que le rôle de la socialisation et de l'éducation consiste justement à créer des aptitudes de compréhension normalisées chez l'individu, ce qui explique la réussite de « recettes » normalisées. Au sein d'une culture, ces aptitudes sont partagées par les membres à travers des structures conceptuelles communes, ce qui pose relativement peu de problèmes d'intégration au sein d'un groupe d'appartenance, mais ce n'est pas le cas lorsque le message provient d'une autre culture qui exerce une influence sur le récepteur. Les messages produits dans le groupe comme recettes normalisées sont reçus par des membres « équipés » et « programmés ». On parle ici de disposition normalisée à prendre en compte qui fait réussir la réception, et pas seulement les recettes en tant que telles. Pour communiquer avec succès avec un groupe, le résultat passe par le dénominateur commun des capacités de compréhension de ce groupe (Thayer, 1968).

L'aspect culturel s'avère alors déterminant dans les relations à autrui. Mais bien qu'il constitue un argument décisif, il ne peut expliquer à lui seul les différentes facettes d'un objet de recherche dans lequel la problématique repose sur les expériences vécues individuellement par des acteurs ayant connu la transition entre deux pays. D'un autre côté, la culture se caractérise par son invisibilité et son abstraction, et l'on ne peut reconnaître d'emblée un trait culturel qu'après avoir décodé le pourquoi culturel du comportement auquel il est associé et les modifications qu'il engendre.

Partant de là et compte tenu de l'évolution socioculturelle des individus – qui n'est pas identique d'une personne à l'autre –, de leurs volontés et de leurs prédispositions aux changements, de leurs capacités d'absorber ces changements et de leurs motivations et objectifs, nous ne pouvons expliquer les différences d'après les seuls critères culturels. Le processus d'intégration obéit à des impératifs de comportement et de compétences communicationnelles ainsi qu'à la reconnaissance des natifs de la société d'accueil (et à leur comparaison avec soi). La reconnaissance d'une communauté par son nombre, par son histoire et par la nature de son rapprochement culturel avec la société d'accueil sont des facteurs exogènes à l'individu, mais qui peuvent contribuer au processus d'intégration individuel.

Il est évident que les concepts d'intégration et de représentation tel que présentés demeurent jusqu'à présent complexes, et il est pertinent, pour les appréhender lors de l'analyse, de les décomposer en faits observables et en déclarations, en mettant les indicateurs et les variables en relation. La description des caractéristiques des unités d'analyse nous renseignera sur les dimensions qui seront prises en compte dans notre analyse.

1.6 Perspective communicationnelle : au-delà des mots, la perception de l'autre

La communication est-elle liée nécessairement à un déterminisme culturel? Quel lien peut-on établir *a priori* entre la communication et l'intégration des immigrants dans un sujet de recherche doctoral? De quelle communication parle-t-on? Quels concepts permettent d'appréhender et d'élucider ce phénomène, et comment identifie-t-on les termes de cette problématique?

Les définitions de la communication mettent en général l'accent sur les aspects de production, de transmission et de réception des messages ainsi que sur leurs liens éventuels avec des systèmes symboliques permettant de faire agir ou d'influencer des comportements, des croyances, des valeurs individuelles et collectives (Laramée et Vallée, 1991). Sans doute cette définition englobe-t-elle de nombreux aspects qui intéressent notre recherche. Tout en reconnaissant les aspects de réception, d'interaction et d'action (Thayer, 1968), nous souscrivons au mouvement qui endosse l'évolution de la perception, ce qui permet d'ajouter les prises de position et les parti-pris, éléments nécessaires à l'évaluation du degré d'appartenance sociale au groupe dans lequel on se situe.

Il importe de souligner que dans tout contact humain, la communication, même si elle n'est pas l'objet avoué de la relation, se trouve toujours au centre des préoccupations des acteurs. Les définitions habituelles de la communication portant sur cette question reconnaissent le caractère interactif entre entités individuelles et collectives pour la transmission de messages sous diverses formes, dès lors qu'il y a un contenu, une volonté, un attrait ou un intérêt entre ces entités. Il est donc évident que la composante communicationnelle agit dans tout processus d'interaction individuelle ou plurielle comme élément important parmi les autres activités. N'a-t-on pas bien expliqué que dans *l'être*, il y a *l'autre*, et que la polyphonie intrinsèque à tout un chacun révèle d'autres dimensions qui dissuadent toute réclamation de pensée à l'état pur (Bakhtine, 1970).

C'est là un degré général de présence de la communication dans le processus de rencontre, mais ce sont les incidences liées à cette communication qui intéressent notre recherche. Il s'agit pour nous de comprendre comment les immigrants marocains perçoivent la société d'accueil, interagissent avec elle en défiant les différences et en surmontant les obstacles sociaux, économiques et culturels susceptibles d'altérer leur vision.

La mise en contact entre les immigrants et les autres membres de la société fait l'objet de plusieurs commentaires et interprétations. Faut-il réduire les réactions à une méconnaissance mutuelle? Faut-il y voir un choc culturel ou, dans le sens de E. T. Hall, une confrontation entre diverses cultures, sachant que chacune organise l'espace à partir

de territoires par rapport auxquels ses membres entretiennent des distances (intimes, personnelles, sociales et publiques).

L'expérience que nous avons observée témoigne qu'on ne peut trancher rapidement la question. Le caractère culturel ne peut expliquer à lui seul l'influence sur les individus, étant donné qu'il s'inscrit lui-même dans un processus de mutation continue que les individus créent et interprètent en permanence. Ainsi, les immigrants peuvent créer une nouvelle culture, comme c'est le cas de la culture franco-américaine ou italo-américaine, qui n'est pas celle qu'ils ont apportée de leurs pays d'origine. C'est pour cela qu'il s'avère difficile de référer à une communauté comme à un ensemble homogène et figé. À cela s'ajoute l'opposition entre culture et origine ethnique, qui est parfois déterminante.

1.7 Pertinence de la recherche

Deux raisons majeures sous-tendent cette recherche et justifient, à notre sens, sa pertinence. D'abord, il y a l'importance grandissant du nombre de Marocains immigrant au Québec, venus en plusieurs vagues avant la décennie 1980, et la concordance de leur profil avec les grilles de sélection des immigrants établie par le Québec, ce qui favorise la sélection de plusieurs candidats dans ce bassin ayant atteint le nombre record de 15 954 entre 2003 et 2007³⁰. Ensuite la prise de conscience du Québec, au Maroc, comme nouvelle destination d'immigration et l'intérêt grandissant des candidats pour cette contrée témoignent de la formation progressive d'une communauté représentative à l'instar des communautés italienne, grecque, juive ou des communautés asiatiques. Il s'agit là d'un effort pour comprendre et analyser les motivations d'immigration de cette population et d'un témoignage sur les expériences d'intégration vécues par ses membres. Dans un Québec multiethnique, la cohabitation de ces communautés pour l'édification d'une société interculturelle est un objectif permanent.

³⁰ Dans une étude réalisée par le gouvernement québécois dans un document consulté en ligne le 5 juillet 2008 sur le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles au <http://www.micc.gouv.qc.ca>, voir *Tableaux sur l'immigration au Québec 2003-2007*, p. 19. C'est un document qui fournit des détails sur l'évolution de l'immigration au Québec par pays de provenance.

Ce n'est pas uniquement le nombre de personnes qui attire notre attention, mais les profils exigés et les attitudes face au changement de la société, qui se traduisent par le défi de s'adapter au monde qui nous entoure ou d'adapter le monde à nos besoins.

Il n'est pas aisé de dessaisir l'immigrant de son identité d'origine et de le plonger dans un processus d'identification nouvelle. Le périple migratoire des Marocains vers le Québec est souvent conçu dans la perspective d'une immigration permanente, pour laquelle la plupart des personnes concernées se débarrassent de leurs biens avant de quitter le pays. L'effet psychologique de l'éloignement et les aspirations des candidats à une qualité de vie meilleure pèsent lourdement au niveau des choix.

CHAPITRE II

ENJEUX ET PARTICULARITÉS DE LA POLITIQUE

D'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Dans le premier chapitre, nous avons présenté les concepts d'immigration et d'intégration et les questions qu'ils soulèvent dans plusieurs perspectives. Nous avons abordé le lien avec le point de vue communicationnel et les enjeux interculturels du vivre ensemble dans une société plurielle. Nous avons également donné un aperçu du contexte de notre recherche, de la question qui nous préoccupe ainsi que de nos objectifs et de notre hypothèse. De plus, nous avons situé notre travail dans la perspective communicationnelle et abordé la pertinence de ce choix pour une recherche doctorale.

En relation avec le contexte de cette recherche et les paramètres communicationnels, il nous semble pertinent d'aborder, dans ce chapitre, les enjeux et les particularités de l'immigration au Québec depuis la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, en 1867. La volonté du Québec de sélectionner et d'admettre des immigrants est marquée par une longue lutte contre les critères établis par le gouvernement fédéral. Le résultat de cette opposition est une prise en main progressive des paramètres de sélection des immigrants. Le poids historique constitue un facteur déterminant de la vision que le Québec se fait aujourd'hui de ses nouveaux arrivants, vision qui est expliquée dans *l'Énoncé de la politique d'immigration au Québec*, publié en 1990.

Dans ce chapitre, nous nous questionnerons sur le processus d'immigration au Québec et sur le contexte dans lequel les vagues d'immigrants arrivent. Nous aborderons les ententes du Québec avec le gouvernement fédéral et leurs répercussions sur la sélection des immigrants au Québec, et nous présenterons *l'Énoncé* et la restructuration des instances en charge de l'immigration et de l'intégration des immigrants.

2.1 Aperçu historique de l'immigration au Québec

Dans son livre *The Vertical Mosaic*, (1970) John Porter déclare que le Canada ressemble à une gare démographique où des vagues d'immigration se succèdent. L'immigration constitue donc une réalité incontournable du paysage canadien. Plus de 250 000 immigrants sont accueillis, chaque année, au pays. Les textes traitant de l'histoire s'accordent pour noter que le peuplement du Canada, comme celui du Québec, s'est fondé sur l'immigration. Comme le note Rogel :

Les vagues migratoires vers l'Amérique du Nord sont les plus importantes de l'histoire moderne et contemporaine. Depuis les débuts du XVII^e siècle à nos jours, 60 millions d'immigrants sont arrivés. Un peu plus de 12 millions d'immigrants se sont installés sur des terres qui sont devenues le Canada, et 47 millions sur ce territoire qui est devenu les États-Unis. (...) Mais, de façon générale, tous les citoyens de ces deux grands pays sont aujourd'hui des immigrants (...) à l'exception, bien entendu, des descendants des Amérindiens.³¹

Au Québec, le flux migratoire ne cesse de croître. Aussi, entre 1969 et 1992, le nombre d'immigrants admis annuellement s'est élevé de 28 477 à 47 532. Pendant la même période, les emplois permanents du ministère chargé de l'Immigration sont passés de 35 à 967, et son budget de 2,8 M \$ à 118 M \$. Puis, de 1995 à 1999, plus de 140 000 personnes ont immigré au Québec, dont 90 000 connaissaient le français ou l'anglais.

Le nombre d'immigrants accueillis par le Québec croît d'année en année, et les lieux de leur provenance sont très variés, comptant des francophones, des anglophones mais aussi une bonne proportion d'allophones, puisque les critères de sélection linguistiques ne sont pas les seuls facteurs pris en considération dans les admissions. Comme le souligne Lise Bissonnette :

Si le Québec était un pays, il se situerait au dixième rang des nations du monde pour ce qui est du nombre de réfugiés et d'immigrants accueillis chaque année; il serait donc parmi les rares pays industrialisés encore largement ouverts à l'immigration. Sauf incidents isolés, les tensions raciales et les débats sur la fermeture des frontières

³¹ Rogel, Jean-Pierre. 1989. *Le défi de l'immigration*. Québec : l'Institut québécois de recherche sur la culture, p. 14.

y sont minimaux et marginaux eu égard à ce qu'on peut observer dans certaines régions des États-Unis ou en Europe.³²

Ces statistiques indiquent que la question de l'immigration a une importance capitale pour la formation de la société et elles soulignent le besoin d'accompagner ces populations dans le processus d'installation et d'adaptation face au choc culturel et à la crise de transition.

La venue de cette population transforme le paysage social et économique et elle apporte de nouvelles habitudes et traditions des autres pays. Ces nouveaux arrivants sont en général intéressés à s'intégrer à la société d'accueil.

2.1.1 L'Acte de l'Amérique du Nord britannique

Dans un contexte historique en mouvance, marqué par la prise du Canada par les Anglais et la fin du Régime de la Nouvelle France, le peuplement du pays est devenu progressivement un enjeu politique de taille et un facteur de domination dans un contexte où le Québec, en tant que province, conserve les liens avec la tradition et la langue françaises dans un espace fortement anglicisé. Lors de la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867, les autorités du Québec ont négocié avec le gouvernement fédéral les modalités de placement, d'adaptation et d'organisation des nouveaux arrivants. Ces tentatives se sont soldées par des échecs successifs. En 1869, la première loi relative à l'immigration, l'*Immigration Act*, est promulguée et elle prévoit le partage des responsabilités avec les provinces. Elle définit l'immigrant comme une personne « ni invalide, infirme, malade ou criminelle », et il a fallu attendre jusqu'en 1966 pour voir s'installer au Québec une structure administrative chargée de l'accueil de cette population.

³² Bissonnette, Lise. « Politique d'immigration et traitement de la diversité au Québec » in Bagola, Béatrice et al., 2000. *Le Québec et ses minorités*. Actes du colloque de Trèves du 16 au 21 juin 1997 en l'honneur de Hans-Josef Niedereh. Éditions Max Niemeyer Verlag Tubingen. p. 29.

Les tentatives successives menées depuis plusieurs années versaient dans la voie d'appropriation des normes d'accueil des immigrants venant d'autres pays. C'est une préoccupation qui remonte en effet au XIX^e siècle, depuis les premières vagues d'immigration au Canada.³³ Les peuples dits fondateurs ont exercé, après la Conquête, une grande influence sur l'accueil des nouveaux arrivants. À cette époque, l'État fédéral, composé de la majorité des Canadiens anglais, s'occupait de l'immigration et définissait la politique d'accueil des populations immigrantes. Elle ne tenait compte des personnes concernées que dans la mesure où elles pouvaient servir au mieux la politique établie. Plusieurs ministères fédéraux ont pris en charge la gestion de l'immigration. Ainsi, le ministère de l'Agriculture, dont l'objectif était de favoriser le peuplement, s'est occupé de cette activité de 1867 à 1891 et, après lui, le ministère de l'Intérieur pendant une durée allant de 1891 à 1917, avant de le céder au ministère de l'Immigration et de la Colonisation jusqu'en 1936³⁴. Évidemment, l'intitulé des ministères et la gestion de l'immigration rendent compte de la perception des vagues migratoires et de la nature de l'accueil réservé à cette population.

Par la suite, l'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique a donné aux provinces canadiennes la compétence conjointe avec le fédéral d'organiser l'accueil des immigrants sur leur territoire respectif. Le Québec a participé aux cinq conférences fédérales-provinciales sur l'immigration, entre 1868 et 1874 (Juteau, 1992), et il a mis en place des structures administratives chargées de l'accueil et du placement des nouveaux arrivants. Ce procédé n'a pas duré longtemps, puisqu'en 1875 : « les provinces reconnaissent au pouvoir central l'entière responsabilité de la prospection de l'immigration et s'engagent à abolir leurs agences³⁵ », ce qui ramène à nouveau la gestion de l'immigration au gouvernement fédéral et ne manque pas d'inquiéter les

³³ Danielle Juteau distingue quatre étapes de peuplement au Canada : 1- l'établissement des Amérindiens, dont le nombre est estimé à 200 000 à l'arrivée des Européens ; 2- la colonisation française, qui se termine lors de la conquête de la nouvelle France par l'Angleterre ; 3- l'essor initial du peuplement britannique ; 4- l'après-Confédération et les premières vagues d'immigration. Voir Juteau, Danielle. 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, p. 61-62.

³⁴ Fontaine, Louise. 1993. *Un labyrinthe carré comme un cercle : enquête sur le ministère des communautés culturelles et de l'immigration et sur ses acteurs réels et imaginés*. Montréal : L'étincelle éditeur inc., collection pluralisme, p. 29.

³⁵ Juteau, Danielle, *ibid.*, p. 66.

Canadien-Français : « jusqu'à quel point l'agent général pourra-t-il donner satisfaction aux besoins spéciaux des provinces, en dirigeant vers chacune d'entre elles la classe d'immigrants les plus susceptibles de se plier à son mode d'existence et à ses institutions particulières?³⁶ »

La politique d'immigration s'est alors poursuivie selon la stratégie du gouvernement fédéral, dans une perspective centrée sur la sélection d'une force de travail et selon des critères spécifiques mettant de l'avant le prototype des personnes recherchées :

Quand je pense à la qualité, disait Sifton, ministre de l'Intérieur (1896-1905), je pense à un paysan robuste, vêtu de peau de mouton, né sur la terre, qui possède des ancêtres agriculteurs depuis des générations, une épouse vaillante et une demi-douzaine d'enfants.³⁷

Les critères ne s'arrêtent pas là, car le paysan visé doit être blanc, de préférence britannique ou européen, pour être facilement assimilable. Cette politique s'appuie sur une vision verticale basée sur la hiérarchie entre les catégories sociales. Le système communicationnel est unidirectionnel, et les résultats de cette politique ne se sont pas fait attendre :

L'émergence de communautés ethniques distinctes, possédant souvent leurs écoles, leurs églises, leurs journaux, leurs associations, ne fut pas le fruit d'une volonté politique explicite, bien au contraire. Elle résulte plutôt de l'inaction des gouvernements fédéral et provinciaux, de l'absence de structures favorisant l'intégration des immigrants. Ce sont les immigrants eux-mêmes qui, avec l'appui d'organismes privés, ont assumé la responsabilité de l'accueil des nouveaux arrivants et de la résolution des problèmes vécus. La non-intervention de l'État a donc favorisé, d'une certaine manière, la formation et la consolidation d'espaces institutionnels ethniques autonomes.³⁸

De leur côté, les Canadiens-Français ont adopté des orientations de peuplement visant à contrecarrer la politique fédérale, d'abord en privilégiant la sur-fécondité de la

³⁶ Juteau, Danielle, *ibid.*, p. 66, citant la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistique au Québec, 1972.

³⁷ *Ibid.*, p.67.

³⁸ *Ibid.*, p. 69.

population, connue sous le nom de *la revanche des berceaux*, afin de préserver l'équilibre démo-linguistique du pays. Cette situation a duré jusqu'aux années 1960.

Étant donné les priorités de la politique fédérale au niveau de la sélection des personnes immigrantes, cette période se caractérise par des oppositions entre les entités concernées par l'immigration.

Les changements survenus au cours des années 1960 ont permis de modifier la perception de l'accueil des immigrants. Après la Deuxième Guerre mondiale, la politique d'ouverture et de démocratisation s'est érigée en principe de société. Le gouvernement fédéral a introduit progressivement des critères d'ordre économique dans l'admission des candidats à l'immigration, abandonnant ainsi une tradition séculaire de sélection basée sur la race et sur le lieu de provenance, avec une prédilection pour l'Europe anglophone. Aux critères économiques succèdent des critères de sélection basés sur l'instruction, sur les qualifications professionnelles, sur les compétences linguistiques et sur l'adaptation sociale, ce qui constitue une révolution dans l'histoire de l'immigration canadienne.

Parmi les transformations additionnelles qui marquent cette décennie, notons le changement d'attitude du gouvernement fédéral envers la province de Québec, par la reconnaissance progressive de ses spécificités linguistiques et humaines. Cette nouvelle orientation s'est traduite par la création d'une structure d'accueil des immigrants au Québec pour les personnes voulant s'y établir et par l'abandon de la politique de distinction raciale au profit de critères de sélection d'ordre socioéconomique.

Dans ce but et compte tenu de sa volonté de prendre en charge l'accueil de ses immigrants, le Québec a créé, en 1965, et pour la première fois, un service d'immigration rattaché au ministère des Affaires Culturelles qui s'occupe des affaires des immigrants admis au Québec. En 1968, le premier ministère chargé de l'immigration voit le jour quand le service est transformé en ministère de l'Immigration du Québec, ce qui donne naissance à une ère nouvelle de gestion de l'immigration selon une politique endogène qui tient compte des besoins de cette province et de ses spécificités. Depuis lors, le flux migratoire vers le Québec compte un nombre important d'immigrants chaque année. Il n'y a jamais eu d'année au solde migratoire négatif.

Avec la Charte de la langue française, connue sous le nom de loi 101, le gouvernement fait de la langue l'outil d'intégration de ses immigrants. L'immigration devient alors un enjeu de société, car l'arrivée des immigrants se traduit par la possibilité d'accès à un nombre important de services financés à même les fonds publics et par l'acquisition du statut de « résident permanent », qui reconnaît tous les droits et responsabilités à cette population, sauf le droit de vote.

La langue est un outil d'expression favorisant l'homogénéité sociale, mais également un instrument d'intégration facilitant l'insertion sociale; or, le Québec fait de la langue un outil de combat politique visant à défendre son identité francophone. L'État détient le rôle principal dans la mise en place des mécanismes facilitant l'insertion socioéconomique des immigrants dans la sphère publique.

Au point de vue de la promotion de l'accueil, les premières années se sont soldées par l'entente Cloutier-Lang, en 1971, qui accorde un rôle d'information et d'orientation aux agents québécois qui s'installent dans les ambassades canadiennes à l'étranger dans le but d'attirer de nouveaux immigrants dans la province. Une deuxième entente portant le nom de Bienvenue-Andras est signée en 1975 qui permet aux agents d'immigration provinciaux d'évaluer et de décider des demandes d'admission des candidats à l'immigration dans cette province. Les activités d'immigration se sont alors développées :

Depuis sa création, le ministère de l'Immigration du Québec a multiplié ses activités d'adaptation (économiques, linguistiques, sociales et culturelles), activités de communication, activités de concertation, sans parler des autres services, notamment le service d'accueil et d'assistance sociale au Québec, le service de l'emploi, les centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI), les classes d'accueil, les écoles du samedi.³⁹

Ces activités ont été renforcées par l'adoption d'une réglementation québécoise et par l'octroi d'une autonomie dans la sélection des immigrants indépendants. Quelques années plus tard, une autre avancée a été réalisée par l'adoption unanime à l'Assemblée nationale de la Déclaration sur les relations interethniques et interraciales, qui fait du Québec une

³⁹ *Ibid.*, p. 71.

société égalitaire. Par cette Déclaration, le gouvernement condamne le racisme et la discrimination sous toutes leurs formes.

C'est en vertu de l'Entente Couture-Cullen que le Québec obtient le pouvoir de décider de la sélection des ressortissants étrangers souhaitant s'établir au Québec à titre permanent ou temporaire. Dans l'Entente, il est convenu que : « Le Québec fixera des critères de sélection fondés sur l'aptitude personnelle des requérants à s'établir avec succès au Québec, sur des variables d'ordre démographiques et socioculturels, et sur la situation du marché du travail au Québec⁴⁰. » Mais la sélection demeure tributaire de l'acceptation par le Canada des candidats à l'immigration, comme le stipule l'entente : « La sélection des immigrants à destination du Québec sera le résultat d'un processus décisionnel conjoint, basé sur l'évaluation de chaque requérant par chacune des parties selon ses critères propres⁴¹. »

Le Québec obtiendra par la suite la responsabilité de la sélection, de l'accueil et de l'intégration de ses immigrants en vertu de l'Entente McDougall-Gagnon-Tremblay, signée en 1991 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. C'est un accord qui énonce, dans ses clauses, cette responsabilité qui a été en vigueur jusqu'à aujourd'hui dans le processus d'admission des immigrants. Concernant la sélection, l'entente stipule, à l'article 12 :

12. Le Québec est seul responsable de la sélection des immigrants à destination de cette province et le Canada est seul responsable de l'admission des immigrants dans cette province. Le Canada doit admettre tout immigrant à destination du Québec qui satisfait aux critères de sélection du Québec, si cet immigrant n'appartient pas à une catégorie inadmissible selon la loi fédérale. Le Canada n'admet pas au Québec un immigrant qui ne satisfait pas aux critères de sélection du Québec.⁴²

Pour ce qui est de l'accueil et de l'intégration, l'entente avec le gouvernement fédéral assure davantage d'autonomie au Québec dans la gestion de son immigration, mais aussi

⁴⁰ Gouvernement du Québec. 1978. Entente entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Québec portant sur la collaboration en matière d'immigration et sur la sélection des ressortissants étrangers qui souhaitent s'établir au Québec à titre permanent ou temporaire, p. 4-5.

⁴¹ *Ibid.*, p. 5.000

⁴² Gouvernement du Québec. 1991. *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

elle lui octroie un budget d'appui. Les articles 24, 25 et 26 du troisième volet, intitulé *Accueil et intégration*, déterminent les responsabilités de chaque partie :

24. Le Canada s'engage à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle qui seront offerts par le Québec aux résidents permanents présents dans cette province.

25. Le Canada s'engage à se retirer des services spécialisés d'intégration économique qui seront offerts par le Québec aux résidents permanents présents dans cette province.

26. Le Canada accorde une juste compensation pour les services mentionnés aux articles 24 et 25 fournis par le Québec pourvu que :

a) ces services correspondent dans leur ensemble à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays,

b) ces services soient offerts sans discrimination à tout résident permanent dans cette province, qu'il ait été sélectionné ou non par le Québec.⁴³

À partir de 1991, l'intégration est devenue une composante importante de la gestion de l'immigration et de l'action du Ministère, qui a pu transférer du gouvernement fédéral vers Québec la définition et la gestion de tous les programmes d'intégration économique et linguistique des immigrants ainsi que l'appui financier pour la mise en place de ce programme.

L'intégration est conçue comme un contrat moral que le Ministère définit d'après trois principes :

Le partage du français comme langue commune de la vie publique, le respect des principes fondamentaux de la société démocratique et égalitaire reconnus dans les lois, le droit et le devoir pour tous de participer et de contribuer pleinement à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Québec.⁴⁴

⁴³ *Ibid.*, p. 5.

⁴⁴ Québec (1993), Bilan des réalisations gouvernementales en matière d'immigration et d'intégration.

Par ces mesures, qui annoncent des transformations importantes dans les orientations politiques à l'égard des immigrants, de nouvelles règles sont installées et une nouvelle définition de l'accueil émerge, donnant lieu à diverses activités.

2.2 L'accueil aux multiples facettes : de la symbolique interculturelle au contrat social

Comme nous l'avons indiqué au début de notre étude, l'accueil constitue une étape cruciale dans le processus d'installation des immigrants au Québec. Il représente le moyen formel de rencontre entre l'immigrant et la société d'accueil qui le conduit à s'identifier progressivement à cette société, compte tenu du principe même d'immigration appliqué au Québec comme au Canada.

Il s'agit donc d'une activité qui traduit la concrétisation de la politique d'immigration et qui est basée sur la communication directe avec les populations immigrantes. L'accueil s'inscrit désormais dans un contexte marqué par la mise en place de mesures législatives et réglementaires qui définissent la nature des relations à promouvoir avec les nouveaux arrivants et les moyens mis en œuvre pour assurer une pratique conforme aux orientations établies. Il est précédé de la phase de sélection des candidats à l'immigration, qui repose sur une grille de critères socioéconomiques fondés sur la capacité de cette population à s'adapter à la société d'accueil. Quoique discutables à bien des égards, ces critères constituent une plate-forme visant l'adaptation des immigrants et le renforcement de leur capacité d'installation.

L'accueil se caractérise aussi par la multiplicité de ses facettes et il se rapporte chronologiquement à une phase distincte visant à soutenir l'insertion socioéconomique de la population concernée. En parlant d'accueil, il importe de considérer la dimension communicationnelle et symbolique du contact avec autrui, compte tenu du contexte, du nombre, de l'hétérogénéité des interlocuteurs et aussi de la volonté de rapprochement à travers cette prise de contact.

Évidemment, il s'agit d'un accueil d'ordre formel, établi par les structures du service public. Il véhicule des messages, un contenu et fait appel à une réception et à l'engagement des parties concernées. À chacune des étapes de cet accueil correspond une

forme, un contenu spécifique, des ressources matérielles et humaines, et une dynamique particulière qui assure le lien avec les autres étapes, étant donné leur interdépendance.

Dans une certaine mesure, l'accueil oppose d'un côté les accueillis⁴⁵, et de l'autre toute la société. Celle-ci est cependant plurielle et hétérogène. Elle est composée d'instances gouvernementales, de structures, d'organisations et d'individus. Les accueillis appartiennent également à des communautés ethniques et culturelles différentes. C'est le MICC qui joue un rôle déterminant dans l'encadrement et la gestion des immigrants, et il reçoit des aides substantielles de la part du gouvernement fédéral pour accomplir cette mission. Il agit à plusieurs niveaux et dispose d'un réseau de structures et d'organismes qui assurent des services auprès des immigrants. Ces organismes relèvent des secteurs public, parapublic et privé, et ils disposent d'intervenants qui assument la responsabilité de l'accueil des immigrants en agissant comme la vitrine de la société d'accueil. Les intervenants et les conseillers relevant de ces structures entrent en relation avec les immigrants pour assumer des tâches de deux ordres :

- Général, qui concernent la totalité des immigrants de manière univoque, quand il s'agit d'admission à l'aéroport, de séances d'information sur la société d'accueil, de l'accomplissement de procédures administratives, etc.;
- Spécifique, qui touchent la même population à différents niveaux et selon des paramètres différents, quand il s'agit d'orientation, d'apprentissage, de formation, d'évaluation des profils et d'accompagnement.

La durée des services et le lieu de leur déroulement varient d'une activité à l'autre, et la nature de la relation avec les accueillis dépend de cette dimension spatio-temporelle, ce qui explique la répartition des immigrants en catégories distinctes et l'élaboration de services à la carte.

Il importe de souligner qu'au niveau de la planification de l'immigration et outre le nombre et le choix des lieux de provenance des immigrants, le MICC tient compte des

⁴⁵ Terme inspiré des concepts utilisés par Gina Stoiciu dans son livre *La Différence, comment l'écrire? Comment la vivre? Communication internationale et communication interculturelle*. 1989. Montréal : Humanitas-Nouvelle Optique.

besoins des entreprises et du marché de l'emploi en techniciens, cadres et professionnels, ce qui donne une configuration spécifique aux vagues d'immigrants qui arrivent chaque année.

Les intervenants peuvent donc s'occuper de l'orientation jusqu'à la formation ou l'aide à l'emploi. Dans les trois cas peuvent émerger des divergences de points de vue face aux attentes ou aux pratiques. À cet égard, la relation entre ces deux entités nécessite un effort de gestion communicationnelle qui s'avère complexe lors de l'accueil-adaptation, compte tenu des messages véhiculés, des attitudes et des comportements qui les accompagnent.

2.2.1 Accueil avant l'accueil : communication virtuelle à portée générale

Dans son site Internet, le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC) consacre plusieurs pages à l'accueil et à l'admission des candidats à l'immigration, et il fournit un grand nombre d'informations pratiques sur l'installation au Québec et sur les préparatifs qui sont nécessaires. Pour alléger les procédures, le site offre la possibilité de présélection en ligne des candidats, qui doivent subir un test de pointage leur permettant d'évaluer leur éligibilité à l'immigration au Québec. Il donne également des informations sur la vie au Québec, sur le niveau de vie et sur les occasions d'insertion socioéconomique.

Le site Internet demeure un moyen pertinent de communication avec les candidats potentiels à l'immigration. C'est une source formelle d'information qui permet d'établir un lien virtuel avec la société d'accueil et de se familiariser avec ses spécificités, compte tenu de la nature de l'immigration préconisée et des attentes respectives des parties. Le site permet également aux candidats qui le consultent de se faire une image de la société d'accueil qui peut les accompagner dans leur processus d'installation.

En tant qu'outil d'information dont le contenu est mis à la disposition de toutes les personnes souhaitant s'établir au Québec, le site Internet favorise, à coup sûr, la communication interactive et donc la participation des candidats à l'immigration, en les aidant à mieux se préparer à affronter leur nouvelle réalité; cependant, le taux d'utilisation de ce site, les langues dans lesquelles il est disponible, le niveau de vulgarisation des messages, leur degré d'objectivité ainsi que l'achalandage du site sont

des facteurs déterminants de la mesure de l'efficacité de cette source de communication considérée comme la plus répandue. Les autres outils de communication comme les brochures et les dépliants disponibles dans les ambassades canadiennes à l'étranger sont fournis à la demande, mais leur contenu est limité et ils ne peuvent répondre à l'ensemble des demandeurs potentiels.

Dans le meilleur des cas, ces outils sont utilisés par les candidats à l'immigration afin de mieux connaître leur société d'accueil, mais compte tenu des traditions communicationnelles des pays, du profil des candidats, de leurs attentes et de leurs motivations d'immigration, la recherche d'information ne constitue pas un effort systématique. D'autres sources « concurrentes » et non formelles comme les familles, les réseaux de connaissances et l'entourage fournissent également de l'information aux immigrants potentiels. Ces sources d'information en amont peuvent constituer des sources privilégiées. En effet, le recours à ces sources en tant qu'outil principal d'information peut être lié à la méconnaissance de l'utilisation d'Internet, au profil des personnes immigrantes, à leurs objectifs d'immigration et au recours habituel à l'information à travers des sources informelles (ce qui est valable dans plusieurs sociétés à tradition orale, comme en Afrique, où la décision même d'immigrer peut faire l'objet d'une consultation préalable avec la famille étendue, les parents et l'entourage).

D'un autre côté, l'impact sur le processus d'installation des immigrants par la suite n'est pas toujours favorable à leur insertion socioéconomique, compte tenu de la variété des expériences sociales des individus, de leur degré de connaissance de la réalité et de leur engagement dans leur société d'accueil.

2.2.2 Accueil et transition

Le deuxième volet de l'accueil concerne le passage d'un espace de rencontre virtuel à un autre, qui lui est réel, dans la concrétisation du parcours migratoire et la prise de contact avec la société. La dynamique relationnelle n'est plus optionnelle, c'est-à-dire de l'ordre de la consultation volontaire de l'information, comme c'est le cas lors de la période de préparation, mais elle relève d'une procédure administrative déterminante pour l'octroi du droit d'accès et de résidence au pays. Elle se rapporte à la première admission sur le

territoire canadien ainsi qu'à la reconnaissance effective du statut d'immigrant après l'accomplissement des formalités administratives. Cela concrétise l'acte d'immigration et valide l'entrée des personnes au pays. L'aspect le plus important à noter ici est le début d'une relation humaine entre les acteurs concernés.

Quoique se trouvant encore à un stade préliminaire, la question du décryptage des significations, de l'interrelation et de l'interprétation des comportements et des attitudes est désormais à l'ordre du jour aussi bien chez les immigrants appelés à se reconnaître dans l'image qu'ils se sont faits du pays que du côté de la société d'accueil représentée par la panoplie d'agents de l'immigration et d'intervenants qui agissent à cette étape de l'accueil. Comme le souligne Carolle Simard :

L'étude des opinions des fonctionnaires accueillant les clientèles immigrées et leur dispensant des services peut nous apprendre beaucoup sur la politique d'immigration. En effet, il ne s'agit pas d'une clientèle traditionnelle habituée à transiger avec les administrations publiques. Quant aux fonctionnaires, ils doivent souvent répondre à des personnes peu au fait des services existants, présentant un profil culturel particulier et ayant, au moins au cours des premières années de leur installation au Québec, des besoins spécifiques en matières de services publics.⁴⁶

Parmi les moyens d'appui à la compréhension mutuelle, des sessions d'information et de sensibilisation sont organisées au profit des fonctionnaires et des organismes communautaires, pour qu'ils prennent en considération la notion incontournable de différence et qu'ils respectent les spécificités culturelles des immigrants. On quitte alors la dimension verticale du relationnel pour renforcer la logique déjà amorcée dans l'accueil virtuel d'Internet, ce qui permet de rapprocher les immigrants de manière plus concrète de la vie au sein de la nouvelle société.

D'un autre côté, les immigrants reçus commencent à avoir une nouvelle perception de la société d'accueil, qu'ils confronteront avec celle déjà en gestation au moment où ils ont

⁴⁶ Simard, Carolle (1998), *La place de l'autre*, Éditions Fides, p. 15. Cet ouvrage explique l'application de la politique gouvernementale en matière d'accueil et de services publics en général, qui sont destinés à la population immigrante. Il s'appuie sur les résultats d'une enquête effectuée auprès de 51 fonctionnaires relevant de 12 départements ministériels, d'organismes parapublics, qui œuvrent dans les programmes de services aux nouveaux immigrants.

décidé d'immigrer. Les attitudes ne peuvent être uniformes à cet égard, eu égard au nombre de personnes concernées, aux motivations, aux lieux de provenance, etc.

2.2.3 Accueil-établissement

En vue de faciliter leur établissement, les nouveaux arrivants sont invités à des séances d'information sur la société d'accueil. Des intervenants du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles sont présents durant cette étape, et l'accueil prend la forme d'un encadrement pratique basé sur l'information des nouveaux arrivants sur la vie quotidienne au Québec, sur les modalités d'installation, la recherche d'un logement, l'inscription des enfants à l'école, l'acquisition des cartes d'assurance-maladie, d'assurance sociale, le transport, etc. Les séances se déroulent généralement dans les locaux du ministère de l'Immigration, qui fournit à sa clientèle des pochettes d'information et les met en contact avec des organismes d'accueil aux immigrants pour favoriser leur établissement.

L'importance de cette phase réside dans la transmission formelle et officielle de plusieurs informations concernant les modalités d'installation des nouveaux arrivants au pays. À travers la présentation de données pratiques durant quelques heures, et parfois même durant quelques jours, selon le lieu de destination, les immigrants sont sensibilisés au mode de fonctionnement au quotidien de leur localité. Ceux qui souhaitent suivre cette démarche bénéficient de sources d'information privilégiées à différents égards. Ainsi, sur le plan relationnel, ils prennent conscience qu'ils disposent d'un interlocuteur privilégié susceptible de répondre à leurs questionnements préliminaires. Sur le plan référentiel, ils ont un premier lieu d'ancrage capable de fournir un lien de communication et d'ouverture sur la société en général. Sur le plan de l'interaction, compte tenu que l'instrument de communication est le français, les intervenants ont pour rôle de transmettre une série de messages et d'instaurer une pratique communicationnelle institutionnelle. La réception demeure cependant tributaire d'une série de facteurs de compétences linguistiques et d'habiletés d'expression de la part des immigrants. Ce critère peut favoriser la continuité des liens, mais aussi constituer un handicap majeur dans le cas où la maîtrise du français et de l'accent québécois limitent la compréhension.

2.2.4 Accueil-adaptation

Nous avons choisi à dessein le terme « adaptation », car cette étape se trouve chronologiquement la dernière dans le processus d'accueil dont bénéficient les nouveaux arrivants. Elle est également la plus longue et la plus importante en termes d'appui, puisqu'elle est consacrée à l'aide à l'intégration. Au cours de cette étape, l'immigrant se voit engagé graduellement dans la vie active, en effectuant des sessions de formation aux techniques de recherche d'emploi, des formations professionnelles, des cours de francisation et des stages d'immersion ou de perfectionnement. La particularité de cette forme d'accueil réside dans l'initiative de prise de contact avec les organismes, qui se fait à titre individuel, même si les moyens d'incitation mis en place par les organismes d'aide aux immigrants demeurent efficaces à travers la diffusion d'outils de communication et de sensibilisation, comme les brochures d'information, les affichages et les renseignements dans Internet.

L'accueil revêt alors une dimension d'accompagnement et elle tient compte des besoins pratiques d'insertion de la population concernée dans le cadre de programmes gouvernementaux consacrés à cette mission. La condition d'acceptation aux programmes est que les immigrants soient installés au Québec depuis moins de cinq ans. L'immigrant est ainsi incité à accomplir les démarches de demande de services auprès des organismes communautaires qui coordonnent ces programmes. Il bénéficie d'une ou de plusieurs rencontres individuelles avec l'intervenant, qui évalue avec lui ses besoins et définit son profil professionnel, ses compétences linguistiques en français, sa formation et son expérience d'après des grilles déjà établies.

L'objectif principal de ce cheminement est de favoriser l'insertion socioéconomique des nouveaux arrivants, en permettant à cette population de se familiariser avec le marché du travail et de bénéficier d'une première expérience de travail, car pour plusieurs employeurs et entreprises, une expérience locale de travail est nécessaire à l'embauche des immigrants. Malgré les mesures financières incitatives, le taux de recrutement de ces immigrants demeure encore en-deçà des attentes, notamment à cause de la qualité de la formation, de l'expérience antérieure et des efforts d'intégration.

2.3 Politique d'immigration au Québec

2.3.1 La vocation du ministère de l'Immigration du Québec

Depuis la création, en 1968, d'un service chargé de la gestion des affaires des immigrants installés au Québec, la question de l'immigration prend de plus en plus de place dans les affaires gouvernementales. Nous avons vu plus haut les accords et les ententes qui ont élargi les prérogatives du Québec en matière d'admission, de détermination du nombre d'immigrants ainsi que de processus de sélection, d'accueil et d'intégration des immigrants et les moyens et les ressources financières et humaines consacrées à cette mission. Les structures administratives chargées de l'immigration, de même que l'intitulé du ministère ont beaucoup évolué, compte tenu de la place occupée par l'immigration au Québec et l'enjeu de développement qu'elle soutient. Actuellement, le ministère porte le nom de « ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles », alors qu'il y a deux ans à peine, en 2007, il se nommait « ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration ». Dans une période de temps relativement courte, le terme « immigration » dans cet intitulé a pris une certaine prépondérance sur le reste, ce qui traduit l'importance de ce ministère et la place de l'immigration au sein de la société en général.

2.3.2 Un énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration

Il est difficile de parler d'immigration et d'intégration au Québec et de comprendre ces enjeux actuels dans le cadre d'une recherche universitaire sans évoquer au préalable les moments ayant marqué l'évolution de cette problématique que le Québec gère depuis à peu près deux siècles maintenant⁴⁷.

2.3.2.1 Historique

*L'Énoncé en matière d'immigration et d'intégration*⁴⁸ est le premier document de référence en matière de politique d'immigration et d'intégration réalisé par le ministère

⁴⁷ Depuis l'Acte sur la confédération.

⁴⁸ Gouvernement du Québec. 1990. Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration. 88 p.

des Communautés Culturelles et de l'Immigration, en 1990. Comme son nom l'indique, et comme le confirment les messages du premier ministre de l'époque, Robert Bourassa, de sa ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration et du ministre délégué aux Communautés culturelles, ce documents exprime d'abord la volonté politique de faire de l'immigration une source capitale du développement du Québec, tant au niveau de son peuplement que de sa croissance culturelle et économique.

Compte tenu de cette importance, nous croyons qu'il est bon de présenter les grandes lignes de ce document considéré jusqu'à aujourd'hui encore comme une référence et qui couvre l'essentiel de la vision officielle de l'immigration au Québec. Le mot de la ministre Monique Gagnon Tremblay, en exergue de l'*Énoncé*, annonce d'emblée cette orientation :

L'*Énoncé* marque une étape, puisque c'est la première fois que le Québec se dote d'orientations dans ce domaine. Mais en plus d'exprimer une vision, cet *Énoncé* propose un éventail de mesures pour atteindre les objectifs fixés. Ces mesures s'inscrivent dans plusieurs secteurs d'intervention gouvernementale. Ainsi, l'intégration des immigrants et la pleine participation des Québécois des communautés culturelles deviennent clairement une préoccupation à l'échelle de l'ensemble du Gouvernement. Mais en plus de l'État, il y a des institutions, des associations, des municipalités et des corps sociaux qui réfléchissent et agissent pour s'adapter au caractère pluraliste de la société; ils contribuent ainsi à la pleine ouverture du Québec à la diversité culturelle.⁴⁹

À l'époque, il était important de souligner que le processus de sélection des immigrants et leur installation étaient passés, depuis peu, entre les mains du Québec. L'*Énoncé* affirme au tout début la constance du fait migratoire au Québec et le reconnaît comme un élément moteur de peuplement et de développement à la fois démographique, économique et culturel. Les Québécois d'origine autres que française, britannique ou autochtone y sont désignés comme des « Québécois des communautés culturelles ». L'*Énoncé* reconnaît les limites de cette expression, qui établit une différence entre les membres de la même société, mais il en conserve l'usage en s'appuyant sur les arguments ethnique et culturel, c'est-à-dire sur le souci de certains de maintenir un attachement à leur culture d'origine et à leur origine ethnique, qui réduit parfois la participation à la société.

⁴⁹ *Ibid.*, p. V.

Malgré l'importance historique de l'immigration au Québec et l'ouverture dont ont généralement fait preuve les Québécois dans leur vie quotidienne à l'égard des nouveaux arrivants, la communauté francophone aura mis du temps à se définir comme une communauté d'accueil qui oriente et soutient la démarche d'intégration des immigrants. En effet, l'immigration a longtemps été perçue avec inquiétude, comme servant essentiellement les intérêts de peuplement du Canada anglais et comme s'inscrivant dans un processus de minorisation des francophones, tant dans l'ensemble du Canada qu'au Québec même.⁵⁰

Les statistiques témoignent également du fait que le Québec bénéficiait d'un nombre réduit d'immigrants et que chez ceux qui s'y installent, plusieurs s'assimilent au Canada anglais. Le contexte socioéconomique québécois aide aussi à cette prise de position : le français est minoritaire en Amérique du Nord, et le souci de préserver l'identité et la culture québécoise sont permanents. L'immigration s'avère alors menaçante pour la communauté francophone, contre laquelle elle devrait se protéger. Le Québec n'avait pas alors de système particulier d'accueil favorisant l'intégration des immigrants dans son territoire.

En 1968, le Québec commence à prendre en main sa politique d'immigration, en créant des structures appropriées, ce qui se concrétise par la création du ministère de l'Immigration, qui a pour tâche première de favoriser l'établissement d'immigrants susceptibles de contribuer à son développement.

Cette politique met l'accent sur la sélection et sur l'intégration des nouveaux arrivants, en leur exposant les particularités de la société d'accueil et en les incitant à contribuer à l'avancement de la collectivité. L'immigration devient alors une affaire de planification, de coordination et mise en œuvre de la politique gouvernementale. À cet égard, le gouvernement crée, en 1984, le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, dont l'objectif est de favoriser une meilleure compréhension des communautés culturelles et de leurs préoccupations face à la société d'accueil. Plusieurs mesures et programmes ont suivi la création de ce conseil, notamment la Déclaration sur les relations interethniques et interraciales, des programmes de francisation et l'accès à l'égalité dans la fonction publique. Au cours des années 1990, l'immigration s'avère un des enjeux importants de la société. Elle est liée à quatre défis majeurs, à savoir :

⁵⁰ *Ibid.*, p. 6.

- le redressement démographique;
- la prospérité économique;
- la pérennité du fait français;
- l'ouverture sur le monde.

La relation avec les immigrants est basée sur un contrat moral qui fait de l'immigration et de l'intégration deux composantes indissociables. La politique d'intégration repose sur des principes de choix de société, qui sont basés sur le partage de la langue française comme langue commune de la vie publique, tel que mentionné dans la Charte de la langue française, sur la démocratie, la participation, la contribution de tous et enfin sur le pluralisme de la société et l'ouverture aux divers apports des communautés culturelles et à l'échange intercommunautaire. Considéré comme une condition nécessaire à l'intégration, le français est reconnu comme la langue distinctive de la majorité; elle s'appuie sur le sentiment d'appartenance des immigrants et sur leur ouverture à l'altérité.

La communauté d'accueil s'attend donc à ce que les immigrants et leurs descendants s'ouvrent au fait français, consentent les efforts nécessaires à l'apprentissage de la langue officielle du Québec et acquièrent graduellement un sentiment d'engagement à l'égard de son avancement⁵¹.

Le contrat social démocratique repose, quant à lui, sur la contribution des immigrants à l'épanouissement de la société d'accueil. Au niveau du pluralisme, la troisième composante du contrat moral, il est préconisé d'offrir le choix du style de vie, des valeurs, des appartenances, des opinions et de favoriser la promotion de l'échange intercommunautaire dans le respect des droits et des responsabilités. Le contrat se veut donc un engagement des deux parties de la société, car « l'intégration réussie se joue à deux ». L'application de la politique d'immigration telle que mentionnée dans *l'Énoncé* s'avère complexe, mais nécessaire, car il s'agit de sélectionner des immigrants en tenant compte de plusieurs impératifs de l'intervention commune fédérale et provinciale, en

⁵¹ *Ibid.*, p. 16.

essayant de concilier les particularités locales et le contexte international. Au niveau des ententes avec le gouvernement fédéral, le Québec a conclu quatre ententes entre 1971 et 1990. À l'issue de ces ententes, des principes de sélection ont été établis, selon lesquels:

1. La sélection québécoise vise l'établissement permanent des immigrants au Québec;
2. La sélection québécoise est d'application universelle et non discriminatoire en regard de la race, de la couleur, de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou du sexe;
3. La sélection québécoise des candidats indépendants se fonde sur l'évaluation de leurs chances d'établissement au Québec;
4. La sélection québécoise favorise la réunification familiale;
5. La sélection québécoise reflète la tradition humanitaire du Québec et vise l'accueil de personnes en situation de détresse⁵².

Trois instruments ont été adoptés pour atteindre les objectifs liés aux principes de sélection. Il s'agit de l'implantation d'un réseau de sélection à l'étranger pouvant fournir des services directs aux candidats à l'immigration; un service d'information dans lequel des conseillers offrent documents et informations sur l'établissement au Québec et les moyens de s'y adapter; le troisième instrument concerne la mise en place d'une grille de sélection qui accorde des pointages selon les facteurs susceptibles d'augmenter les chances d'intégration des candidats visés.

Le Maghreb est l'un des bassins francophones où le recrutement et la sélection des candidats à l'immigration est très favorable d'après les critères établis, notamment pour les profils des immigrants indépendants formés de travailleurs et de gens d'affaires. Mais comme le rappelle *l'Énoncé*, l'intégration est un processus complexe qui est basé sur le fait de « devenir partie intégrante d'une collectivité ». Les relations entre les citoyens reposent sur les principes de partage du français, de l'engagement social, économique, culturel et politique, de même que sur l'engagement à bâtir ensemble un Québec pluraliste. Ces principes fondent le contrat moral qui lie les Québécois de toutes origines.

⁵² *Ibid.*, p. 24.

C'est un processus qui touche à toutes les dimensions de la vie collective, engage toute la société et s'inscrit sur le long terme, puisqu'il se traduit par l'adaptation selon des rythmes différents et la redéfinition identitaire pour concilier la culture d'origine et celle du pays d'accueil :

S'intégrer dans un milieu entièrement nouveau exige de l'immigrant une adaptation à l'ensemble de la vie collective de la société d'accueil. Elle lui demande aussi de se recréer des liens sociaux en fonction de règles et valeurs qui souvent diffèrent de celles qui prévalent dans sa société d'origine. L'immigrant et ses descendants sont donc confrontés à une variété de défis auxquels ils doivent souvent répondre simultanément afin de s'assurer d'une intégration linguistique, culturelle, socioéconomique, institutionnelle et personnelle harmonieuse.⁵³

L'Énoncé souligne la difficulté et le défi de l'intégration :

Le fait de transiger avec une variété d'institutions plus ou moins accueillantes et fonctionnant selon des normes différentes de celles du pays d'origine et la nécessité d'établir des relations interpersonnelles qui transcendent les barrières interculturelles ou interraciales ne sont pas non plus des éléments à négliger sur le plan de l'intégration.⁵⁴

En ce qui concerne l'intégration, *l'Énoncé* considère comme toute les trois axes de l'action gouvernementale comme des éléments indissociables et interdépendants qui engagent non seulement l'immigrant mais aussi toute la société d'accueil. L'intégration reposerait alors sur : « un double consentement : celui de l'immigrant à participer pleinement à la communauté et celui de la société d'accueil à s'ouvrir et soutenir cette participation ».

La politique gouvernementale ne peut donc assumer entièrement le processus d'intégration, qui constitue également une démarche individuelle de la part de l'immigrant. D'ailleurs, on trouve tellement de différences entre les personnes, qu'on ne peut parler de stades prédéfinis pour tous à travers lesquels ils chemineront collectivement de façon uniforme.

⁵³ *Ibid.*, p. 44.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 45.

D'un autre côté, compte tenu de la spécificité du Québec et pour ses besoins de développement, celui-ci mise en outre sur la dimension sociolinguistique, sur la nouveauté de la problématique d'intégration en milieu francophone dans un espace à dominante anglophone et sur le rehaussement des niveaux d'immigration et de diversification des flux. Muni de son pouvoir de gestion de la vie collective, le Québec revendique aussi, en 1986, le droit d'accueillir et d'intégrer ses immigrants.

Au niveau sociolinguistique, l'effort a porté sur l'accessibilité aux services d'apprentissage et sur l'usage du français. Des COFI ont été créés. Cette action sera élargie, et des mesures seront prises en faveur des enfants dans les établissements scolaires, et d'autres également dans les entreprises.

Concernant l'accueil, *l'Énoncé* reconnaît l'importance du premier contact des immigrants avec la société d'accueil et il parle d'approche spécifique de soutien en matière d'établissement, de façon directe dans les aéroports et indirectes à travers les organismes d'aide aux immigrants, c'est-à-dire l'adaptation des services aux divers besoins des communautés culturelles et la formation interculturelle des intervenants de l'éducation, de la santé, des services sociaux, des services de garde, de la Sûreté du Québec, etc. *L'Énoncé* considère le partenariat avec les organismes communautaires ainsi que l'engagement des Québécois des communautés culturelles au niveau des instances décisionnelles et consultatives. Au niveau des relations intercommunautaires, *l'Énoncé* considère que :

Vivre ensemble, c'est plus que partager les mêmes institutions et interagir dans des situations officielles ou fonctionnelles. C'est aussi se sentir unis par un sentiment d'appartenance à une société commune et accepter de construire la société de demain que l'apport de chacun enrichira. Afin de soutenir, chez l'ensemble des citoyens du Québec, le développement de ce vouloir vivre collectif et l'approvisionnement mutuel qu'il suppose, le Gouvernement a l'intention d'agir dans plusieurs domaines de la vie communautaire, sociale et culturelle.⁵⁵

Le gouvernement cherche à faire connaître le Québec à ses communautés, aux points de vue de son histoire, de sa tradition et de ses acquis démocratiques pour consolider leur

⁵⁵ *Ibid.*, p. 75.

appartenance à cette entité, aussi bien dans leur ressemblance que dans leur différence. Trois perspectives sont donc privilégiées : la connaissance de la société québécoise, la reconnaissance de sa réalité pluraliste et le rapprochement entre les groupes. La promotion de la diversité culturelle, ethnique et raciale compte aussi parmi les préoccupations du gouvernement, qui mise sur la sensibilisation de la population à l'apport de l'immigration au développement, sur l'organisation de la semaine culturelle annuelle, sur la diffusion de la Déclaration sur les relations interethniques et interraciales, sur la création d'un modèle type de politique de relations interculturelles et interraciales ainsi que sur la promotion de la publicité favorable à la diversité.

La même action est menée au niveau des médias et de la publicité pour assurer la représentativité des immigrants dans ces supports de communication, en attirant l'attention des communicateurs sur l'importance des messages véhiculés. D'autres mesures sont envisagées également au niveau de la lutte contre les situations d'isolement, en soutenant le rapprochement avec la majorité francophone et en favorisant la résolution des tensions intercommunautaires, qui passe par le soutien des organismes œuvrant dans ce sens.

Dans sa dernière partie, *l'Énoncé* spécifie que :

Sans parler des immigrants, des Québécois des communautés culturelles et de la population dans son ensemble qui sont, en fait, les principaux responsables d'une intégration réussie, la politique d'immigration et d'intégration touche, de manière plus officielle et fonctionnelle, trois grandes catégories de participants : le Gouvernement (ministères et différents organismes), les organismes non gouvernementaux œuvrant auprès des Québécois des communautés culturelles et les partenaires socioéconomiques, en particulier ceux du monde municipal⁵⁶.

Il indique que la vision qui traverse *l'Énoncé* doit se concrétiser par l'intervention, par le soutien humain et financier ainsi que par l'effet d'entraînement de son leadership. Le ministère de l'Immigration occupe cependant un rôle particulier dans la mise en application de cette politique.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 84.

2.4 Les catégories d'immigrants admis au Québec et critères de sélection spécifiques

Plusieurs catégories d'immigrants sont établies par Immigration Québec, à l'instar de ce qui se fait dans le reste du Canada. En concertation avec plusieurs organismes socioéconomiques et en coordination avec le gouvernement fédéral, le ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles prend en charge la gestion

des flux migratoires annuels et en détermine le nombre. Les catégories sont regroupées d'après l'un des deux modes d'immigration permanent ou temporaire⁵⁷.

Le tableau ci-après, intitulé Population immigrante admise au Québec de 1996 à 2005 selon la catégorie, donne l'évolution des flux migratoires sur 10 ans, entre 1996 et 2005, fournit des détails en fonction des catégories et démontre l'importance de ces flux migratoires. Ce qui ressort d'emblée de ces statistiques, c'est la croissance du nombre d'« immigrants économiques » dans la rubrique des « travailleurs qualifiés », qui a triplé en 10 ans. Un autre indice fort est l'augmentation du nombre total d'immigrants admis, qui était de 29 773, en 1996, et qui est passé à 43 303, dénotant ainsi une croissance totale de près de 30 %, ce qui est significatif au point de vue de la volonté du Québec d'augmenter le nombre de ses immigrants et, par là, de démontrer le caractère positif de l'immigration sur son activité économique et son développement social et démographique.

⁵⁷ Dans un document de consultation, le gouvernement du Québec présente les définitions et les catégories d'immigrants au Québec. Le document est publié par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en 2007 sous le nom de *L'immigration au Québec, partage des responsabilités – Québec Canada, Statuts des personnes se trouvant au Québec, catégories d'immigration*. Document consulté en ligne le 21 juin 2008 à l'adresse <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/refugies-autres/immigration-humanitaire/partage-competences.html>.

Population immigrante admise au Québec de 1996 à 2005 selon la catégorie

Catégorie	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Immigration économique											
Travailleurs qualifiés	7 450	7 212	8 667	9 802	11 980	16 493	19 888	21 069	24 235	23 850	150 646
Parents aidés	510	350	348	443	480	613	673	865	459	304	5 045
Gens d'affaires, total	2 475	3 214	3 564	3 406	3 615	4 531	2 442	1 537	1 593	1 709	28 086
• Entrepreneurs	1 066	1 080	1 197	1 221	869	866	545	333	334	323	7 834
• Travailleurs autonomes	228	243	256	288	252	307	204	221	216	148	2 363
• Investisseurs	1 181	1 891	2 111	1 897	2 494	3 358	1 693	983	1 043	1 238	17 889
Aides familiaux	625	389	343	397	280	217	177	349	382	413	3 572
Autres ¹	438	555	383	180	65	19	7	18	40	26	1 731
Total	11 498	11 720	13 305	14 228	16 420	21 873	23 187	23 838	26 709	26 302	189 080
Regroupement familial											
Époux, conjoints, partenaires	5 681	5 392	4 397	5 110	5 583	5 834	5 410	6 398	6 715	6 719	57 239
Enfants	887	828	656	699	628	686	612	584	483	484	6 547
Adoption internationale	959	697	920	806	721	714	791	918	783	615	7 924
Parents ou grands-parents	1 667	1 216	906	897	1 014	1 214	1 088	1 137	769	605	10 513
Autres parents	45	23	26	35	24	23	30	260	615	680	1 761
Total	9 239	8 156	6 905	7 547	7 970	8 471	7 931	9 297	9 365	9 103	83 984
Réfugiés et personnes en situation semblable											
Réfugiés pris en charge par l'État	2 094	1 970	1 930	2 005	2 147	2 038	1 568	2 058	1 819	1 841	19 470
Réfugiés parrainés	200	222	197	123	205	303	279	327	270	223	2 349
Réfugiés reconnus sur place	5 085	3 998	2 880	4 114	4 229	3 554	3 341	2 890	3 747	3 872	37 710
Membres de la famille d'un réfugié ²	1 523	1 495	1 214	1 075	1 465	1 226	1 226	894	1 546	1 228	12 892
Autres réfugiés	-	1	6	21	1	30	29	14	-	1	103
Total	8 902	7 686	6 227	7 338	8 047	7 151	6 443	6 183	7 382	7 165	72 524
Autres immigrants ³	134	110	58	68	48	14	11	234	780	733	2 190
Total	29 773	27 672	26 495	29 181	32 485	37 509	37 572	39 552	44 236	43 303	347 778

1 Immigrants visés par une mesure de renvoi, retraités et candidats des provinces

2 Membres de la famille d'un réfugié reconnu sur place

3 Demandeurs non reconnus du statut de réfugié et cas d'ordre humanitaire

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

2.4.1 Immigration permanente

Les candidats à l'immigration permanente sont désignés comme des ressortissants étrangers souhaitant s'établir de façon permanente au Québec selon trois possibilités : le regroupement familial, l'immigration économique ou en tant que réfugiés.

2.4.1.1 Regroupement familial

Le regroupement familial est un programme qui favorise la venue au Québec de membres proches d'une famille de citoyens canadiens ou de résidents permanents, à condition que quelqu'un s'engage « par contrat » à subvenir à leurs besoins, en tant que garant, durant une période de dix ans. Parmi les conditions importantes du regroupement familial, le garant doit démontrer sa capacité financière à accueillir les membres de cette famille.

2.4.1.2 Catégorie de l'immigration économique

Dans la catégorie de l'« immigration économique », il s'agit de travailleurs qualifiés, de travailleurs autonomes, d'entrepreneurs et d'investisseurs. Les candidats regroupés sous cette catégorie sont admis pour exercer une activité économique à une des trois conditions suivantes : occuper un emploi comme employé, gérer une entreprise ou investir.

Pour sélectionner les candidats, des grilles d'application universelle sont adoptées, selon une liste de facteurs basés sur un pointage. Certains critères sont éliminatoires, comme le manque de ressources nécessaires pour subvenir aux besoins pendant les trois premiers mois d'installation. De même, un seuil de passage est fixé par un minimum de points, qui varie selon la catégorie et la situation familiale du requérant principal.

2.4.1.3 La catégorie des travailleurs qualifiés

Les travailleurs qualifiés sont sélectionnés sur la base de leurs qualifications professionnelles. La sélection de cette catégorie tient compte de pointages variés. Les facteurs les plus notés sont la formation, le diplôme, le nombre d'années d'expérience professionnelle, l'âge et la connaissance des langues française et anglaise. Les autres facteurs se rapportent au séjour au Québec des candidats par le passé et à l'existence de liens familiaux avec des résidents du Québec, notamment avec de la famille ou des proches.

Les caractéristiques de l'époux ou du conjoint de fait qui accompagne le requérant principal peuvent rapporter des points additionnels. Les enfants à charge ont également quelques points additionnels.

Par ailleurs, si le candidat dispose d'une offre d'emploi validée, cela augmente ses chances d'obtenir son certificat de sélection du Québec, parce que facilitant son intégration au marché du travail.

Le dernier point de la grille de sélection concerne l'autonomie financière pendant les trois premiers mois du séjour. C'est un facteur qui rapporte un seul point sur un ensemble d'une soixantaine, mais il est éliminatoire si le candidat ne justifie pas qu'il dispose du montant d'argent nécessaire pour son installation et celle des personnes à sa charge pendant une durée de trois mois. D'ailleurs, la personne immigrant aujourd'hui ne dispose pas automatiquement du droit à l'aide sociale avant l'échéance de trois mois.

2.4.1.4 La catégorie des travailleurs autonomes

Les travailleurs autonomes sont des candidats qui viennent s'établir au Québec pour créer leur propre emploi, en exerçant des professions ou des métiers à leur compte. Ce sont donc des professionnels qui possèdent un minimum de deux années d'expérience dans leur domaine et qui prouvent, au moment de leur sélection, qu'ils possèdent dans leur pays un avoir net minimal de 100 000 \$. Au moment de l'entrevue, le candidat doit démontrer son autonomie financière pour ses trois premiers mois au Québec à titre de résident permanent.

La sélection de ces candidats est tributaire d'autres conditions appliquées aux travailleurs qualifiés, tels que la formation, le diplôme, l'âge et la connaissance des deux langues officielles du Canada. En plus de ces éléments, le requérant principal se voit ajouter des points pour ses séjours éventuels au Québec et pour les liens familiaux qu'il pourrait entretenir avec des résidents du Québec.

Le profil et les caractéristiques socioprofessionnelles de l'époux(se) ou du conjoint(e) de fait qui accompagne le requérant principal peuvent ajouter des points au candidat, selon la grille de sélection. Les aspects examinés sont la formation, l'expérience professionnelle, l'âge et la connaissance du français.

2.4.1.5 La catégorie des entrepreneurs

Les candidats qui décident de s'établir au Québec à titre d'entrepreneurs le font pour créer ou acquérir une entreprise agissant dans les domaines agricole, industriel ou commercial. Ils peuvent aussi acquérir d'abord cette entreprise et venir s'installer ensuite pour la conduite de leur entreprise.

Selon la grille de sélection, les immigrants de cette catégorie doivent avoir une expérience récente de deux ans au moins à temps plein dans le domaine des affaires consacrées à l'exploitation d'une entreprise active ayant des rendements positifs et une activité légale. Le candidat doit y détenir un minimum de 25 % des capitaux et avoir à sa disposition au moins 300 000 \$ en avoir net. En tant qu'entrepreneur, et pour conserver son statut d'immigrant dans sa catégorie, le candidat doit exercer son activité pendant au moins un an au cours des trois années suivant l'obtention de sa résidence permanente. Ce candidat doit justifier d'autres conditions relatives à son profil de formation, à son âge et à sa connaissance du français et de l'anglais. Il peut obtenir des points de plus pour ses séjours antérieurs au Québec et ses liens familiaux avec des résidents du Québec. Le candidat est également appelé à présenter son projet d'affaires.

2.4.3.1 La catégorie des investisseurs

Dans cette catégorie se trouvent les candidats désireux d'investir le montant de 400 000\$ au cours d'une période de cinq ans. Ces immigrants, dont la sélection se fait plus rapidement, sont admis dans le cadre du programme *Investisseurs* et ils doivent signer une convention d'investissement avec un intermédiaire financier autorisé à participer à ce programme. Ce sont des candidats qui ont une expérience récente de gestion d'au moins trois ans dans une entreprise rentable; il doit posséder un avoir net d'au moins 800 000 \$ accumulé par des activités économiques.

2.4.1.7 La catégorie des réfugiés

Parmi les immigrants retenus chaque année, il y a une proportion de réfugiés qui vient s'installer au Québec. Pour cette catégorie, c'est le gouvernement fédéral qui détermine le statut de réfugié, au sens de la Convention des Nations Unies relative au statut des

réfugiés (Convention de Genève). Ces personnes sont soumises à un processus de sélection du Québec, qui leur permet, une fois admises, de bénéficier de la protection accordée aux personnes se trouvant en situation semblable sélectionnées à l'étranger et aux personnes à qui on a accordé l'asile sur place. Les réfugiés arrivent généralement au Québec en ayant un statut de résident permanent et ils sont pris en charge par le gouvernement dès leur arrivée.

2.4.2 Immigration temporaire

2.4.2.1 La catégorie des travailleurs temporaires

Les travailleurs temporaires constituent une catégorie de travailleurs étrangers admis temporairement au Québec. Le consentement du gouvernement du Québec est nécessaire à la venue de ces travailleurs sur son territoire, et l'emploi est soumis à des conditions liées à la nature du travail et au fait qu'il n'existe pas d'autres personnes au Québec pour l'effectuer. Une fois que la personne répond à ces exigences, le Québec lui délivre un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) lui permettant de séjourner au Québec pour y travailler.

2.4.2.2 Les étudiants étrangers

Pour venir étudier au Québec, les étudiants étrangers doivent obtenir le consentement du gouvernement, sauf dans les cas de bourses de coopération octroyées dans le cadre d'un programme canadien d'assistance, notamment aux pays en voie de développement. Le Québec délivre un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour les étudiants et il offre l'exemption à certains autres, notamment aux enfants de diplomates. Avec un statut d'étudiant, les personnes n'ont pas le droit d'exercer un travail rémunéré, mais ils peuvent déposer des demandes de résidence permanente une année avant la fin de leurs formations, notamment universitaire.

Rappelons que le Maroc avait signé, au début des années 1980, une convention avec le Québec permettant aux étudiants marocains de bénéficier des exemptions de frais de scolarité appliqués aux étrangers et de payer les mêmes frais que les étudiants québécois.

Cette initiative a permis d'augmenter fortement le nombre d'étudiants provenant du Maroc, dont un grand nombre s'est installé ici après leurs études.

2.5 La communication avec les immigrants sur le Québec

Pour faire venir des immigrants au Québec, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) déploie chaque année, à l'instar de ce qui se fait dans le reste du Canada, des ressources financières et humaines importantes, et il adopte des politiques concertées avec plusieurs acteurs socioéconomiques en vue d'atteindre ses objectifs. Cette politique permet d'identifier le nombre d'immigrants à sélectionner chaque année, les profils les plus demandés, les modalités de sélection, les délais et la procédure. Des ajustements sont effectués régulièrement pour améliorer le rendement, la rétention et l'intégration des populations immigrantes.

Les communications gouvernementales prennent trois directions. La première activité est réalisée à travers des campagnes continues consacrées à l'information, à la sensibilisation et à la promotion du Québec à travers le monde, dans les médias des pays visés ainsi que dans des rencontres d'information ouvertes au public, particulièrement dans les pays francophones d'Europe, où ces campagnes suscitent l'intérêt pour le Québec.

La deuxième activité de communication est destinée à faire connaître aux immigrants les différents aspects de la vie active au Québec, notamment la recherche de logement, l'accès aux services et l'emploi. Elle concerne aussi les droits et les responsabilités. C'est une communication qui vise l'accompagnement des immigrants dans leur processus d'installation. Deux perspectives sont privilégiées : l'organisation de sessions d'information directes et la mise à la disposition d'une documentation variée sous forme de brochures, de dépliants et d'affiches ainsi que des explications dans le site Web du Ministère. Les séances d'information permettent un accès plus rapide à l'information, notamment pour les immigrants peu enclins à lire la documentation. Cependant, ces séances ont lieu uniquement en français dans les locaux du Ministère. La non-connaissance du français n'est pas un critère éliminatoire dans la sélection des immigrants, et nombreux sont les allophones parmi les immigrants admis au Québec qui

n'assistent pas aux séances d'information. Les documents d'information sont disponibles essentiellement en français, en anglais et en espagnol. Seuls quelques documents portant sur le Québec en général sont traduits dans d'autres langues. Des institutions publiques et des organismes spécialisés dans l'accompagnement des immigrants offrent également des services d'information à la population immigrante qui les fréquente.

Dans un autre registre, la communication gouvernementale se traduit par des actions ponctuelles et des mesures incitatives initiées afin de favoriser le rapprochement entre les communautés culturelles et les Québécois, notamment dans les secteurs d'activités économique, social et culturel.

Par ailleurs, certaines entreprises prennent l'initiative d'indiquer dans leur offres d'emplois qu'elles traitent les demandes d'emploi de manière équitable et qu'elles incitent les membres des minorités visibles à présenter leurs demandes. Généralement, ce sont les institutions financières et les commerces fréquentés par les communautés culturelles qui prêtent attention à cet aspect de l'embauche. Le fait que les autres entreprises ne l'indiquent pas ne signifie pas nécessairement qu'elles sont fermées aux immigrants. Cette question nous ramène à considérer la représentativité des immigrants dans les institutions gouvernementales et dans les entreprises en général en rapport avec les retombées de la politique communicationnelle adoptée. D'après les rapports de Statistique Canada, et malgré les mesures de discrimination positive réclamées pour certains postes, le secteur public est loin de représenter adéquatement les immigrants. Quant au secteur privé, compte tenu qu'il n'est pas lié par des contraintes particulières vis-à-vis des immigrants, le principe de rendement prime davantage sur les autres, ce qui explique que plusieurs immigrants s'orientent vers des métiers peu convoités par la majorité de la population, notamment vers la vente et certains services secondaires.

En règle générale, il y a lieu de constater que les outils de communication gouvernementale utilisés couvrent les questions nécessaires et pratiques permettant à un immigrant de prendre connaissance de la société d'accueil, avant et durant ses premiers jours d'installation, à condition qu'il dispose d'un certain niveau d'instruction et qu'il connaisse le français. Néanmoins, la langue de communication peut parfois constituer un obstacle réel pour nombre de personnes, et les cours réguliers de francisation demeurent

limités face à une demande croissante et des délais d'attente qui ne permettent pas à tous d'en bénéficier ni de rester en contact avec les canaux institutionnels.

Cependant, malgré toutes les limites qu'on pourrait invoquer, il importe de souligner que dans un contexte international où l'immigration devient de plus en plus rare et problématique, le Canada et le Québec demeurent des destinations d'accueil prisées par les ressortissants de plusieurs pays, et la gestion de ce volet à travers un modèle de sélection constamment révisé permet de rendre l'immigration profitable au développement économique, social et culturel.

Comme il s'agit d'une immigration économique et de peuplement, les immigrants sont appelés à intégrer le modèle de la société d'accueil. Parmi les moyens utilisés pour faire connaître le Québec et ses conditions de vie, des trousseaux d'information sont remis aux candidats à l'immigration par les conseillers d'immigration au moment de la sélection. Le site Web du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles offre également des informations détaillées sur la vie au Québec et il explique comment les immigrants peuvent se préparer à y vivre

2.5.1 Les accommodements raisonnables

Les accommodements raisonnables font partie, entre autres, des moyens utilisés pour favoriser l'intégration des immigrants et ils prennent plusieurs formes. Ensemble de termes introduit en 1985 dans le droit canadien, sa définition manque cependant d'unanimité, étant donné la variété des contextes invoqués et des parties qui l'utilisent. Dans un ouvrage récent consacré à cette question, Geadah Yolande propose une réflexion sur cette notion, qu'elle décrit ainsi :

Sur le plan juridique, le concept implique qu'il y a obligation d'accommodement raisonnable de la part de l'employeur ou d'une institution, quand des normes ou des pratiques ont sur un individu un impact discriminatoire fondé sur la race, l'origine

nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.⁵⁸

Plusieurs cas d'accommodements ont été rapportés et ils ont profité à toutes les communautés culturelles et religieuses; y compris aux communautés chrétiennes majoritaires. Mais les faits rapportés dans les médias en 2006 et en 2007 concernant les cas recensés d'accommodements en faveur de la communauté juive hassidique de Montréal, de la communauté musulmane et de la communauté sikh, dans le cas connu de l'affaire du kirpan, ont attiré l'attention sur les retombées de ces agissements et sur le traitement privilégié accordé à certaines communautés du seul fait de leurs croyances. Ainsi, dans le sillage de ces questionnements, qui attisent le débat public à l'issue d'événements longuement commentés, la référence aux accommodements raisonnables est devenue un enjeu majeur qui partage la société sur la menace hypothétique des droits collectifs et sur le principe d'égalité. Ce n'est pas que la question en elle-même soit déplacée, mais le moment choisi coïncide avec une conjoncture politique nationale et internationale parsemée de remises en question et d'inquiétudes face à des conflits identitaires, de relation à autrui et parfois de volonté de repli sur soi.

L'histoire et les objectifs qui sous-tendent les pratiques d'accommodements raisonnables au Canada et au Québec témoignent au départ d'un souci de permettre aux communautés culturelles d'exercer leur différence dans des situations variées. Le glissement du débat médiatique au Québec sur la tolérance qualifiée d'excessive investit l'espace public après la création d'une commission par le gouvernement libéral du Québec, suite à l'appel insistant du chef de l'Action démocratique du Québec qui, dans ses discours sur la question, évoque des expressions comme « la perte de l'identité québécoise » ou « l'à-plat-ventrisme » du Québec. Il s'agit de la Commission Bouchard-Taylor qui a eu pour mandat de tenir des consultations publiques pendant plusieurs semaines à travers toutes les régions du Québec, afin de récolter les différents points de vue des citoyens sur les pratiques d'accommodements raisonnables. La commission a fait le portrait des accommodements liés aux différences culturelles et elle a formulé des recommandations

⁵⁸ Geadah, Yolande. 2007. *Accommodements raisonnables, droit à la différence et non différence de droit*. Montréal : VLB Éditeur, p. 15-16.

en 2008 visant à rendre ces pratiques plus respectueuses des valeurs communes du Québec.

La réponse directe à la position de Mario Dumont lui a permis de récolter un nombre important de voix lors de sa campagne électorale, notamment dans les régions, et son classement comme opposition officielle au parlement, avec 41 sièges, a dépassé celui du Parti québécois, traditionnellement plus représentatif à l'Assemblée nationale.

Le principe des accommodements raisonnables a résulté en des mesures paradoxales. Elles peuvent favoriser le rapprochement entre les communautés culturelles et la majorité québécoise dans le processus d'acceptation mutuelle et de compréhension. Elles peuvent aussi jouer un rôle négatif et entraver la communication entre ces mêmes communautés et les conduire à plus d'isolement et d'enfermement. Le bilan de cette pratique au Québec permettra sans doute d'évaluer un jour le rôle qu'elle a joué et sa pertinence dans le cadre de la politique globale d'intégration des immigrants.

Au terme de ce chapitre, nous aimerions rappeler les points saillants du contexte québécois de l'immigration et les ressources et moyens déployés pour la prendre en charge. Nous avons montré comment le Québec, à l'instar du reste du pays, a connu des vagues successives d'immigration depuis le XVIII^e siècle. Mais le contexte problématique de cette immigration et les tensions politiques ayant longuement opposé le Québec au gouvernement fédéral qui ont marqué le processus de sélection des profils et des caractéristiques des populations immigrantes montrent à quel point cette immigration antagonique était constamment contestée par le Québec, qui la considérait comme inadaptée à sa réalité sociodémographique jusqu'aux années 1960. Plusieurs facteurs se sont réunis quand le Canada a reconnu la spécificité du Québec sur les plans linguistique et « identitaire », ce qui s'est traduit par la cession progressive des tâches de sélection et de gestion des flux migratoires au gouvernement du Québec.

Depuis lors, la politique d'immigration québécoise fait face à de nouveaux défis. Tout en mettant au centre de ses préoccupations la perpétuation du fait français, la laïcité et le caractère démocratique, elle s'ouvre à tous les pays du monde (à 25 en particulier), comptant des pays de tous les continents, et partant, à plusieurs langues d'origine et à plusieurs traditions religieuses et culturelles, parfois très éloignées des normes connues en

Amérique du Nord. Le défi de l'intégration de ces communautés constitue une priorité face au cumul du nombre, de la diversité et des enjeux de rétention de cette immigration, qui est, depuis 2001, le principal facteur de développement démographique du Québec. Le modèle québécois d'intégration vise à faciliter l'installation et l'insertion des immigrants à la société, en se basant sur le principe de convergence et sur le contrat moral, mais ces normes s'opposent, au nom de l'ouverture, à la différence qu'ils cherchent à absorber.

En abordant la dimension subjective des processus d'intégration et d'interaction entre les parties concernées, on ne peut se défaire du regard porté sur la population dans son ensemble. On se rend compte alors de la complexité de la question et de l'importance d'instaurer des mécanismes d'inclusion. Les projets d'intégration défendus par les sociétés d'accueil visent à sauvegarder l'homogénéité sociale sous diverses formes : multiculturalisme au Canada, interculturalisme au Québec et assimilation aux États-Unis.

Au point de vue des accords Canada-Québec, et depuis les années 1960, nous pouvons dire que le Québec renforce progressivement sa politique interne de sélection, d'accueil et d'intégration des immigrants, en bénéficiant de ressources financières importantes pour assurer l'accueil et la francisation de ses immigrants allophones et non francophones. Tout en souscrivant aux catégories d'immigration définies par le gouvernement fédéral et au principe de coordination, le Québec œuvre à faire de son immigration une pièce maîtresse de son développement social et économique.

CHAPITRE III

ENVIRONNEMENT SOCIOÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DU MAROC

Pour mieux appréhender les enjeux communicationnels de l'immigration au Québec, nous avons considéré, dans le chapitre précédent, l'évolution historique de l'immigration face à une réalité multiforme et changeante. Les vagues successives d'immigrants façonnent continuellement le paysage sociodémographique du Québec, dans un contexte pour le moins conflictuel. Des enjeux linguistiques, identitaires et culturels ont été débattus, dans un rapport de force qui a abouti au partage des rôles dans la gestion de l'immigration entre le gouvernement fédéral et le Québec. Le Maroc, dont la population immigrante au Québec commence à progresser, est issu d'une tradition culturelle et politique différentes. Sa situation géographique, son histoire, son appartenance à la fois au Maghreb, à l'Afrique, au monde arabo-musulman et au bassin méditerranéen, et sa proximité avec l'Europe façonnent de plusieurs manières son identité et sa culture. C'est pour cette raison que nous estimons pertinent de rendre compte des spécificités de ce pays par rapport au Québec et de présenter sa population ainsi que les influences culturelles et historiques qui l'ont traversée, dans le but de comprendre le profil des immigrants marocains installés au Québec.

Ce chapitre présente un aperçu succinct de l'histoire du Maroc et des populations qui l'ont constitué. Il analyse également les caractéristiques culturelles de ce pays et les étapes cruciales de son édification politique, économique et sociale. Nous aborderons également la place de l'immigration dans ce pays et son rôle dans le développement. Cet exposé permettra de comprendre à la fois cette société et le parcours migratoire des immigrants qui concernent cette étude.

3. 1 Quelques données sociodémographiques sur le Maroc

Selon le rapport du Cinquenaire, le Maroc compte aujourd'hui 30 millions d'habitants, pour une superficie de 447 000 kilomètres carrés. Pour comprendre l'importance de ces données et leurs conséquences sur la société, il importe de considérer son évolution

démographique et les mutations qu'elle a produites. Au début du XX^e siècle, la population marocaine ne dépassait guère 5 millions d'habitants, et au moment de l'indépendance, en 1956, le Maroc comptait 10 millions d'habitants. L'évolution rapide et importante de la population s'explique par le recul de la mortalité infantile, par l'augmentation de l'espérance de vie, par l'amélioration de la santé et par l'évolution du statut de la femme. La répartition de la population en tranches d'âge favorise la catégorie des jeunes capables de produire. Celle des moins de 15 ans et celle des plus de 60 ans représentent respectivement 31 % et 8 % de la population, ce qui constitue « une aubaine démographique » pour un pays lorsqu'un tel changement s'accompagne de la création d'emplois suffisants.

Au point de vue de la répartition géographique de cette population, on note que la population urbaine est aujourd'hui supérieure à celle du milieu rural. Les villes comptant plus de 100 000 habitants représentent les 2/3 des villes marocaines, ce qui se traduit par une concentration de la population dans les villes, par un niveau de consommation plus élevé, par une forte demande d'emplois, de produits et services de base, d'habitations, et de moyens et de ressources pour l'activité économique. La croissance de la population du Maroc s'est faite rapidement et elle n'a pas été accompagnée d'une croissance économique conséquente. On verra plus loin comment les effets des crises économiques successives ont conduit le pays à adopter une politique d'austérité, dans le but de rembourser les intérêts de ses dettes, et comment cela a joué négativement sur son développement humain.

3.1.1 Généalogie d'un Maroc pluriel

Le Maroc est un pays dont la situation géographique a entraîné une diversité d'événements et le passage de plusieurs civilisations. L'appellation « Maroc » est la traduction du mot arabe *Maghrib*, qui signifie « couchant » ou « Occident »⁵⁹. L'appellation française, par contre, dérive de la prononciation espagnole du nom de la ville de Marrakech, « Marruecos », et cette prononciation se retrouve également dans

⁵⁹ Le mot *Maghrib* est écrit avec un *î*, c'est l'appellation courante du pays en arabe et c'est ainsi que le terme est prononcé en arabe classique et dans les langues vernaculaires du pays.

d'autres langues, dont le portugais, l'allemand et l'anglais. Les Perses vont jusqu'à appeler le Maroc « Marrakech », et les Turcs l'appellent « Fès », du nom d'une autre ville. L'appellation arabe renvoie à la position géographique du pays par rapport à l'Orient, qui signifie « couchant du soleil » ou « l'Occident de l'Orient ».

C'est un territoire du nord-ouest du continent africain situé à quelques dizaines de kilomètres au sud de l'Europe. Il se sépare de la mer Méditerranée et longe l'océan Atlantique sur plus de 2 500 kilomètres, de Tanger à Lagouira, frontière mauritanienne au Sahara. Cette situation géographique a joué un rôle important aux points de vue de l'identité de ce pays et des flux humains qui l'ont traversé. La contrée est réputée être un creuset de l'histoire et de la civilisation, et une sorte de Finistère du monde arabo-musulman.

Le Maroc fait partie d'un ensemble géographique distinct, le Maghreb, composé de la Mauritanie, du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Lybie, et formant un prolongement géographique homogène, partageant l'usage commun de la langue arabe, une histoire, une religion et des compositions religieuse et raciale fortement dominées par la référence arabo-musulmane. Le peuplement continu de ce territoire a également joué un rôle décisif dans son unité. En tant qu'État, le Maroc est une création islamique qui date de 788.

3.1.2 Le Maroc avant le règne islamique

Plusieurs historiens ont écrit sur le Maroc d'avant l'ère islamique. Les Phéniciens ont été les premiers à installer des comptoirs au Maroc, en commençant par le nord méditerranéen, à partir de Tanger, Lixus et Mogador. La fondation de Carthage a motivé l'intérêt pour le Maroc, de même que la recherche de l'or et de la pourpre Gétule, colorant utilisé pour teindre les étoffes. Cette époque est désignée comme la période *maurétanienne* et elle a donné naissance à la Maurétanie, constituée d'une fédération de peuples et de tribus.

Après la destruction de Carthage, en 146 avant J.-C., Rome a décidé de remplacer la métropole punique en rattachant la région à son empire. Il est à souligner cependant que la présence romaine au Maroc a duré cinq siècles, et que Rome a toujours considéré ce

territoire comme important du fait de sa proximité avec l'Espagne et la Tunisie, qui représentaient les points essentiels du dispositif romain en Méditerranée. Le passage des Vandales et des Byzantins après les Romains a moins marqué le pays, puisque leurs intérêts s'étendaient à toute la région, et que le Maroc demeurait une parcelle de terre moins importante.

3.2 L'ère islamique : histoire de dynasties

Après la période romaine, le Maroc a connu le règne de plusieurs dynasties, venant de tribus berbères et avoisinantes du sud ou encore de la péninsule arabique. Idriss I^{er} a fondé la première dynastie islamique au Maroc au nom de la tradition chérifienne et il s'est installé à Volubilis, pour élire son fils et successeur Idriss II. Il a fondé la première capitale du pays, Fès, et a créé le Makhzen, l'autorité gouvernementale traditionnelle.

Plusieurs dynasties se sont succédées au Maroc depuis que les descendants des Béni Hilal, les Almoravides (Al Mourabitoune), ont pris le pouvoir au XI^e siècle. À cette époque, les frontières du pays se sont étendues du fleuve Sénégal jusqu'au nord de l'Espagne, et le Maroc était considéré comme une puissance à la fois africaine et européenne. On parle à son sujet de l'Empire des deux rives.

D'autres dynasties, comme les Almohades, ont régné sur le Maroc, à l'époque d'Averroès et de Maimonide, en poursuivant les réformes et les conquêtes de leurs prédécesseurs jusqu'aux confins de la Tripolitaine. Les Mérinides arrivent à leur tour du nord du Sahara pour combattre les Portugais et les Espagnols auprès du royaume de Grenade, mais leur échec à les repousser et la mort de leur roi a fini par affaiblir leur règne. Ce sont les Saadiens, originaires du Hedjaz, dans la péninsule arabique, qui ont pris le pouvoir, en ayant moins de succès politique, malgré leur victoire dans la fameuse bataille des trois rois, au nord du Maroc.

3.3 Le règne des Alaouites

Plus près de notre époque, la dynastie Alaouite a exercé le pouvoir au Maroc au XVII^e siècle, avec Moulay Chérif, choisi par les habitants de Tafilalet, dans le sud du pays. Son règne, entre 1631 et 1636, comme celui de ses deux fils après lui, a été éphémère. C'est la

venue de son troisième fils, Moulay Ismail, qui a le plus marqué l'histoire du Maroc, d'abord par la longévité de son règne (1672 à 1727) coïncidant avec celui de Louis XIV, ensuite par ses diverses réalisations en politique interne et externe. Il choisit Meknès comme capitale de son royaume, qu'il voulait transformer en Versailles marocaine. Il construit des remparts et embellit les portes, notamment le Bab Mansour, afin de protéger cette ville et de la placer au premier rang des cités impériales du royaume.

Il améliore les échanges commerciaux et les relations diplomatiques avec de nombreux pays, notamment en Europe. Le monarque cherchait à sceller des alliances avec la France, afin de contrer l'hégémonie de l'Espagne et de l'Angleterre sur certains territoires marocains. Après la mort de Moulay Ismail, l'autorité de l'État s'est grandement affaiblie, et le pays a sombré dans la ruine pendant trente ans, jusqu'à l'arrivée de Mohamed ben Abdallah, un autre monarque alaouite, qui tenta dès le début de son règne de faire rétablir l'ordre et de reconstruire le pays.

Sur le plan international, le Maroc a réussi à créer un partenariat commercial important et à signer des traités d'amitié avec le Danemark, l'Angleterre, la Suède et l'Italie. De plus, il a signé un traité de paix avec l'Espagne, un traité commercial avec la France et un traité de paix et d'amitié avec les États-Unis d'Amérique, le plus ancien du genre avec ce pays. L'urbanisation du pays avance : on assiste à la construction du port de Casablanca et à la modernisation de ses équipements ainsi qu'à l'édification de la ville d'Essaouira, ou Mogador, où se trouve un quartier réservé au commerce international. Puis, le roi décède à la veille du XIX^e siècle.

3.3.1 Le Maroc au XIX^e siècle

Le XIX^e siècle est celui de la conquête européenne, qui a atteint l'Algérie en 1832. Le Maroc commence à perdre progressivement la force de son autonomie. La diplomatie jouait un rôle limité à cette époque, et les premiers affrontements avec la France ont commencé par une défaite, en 1844, que le Maroc a acceptée en signant les accords de Tanger. Affaibli, le Maroc cède plusieurs de ses droits de douane, et il faiblit au niveau de ses échanges économiques face à la puissance économique et militaire des Européens. Son modèle de société traditionnelle est vite dominé par un système de techniques

modernes et compétitives. L'économie du pays est secouée par des soubresauts qui relèguent une partie importante de la population marocaine à un rang subalterne au profit de certains privilégiés. Un principe demeure cependant constant, c'est celui de la nation, hérité depuis plusieurs siècles. Comme l'a souligné Bernard Lugan :

Au Maroc [...] jamais, même en cas de dramatique effacement, l'existence de la nation marocaine ne fut remise en question et l'État marocain n'était pas une construction artificielle et éphémère. Dans ses phases de faiblesse, la nation marocaine s'arcoutait sur le ciment national qu'était l'Islam. Dans ces moments dramatiques, le sultan n'était plus totalement un chef d'État au sens où l'entendaient les Européens, mais quoi qu'il puisse advenir, il demeurait envers et contre tout un chef spirituel incontesté.⁶⁰

Les conséquences de la déstabilisation du pays n'ont pas tardé à se faire sentir. L'Espagne s'empare de certains territoires au nord du Maroc, et pour l'empêcher de continuer sa conquête, le Maroc signe des accords avec l'Angleterre moyennant des indemnités se situant au-delà de ses capacités. Impuissant militairement, sa situation financière se détériore et son unité territoriale se désagrège. Les consuls, les négociants étrangers et leurs protégés marocains, musulmans et juifs profitent de privilèges fiscaux importants. Toutes les tentatives de contrôle du pays et d'amélioration de ses infrastructures sont peu concluantes.

L'accession d'Hassan I^{er} au trône n'a pas arrêté la dégradation de la situation politique et économique d'un pays profondément affaibli. Celui-ci a œuvré au développement de ses moyens de communication, notamment du transport, des routes et de l'imprimerie ainsi qu'à la création d'une banque marocaine et d'une nouvelle monnaie en argent. Il a délégué plusieurs missions d'études en Europe et en Égypte pour exploiter les ressources du pays et moderniser l'armée. Les moyens financiers limités et la faible structure administrative du royaume ne permettaient cependant pas de faire face aux défis qui guettaient le pays.

Dans le même esprit de réforme, Hassan I^{er} convoque la Conférence de Madrid en vue d'améliorer et de limiter la protection des négociants étrangers au Maroc accordée à

⁶⁰ Lugan, Bernard. 1992. *Histoire du Maroc*. Paris : Critérian, p. 200.

certains pays européens au cours du XIX^e siècle et qui compromet la souveraineté de l'État. Le Maroc pouvait compter sur le soutien de l'Angleterre et des États-Unis, mais la France et l'Espagne, qui avaient des visées territoriales sur le pays, ont rallié d'autres pays contre les objectifs marocains. Le Maroc a alors perdu son indépendance.

3.3.2 Le Maroc sous le protectorat : les jalons d'un État moderne

La période du Protectorat au Maroc est celle de la reconfiguration sociale, économique et politique du pays et de la naissance du nationalisme prêchant son unité géographique et politique. Cette revendication se situe au centre des tensions que le Maroc a eu à gérer durant les 44 années de ce système. À travers cette rude épreuve, le Maroc a conservé son unité et il s'est mis progressivement au diapason des sociétés modernes du XX^e siècle. Comment s'est implanté le système de protectorat au Maroc, et comment s'est construit le pays?

Les mutations économiques et politiques de l'Europe du XIX^e siècle ont favorisé une industrialisation accrue, une expansion coloniale croissante et une économie de marché. Les écarts entre les puissances coloniales et les autres pays ont accéléré la mainmise progressive des grandes puissances sur plusieurs pays du monde, selon les intérêts stratégiques de chaque suprématie et ses alliances. C'est la période des conquêtes réalisées par les empires coloniaux partout à travers l'Asie, l'Afrique, les Amériques et l'Australie.

Le Maroc et l'Éthiopie ont été les derniers pays africains à subir la colonisation. Dans le cas du Maroc, la prise de l'Algérie par les Français, en 1830, constituait déjà une menace imminente. Le Maroc a cependant conservé longtemps son unité et son pouvoir central traditionnel du Makhzen (par opposition à *Bled Siba*, pour désigner les tribus rebelles non contrôlées directement par le pouvoir central), grâce à son système d'alliances politiques et diplomatiques avec l'Europe, qui a joué un rôle important. Plusieurs facteurs ont finalement accéléré la mainmise sur le pays : la crise financière, le surendettement, le manque d'industries et de moyens de contrôle des frontières ont affaibli le pouvoir central, et le sultan Moulay Hafid a accepté de signer le traité de Protectorat le 30 mars 1912, avant d'abdiquer, quelques mois plus tard, et de quitter le Maroc.

Bien qu'il soit associé à la colonisation, le système du protectorat est un système de fonctionnement « binaire » basé sur la gouvernance des affaires publiques par deux autorités différentes et sur la présence transitoire de la puissance coloniale. Depuis longtemps, l'autorité locale, *indigène*, était reléguée au second rang et elle n'avait qu'un rôle subalterne, limité aux affaires religieuses et à la signature des *Dahir* (décrets royaux) par le sultan. Cela n'a pas empêché la population de se soulever contre ce système, qu'elle récusait depuis son instauration. Lyautey a assumé le rôle de résident général français du Maroc depuis le début du Protectorat jusqu'en 1925. L'administration avait connu un début de refonte en mettant en place un système de gestion colonial de contrôle dans tous les secteurs d'activités.

Au début, l'administration française a fait face à des résistances et à des soulèvements populaires organisés dans toutes les régions du Maroc. Pour accélérer la mainmise de ses soldats et de ses militaires sur le pays, celui-ci a été divisé en sept régions, dont Casablanca, Oujda et Rabat étaient les parties civiles, les régions de Meknès, de Fès et d'Agadir, les parties militaires, et Marrakech, une région mixte. Chaque région a été placée sous l'autorité d'un sous-résident général, qui représentait le pouvoir dans la région. Le poids administratif de l'occupation demeurait limité dans les zones rurales. Tanger a été déclarée ville internationale, alors que l'Espagne avait la mainmise sur la partie nord du pays.

Après le départ de Moulay Hafid et l'intronisation de son successeur, Moulay Youssef, la capitale du Maroc a été transférée à Rabat, où le résident général a élu domicile. La nouvelle organisation et la gestion du pays couvraient toutes les activités économiques, sociales et politiques du pays. Lyautey voulait d'abord promouvoir l'enseignement du français en créant un réseau de lycées fréquentés par l'élite locale, mais celui-ci s'est longtemps heurté à l'enseignement en arabe.

Plusieurs chantiers ont été ouverts au Maroc, et les colons français se sont établis massivement sur les terres agricoles. L'industrie minière s'est également accrue après la découverte de phosphate et d'autres minerais comme le charbon, le fer et le zinc, ce qui a eu pour conséquence le développement des chemins de fer et de nouvelles routes, la création de villes et l'urbanisation du pays. Les entreprises coloniales gèrent alors le commerce extérieur, et la monnaie et le change sont contrôlés par les banques de France,

ce qui profite peu à la population locale. Plusieurs européens sont installés au pays, dont les Espagnols, les Italiens, les Portugais et les Grecs. Mais le nombre des Français domine. Comme le souligne Bernard Lugan :

Il y avait 80 000 étrangers au Maroc sous le protectorat français en 1921, sur une population de 3 533 000 habitants. Au début des années cinquante, on recensait 460 000 étrangers, y compris ceux du protectorat espagnol et de Tanger, sur une population totale qui atteignait presque 10 000 000 d'habitants.⁶¹

3.3.3 De la résistance au combat politique

Depuis l'annonce du Protectorat, les régions et les tribus ont pris les armes pour combattre l'occupation française du Maroc. Outre les soulèvements populaires, la résistance a pris la forme d'affrontements armés dirigés par des chefs guerriers. Les plus marquants d'entre eux sont ceux venant du sud, la guerre du Rif et la résistance du Moyen-Atlas.

Les tribus luttèrent malgré le manque de munitions et de stratégies guerrières face à la puissance organisée et surarmée française, qui prenait bien soin d'attaquer les tribus séparément. La résistance armée et les soulèvements se sont prolongés jusqu'en 1934, année où la résistance s'est transformée en lutte politique contre l'occupation étrangère. Ce sont les années dites de *pacification*:

Avec l'intronisation de Mohamed V, en 1927, le défi est majeur : comme l'obtention de l'indépendance s'avérait encore un objectif lointain, il s'agissait alors au moins de conserver l'unité du pays, c'est-à-dire de contenir le protectorat dans les limites qu'il s'était assigné lui-même, à savoir sauvegarder la souveraineté nationale. Malgré la conjoncture favorable après plus de quinze ans d'installation au Maroc et la vulnérabilité du pouvoir monarchique fraîchement installé, le résident général Lyautey avait pressenti le caractère transitoire du protectorat :

Il est à prévoir, annonce-t-il, et je le crois comme une vérité historique, que dans un temps plus ou moins lointain, l'Afrique du Nord évoluée, civilisée, vivant de sa vie

⁶¹ Lugan, Bernard. 1992. *Histoire du Maroc*. Paris : Critérion, p. 244.

autonome, se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment-là – et ce doit être le suprême but de sa politique – cette séparation se fasse sans douleur et que les regards des indigènes continuent toujours à se tourner avec affection vers la France.⁶²

D'un autre côté, le combat politique avait vu naître une classe d'intellectuels bourgeois marocains formés dans les écoles françaises et ayant fréquenté des militants socialistes et des nationalistes d'autres pays, notamment du Moyen-Orient et du Maghreb. Ces intellectuels pouvaient exprimer les revendications politiques de leur classe sociale. D'autres étaient influencés par la mouvance des intellectuels réformistes se réclamant du modernisme islamique, dont l'essor remonte au début du XIX^e siècle.

Avec la création de la Ligue arabe, après la Deuxième Guerre mondiale, la naissance des mouvements de libération des pays colonisés et l'instauration des démocraties, le Front national a intensifié ses actions revendicatrices, ce qui explique notamment le changement fréquent des résidents français. La France accepte alors de négocier l'indépendance du Maroc, la création d'un Conseil du trône et d'un gouvernement marocain qui allait établir les bases des négociations sur l'avenir des relations maroco-françaises. Le 2 mars 1956, la France signe le document reconnaissant l'indépendance du Maroc et l'abolition du système de protectorat et du traité de Fès.

Dans la reconquête de son indépendance, le Maroc se trouve devant d'autres défis historiques à relever. Compte tenu du contexte politique national et international, et de la situation coloniale en Algérie, les mouvements anticoloniaux et tiers-mondistes, le panarabisme et l'africanisme montent en puissance, et le Maroc est représenté dans plusieurs de ces mouvements. Sur le plan intérieur, le roi défend ses prérogatives, prépare sa succession et tente de réduire les antagonismes entre les partis politiques, afin de maintenir et de préserver la stabilité du pays. Comme il avait émis le souhait de doter le pays d'une constitution, durant la période qui s'étend de l'indépendance jusqu'en février 1961, le pays tente de mettre en place les fondements d'un État moderne.

⁶² Cité dans Spillmann, Georges. 1967. *Du protectorat à l'indépendance, Maroc, 1912-1955*. Paris, p. 26.

3.4 Le Maroc : de l'indépendance à 2009

Hassan II a accédé au pouvoir à un moment où plusieurs pays arabes, musulmans et africains anciennement colonisés accèdent à leur indépendance et créent des idéologies nationalistes, révolutionnaires et des théories de libération tiers-mondistes pour se départir de l'Occident et construire des États modernes et économiquement autonomes. Son règne a duré 38 ans, de 1961 à 1999, règne au cours duquel le pays a tissé des liens avec ses voisins d'Afrique et des mondes arabe et occidental, afin de se garantir une place sur l'échiquier international. Ses positions politiques modérées vis-à-vis des grandes causes internationales et son choix libéral l'ont rapproché davantage de l'Europe et du monde occidental, lui permettant d'adopter un système politique et une diplomatie d'ouverture.

Le Maroc d'après l'indépendance, avec plus de 30 millions d'habitants, bénéficie d'une grande stabilité régionale au niveau de ses instances politiques et économiques. C'est un pays qui a opté pour le libéralisme économique et pour un processus démocratique qui s'accélère. Mais le pari de sortir le pays du sous-développement n'est pas encore tenu, à une époque où plusieurs régimes arabes et musulmans sont remis en question par des tendances intégristes qui rendent vulnérables des régions entières.

Pour bien comprendre la situation du Maroc d'aujourd'hui et les enjeux de son développement, il est important de revoir les faits marquants du XX^e siècle aux points de vue politique, économique, social et culturel ainsi que les réformes qui se sont succédées depuis le règne d'Hassan II.

3.4.1 La constitution d'un pays et ses incidences sur la société

Avant la rédaction de la constitution du pays, Hassan II a opté pour une loi fondamentale, conçue comme une constitution provisoire et qui décrit le Maroc comme une monarchie constitutionnelle appartenant à l'Afrique, avec l'islam comme religion d'État et l'arabe comme langue officielle. Cette loi donne déjà la forme de la constitution qui sera rédigée en 1962 par des constitutionnalistes français. Avec l'appui du parti de l'Istiqlal, le projet soumis au référendum le 7 décembre 1962 a été adopté à 97 %, malgré le boycott de

l'Union nationale des forces populaires. Dans son article 19, le projet consacre le rôle du roi :

Le roi Amir Al Mouminine, Représentant Suprême de la nation, Symbole de son unité, Garant de la pérennité et de la continuité de l'État, veille au respect de l'Islam et de la Constitution. Il est le protecteur des droits et libertés des citoyens, groupes sociaux et collectivités. Il garantit l'indépendance de la nation et l'intégrité territoriale du Royaume dans ses frontières authentiques.⁶³

En 1963, les partis de l'Istiqlal et de l'UNFP obtiennent plus de la moitié des voix aux élections législatives organisées pour la première fois au Maroc après l'indépendance. Le succès de l'opposition n'a pas duré longtemps car, la même année, elle a été démantelée, et ses leaders ont fui à l'étranger, ce qui constitue un revirement pour la pratique du pouvoir et limite d'emblée la mise en application des termes de la nouvelle constitution.

Au cours des années 1970, les initiatives d'ouverture ont encore été repoussées, car il s'est agi d'une décennie qui a connu deux tentatives de coup d'État, perpétrées contre la personne du roi, en 1971 et en 1972. La deuxième a été fomentée par l'un des proches du palais, Mohamed Oufkir, l'homme fort du régime depuis les années de l'indépendance. Encore une fois, l'ouverture démocratique a été repoussée jusqu'aux années 1990.

En 1992, une nouvelle révision de la constitution a été effectuée, et un revirement important dans l'exercice du pouvoir s'est produit. Par voie référendaire, la nouvelle constitution a élargi le pouvoir législatif et réaffirmé l'attachement du Maroc envers les droits de l'Homme tels qu'ils sont reconnus universellement. Elle a institué un Conseil économique et social, qui pouvait être saisi par le parlement avant le vote d'une loi relevant de son domaine. La nouvelle constitution a consacré l'attachement du Maroc aux droits de l'homme tels qu'ils sont reconnus à l'échelle internationale et le renforcement des libertés individuelles et collectives, notamment d'expression, d'opinion, de libre circulation, et des droits de propriété, de grève, de réunion, d'association, etc.

Au point de vue de l'exercice du pouvoir, le pluralisme politique et syndical est garanti, et l'existence d'un parti unique prohibé. Les signes forts du changement se manifestent à

⁶³ Lugan, Bernard. 1992. *Histoire du Maroc*. Paris : Critérian, p. 313.

travers la création d'un ministère des Droits de l'homme, qui a à traiter des dossiers épineux des années précédentes. Un conseil consultatif des droits de l'homme et des tribunaux administratifs est également créé. Les prisonniers politiques sont libérés, et les exilés regagnent leur pays. Les trois institutions qui se partagent les fonctions de responsabilité et de pouvoir sont désormais le roi, la Chambre des Représentants⁶⁴ et le gouvernement, dirigé par un premier ministre nommé par le roi.

À l'issue des élections de 1993, dont les partis de l'opposition ont vivement contesté les irrégularités, le gouvernement a été formé par des technocrates et il a vu pour la première fois des femmes obtenir des postes de ministres, le roi ayant proposé alors à l'opposition (appelée la Koutla)⁶⁵, de diriger le gouvernement. Elle a décliné l'offre, car le roi voulait désigner lui-même certains ministres n'appartenant à aucun parti politique, notamment le premier ministre, le ministre de l'Intérieur, celui des Affaires Étrangères, celui de la Justice et celui des Affaires Islamiques. Rappelons que les partis d'opposition au Maroc n'ont pas eu à diriger le gouvernement depuis les années 1960. Certains de leurs membres et militants ont quitté le Maroc, alors que d'autres ont connu des moments difficiles et des contraintes dans le parcours de leurs activités partisanes et politiques, ce qui leur a conféré une certaine crédibilité auprès de la population marocaine ayant eu à faire l'expérience d'autres partis se réclamant plutôt du libéralisme politique et de la modération. Le rapprochement entre le pouvoir et les partis d'opposition a encore été repoussé pendant quelques années, au cours desquelles le roi a annoncé une réforme constitutionnelle, en 1996, et la création d'un bicaméralisme basé sur deux chambres des Représentants.

En 1998, l'opposition accepte de réintégrer le gouvernement et de participer à la gestion des institutions et des affaires publiques. Une ère d'alternance politique s'instaure alors au Maroc, un peu plus d'un an avant la mort du roi Hassan II. Une avancée de la liberté d'expression et de la démocratisation du pays marque aussi la fin de son règne, alors qu'il

64 Concernant la Chambre, la révision de la constitution a permis, selon son article 43, que la Chambre des Représentants soit composée de deux tiers de membres élus au suffrage direct, le tiers restant provenant de membres élus par un collège électoral composé de conseillers communaux, d'élus des Chambres professionnelles et de représentants des salariés.

65 Le terme Koutla, en arabe, réfère au regroupement de plusieurs entités, et l'appellation a été adoptée, puisqu'il s'agissait de l'union solidaire de plusieurs partis de la gauche socialiste.

décède le 23 juillet 1999. Des progrès ont également été notés au niveau du développement économique et social du pays. Sur le plan économique, le plan d'ajustement structurel, imposé par le Fonds monétaire international pour le remboursement des dettes, laisse de fortes séquelles par rapport à la croissance du pays, qui se trouve parmi les 15 les plus endettés au monde.

3.4.2 Au niveau de l'unification territoriale

La réclamation de la souveraineté marocaine sur le Sahara, un vaste territoire de 266 000 km situé au sud, remonte à l'époque de l'indépendance du Maroc. Jusqu'en 1975, le pays a pu restituer quelques villes, mais le Front Polisario, un mouvement appuyé par l'Algérie et d'autres pays, s'est opposé à la marocanité de ces territoires. Le coût économique du conflit avec le Polisario s'ajoute à une conjoncture défavorable, accentuée par le second choc pétrolier, qui pénalise l'industrie du pays. La dette s'est accrue, et l'économie est fortement en crise, ce qui pousse le Maroc à prendre des mesures de redressement, dont le plan d'ajustement structurel.

3.4.3 Crise économique et Programme d'ajustement structurel des années 1980 (PAS)

À l'issue de la crise économique, les réserves monétaires du Maroc ont grandement diminué, ce qui l'a obligé à prendre part à un programme d'ajustement structurel étalé sur 10 ans. Le défi concerne la restauration de l'équilibre macroéconomique interne et externe du pays et la restructuration de son économie, afin qu'il puisse rembourser des dettes qui ne cessent de s'accumuler et de se rééchelonner.

Le programme vise la stabilisation de l'économie et le remboursement des dettes extérieures, qui s'élevaient à 13 milliards de dollars. Pour ce faire, le pays adopte une politique d'austérité budgétaire qui se traduit par le gel des salaires des fonctionnaires pendant une période de dix ans, par la baisse des subventions accordées à certains secteurs, notamment à l'agriculture, et par la réforme économique de son système libéral, qui reposait sur le choix d'une économie protégée de la concurrence. En suivant les consignes du FMI, le Maroc réduit grandement ses droits de douanes (de 400 % à 40 % en quelques années), opte pour la libéralisation de son commerce extérieur et du régime

de change, et amorce la privatisation de ses entreprises étatiques ainsi que la réduction de l'engagement de l'État.

La politique de redressement a finalement donné les résultats économiques escomptés en termes d'assainissement des finances publiques. Le déficit budgétaire est ramené de 9,2 % à 2,2 % entre 1983 et 1992, et les ressources en devises sont davantage disponibles. On dénombre une importante augmentation des exportations et des recettes en devises provenant des transferts courants des Marocains résidant à l'étranger et de l'essor de l'activité touristique. L'État promulgue un Code des investissements et un Code des exportations, et adhère à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, mieux connu sous le nom du GATT, en 1987, et il en abrite le sommet, en 1994, à Marrakech. Le Maroc est considéré comme un bon élève du FMI, comme l'atteste Pieter Bottelier, directeur du département Maghreb de la Banque mondiale :

Depuis le milieu des années 80, le Maroc est peut-être le seul pays au monde qui ait à la fois créé une perspective réaliste de solution durable au problème de sa dette extérieure, mis en place un programme fondamental d'ajustement, rétabli une balance des paiements saine, assis l'économie sur la stabilité monétaire et réprimé l'inflation. Et tout cela en poursuivant une croissance économique à un taux d'environ 4 % par an.⁶⁶

Les résultats économiques du Programme d'ajustement structurel ont permis certes une stabilisation relative, mais ils demeurent insuffisants pour sortir le pays du sous-développement. La dette, loin d'être effacée, a doublé en quelques années, et les montants payés pour la cession des entreprises étatiques n'ont pas remédié totalement à la situation, car le désengagement public n'a pas été confortablement remplacé par le secteur privé, malgré les mesures incitatives et les allègements fiscaux.

Au point de vue social, plusieurs émeutes contre la hausse des prix ont éclaté et ont été réprimées depuis janvier 1984, à Marrakech et dans plusieurs autres villes. Le chômage a atteint près de 20 %, la démographie continue à croître, mais l'analphabétisme concerne encore 50 % de la population. La santé et l'éducation, principaux piliers du développement humain, ne sont pas dans une meilleure situation, malgré les efforts

⁶⁶ Cité par Lugan, Bernard. 1992. *L'histoire du Maroc*. Paris : Éditions Critérion, p. 317.

importants de scolarisation des jeunes et le recul net de la mortalité, notamment en milieu rural. La qualité de la vie de la population a reculé, et les indices du développement affichent des résultats peu probants.

À l'issue du PAS, le Maroc s'est engagé dans une nouvelle politique, celle de la mise à niveau de son économie, dictée cette fois par les mutations économiques internationales et par l'ouverture économique à un commerce international sans frontières. Les accords engagés avec l'Union européenne et avec les États-Unis constituent des défis majeurs, à cause de l'engagement du pays à ouvrir ses frontières au commerce européen sans barrières douanières dès 2012.

3.5 Le Maroc du XXI^e siècle

Le nouveau siècle s'amorce au Maroc par l'arrivée à la tête du pays de Mohamed VI, le 23 juillet 1999. Les réalisations sociales engagées concernent la libération des prisonniers politiques et des exilés de l'ancien régime, le statut de la femme, la réforme du système d'éducation et de formation, la liberté d'expression et enfin la question berbère, longtemps considérée comme sans importance. Le traitement de ces dossiers constitue un revirement appréciable. Comment alors avancent les projets de modernisation de la société marocaine d'aujourd'hui?

3.5.1 Instance de l'équité et de la réconciliation

La création d'une instance de l'équité et de la réconciliation a permis d'ouvrir les dossiers des prisonniers politiques, du retour des exilés et de l'indemnisation matérielle des personnes pour les torts commis à leur égard. Le 15 décembre 2003, le roi approuve la composition de cette instance chargée du règlement des dossiers des violations graves des droits humains, à l'ère de ce qu'on appelle les « années de plomb ». L'instance veut mener des enquêtes sur les excès et elle insiste sur la réhabilitation des victimes. Elle aura également à entendre les personnes qui ont été opprimées et à apporter des réponses aux dossiers des disparus. C'est une première au Maroc, et pour mener à bien ses démarches, l'instance s'appuie sur le droit international et sur ses formes d'indemnisation dans des situations semblables.

Le recours à cette instance au Maroc a été fortement salué comme le signe tangible d'un processus de transition démocratique du pays aux niveaux national et international, car elle a permis de dévoiler la vérité sur l'une des affaires les plus controversées du pays et d'avoir accès aux dossiers des individus concernés, en bénéficiant de la collaboration des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur. Même l'armée a ouvert certains dossiers d'emprisonnement, notamment dans les régions du sud marocain, malgré que certains hauts fonctionnaires aient refusé de témoigner, laissant certains dossiers en suspens.

3.5.2 Le statut de la femme marocaine aujourd'hui

Avec l'ère de la réforme du Code du Statut Personnel (CSP), plus connu sous le nom arabe de *Moudawana*, initiée depuis la fin des années 1980, le Maroc amorce une vision nouvelle dans les relations entre l'homme et la femme. Après son adoption par le parlement marocain, cette initiative est saluée par les défenseurs des droits et libertés, et les mouvements des femmes nationaux et étrangers la qualifient de « révolution sociale » et de « tournant historique ». Elle demeure cependant fortement critiquée par les conservateurs religieux, qui y voient un dépassement des limites autorisées par la *Charia*. Il importe de souligner que cette réforme constitue une avancée certaine pour le statut de la femme, dans le contexte social et religieux d'un pays régi par la loi musulmane et dont la société démontre encore son attachement à la tradition. En instituant le nouveau Code, le Maroc est désormais le pays arabo-musulman qui accorde à ses femmes le statut égalitaire le plus près de celui de l'Occident.

Ces mesures constituent désormais des acquis pour la société, qui voit plusieurs femmes se faire élire aux niveaux municipal et législatif et occuper des postes politiques et ministériels importants. Leur représentativité au parlement actuel est de 10,8 %, soit 35 femmes sur un ensemble de 316 sièges, ce qui constitue une avancée importante. Certes, le statut de la femme au Maroc a changé, mais la concrétisation de ces acquis est tributaire d'un effort continu. La femme a été pendant longtemps peu intégrée à la gestion des affaires publiques et moins scolarisée que l'homme, notamment dans le milieu rural, où un certain déficit est d'ailleurs encore à rattraper.

D'autres combats pour l'amélioration de la condition de la femme sont encore à l'ordre du jour, notamment aux points de vue de la formation, de l'emploi, de l'équité salariale et de la représentativité dans la gestion économique et dans les sphères politiques et décisionnelles. Des gestes d'ouverture ont été posés par le roi, qui a transformé la tradition du palais en montrant publiquement son épouse et en lui attribuant, pour la première fois de l'histoire de la monarchie, le titre de princesse, titre qui s'attribuait jadis uniquement par filiation royale. Elle est également engagée dans le travail communautaire et elle participe à des cérémonies officielles ou représente le Maroc à l'étranger.

3.5.3 La Charte nationale de l'éducation et de la formation

La question de l'enseignement au Maroc partage grandement les intervenants. Les langues d'enseignement sont très controversées, les programmes pédagogiques contestés, et leur faisabilité en termes d'adéquation avec la réalité et avec le marché de l'emploi sont problématiques. Le système éducatif du Maroc constitue une priorité depuis l'Indépendance. Les objectifs visés par les gouvernements consistaient à se départir de l'héritage du protectorat et à assurer une scolarisation se traduisant par les principes de la généralisation, de l'unification, de l'arabisation et de la marocanisation. Le *Dahir* (décret royal) de 1963 rendait la scolarité obligatoire pour les enfants. L'appui à ces mesures a été assuré par l'adoption d'un système d'enseignement gratuit, avec de l'aide aux apprenants. Les efforts consentis touchent les effectifs des personnes scolarisées, la qualité de l'enseignement, la formation et la sélection des enseignants, les méthodes pédagogiques ainsi que les équipements. Concernant les établissements scolaires, voici à titre indicatif quelques données du Rapport du Cinquantenaire de l'indépendance du Maroc intitulé *Le Maroc possible*, montrant l'évolution des investissements réalisés :

L'enseignement primaire et secondaire public, qui était organisé, en 1956-57, autour de quelques 500 établissements d'enseignement primaire et d'une douzaine d'établissements d'enseignement secondaire, a vu son réseau s'étendre, en 2003-04, à plus de 8 600 établissements avec un parc de plus de 130 000 salles de classe dont

près de la moitié (60 000 environ) sont situées en milieu rural. Parmi ces établissements on compte environ 615 lycées et plus de 1 200 collèges.⁶⁷

La nouvelle réforme du système d'éducation est placée sous le signe de la Charte de l'éducation et de la formation. Issue de la Commission spéciale d'éducation et de formation chargée de proposer une refonte du système national d'éducation, la Charte synthétise ses travaux.

En 2007, quelques années à peine après la mise en place de la Charte, plusieurs instances appellent à la réforme de ce système et commencent à en recenser les limites et les contraintes d'application, dans un contexte national de mutations sociales et économiques accrues.

3.5.4 Liberté d'expression et rôle de l'information et de la communication

Les questions de liberté d'expression et d'accès à l'information au Maroc sont parmi les plus débattues aujourd'hui. Elles fournissent un aperçu de ce qui se passe réellement dans la société, du changement des mentalités, de la sensibilisation à la vocation citoyenne de la population, de son engagement dans le développement du pays ainsi que des mutations du rapport au pouvoir. S'il existe une tradition médiatique plurielle et souvent partisane qui remonte au début du protectorat, celle-ci était de vocation nationaliste au départ et œuvrait pour l'indépendance.

Le parcours des médias au Maroc est marqué par des tentatives d'affirmation des valeurs démocratiques et de défense des droits humains. Ce combat est mené par une presse partisane ne cessant d'intensifier sa critique sociale et politique envers un appareil étatique méfiant, malgré la reconnaissance de la liberté d'expression et sa réglementation dès 1958 par le premier Code de la presse.

⁶⁷ À la demande du roi du Maroc, un rapport sur le cinquantenaire du développement humain est réalisé par plusieurs intervenants, chercheurs et cadres administratifs, chacun dans son domaine d'expertise, pour mettre en lumière l'évolution du pays durant ces années et exposer la perspective de son développement à l'horizon 2025. En plus du rapport, un cédérom fournit des analyses thématiques détaillées des divers secteurs d'activités économiques, sociales et politiques. La citation en haut est tirée du chapitre « Systèmes éducatifs, savoirs, technologies et innovations », p. 22 du cédérom. Le livre a été publié à Casablanca, Maroc, aux Éditions maghrébines, en 2006.

La radio et la télévision appartenait à l'État, qui contrôlait le contenu des informations et des programmes et en faisait un instrument de pouvoir jusqu'aux années 1990. La gestion de l'information a été confiée au ministre de l'Intérieur, mais l'explosion des chaînes satellitaires et le vote du parlement marocain en faveur de l'utilisation gratuite et libre des antennes paraboliques ont accéléré le changement de la culture médiatique. Le phénomène *d'Al-Jazeera*, chaîne Qatarie de télévision, a su répondre aux attentes des populations arabes, en s'attaquant aux régimes arabes, ce qui lui a valu les critiques les plus acerbes de la part de ces pays, mais en même temps, cela a permis de révolutionner la perception des pouvoirs et la place de l'information dans certains pays arabes dans lesquels la critique relevait de l'hérésie.

Le XXI^e siècle a consolidé la liberté de la presse au Maroc et le nombre de publications s'est multiplié et diversifié avec l'apparition d'une presse indépendante. Le nombre de journaux en 1990 était de 306, et il a monté à 618 en 2004, répartis entre les langues arabe, française, amazighe (berbère) et espagnole. Le taux de ventes demeure cependant limité à la publication de 13 journaux par 1000 habitants, ce qui est encore loin de la moyenne internationale de 95. Au niveau des agences de presse, l'organe de presse officiel est Maghreb Arabe Presse, plus connu sous l'acronyme MAP. Elle s'occupe de l'information nationale et internationale, et compte plusieurs représentants à travers le monde.

Les contenus abordés par la presse marocaine ont évolué, le professionnalisme s'est développé et des « tabous » ont été brisés. La presse questionne maintenant les problèmes de gouvernance et critique ouvertement les décideurs, dont la personne du roi et sa famille, sans courir le risque de poursuite judiciaire. Cette ouverture constitue certes une première dans l'histoire de ce pays, même si quelques journaux ont été interdits de diffusion ou censurés, et des journalistes poursuivis et même condamnés à des amendes ou à des peines d'emprisonnement.

3.6 Évolution de l'émigration des Marocains

Au chapitre de l'immigration, le Maroc a connu, au cours du XX^e siècle, plusieurs mouvements migratoires à vocation tantôt économique, tantôt politique et tantôt sociale.

De par sa situation géographique, le pays a connu un mouvement de ses citoyens dans toutes les directions au cours des années et il a également formé une terre d'accueil pour plusieurs populations venues de l'Orient, de l'Europe ou encore de l'Afrique subsaharienne. Évidemment, la destination nord-américaine est la plus récente de toutes, sans doute à cause de l'éloignement géographique, du manque de connaissance de ses pays et du peu d'échanges commerciaux et autres avec ses contrées. On constate que le profil des populations immigrantes a changé à travers les époques et les destinations de l'immigration marocaine sont désormais différentes.

Pour comprendre ces mouvements migratoires en relation avec l'objet de notre étude, nous proposons de donner un aperçu de l'immigration marocaine, de ses objectifs et de ses spécificités ainsi qu'aux mutations qu'elle a connues jusqu'à nos jours.

3.6.1 Quelques jalons de l'histoire de l'immigration marocaine

La migration des Marocains à travers le monde est un fait historique lointain, mais dont le véritable accroissement, c'est-à-dire des vagues d'immigration structurées, remonte au début du XX^e siècle. Déjà au XIV^e siècle, le fameux voyageur et navigateur Ibn Batouta avait fait le tour d'une partie de la planète à la recherche du savoir et il a écrit sur ses voyages. Appelé « le Marco Polo du monde musulman », il entreprend un voyage exploratoire en partant de Tanger et en parcourant quelques 120 000 km en 28 ans, ce qui l'a mené à travers le monde. Dans ses récits de voyages, il a mentionné la présence de plusieurs Marocains dans divers pays de « Dar Al Islam » (traduit en arabe littéralement par « la maison de l'islam »). Des Marocains s'installent depuis lors dans les pays de l'Afrique subsaharienne et au Soudan, pour des raisons commerciales et en rapport avec l'extension des frontières du Maroc jusqu'à ces pays.

À la fin du XIX^e siècle, des commerçants et des négociants marocains se sont installés en Espagne et dans le détroit de Gibraltar, à quelques kilomètres de son littoral, au nord de Tanger. Mais c'est au XX^e siècle que le phénomène prend progressivement toute son ampleur, selon trois grandes vagues d'émigration.

La première date du début du Protectorat français jusqu'au début des années 1970. Plusieurs Marocains du sud traversaient les frontières algériennes pour aller effectuer des

travaux saisonniers à l'étranger, notamment en agriculture. À l'époque de la Première Guerre mondiale, près de 35 000 Marocains sont envoyés en France dans le cadre du « Service de l'Organisation des Travailleurs Coloniaux »⁶⁸, pour faciliter l'immigration des travailleurs Marocains dans ce pays. Ces envois ont été suivis d'un contingent de près de 40 000 hommes, enrôlés dans « l'armée indigène nord-africaine », dont 9 000 ont été tués au front et près de 17 000 blessés. Un autre contingent a été dépêché lors de la Deuxième Guerre mondiale, et des travailleurs agricoles, dont le nombre est estimé à 10 000, rejoignent le « Service de la main-d'œuvre coloniale nord-africaine ». À la fin de la guerre, le nombre de Marocains se trouvant en France est de 44 000 personnes. Le Maroc ne disposait d'aucune politique nationale par rapport à ce fait migratoire, qui dépendait largement de l'administration coloniale et de la conjoncture historique.

Durant la période se situant entre 1961 et 1973, on assiste à une explosion migratoire, non seulement vers la France, mais aussi vers d'autres pays d'Europe occidentale, notamment vers l'Allemagne, la Hollande et la Belgique, le besoin de main-d'œuvre s'y faisant grandement sentir. Le Maroc a signé plusieurs conventions avec les pays qui accueillaient ses immigrants, dont certains venaient installer des bureaux de recrutement sur place, dans le cadre de ce qu'on appelait « l'importation des muscles ». Ainsi, la France a établi un bureau de son Office National d'Immigration Français à Casablanca, afin de faciliter le recrutement et l'acheminement des travailleurs. Le flux vers ces pays s'est accru. On parle d'une cadence de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs réguliers et clandestins par année se dirigeant vers ces pays, à cause du travail saisonnier. Il faut dire que les frontières n'étaient pas contrôlées entre le Maroc et l'Europe, et que ceux qui partaient sans contrat de travail préalable arrivaient en général à s'insérer dans la société et à régulariser leur situation de résidence. D'après Mohamed Reffas⁶⁹, le nombre d'immigrants marocains en Europe est passé de 3 000, en 1959, à 8 000, en 1960, et à 17 000, en 1963, et il est monté jusqu'à 20 000 ou 30 000 juste après, pour se maintenir à ce niveau jusqu'en 1974. Le plus grand nombre de ces immigrants partait vers la France.

⁶⁸ Basfao, Kacem et Tâarji, Hind (sous la dir.). 1994. *L'annuaire de l'émigration du Maroc*. Casablanca : Afrique-Orient, p. 574.

⁶⁹ « Jalons historiques de l'émigration marocaine » in Basfao, Kacem et Tâarji, Hind (sous la dir.). 1994. *L'annuaire de l'émigration du Maroc*. Casablanca : Afrique-Orient, p. 576.

En 1972, le nombre officiel des émigrés marocains recensés en Europe durant la période de 1960 à 1972 a été de 200 000 travailleurs.

La deuxième vague d'émigration coïncide avec le déclenchement du choc pétrolier de 1973, qui a freiné « l'importation » massive de la migration marocaine vers l'Europe occidentale. Les chiffres baissent à moins de 10 000 travailleurs par an et continueront à diminuer jusqu'en 1985. D'autres destinations, qui comprennent des pays pétroliers, ont ouvert leurs portes à l'émigration, notamment les pays scandinaves, les pays arabes du Golf et la Lybie. En Europe, l'émigration repose désormais sur le regroupement familial, et bon nombre de familles se sont jointes aux travailleurs immigrés, l'Europe comptant sur le développement naturel de l'immigration et sur la régularisation des situations des clandestins et autres étudiants ayant décidé de demeurer dans les pays européens après leurs études.

Quant à la troisième vague, commençant à la fin des années 1980, elle correspond surtout à la mise en place des conventions visant l'application de l'accord de Schengen entre les pays européens qui crée progressivement un espace européen sans frontières, bénéficiant d'une monnaie unique et d'une liberté de déplacement des citoyens et des marchandises. La dynamique de l'immigration européenne est donc réduite à la régularisation des immigrés illégaux, au regroupement familial et aux contrats saisonniers. Quelques pays cependant, comme l'Italie et l'Espagne, ont continué à recevoir de la main-d'œuvre marocaine, étant donné le processus de construction de ces pays pour se mettre au diapason de leurs pays voisins du nord, notamment la France et l'Allemagne.

Malgré la limitation des flux migratoires européens, la dynamique migratoire ne s'est pas entièrement estompée. En effet, l'Arabie Saoudite, la Libye et quelques autres pays du Golf ont accueilli de la main-d'œuvre marocaine à raison de quelques milliers de personnes par année. La destination nord-américaine commence aussi à se faire connaître davantage au cours des années 1980, pour attirer des familles et des immigrants parmi les catégories sociales les moins prédestinées à l'immigration. Cette destination avait connu une première vague d'immigration massive des Juifs Marocains au cours des années 1960, mais qui n'avait pas eu de véritable écho auprès de la population musulmane à l'époque.

Il s'est alors constitué une communauté marocaine à l'étranger, voire une « diaspora », qui vit au rythme des sociétés d'accueil, avec une croissance du nombre des jeunes des deuxième et troisième générations, mais qui font face à une série de problèmes spécifiques, d'ordre social, économique, culturel et professionnel. Cette nouvelle réalité a favorisé la création de nouvelles structures, afin de répondre aux besoins de cette population. Les chiffres concernant le nombre d'immigrants marocains résidant aujourd'hui à l'étranger ne font pas l'unanimité, mais ce nombre est estimé à plus de trois millions de personnes.

À ce sujet, il importe de souligner que la position officielle du Maroc à l'égard de ces flux migratoire depuis les premiers mouvements a été favorable, ou du moins neutre, aussi bien au niveau de celle qui touche les travailleurs immigrés que de celle qui concerne les cadres, les ingénieurs, les académiciens et les chercheurs. Malgré les critiques de la presse ou des intellectuels, qui évoquent la problématique de la fuite de cerveaux et de la matière grise pour un pays qui déploie des moyens financiers colossaux dans la formation de cette élite sans pouvoir en bénéficier pour son développement, la position officielle demeure moins tranchée sur cette question, comme le montre Bouoiyour :

Le Maroc avait depuis longtemps compris l'importance de l'émigration comme moyen d'améliorer le bien être national et de contribuer au développement économique du pays. Ainsi, l'émigration peut-elle participer à l'allègement des pressions sur l'emploi, aux transferts d'épargne et à l'acquisition des connaissances et savoir-faire à l'étranger. Les politiques migratoires ont été définies autour de ces principes ainsi que celui du maintien de liens privilégiés entre les émigrés et leur pays d'origine afin de protéger leurs droits et de préserver leur identité dans les différents pays d'accueil. Si les motivations économiques ont toujours été à la base de la décision individuelle de migrer, elles l'ont été aussi pour la définition d'une politique migratoire marocaine.⁷⁰

En partant de ce principe d'ouverture et d'incitation à l'émigration, l'argument invoqué est lié à la conjoncture démographique galopante des années 1960 et à l'économie du pays, qui affrontait des défis de stabilisation politique, économique et sociale très contestés, mais aussi au manque de vision claire et tranchée sur la question de la part de

⁷⁰ Bouoiyour, Jamal. 2006. « Migration, diaspora et développement humain » in *Le Maroc possible*, Rapport du cinquantenaire, cédérom joint au livre. Casablanca : Éditions maghrébines. p. 459-460.

l'autorité du pays. Le Maroc cherchait en même temps à conserver des liens étroits avec cette population et il n'hésitait pas à multiplier les actions en faveur de ces liens, notamment dans des pays comme la France, où le nombre de Marocains excède amplement le million de personnes. Plusieurs considèrent cette position comme positive et rentable pour le pays, comparativement avec ses pays voisins, ce que résume encore Bouoiyour :

Comparé aux autres pays du Maghreb, le Maroc eut la politique la plus lisible et la plus constante en matière d'émigration. Déjà en 1968, le plan quinquennal (1986-72) fixait comme objectif l'augmentation du nombre d'émigrés afin de diminuer les pressions sur le marché du travail, d'encourager les remises des fonds des RME et d'élever le niveau du capital humain national en prévision du retour des étudiants. Évidemment ses objectifs ont été redéfinis après que les gouvernements des pays du Nord aient décidé dans les années soixante dix de stopper les flux migratoires, mais les autorités marocaines ont poursuivi dans cette voie. Après 1974, le nombre d'émigrés marocains a continué d'augmenter, mais par d'autres créneaux (...) Cette politique d'encouragement de l'émigration et du maintien de liens forts avec le pays d'origine n'a jamais été démentie au plus haut niveau de l'État. Le Roi Hassan II a toujours été réticent à toute intégration des Marocains dans leur pays d'installation et refusait de reconnaître la double nationalité. On peut affirmer que la politique migratoire du Maroc est parfaitement cohérente et considère la migration comme un moyen, parmi d'autres, de promouvoir l'économie nationale.⁷¹

L'objectif de maintenir un lien avec la communauté marocaine à l'étranger est évident. D'autres mesures seront adoptées comme les cours d'enseignement de la culture marocaine et de la langue arabe pour les enfants, les colonies de vacances, l'accueil lors des retours massifs pendant les vacances d'été, le transfert des fonds, la régulation des prix du transport et l'investissement immobilier. Le Maroc a tenté d'entreprendre aussi des actions spécifiques envers la matière grise, dans le cadre de deux initiatives.

3.6.2 TOKTEN

La première concerne le programme intitulé *Transfert of Knowledge Though Expatriate Nationals*, plus connu sous le nom de TOKTEN et engagé en 1993, en lien avec le Programme des Nations-Unis pour le Développement, PNUD, qui a tenté de le déployer

⁷¹ *Ibid.*, p. 470.

dans plus de cinquante pays dans le monde. L'objectif de ce programme est de permettre au Maroc de tirer profit des compétences de ses techniciens immigrés dans les domaines techniques et spécialisés, de manière à favoriser le transfert des technologies vers le Maroc et d'appuyer son développement. Réciproquement, le Maroc mettra son savoir, ses recherches et son expertise au service de ces compétences, en vue de les diffuser dans les pays d'accueil respectifs. La première rencontre du TOKTEN, tenue à Rabat, accueille 180 experts et chercheurs marocains vivant dans divers pays du monde, parmi les 300 experts réunis. Une deuxième rencontre a lieu l'année suivante à Casablanca, et la troisième et dernière a lieu en 1996; elle est organisée par le ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, en collaboration avec le Centre royal de Télédétection spatiale. Le nombre de Marocains expatriés ayant pris part à cette réunion ne dépasse pas 38, sur un total de 180 chercheurs et scientifiques marocains invités. Les résultats de cette expérience au Maroc demeurent en-deçà de son objectif, car le programme s'est arrêté, alors que seul un annuaire des compétences marocaines a été élaboré et un groupe de chercheurs en génie industriel s'est constitué. Par contre, plusieurs autres pays ont obtenu de meilleurs résultats dans ce programme.

3.6.3 FINCOM

Quant au programme du Forum national des compétences marocaines à l'étranger, plus connu sous le nom de FINCOM, il s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation des compétences des Marocains résidant à l'étranger visant le développement du pays. Le Forum est composé d'un conseil de direction, présidé par le premier ministre marocain, d'un comité de coordination et de suivi, de cellules opérationnelles de gestion, d'un secrétariat et d'un coordonnateur principal.

Selon le descriptif du site Internet de ce forum, il répond à la volonté du pays de favoriser ses ressources en compétences à l'étranger dans un contexte de défi national et international, sur plusieurs plans, notamment ceux concernant les volets économique, social, démographique, culturel et de développement humain. Conscient aussi de la gestion ambiguë de la fuite des cerveaux étalée sur plusieurs années, le Forum s'associe à la volonté de transformer cette problématique en gain de compétences additionnelles susceptibles de jouer en faveur de développement du Maroc.

Ce projet s'est assigné comme buts de fournir l'expertise, le conseil et l'assistance technique nécessaires au développement du pays, de soutenir les entreprises marocaines dans le processus de mise à niveau, d'appuyer la recherche, le développement du Maroc et l'amélioration de son système de recherche, en misant sur le transfert de la technologie et de l'expertise, sur l'investissement et sur les partenariats d'affaires, sur la création de synergie à travers des réseaux de recherche et sur le renforcement de la coopération bilatérale avec les compétences marocaines à l'étranger. Il compte également établir une base de données sur les compétences marocaines à l'étranger et accompagner les experts et les investisseurs souhaitant intégrer le marché marocain de l'emploi.

Ce nouveau programme national, auquel se sont associés plusieurs départements ministériels et la Confédération générale des employeurs marocains (CGEM), représente le secteur privé, par un protocole d'accord. Appuyé par le PNUD, ce programme compte aussi sur l'appui de la France, qui le considère dans le cadre de sa politique incitant le retour des immigrants dans leurs pays d'origine en bénéficiant du soutien au codéveloppement. Parmi les domaines d'expertise visés dans le cadre de ce Forum, se trouvent les secteurs de l'ingénierie du développement économique et social, les technologies de l'information, l'éducation, l'industrie, la médecine, le management, l'investissement, en plus du développement des partenariats et de l'emploi. Le Forum a entamé ses réunions à l'été 2007; il est donc prématuré de dresser un bilan de ses activités et de ses réalisations.

3.6.4 Conseil consultatif des Marocains à l'étranger (CCME)

Dans la continuité de cette politique nationale voulant renouer avec la diaspora marocaine, un Conseil de la communauté marocaine à l'étranger vient d'être créé en janvier 2008, dont les 50 membres sont nommés par Dahir (décret royal) pour un mandat de quatre ans, avec à leur tête un président et un secrétaire général. Le Canada est représenté par deux membres désignés de la communauté marocaine de Montréal, à savoir un journaliste de confession musulmane, Abdelghani Dadès, et un homme d'affaires de confession juive, Daniel Amar. Comme la communauté marocaine vivant à l'étranger n'a pas encore de représentant au parlement marocain, le Conseil fera la transition vers cette représentativité législative. Le mandat du Conseil constitue, selon le

discours royal du 32^e anniversaire de la Marche Verte : « Une véritable force de proposition, se préoccupant de toutes les questions et les politiques publiques intéressants les Marocains résidant à l'étranger. » (2008)

Cette instance sera dotée de « larges prérogatives », et sa mission consiste, selon le discours royal, en :

La défense des droits (des immigrés) et de confronter le concours conséquent qu'ils apportent au développement de leurs villes et villages d'origine, à l'essor de leur mère patrie, au renforcement de son rayonnement international et à la consolidation des relations existant entre leur pays d'origine, le Maroc et leurs pays d'accueil.⁷²

3.7 Portrait des immigrants marocains au Québec

Le dernier volet qui nous paraît pertinent d'inclure dans ce chapitre concerne certaines caractéristiques de l'immigrant marocain en Amérique du Nord et plus particulièrement au Québec. Comme nous l'avons vu plus haut concernant les travailleurs marocains à l'étranger, les vagues d'émigration du Maroc vers l'Europe ont été encadrées et favorisées par les pouvoirs publics, qui y voyaient un investissement économique à moyen et à long termes. Les transferts en devises de ces travailleurs et leur attachement au Maroc et à ses familles est demeuré presque intact à travers les générations.

Pour les destinations canadienne et américaine, et compte tenu du profil socioéconomique des immigrants, leur émigration n'a pas fait l'objet d'accords spécifiques préalables entre le Maroc et ces pays. Un tel accord, s'il avait eu lieu aurait suscité un débat houleux sur l'intérêt d'inciter cette catégorie de citoyens à quitter leur pays. L'éloignement du Maroc, la vastitude de l'espace nord-américain, le nombre moins important d'immigrants optant pour ces destinations et les motivations de leur émigration font en sorte qu'il est difficile d'établir des liens étroits avec eux comme cela se fait normalement avec les émigrés d'Europe. De plus, l'émigration canadienne fait l'objet d'un long processus de sélection et d'étude des dossiers que l'immigrant a à suivre et elle entraîne des frais exorbitants pour conclure les démarches qui attribuent par la suite le statut de résident permanent

⁷² Discours de Mohamed VI, le 6 septembre 2008.

dans la société d'accueil, sans promesse préalable d'embauche ou de contrat autre que le droit garanti de travailler de manière légale en bénéficiant des mécanismes favorisant l'accès au marché du travail. C'est donc un type d'immigration « individuel », c'est-à-dire que ce sont les individus qui prennent l'initiative de quitter le Maroc, sans l'appui de l'État marocain, qui n'est pas consulté sur cette question et qui ne prend pas de mesures particulières pour l'encadrer ou l'abroger. De plus, c'est une immigration qui se veut « permanente » et « non transitoire », telle que se voulait l'immigration dans le vieux continent.

À partir de 2001, le nombre d'immigrants marocains augmente d'année en année et il semble présenter l'un des profils les plus adaptés à la demande québécoise en matière d'immigration. Pourtant, si l'on remonte plus loin et selon les statistiques établies jusqu'au recensement de 1971, par exemple, le Maroc ne figurait pas encore sur la liste des 20 principaux pays qui envoyaient des immigrants au Québec. En 1981, il apparaît au treizième rang, après qu'il eut signé un accord avec le Québec, en 1980, concernant l'exemption des frais de scolarité pour les étudiants marocains fréquentant les universités québécoises. L'accord a duré quelques années, avant de se transformer en quota, octroyant un nombre annuel de 125 exemptions. Nombreux parmi les étudiants qui ont fréquenté les universités au Québec sont ceux qui ont choisi de changer leur statut de résidence et de demeurer au Québec.

D'un autre côté, les immigrants marocains de confession juive ont été les premiers à s'installer au Québec, et leur arrivée remonte à 1956, après l'indépendance du pays. Cette immigration s'est étalée sur plusieurs années, jusqu'en 1980, et la communauté sépharade d'origine marocaine du Québec compte une vingtaine de milliers de personnes⁷³.

Le nombre total de personnes de la communauté marocaine résidant au Québec ne fait pas l'unanimité. Statistique Canada, dans un document publié par *Immigration Québec*⁷⁴, avance le nombre de 17 545, basé sur les déclarations des personnes concernées, dans le

⁷³ C'est ce qu'affirme Benaïm-Ouaknine, Esther. 1994. « La communauté marocaine au Québec : caractéristiques démographiques » in Basfao, Kacem et Tâarji, Hind. *L'annuaire de l'émigration du Maroc*. Casablanca : Afrique-Orient, p. 141.

⁷⁴ Immigration et communauté culturelle, Québec. 2005. *Portrait statistique de la population d'origine ethnique marocaine recensée au Québec*. Publication du Gouvernement du Québec.

cadre du récent recensement de 2001 et selon des spécifications déterminées incluant l'origine ethnique, le sexe, la langue d'usage et la religion. Certes, la provenance des Marocains résidant au Québec n'est pas unique, et les immigrants marocains venant d'autres pays que le Maroc ne sont pas comptabilisés comme des Marocains. Les enfants nés au Québec ou au Canada dont les parents sont d'origine marocaine ne sont pas comptés non plus. Le consulat général du Maroc à Montréal, qui recense les nouvelles naissances des immigrants marocains, parle de 36 000 familles inscrites. Et, dans les médias communautaires qui s'intéressent à la question, notamment *Maghreb Presse*, on évoque le nombre de 60 000 immigrants marocains de confession musulmane et de 30 000 de confession juive, dont plusieurs immigrants admis à titre d'investisseurs, c'est-à-dire ceux de la catégorie des immigrants qui, selon Immigration Canada, s'engagent à investir 400 000 \$ au cours de cinq années pour obtenir leur citoyenneté canadienne.

Si l'on revient à quelques faits saillants concernant les caractéristiques démographiques de cette population⁷⁵, on note qu'il s'agit d'une population jeune, dont 44 % ont moins de 25 ans, et 40,2 % sont âgés entre 25 et 44 ans. Aussi, 95,6 % de cette population connaît le français, et 55,1 à la fois le français et l'anglais. Le niveau de scolarité de cette population est élevé, dont 32,3 % détiennent un diplôme universitaire. D'autre part, 91,9 % de cette communauté demeure dans la région métropolitaine.

Les immigrants d'origine marocaine œuvrent dans plusieurs secteurs professionnels, dont la vente et les services occupent une proportion importante. Le taux d'activités de cette communauté s'élève à 63,8 %, et les revenus provenant de l'emploi montent en moyenne à 23 371 \$.

Ces données offrent une vue d'ensemble succincte des caractéristiques sociodémographiques de la communauté marocaine résidant au Québec. Il apparaît d'emblée que son profil cadre avec les spécifications de l'immigration demandée par Immigration Québec, en termes d'âge, de scolarité, de qualifications, d'expérience de travail ainsi que de connaissance du français.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 7.

Pour résumer cette présentation succincte, notons que nous avons voulu montrer les spécificités de la population marocaine et exposer les caractéristiques sociales, économiques et culturelles de ce pays, sa position géographique, son histoire et son modèle de gouvernance. Il nous a paru pertinent de considérer la mosaïque culturelle d'un pays qui se réclame de la pluralité historique constitutive de sa population, l'influence de l'islam sur son unité géographique, la reconnaissance de ses frontières et la consolidation de son esprit d'appartenance. Le système monarchique a également joué un rôle important pour sauvegarder les fondements du pacte social d'une population divisée par son appartenance raciale entre Berbères et Arabes et par des subdivisions qui déterminent la hiérarchie sociale en fonction de la filiation.

L'histoire moderne du Maroc a accéléré les changements au sein d'un pays qui a été soumis au système colonial du protectorat. Parmi les signes d'ouverture, le phénomène de l'émigration des Marocains a pris de l'ampleur, et une communauté importante de plusieurs générations s'est installée en Europe. Pourtant, l'attachement de cette population au Maroc est encore présent. Le pays investit dans la consolidation des liens avec cette communauté, dont il considère l'importance de la contribution à son développement.

En admettant donc le vécu « hybride » de cette communauté et le continuum identitaire qui la lie à son pays natal, on reconnaît le caractère spécifique de l'immigration marocaine. Avec plus de 10 % d'émigration de sa population, on parle désormais de « diaspora ». Et, il est difficile, avec l'effervescence qui caractérise le Maroc actuel, de soustraire l'immigration du processus de son développement.

Les caractéristiques sociodémographiques et migratoires du Maroc, décrites dans ce chapitre, sont aussi le reflet de la mentalité de sa population dont nous ne pouvons soustraire les immigrants. Cet aperçu montre donc le contexte dans lequel a vécu la population visée par notre recherche et décrit les conditions qu'elle a quittées pour venir s'installer au Québec. Le fait de décrire le Maroc à travers les volets socioculturel, économique et politique permet de saisir les aspirations de sa population et les catégories qui la constituent. Quand nous référons donc à des comparaisons dans notre recherche entre la vie au Québec et au Maroc ou au vécu et à l'histoire de cette population, nous tenons en compte des informations données dans ce chapitre. D'autre part, nous

distinguons entre les motivations d'immigration des nouveaux arrivants au Québec et celles de leurs pairs ayant choisi d'exporter leurs muscles en Europe. L'immigration au Québec est due moins à une contrainte sociale ou économique, qu'à une recherche d'un mode de vie différent et de qualité meilleure. Le fait de souligner ces éléments nous permettra d'appréhender notre terrain en ayant des indications claires sur la population visée par la recherche

CHAPITRE IV.

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTS UTILISÉS

Notre héritage n'est précédé d'aucun testament.

René Char

Dans les deux derniers chapitres, nous avons abordé les particularités historiques et contextuelles du Québec ainsi que les caractéristiques de l'environnement socioéconomique et migratoire marocain. Nous avons étudié les différences qui existent entre les deux sociétés sur les plans social, économique, politique et culturel. Il en va ainsi des distances géographiques et de l'appartenance à des civilisations pour le moins différentes aux points de vue de leurs évolutions et de leurs traditions. Cependant, les deux nations ont connu un brassage humain très important à travers leur histoire et elles ont croisé leurs cultures respectives avec plusieurs influences externes, compte tenu de leur ouverture à autrui. Le flux humain est désormais canalisé et la gestion de la diversité entre dans le cadre de la recherche de la cohabitation selon des normes préétablies, dans lesquelles chaque partie pourrait trouver une forme de satisfaction particulière.

Par rapport à la question de recherche qui nous préoccupe et qui porte sur la perception des immigrants marocains de la société d'accueil, la réflexion sur la relation avec autrui d'un point de vue théorique s'avère déterminante. En effet, le cadre théorique s'inscrit dans la logique de la réflexion sur la problématique de recherche et permet de faire le lien avec les principaux concepts utilisés. Dans ce sens, on convient de l'importance et du défi de cette démarche pour la conduite de la réflexion et de sa pertinence, étant donné l'axe choisi. La théorie sert d'abord à montrer comment cerner les objets d'observation et

mieux explorer le champ d'investigation. Dans cette perspective, et comme le souligne François-Pierre Gingras⁷⁶ :

La théorie est avant tout un moyen de donner un sens à nos connaissances. On peut la définir comme un ensemble de propositions logiquement reliées, encadrant un plus ou moins grand nombre de faits observés et formant un réseau de généralisations dont on peut dériver des explications pour un certain nombre de phénomènes sociaux.

Pour répondre à cette préoccupation, ce chapitre expose le cadre théorique de notre recherche portant sur la communication en rapport avec l'immigration et l'intégration en tant que phénomènes basés sur la relation à autrui. Nous inscrivons cette recherche dans le cadre de la communication interculturelle, puisque le sujet de réflexion a trait à la rencontre d'au moins deux cultures, mettant en valeur la relation de l'immigrant marocain avec la société québécoise. Nous présenterons les principes de la communication interculturelle et ses caractéristiques ainsi que les principaux concepts qui lui sont liés et qui ont guidé notre recherche. Nous aborderons respectivement les points de vue anthropologique et communicationnel de T. E. Hall, celui du management interculturel de G. Hofstede et celui de Turner et Trompenaars, pour ensuite exposer les concepts de « complexité culturelle », selon le point de vue sociologique et philosophique de Jacques Demorgon. Nous terminerons la présentation en abordant la communication du point de vue de la réception.

4.1 Un champ d'expertise : la communication interculturelle

Les définitions des sciences de la communication mettent en général l'accent sur la production, sur la transmission et sur la réception des messages ainsi que sur leurs liens avec des systèmes symboliques, permettant de faire agir ou d'influencer des comportements, des croyances, des valeurs individuelles et collectives (Laramée et Vallée, 1991). Or, le développement technologique a permis d'étendre la communication

⁷⁶ 2003. « La théorie et le sens de la recherche » in *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoît Gauthier. Québec : Presse de l'Université du Québec, 4^e édition, p. 104.

entre les humains et de poser de nouveaux enjeux de compréhension et de rapprochement, comme le rappelle le texte de Bonneville *et al.*⁷⁷ :

Dans un contexte de mondialisation et de vieillissement des populations, la communication au XXI^e siècle soulève la question de l'identité où désormais *des* identités sont tout autant culturelles que générationnelles. En effet, si l'essor et l'expansion rapide des technologies de la communication permettent dans un temps éclair d'aller à la rencontre de l'autre, cette possibilité révèle du même coup, tel que l'évoque Morin (1998), le défi, sinon le risque majeur de la communication humaine, soit de la compréhension de l'autre. L'individu peut maintenant aller vers l'autre, en l'espace de quelques secondes, mais cet « aller » ne garantit pas systématiquement une communication au sens de « compréhension ». Par contre, ce qui est sûr, c'est que ces technologies instantanées, presque sans limite, sous-tendent les enjeux de la différence, de la rencontre avec la différence et avec l'identité de l'autre, et même avec de multiples identités.

Ce constat met l'accent sur les enjeux actuels de la communication en termes de compréhension, et c'est là un défi constant et majeur, puisque la compréhension suppose la connaissance préalable d'autrui, son identification et la reconnaissance de ses spécificités, qui peuvent se complexifier quand cet autre se multiplie en plusieurs différences. Dès lors, comment inscrire l'interculturel dans cette réflexion qui met de l'avant la relation à autrui et comment le définir?

La communication interculturelle est un champ réputé pour l'étude communicationnelle du phénomène de relation et d'échange entre personnes ayant vécu l'influence de cultures différentes (Ladmiral et Lipianski, 1989; Pretceille-Abdallah, 1999). Elle occupe de plus en plus de place dans les études et les recherches en management et dans les disciplines des sciences humaines et sociales (Hofstede 1987 et 1991; Adler, 1994). Le rôle de la communication interculturelle, entre autres, consiste à comprendre ces échanges, à cerner leur complexité et à étudier les relations entre les acteurs concernés, en tentant de mettre au point les mécanismes permettant de réduire ces ambiguïtés, ce qui est encore plus valable dans des sociétés où la présence de la diversité atteint un niveau social élevé, comme c'est le cas au Canada et au Québec. Comme le souligne Abdallah-Pretceille :

⁷⁷ Bonneville, Luc *et al.* (dir. publ.), 2007. *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal : Gaëtan Morin, p. 8-9.

Dans des sociétés marquées structurellement par la diversité et les contacts culturels, la complexité de la communication est exponentielle à la pluralisation du tissu social. Dès lors, il devient difficile d'évaluer la part de la culture dans la communication. Entre une surpondération et une dévalorisation, on peut légitimement s'interroger sur son poids dans la production du lien social et donc dans les malentendus et les dysfonctionnements.⁷⁸

Les enjeux de la communication et de la culture se créent rapidement, et leur contribution à renforcer le lien social dépend des aspects visés et du contexte appréhendé. Le domaine de la communication interculturelle réunit trois composantes, à savoir des individus, la communication et la culture, qui méritent d'être expliquées ainsi que leur combinaison. L'accent est mis *a priori* sur la relation et non sur le simple contact entre les acteurs représentant les deux pôles en confrontation ou encore sur la comparaison entre deux cultures différentes. En soulignant l'aspect relationnel de la communication interculturelle, il s'agit aussi de mentionner que les parties en relation portent en elles des marques culturelles distinctives de représentation et des codes spécifiques de cette culture, qui se manifestent dans le comportement, la langue et tout mode de pensée qu'elle contient. Le rapport de force entre les cultures en relation n'est pas écarté de l'interaction et il peut agir de plusieurs manières.

4.1.1 Domaines de la communication interculturelle

Plusieurs recherches se sont intéressées à la communication interculturelle selon diverses perspectives. Parmi elles, les descriptions faites par Ladmiral et Lipiansky, et celle proposée par Abdallah-Preteuille révèlent des éléments importants de la réalité interculturelle, en mettant en évidence l'aspect communicationnel.

Dans une perspective psychosociale, Ladmiral et Lipiansky (1989) ramènent la problématique communicationnelle visée par le cadre interculturel à un problème de communication verbale, compte tenu que c'est le langage qui permet l'accès à la culture et que c'est la partie visible des problèmes qui surgissent entre les parties communicantes, que certains taxeraient de bilinguisme. Certes, l'aspect linguistique demeure inévitable,

⁷⁸ Abdallah-Preteuille, Martine. (1999). « La communication interculturelle, du cliché à l'énigme » in *Diagonales de la communication interculturelle*. (dir. publ.). Paris : Éditions Anthropos, p. 8.

car la mise en contact des langues peut s'avérer source de conflits, cependant, force est de constater qu'en réalité : « tous les problèmes se posent en même temps », c'est-à-dire qu'en plus des clivages linguistiques, il est question d'appartenance, de différence culturelle, d'engagements sociaux et de traditions. En plus d'être un instrument de communication, le langage se veut aussi un ordre symbolique à travers lequel agissent les représentations et les pratiques sociales, même si les deux dimensions ne forment pas un ensemble homogène. La communication interculturelle agit à plusieurs niveaux, comme l'indiquent Ladmiral et Lipiansky :

Si la communication interculturelle est toujours, plus ou moins directement, une interaction entre des collectivités sociales différentes, par langues et par cultures interposées, le contact lui-même semble pouvoir se situer à des niveaux différents. Il peut se faire au niveau macro-social ou plutôt socioculturel des représentations collectives qui tendent à se constituer en idéologie (...) ou au niveau microsocial et psychosociologique des groupes restreints (...) mais le contact qui se noue entre deux cultures peut aussi être d'ordre essentiellement individuel.⁷⁹

La rencontre entre individus de traditions culturelles différentes peut relever de la communication interpersonnelle, à laquelle s'ajoute la dimension culturelle, qui façonne la compréhension, le décodage des significations et la réduction de l'incertitude. C'est ce qui nous pousse à nous questionner sur les caractéristiques de la communication, dans une telle perspective.

La communication interpersonnelle peut paraître *a priori* un exercice d'interaction entre deux individus, et plusieurs de ses aspects renvoient à la communication tout court, notamment l'échange verbal, gestuel et le contenu de l'échange. Mais le fait de circonscrire la communication à un cadre interculturel conduit à la mobilisation de plusieurs autres composantes qui interfèrent entre la prise de parole, les significations et les symboliques qui la sous-tendent, notamment au niveau de la compréhension et de l'interprétation. Le langage s'avère alors un élément de complexité, car il est chargé de signification culturelle.

⁷⁹ Ladmiral, Jean-René et Lipiansky, Edmond-Marc. (1989). *La communication interculturelle*. Paris : Armand Colin, p. 77.

4.1.1.1 Le langage et la représentation sociale

Le langage demeure un vecteur important de la pensée et de la culture, dont la matérialisation passe par l'expression : « Le langage ne se contente pas de mettre des "noms" sur des objets physiques et culturels; il est le champ où ces objets sont produits comme représentations sociales⁸⁰. » Les deux domaines, culture et langage, demeurent cependant interdépendants. Le langage s'avère alors un mode d'accès à la culture, ce qui, dans la situation interculturelle, devient complexe. D'un autre côté, il faut souligner le caractère pluriel du langage et de la culture, car chacun comporte en lui une hiérarchie de niveaux d'expression.

Au sein de la société, les mêmes membres peuvent utiliser des discours différents et puiser dans des symboles culturels variés, reflétant leur personnalité, leur classe sociale, leur degré d'instruction, leurs appartenances, leurs obédiences religieuses, idéologiques et autres. Chaque discours peut alors s'avérer insolite pour une partie de la société, là où il serait plutôt favorablement accueilli par d'autres personnes. La même chose est valable pour la culture, dans laquelle certaines manifestations et comportements reflètent des scissions qui séparent les membres d'un groupe partageant au préalable les mêmes codes culturels et la même appartenance. De là, on constate les liens de pouvoir créés par une même langue et par une même culture entre des membres différents, ce qui rejoint les propos exprimés par Bourdieu (1982) et Foucault (1980) quant à l'antagonisme qui se produit à cause de la division des langages, qui est à la fois le produit de la stratification et des dynamiques sociales ainsi que la manifestation de la hiérarchie culturelle dans ses conflits et ses formes de coexistence. Chacune des dimensions est travaillée de l'intérieur par des forces intégratives et par d'autres qui sont ségrégatives.

Le degré de discordance qui subsiste, autant dans le discours que dans la culture, est révélateur de l'ampleur de l'interculturel, dont les manifestations peuvent être inhérentes à une même société, par exemple, entre riches et pauvres, entre citadins et ruraux, entre intellectuels et artisans manuels, entre hommes et femmes, etc. La liste des divisions peut

⁸⁰ *Ibid.*, p. 95.

s'allonger ainsi et créer des microcosmes et des entités concordantes, et d'autres qui se repoussent constamment.

4.1.1.2 Communication interculturelle dans un contexte d'altérité

Dans le cas du rapport à l'autre, c'est-à-dire de celui qui provient d'un lieu éloigné et d'une culture initialement différente, la question interculturelle se pose de manière cruciale. Pour décrire cet écart, il faut remonter à la formation première de l'enfance, en partant du fait que la base de l'identité individuelle se constitue dans son interaction avec autrui. C'est le cas aussi pour l'identité de soi, qui s'affirme par opposition à autrui, que le regard philosophique de Sartre a permis d'approfondir. Ladmiral et Lipiansky paraphrasent ainsi la pensée sartrienne :

L'autre n'existe comme autre qu'en tant que je le nie de moi, de même que je n'existe que nié de lui-même par autrui. Mais en même temps, je ne peux saisir mon image que dans le regard d'autrui, regard qui m'appréhende de l'extérieur comme objet et donc me fige et m'aliène.⁸¹

Ceci nous ramène à affirmer que *l'être* ne peut exister sans *l'autre* qui lui fait prendre conscience de son existence, et c'est là qu'on constate *a priori* la dualité intrinsèque de l'être qui se reconnaît dans autrui. L'interaction avec autrui s'avère primordiale pour le soi, mais également problématique au niveau de sa reconnaissance en tant que différente de soi.

Dans la perspective identitaire qui se constitue progressivement depuis son enfance, par la prise de conscience de l'individualité de soi comme entité individuelle différente et séparée des autres, l'individu développe les facettes de son identité à travers les expériences qu'il réalise. Par exemple, un enfant est un élève, un camarade, un frère, et à travers ces différentes facettes, il change de rôle auprès de son entourage immédiat et au sein de la société. Ses apprentissages se multiplient à la fréquentation des divers milieux qui contribuent à la formation de son identité, laquelle intériorise tous les agissements de son groupe d'appartenance. C'est là qu'il ira alors puiser pour affirmer son identité

⁸¹ *Ibid.*, p. 120.

propre, s'identifier à des modèles, se reconnaître dans des pratiques, des représentations, des expériences et des comportements. Il usera des règles de son groupe pour instituer sa position, se faire reconnaître, se valoriser et s'épanouir. Son groupe d'appartenance lui sert de référence par rapport à laquelle il se mesurera et se qualifiera. En agissant ainsi, l'individu parfait son identité à l'intérieur d'un groupe et s'oppose automatiquement alors aux autres qui seront des « étrangers », voire des « adversaires », car ils représentent la différence et l'altérité. Les facteurs aidant à cette exclusion sont d'ordre culturel, comme les préjugés, les stéréotypes, les convictions et les croyances. L'issue de cette séparation est l'identification du « même » et de l'« autre », de l'identité et de l'altérité par un même sujet, ce qui façonne sa relation à l'autre et en détermine les prises de position dans une perspective de changement potentiel.

En effet, la relation à autrui n'est ni linéaire ni figée. Elle peut évoluer, muter dans un flux de rapprochement, de distanciation, d'intégration, de rejet, de compréhension et d'adoption. À travers un rituel de passage, l'individu se fabrique une identité qui se construit dans le cadre d'un processus *d'interstructuration* qui met en relation l'individu avec la société en général. L'identité agit alors comme facteur de régulation des rapports à autrui au sein de la société, qui sont de nature différente et s'étendent de la similitude à l'opposition totale. La recherche de l'uniformité est un effort qui se fait constamment à l'égard d'autrui et qui aboutit à la formation d'appartenances intermédiaires et à l'identification à des groupes, à des clivages ou à des entités, sans pour autant rejeter les autres. Il appert alors que l'identité ne peut survivre sans association avec autrui et ne peut se concevoir de manière neutre et indépendante comme identité en soi en dehors des oppositions et des antagonismes.

Dans toute communication interculturelle, le sujet qui s'engage dans l'interaction reconnaît l'autre comme semblable et différent en même temps. De là découle la prise en charge de toute interprétation et de la référence utilisée pour saisir l'autre. On se reconnaît dans sa relativité et on reconnaît que le regard porté sur l'autre émane de notre perception subjective. Le contact des subjectivités provoque une nouvelle dynamique de la relation dans laquelle l'individu prend conscience de sa connaissance de lui-même comme condition à la connaissance de l'autre. Connaître l'autre finalement, c'est se connaître en partie soi-même à travers les interactions.

4.2 Identité et communication interculturelle

Si l'identité telle qu'on l'a décrite se nourrit des codes du groupe d'appartenance, qui lui offre ses cadres de référence dans la relation interculturelle, cette même identité se sert de la culture qui l'a produite pour interagir avec autrui. Dans une vision ethnocentriste, on se sert alors de notre faculté de jugement et de nos repères pour confronter le monde extérieur à notre entité d'origine, ce qui peut se faire de différentes manières, selon les individus, leurs motivations de rencontres et leurs intérêts. Si l'exclusion n'est pas d'emblée chaotique au niveau de la rencontre, le rapprochement n'est pas non plus garanti, et encore moins la compréhension et l'harmonisation des rapports.

Dans notre apprentissage identitaire, plusieurs principes et valeurs appellent à l'ouverture sur autrui et à sa compréhension comme l'expliquent Ladmiral et Lipiansky. Mais la déclaration de ces mesures ne suffit pas pour faire admettre, de manière systématique, cette ouverture. Le fait de les apprendre et de les assimiler constitue certes un point de départ favorable à l'acceptation d'autrui, mais celle-ci ne peut-être figée et définitive; elle doit se soumettre à la vérification, à l'évaluation, au rodage et à la prise de distance. Son approbation définitive n'est jamais acquise de manière irréversible, mais elle peut atteindre un niveau important de solidité et d'intercompréhension entre les parties.

L'attitude ethnocentriste à cet égard est une attitude à blâmer complètement, et un ancrage identitaire demeure nécessaire pour l'identification avant d'aller vers autrui. Cet ancrage permet sans doute le ressourcement de l'individu au sein d'une culture qui fournit des manières de penser et de se comporter vis-à-vis de soi-même et de la différence. Il est d'ailleurs propre à chaque culture et à chaque groupe humain. Ce qui paraît insolite par contre, c'est la différence culturelle quand on l'affronte au début et dont on ne reconnaît pas facilement l'existence. Cela conduit à se poser plusieurs questions au premier contact, et c'est valable pour tous les groupes humains, comme l'indiquent Ladmiral et Lipiansky : « L'ethnocentrisme est inhérent à toute affiliation à un groupe socioculturel, ethnique ou national. Il est corrélatif du mécanisme de distinction qui sépare le tien du mien, les proches et les étrangers, les "gens d'ici" et les "gens d'ailleurs"⁸². »

⁸² *Ibid.*, p. 137.

Les questionnements peuvent traduire un besoin de distanciation ou de rapprochement. On ne peut s'empêcher de comparer l'autre à nous-même pour s'affirmer davantage dans son identité, reconnaître les ressemblances, les différences, mais aussi les menaces potentielles à notre territoire et à notre entité. Mais ce qui caractérise l'ethnocentrisme de manière générale, c'est qu'il s'appuie sur les traits d'une culture donnée pour fonder les paramètres de la perception d'autrui. En se référant constamment à ces balises, il cherche à comprendre, à questionner, à analyser et à sélectionner, avant d'interpréter et de décider de la réaction à manifester à l'égard de cet autre qui l'encombre et qui le soustrait à son confort naturel.

De manière plus spécifique, on peut adopter deux attitudes différentes selon le degré de curiosité affiché à l'égard d'autrui. Quand l'intérêt est grand, l'ouverture est manifeste et elle se développe. Dans le cas où l'intérêt est minime, et selon le profil des parties, le sujet adopte une attitude ethnocentrique passive, se limitant ainsi consciemment ou inconsciemment à émettre des préjugés et des stéréotypes pour désigner autrui. Cette attitude de « prêt-à-penser » s'appuie sur un système de référence commune et partagée, mais aussi simplifiée et artificielle qui prête à la généralisation et à la schématisation des propos. Dans toutes les traditions culturelles, les stéréotypes et les préjugés sont répandus. L'image du noir, de l'Africain, de l'Asiatique et de l'étranger ont donné lieu à plusieurs récits et légendes dans les différentes littératures et dans l'imaginaire collectif des nations à travers l'histoire. D'autres phénomènes ont fait l'objet de taxations négatives, comme les religions des autres, les traditions, les langues et même les systèmes de pensée qu'une tradition littéraire exotique des XVIII^e et XIX^e siècles européens ont fortement alimentée dans les récits de voyages et les histoires exotiques, de Voltaire à Rousseau, en passant par Diderot, de Beaumarchais à Chateaubriand et de Goethe en Allemagne, d'Hugo et de Rimbaud ou encore récemment, au début du XX^e siècle avec A. Gide. Les études d'Ernest Renan ont soulevé des critiques virulentes quant à leur appui des distinctions entre les races et la pensée de Nietzsche, qui sont contestées, malgré son influence décisive sur la pensée philosophique du XX^e siècle.

D'autres exemples sont plus simples, dans le cas des conflits territoriaux entre pays : l'attitude naturelle des citoyens est de taxer l'adversaire de façon négative et vice versa. C'est encore plus valable dans le cas de la colonisation, où le regard du colon sur le

colonisé trouve la justification de son acte dans les stéréotypes et les préjugés invoqués pour cadrer avec la situation et surtout pour la justifier, afin d'éviter les effets pervers de la dissonance cognitive. De même, face aux immigrants, l'attitude peut-être ambivalente. Au-delà des stéréotypes sur leur provenance, leur culture et leur différence, on peut les accepter sur notre sol et chercher à les intégrer à la société. L'ouverture à l'autre se fait dans ce cas de manière active, permettant de se rapprocher d'autrui.

4.2.1 Place de l'identité dans la communication interculturelle

D'après Ladmiral et Lipiansky, la communication interculturelle s'inscrit dans un état de tension entre l'autre et le même, c'est-à-dire dans un lieu se situant entre l'identification totale et l'altérité radicale. Si la communication est parfaite avec l'identique, elle est difficile avec l'étranger. Quand on partage les mêmes codes de significations, la communication se réalise sans grande difficulté de décodage, là où elle achoppe devant l'étranger jusqu'au point de rupture. C'est ainsi que la situation de communication interculturelle suppose l'identification préalable des sujets en interaction, ce qui positionne l'identité comme un élément fondamental de la communication. Il s'agit de décliner les identités en jeu, le « qui suis-je? » et le « qui es-tu? » Il n'y a pas de communication sans identification des personnes concernées. Et ce sont ces repères qui permettent de favoriser la démarche de rapprochement. Sans ces repères, les parties demeureront opaques l'une à l'autre, sans lieu commun capable de réduire les obstacles. La manifestation identitaire s'avère dans ce cas une figure de sécurité pour autrui. Mais en quoi reconnaît-on la manifestation identitaire? C'est dans les gestes habituels et banals du quotidien qu'elle se reconnaît, ce qui traduit la face positive du banal, érigé en repère identitaire. Les gestes banals du quotidien offrent une familiarité rassurante et un confort qui réduit la volonté de s'en démarquer pour aller à la rencontre de l'autre. C'est lorsque l'identité est renforcée que le sujet accepte de la communiquer sans craindre les critiques et les oppositions. Dans une situation interculturelle, elle joue un rôle important au niveau de l'harmonisation des échanges et pour faciliter les ajustements. Et c'est là un point important que la communication interculturelle reconnaît dès le départ, à savoir l'identité différente de chaque interlocuteur et les attitudes qui se produisent au contact des deux parties. Cette identité devient un point de rencontre dans la communication et elle en influence le contenu et la portée, car toutes les tentatives de compréhension,

d'explication, de connaissance et de comparaison traversent le filtre identitaire comme ancrage nécessaire à l'expression des points de vue. L'identité peut également s'avérer un obstacle à la communication, dans la mesure où elle peut agir sur le contenu de celle-ci en fonction de la relation identitaire entre les parties. Elle peut, dans ce cas, encadrer les échanges communicationnels. De ce point de vue, l'identité a une fonction ambivalente entre l'ouverture à autrui et l'attitude défensive.

4.2.2 Communication en situation interculturelle

La dimension interculturelle n'est pas liée uniquement au domaine international, car la différence culturelle peut se révéler au sein d'une même nationalité. Celle-ci est alors une variable socioculturelle et elle interfère avec d'autres composantes comme les catégories sociales, les classes d'âge et autres différences. Il n'est pas facile de cerner tous les volets de cette identité, qui se révèle complexe. L'anthropologie culturelle américaine a réalisé des avancées importantes à cet égard, notamment dans des études portant sur des sociétés primitives. Elle a mis de l'avant le concept de « personnalité de base » comme modèle théorique résultant de la description des comportements habituels observés dans une culture donnée. Dans la perspective de la recherche européenne, les études portant sur le « recrutement caractérogique » et celles fondées sur l'autoanalyse basée sur la recherche documentaire pour dégager les stéréotypes et les représentations propres à une culture apportent des éléments nouveaux à la recherche. On distingue entre « personnalité ethnique » et « identité ethnique », dans laquelle la première résulte de l'observation du comportement de l'individu en produisant un schéma conceptuel pour guider l'observation là où l'identité ethnique a une valeur taxinomique, alors que la deuxième concerne des concepts plus abstraits comme le sentiment d'appartenance ou de filiation. Il est difficile de séparer les deux composantes.

Dans l'approche de Ladmiral et Lipiansky, l'option privilégiée est celle selon laquelle l'identité nationale est d'abord perçue et vécue de manière individuelle et vise l'appartenance de l'individu à un groupe social. Cette appartenance est-elle purement sociale ou réfère-t-elle à d'autres catégories comme l'âge, le sexe et la profession? Peut-on la neutraliser et la dissocier des autres composantes? Ce qui est certain, c'est que l'ensemble de ces éléments communique et interfère à l'intérieur d'une identité

subjective. Pour expliquer les interférences, les auteurs réfèrent à la psychanalyse, dans une perspective plutôt théorique. Au niveau de l'expérimentation, observée auprès de groupes de jeunes stagiaires provenant de plusieurs pays, différentes attitudes sont notées. La première réaction a été d'écarter l'interaction sur la base de l'identité nationale. La deuxième étape a été celle de reconnaître la nationalité des autres : ceux désignés par leur nationalité ressentent cette attribution comme extérieure, une chose qu'on veut leur imposer, et venant ainsi des autres, elle leur paraît comme une diminution opérée par les autres. Et lorsqu'on taxe la nationalité de quelqu'un d'un trait distinctif comme le manque d'humour ou la gesticulation abusive, tous réagissent et se sentent directement visés par la description.

La communication en situation interculturelle réfère toujours à des représentations sociales venant des différences culturelles et de la dynamique qui se développe quand il y a relation. Le contexte constitue ainsi un facteur important au niveau de l'interaction. Le contact peut alors être enrichissant pour les deux parties, mais s'il s'inscrit dans la durée, il peut bouleverser l'individu. Celui-ci passe de spectateur à acteur et il doit vivre avec des codes culturels différents, assumer des choix, se positionner, analyser, revoir et même questionner son appartenance à tel ou à tel groupe. Comme le souligne Malewska :

Les identités sont fluctuantes. Tout au long de l'histoire des peuples et de l'histoire des individus, la notion de groupe et d'appartenance catégorielle varie. Les limites entre les groupes et les catégories se font et se défont, elles se dilatent ou rétractent, en fonction du développement des individus et des contextes sociaux aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale. Ces dynamiques ont comme corollaire la menace identitaire. Toutefois, celle-ci ne doit pas être envisagée uniquement comme une réaction au choc culturel et aux conflits de valeurs, mais analysée et comprise en fonction de l'action conjuguée de plusieurs facteurs.⁸³

4.2.3 L'identité entre constance et mouvement

Dans la construction identitaire, plusieurs facteurs comptent. Les rôles sociaux et les interactions façonnent l'identité et la font émerger. Pour approfondir cette optique,

⁸³ Malewska, Hanna. 2002. « Construction de l'identité axiologique et négociation avec autrui » in Sabatier, Colette *et al.* (dir. publ.) *Identités, acculturation et altérité*. Paris : L'Harmattan, p. 7.

Malewska (2002), tout comme Camilleri (1997) l'a fait avant elle, évoque la dimension sous-jacente des « valeurs » comme formant la part solide de l'identité :

L'identité individuelle est un système dynamique de valeurs, de représentations du monde, de sentiments nourris par les expériences passées, et de projets d'avenir se rapportant à soi. (...) L'identité nous apparaît comme un mécanisme régulateur entre les besoins de changement, nécessaires pour l'adaptation, et la constance des valeurs, qui donne un sens à l'existence. Ces valeurs, résistantes au changement, que l'on appellera centrales, constituent le « Moi axiologique ».⁸⁴

En introduisant cette notion, l'auteure distingue entre la part irréductible de l'identité de l'individu qui s'opposerait à son « moi pragmatique », qui lui, constitue la part sociale qui s'accorde à son contexte. Les valeurs réfèrent à la continuité identitaire et elles se divisent en deux types différents. Le premier type réfère à la représentation d'un objectif à atteindre aux niveaux social ou individuel. Il se présente sous une forme abstraite à caractère universel, acquis depuis le stade de la socialisation. Ce caractère est commun à la formation identitaire des individus dès leur enfance.

Le second type concerne l'appartenance à un groupe social, dont la composante naturelle est la famille et la composante catégorielle renvoie à l'appartenance à des caractéristiques humaines (sexe, âge, nationalité) et à des croyances (acquises ou adoptées). Entre les deux types peut se créer des arrimages potentiels, des conformités, mais aussi des tensions qui remettent en question un principe, un point de vue ou la défense d'une cause. Le sujet peut alors souscrire aux valeurs de son « moi axiologique », en négociant la continuité avec son « moi pragmatique ». Les deux valeurs centrales demeurent cependant constitutives de l'identité individuelle, et toute tentative de changement se heurte à des résistances qui dépendent de plusieurs facteurs, notamment en cas de conflits :

Évidemment, le changement de valeurs en cas de conflit ne dépend pas uniquement du rôle joué par ces valeurs dans le système axiologique de la personne, mais également de ses capacités cognitives à se distancier, à vouloir et pouvoir comprendre l'Autre.

⁸⁴ Ibid., p. 21.

Dans un monde pluriculturel, la médiation interculturelle est nécessaire. Il faut pourtant être conscient que les négociations ont des limites.⁸⁵

4.2.4 La communication interculturelle entre apprentissage et compétence

La communication interculturelle est d'abord un apprentissage qui s'effectue selon les trois étapes de prise de conscience, d'acquisition de connaissances et de compétence.

Comme le souligne Hofstede :

Tout commence par la *prise de conscience* : il s'agit pour chacun d'admettre que, du fait de son éducation, il a reçu une certaine programmation mentale et que d'autres, élevés dans un environnement différent, ont un programme mental différent, tout aussi défendable. Sans cette prise de conscience, on peut parcourir le monde entier avec un sentiment de supériorité, en restant aveugle et sourd à tous les indices de la relativité de sa programmation mentale.⁸⁶

Quant à l'acquisition des connaissances, elle est double. Il s'agit à la fois de connaître les autres cultures et de cerner en quoi elles sont différentes de sa propre culture. La compétence consiste à appliquer ce qu'on a appris, c'est-à-dire le résultat des deux phases nommées précédemment.

4.3 Approches de la culture et contribution à la compréhension de l'interculturel

Nous avons intégré le concept de culture à notre cadre théorique, étant donné sa présence dans tout processus de contact entre individus de pays différents. Plus qu'une variable dans la communication interculturelle, la culture est une composante incontournable dans la compréhension et l'adoption d'une situation interculturelle. Par rapport à notre question de recherche portant sur le rôle de la communication dans la perception des immigrants marocains de leur processus d'intégration, il est évident qu'on ne peut prétendre s'intégrer à une société sans pour autant connaître les rudiments de son système de fonctionnement, l'avoir appréhendé de près et comparé, consciemment et inconsciemment, à son système culturel d'origine.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 30.

⁸⁶ Hofstede, Geert. 1991. *Vivre dans un monde multiculturel : Comprendre nos programmations mentales*. Paris : Les Éditions d'organisation, p. 293.

Le modèle québécois d'immigration basé sur la sélection préalable des candidats selon leur formation, leur expérience de travail et leur connaissance de la province indique qu'il ne s'agit pas d'une immigration temporaire, orientée exclusivement vers la contribution économique. Avant d'arriver en sol québécois, les futurs immigrants disposent d'un visa de résidence permanente, ce qui implique leur installation et leur inclusion à la société d'accueil. Du côté des immigrants eux-mêmes, le processus de sélection et d'admission dure plusieurs mois, ce qui leur donne la possibilité de préparer le passage de leur pays à la société d'accueil. Cela se traduit également par la venue des familles, avec leurs enfants et leurs biens.

L'enjeu de l'intégration devient alors majeur, car il ne se limite pas uniquement à la satisfaction économique des immigrants par leur insertion sur le marché du travail – ce qui en elle-même constitue déjà un pas énorme – mais il comprend l'acceptation et l'ouverture à la société de façon plus large. L'exemple du commerçant travaillant à son compte pourrait être un exemple pertinent de cette situation, d'autant plus que si ce commerce est spécialisé dans les produits consommés par le groupe ethnique auquel il appartient, ses transactions quotidiennes pourront se faire en majorité dans sa langue maternelle, et son environnement immédiat demeurera dominé par la culture de son pays d'origine. Ses contacts avec la société d'accueil et son intégration à ses normes doivent alors relever d'un choix personnel. Quand il s'agit d'unité familiale, et que les enfants fréquentent l'école et la femme s'engage dans la communauté, la fréquentation de la société d'accueil devient importante, et l'effort de compréhension et de rapprochement est plus impératif. De là, la culture de la société, incluant ses principes, ses valeurs et son mode de vie en général, devient d'une importance majeure dans la relation entre les individus et pour leurs relations avec les institutions et les organisations.

Il importe ici d'évoquer le choc entre cultures. Plus l'écart est grand entre les immigrants et la société d'accueil au niveau des perceptions, plus la différence est grande entre les personnes; donc la compréhension se fait de manière plus lente et plus difficile. Mais peut-on vraiment savoir jusqu'à quel point des cultures sont différentes les unes des autres? Comment cela favorise-t-il le rapprochement entre les personnes? Dans son étude sur la diversité des cultures, Claude Lévi-Strauss explique que :

Pour comprendre comment, et dans quelle mesure, les cultures humaines diffèrent entre elles, si ces différences s'annulent ou se contredisent, ou si elles concourent à former un ensemble harmonieux, il faut d'abord essayer d'en dresser l'inventaire. Mais c'est ici que les difficultés commencent, car nous devons nous rendre compte que les cultures humaines ne diffèrent pas entre elles de la même façon ni sur le même plan. Nous sommes d'abord en présence de sociétés juxtaposées dans l'espace, les unes proches, les autres lointaines, mais à tout prendre contemporaines. Ensuite nous devons compter avec des formes de la vie sociale qui se sont succédées dans le temps et que nous sommes empêchés de connaître par expérience directe.⁸⁷

Il apparaît que même la différence entre les cultures est à questionner, car certaines cultures sont plus différentes entre elles que d'autres, notamment quand elles ne proviennent pas d'un tronc commun, comme les cultures orientales et les cultures occidentales, etc. L'éloignement géographique, le manque de communication entre les sociétés d'avant et leurs particularités ont permis de fonder les différences. Pourtant, les cultures ne sont pas seules et elles forment des coalitions avec d'autres cultures. Il existe également un « optimum de diversité »⁸⁸, comme l'indique Lévi-Strauss, qui serait la limite à ne pas franchir pour qu'une culture soit considérée comme telle.

Pour appréhender d'autres facettes de la culture, nous présenterons les points de vue d'autres auteurs ayant exploré le terrain interculturel. Il s'agit de T. E. Hall, Hofstede, Hampden-Turner, Trompenaars et Jacques Demorgon. Ces auteurs ont élaboré des approches théoriques pertinentes sur la culture dans son contexte interculturel, mais selon des paradigmes et des domaines de pensée différents. En exposant leurs approches respectives, nous parcourons des niveaux de relations intra-personnelles, interpersonnelles et organisationnelles sur la base de la relation à autrui.

4.3.1 T. E. Hall et le concept de culture

Le travail de Hall sur les relations interculturelles et les enjeux de la communication dans un contexte où les cultures interagissent est connu. L'auteur est un anthropologue qui a publié plusieurs ouvrages et recherches sur l'interculturel dans diverses cultures et sur la

⁸⁷ Lévi-Strauss, Claude. 2001. *Race et histoire, race et culture*. Paris : Éditions Albin Michel/UNESCO, p. 37.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 38.

communication dans un contexte de diversité. Son œuvre continue d'alimenter les recherches en sciences sociales.

Le concept de culture est primordial dans l'œuvre de Hall et il lui a consacré une théorie d'ensemble. Mais ce qui est original chez lui, c'est l'angle à partir duquel il appréhende cette culture. En effet, il ne s'agit pas pour lui de la décrire en s'appuyant sur l'expression langagière de ses détenteurs, il cherche plutôt à explorer la dimension sous-jacente de la communication verbale que représentent les dimensions contextuelles et inconscientes des mots, et qui est utilisée comme moyen d'expression et d'échanges culturels. Dans son ouvrage *Le langage silencieux*, Hall met en valeur la métaphore d'un mode d'expression équivalent en importance au langage mais qui agit de façon implicite, en partant du postulat qui veut qu'au niveau de la recherche, l'attention est habituellement portée sur les mots, là où d'autres systèmes culturels qui leurs sont liés peuvent aussi expliquer la réalité culturelle. Hall élargit ainsi la portée des messages à la dimension extra-langagière concernant la vision du monde, l'organisation des styles de vie individuelle et collective au sein d'une culture. C'est ce qu'amorce le premier chapitre consacré à la conception et à l'utilisation du temps, hautement symbolique dans le fonctionnement d'une société et révélatrice de la différence qui s'installe entre les pays.

Au niveau de la culture et de manière générale, le concept est considéré comme un concept polysémique et confus, souvent utilisé de manière partielle, difficile à appréhender et dont il est également difficile de cerner les limites de base. Un des défis face à la culture d'une population donnée est d'abord sa compréhension. Ainsi, pour Hall, « seule l'expérience prolongée permettait de la comprendre, et [...] il [est] pratiquement impossible de transmettre cette compréhension à quiconque n'en [a] pas vraiment fait l'expérience »⁸⁹. La culture ne peut cependant se réduire aux simples coutumes d'une population. Comment se manifeste-t-elle alors?

En effet, la culture se manifeste dans le comportement des individus qu'elle conditionne de manière consciente et inconsciente, et elle agit en permanence dans tout échange avec autrui. Elle ne se révèle jamais dans sa totalité, ou encore elle cache plus de choses

⁸⁹ Hall, T. Edward. 1984. *Le langage silencieux*. Paris : Le Seuil, p. 39.

qu'elle n'en révèle, et son analyse, dans le cas d'une population donnée, nous permet de nous questionner sur nous-mêmes pour une meilleure auto-compréhension culturelle, comme le souligne Hall : « Le meilleur moyen d'approfondir la connaissance de soi et de prendre au sérieux la culture des autres, ce qui force l'homme à être attentif aux détails de sa vie qui le différencient d'autrui⁹⁰. » Ainsi, quand on parle de culture, l'être humain est interpellé directement, car c'est dans le moule culturel que l'individu se forme. Quand il se trouve en contact avec d'autres cultures, il entame un processus de familiarisation avec cette culture, afin de réduire ses incompréhensions. La culture s'inscrit aussi dans la continuité entre le passé et le présent, et elle se présente sous diverses formes, selon les étapes de son évolution. Loin d'être limitée à une seule activité, elle serait « un ensemble d'activités complexes liées entre elles de manières différentes, et dont il faut chercher les rennes à une époque où n'existaient ni homme ni culture⁹¹. »

Pour appréhender la culture à une échelle plus large, Hall distingue dix catégories d'activités humaines qui lui sont liées, qui sont qualifiées de systèmes de communication primaires, dont il décrit les spécificités. Ces systèmes sont :

- L'interaction de l'individu avec son environnement, notamment par le discours, l'écriture ou par l'acquisition de connaissances;
- Le fait de changer de comportement selon le contexte et les individus qui sont en relation;
- La subsistance, ou les habitudes de manger différentes selon les cultures et les communautés humaines;
- La bisexualité, qui réfère à ce qui distingue les comportements entre hommes et femmes;
- La territorialité, qui concerne le lien avec l'espace selon les lieux fréquentés;
- La temporalité, qui traite de la relation entre le temps et les événements;

⁹⁰ *Ibid.*, p. 50.

⁹¹ *Ibid.*, p. 77.

- L'acquisition des connaissances, qui montre que dans chaque culture, les méthodes d'apprentissage sont différentes des autres et peuvent s'appuyer sur la mémoire, sur la logique ou sur la démonstration;
- Le jeu, lié à la connaissance, qui peut se manifester dans l'humour ou faire l'objet de compétition;
- La défense face à tous les aléas de la vie et l'importance de la religion dans les comportements;
- L'exploitation, terme utilisé dans le sens du développement de l'environnement humain et de la création de nouveaux objets pour étendre les fonctionnalités des membres physiques de l'humain.

De tous ces systèmes, il ressort que le langage et la technologie ont permis aux humains de cumuler et de conserver leurs connaissances pour mieux servir le développement. Cette « explosion créatrice », c'est-à-dire cette façon dont les objets au service de l'homme se sont accumulés à travers l'histoire, est une forme élevée de la culture.

Outre les systèmes de communication primaires inhérents à la culture, d'autres manifestations de la culture sont appréhendées par Hall, notamment les trois niveaux selon lesquels s'établit une culture. Il s'agit des niveaux formel, informel et technique, applicables à toutes les activités humaines et que l'auteur examine à travers leurs rapports à la connaissance, à la conscience, à l'affect et aux attitudes qui constituent l'essentiel des agissements humains. Ainsi, dans toutes les situations, un des trois niveaux domine, sans cependant exclure les autres. Mais le passage de l'un à l'autre peut se faire et induire un changement.

Comment se manifestent les comportements des personnes face à ces trois éléments? Dans le cas du niveau formel, les moyens privilégiés sont l'injonction et la remontrance, dont les consignes sont de nature bipolaire, c'est-à-dire que l'apprenant est soumis au modèle canonique d'apprentissage lui indiquant ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. Au niveau informel, il est question du mimétisme, où l'individu agit, de manière inconsciente, selon ce qu'il a appris. Et, au niveau technique, l'apprentissage est basé sur la transmission technique, comme dans le cas d'un professeur vis-à-vis de son élève, et le

comportement de celui-ci repose par la suite de façon consciente sur ce qu'il a appris. Les règles à suivre sont alors consignées par écrit, comme dans le cas des lois et des règlements à respecter. Elles reflètent aussi les valeurs adoptées dans un groupe appartenant à une culture. En règle générale, la culture se présente sous la forme de modèles formels autour desquels gravitent les niveaux informels et techniques, pour produire des adaptations continues qui conduisent progressivement vers le changement.

Sur un autre plan, Hall examine l'omniprésence de la communication dans la culture. Ainsi, la portée socioculturelle de certains messages et événements peut comporter des significations plus importantes que l'expression langagière. De ce fait : « Il est essentiel de diviser chaque message en ses composantes, séries, notes et schémas, si l'on veut arriver à comprendre la culture en tant que communication. »⁹² Le langage n'est alors pas autosuffisant et il a besoin d'être décomposé pour offrir des significations graduelles qu'on peut déceler à travers l'un de ses aspects constitutifs. Ces composantes font donc partie de la culture et elles diffusent des messages dont l'impact peut paraître rapidement :

Les facteurs qui composent la signification d'un message au niveau culturel sont caractérisés par leur brièveté, comparés aux autres types de communication. Simplement en élevant l'intonation de la voix, à la fin d'une phrase, au lieu de parler sur le même ton, on peut (en anglais) transformer un état de fait en une question. La difficulté des échanges interculturels a souvent sa source dans le fait que la communication au niveau culturel s'effectue dans un temps très bref.⁹³

À partir des composantes énumérées, Hall établit une typologie des formes de communication. Le niveau de commentaire atteint ici l'expression discursive qui est observée au niveau des articulations des mots, de la syntaxe et de la place des phonèmes dans l'expression culturelle d'un groupe et sa portée. Les séries désignent les mots et elles indiquent ce qu'on découvre en premier. Les notes réfèrent aux sons qui constituent les mots et elles peuvent indiquer, selon l'accent et la prononciation, l'appartenance culturelle d'un individu. Quant aux schémas, ils renvoient à la syntaxe, qui assure la

⁹² *Ibid.*, p. 121.

⁹³ *Ibid.*, p. 120.

cohérence des mots et leur donne une signification. Ces trois aspects reflètent la façon dont une culture est construite et expérimentée par ses membres.

D'une manière générale, les séries qui désignent un grand nombre d'objets matériels peuvent renseigner de façon significative sur la nature d'une culture. À travers le vocabulaire utilisé, on peut en déceler la nature formelle, informelle ou technique, et donc procéder à des classifications. À travers, par exemple, des synonymes des mots courants, on constate l'intérêt porté à un phénomène ou à un événement et les diverses interprétations susceptibles d'en ressortir. L'importance de la neige pour les Esquimaux fait en sorte que les mots pour la désigner sont foison. C'est le cas aussi pour le désert chez les Africains du sud du Sahara, dont les multiples appellations pour désigner le désert font appel à l'imagination, à l'expérience ainsi qu'aux croyances. Les termes prennent de l'importance selon le contexte de leur utilisation.

D'un autre côté, les schémas qui réfèrent aux règles implicites d'une culture permettent de montrer le mode d'agencement des mots et leur cohérence d'ensemble. Les schémas peuvent être formels, informels ou techniques, et ils sont régis par les lois de l'ordre, de la sélection ou de l'harmonie.

Dans toutes les cultures, il existe des ordres qu'on applique pour agir, et qu'on justifie selon le rang ou la position des gens, ou d'après les situations. La sélection agit au niveau de la réglementation des relations sociales, en déterminant les systèmes de communication primaires. C'est, par exemple, la tradition qui veut que les femmes s'habillent de telle manière et que le travail au bureau soit conduit de telle ou telle façon, et qu'on utilise tel code de conduite face à tel événement donné. Quant à l'harmonie, elle est touchée de manière partielle et elle se veut une cible.

Par ailleurs, la perception du temps, les façons de le répartir sur la base de saisons, d'années, de mois, de jours, d'heures et de minutes, et la manière de le désigner constituent des éléments culturels primordiaux. Les différences qui caractérisent la gestion du temps d'une culture à l'autre apparaissent dans des indications comme la linéarité, la ponctualité, le rapport au futur, etc. L'espace est également un élément culturel important. La notion de territoire à défendre est une constante dont l'application varie selon les groupes et les cultures.

Dans ses analyses, l'auteur continue à soutenir que le langage employé pour décrire une culture est par nature mal adapté à cette tâche difficile. Il constitue, avec les préjugés, un obstacle important à la compréhension d'une culture. L'attribution de signification à des faits passe par la culture et par le contexte, ce qui rend difficile la compréhension de cette culture et peut relever de l'irrationalité, une autre dimension cachée et inhérente à toute culture.

L'apport de l'analyse de Hall à l'étude interculturelle est pertinent et il permet de percevoir les aspects souvent cachés de la culture, mais néanmoins déterminants pour la compréhension de sa complexité. Le concept excède ainsi la définition limitée de la culture circonscrite aux formes d'agissements acquis au sein d'un groupe et soumis à l'observation des échanges discursifs. Le fait de s'intéresser au langage qualifié de silencieux pour décrire les autres apports de la culture permet de considérer la culture sous un angle plus ouvert et réceptif, et favorisant les comparaisons entre cultures, afin de déceler les mécanismes de leur fonctionnement. Le paradigme anthropologique aidant, ces études s'intéressent aux facettes non verbalisées de la culture et aux moyens par lesquels elles peuvent interagir dans un contexte interculturel. Les commentaires de Hall attirent l'attention sur les formes des différences entre les cultures et sur les moyens de rapprochement, tout en convenant que la compréhension des autres cultures n'est en fait qu'une tentative de compréhension de sa propre culture; et celle-ci ne serait pas non plus facile d'accès, notamment de l'intérieur.

Le lien constant entre culture et communication enrichit l'analyse, selon Hall, et il permet de considérer les défis réels de l'expérience interculturelle. L'auteur rend compte à ce propos de la pertinence du lien et de ce qu'il apporte à son étude du terrain, tout en reconnaissant les limites de ses analyses :

Afin de maîtriser les données complexes auxquelles nous confronte la culture, je l'ai analysée en tant que communication. Les implications de cette approche sont importantes pour l'analyse ultérieure mais n'offrent pas de voie toute tracée à la compréhension. L'univers ne livre pas aisément ses secrets; la culture n'échappe pas à cette règle. La plupart des difficultés des gens entre eux se rapportent à la déformation

de la communication. La bonne volonté, dont on attend souvent qu'elle résolve les problèmes, est souvent inutile parce que c'est le message qui reste incompris.⁹⁴

C'est en fait une étude basée sur la réflexion interculturelle et sur la recherche expérimentale, qui a mis en évidence la question pertinente du langage caché au niveau de la communication et de la culture. Pour notre recherche, la dimension du langage caché est traitée en lien avec les caractéristiques générales de l'immigrant et qui le distinguent au sein de la société, en lui faisant ressentir sa différence. En présentant la liste des catégories d'activités humaines, nous avons voulu mettre l'accent sur les aspects inhérents aux agissements et croyances des acteurs et qu'ils confrontent avec une réalité basée sur des codes de comportements différents.

D'autres études spécialisées ont été réalisées par la suite, en diversifiant les approches et les points de vue, notamment en management interculturel (Hofstede et Borlinger 1987) (Gudykunst 1985), (Cox. 1993), au niveau du comportement organisationnel (Adler, 1994) ou encore en relation avec la diversité culturelle (Triandis 1980) et (Cox 2001). Ces études ont réalisé des avancées importantes dans le traitement de la question interculturelle.

4.3.2 Hofstede et l'expérience interculturelle

Tout comme E. T. Hall, dont la recherche sur la culture excède le cadre limité des différences internes entre Américains, Geert Hofstede (1991) s'est intéressé aux différences culturelles à travers un large échantillon de personnes provenant de divers pays, mais en partant de postulats et de paradigmes différents. Pour notre recherche, cette étude menée sur plusieurs années et abordant de nouvelles facettes de la culture permettra d'étendre notre regard sur la culture dans un contexte interculturel et de prendre en considération davantage l'impact de ses variations. L'auteur est connu dans le milieu de la recherche en management international entre autres pour sa grille culturelle souvent utilisée comme référence

⁹⁴ *Ibid.*, p. 211.

En tant que spécialiste des questions interculturelle, Hofstede a réalisé plusieurs recherches sur le terrain dans les domaines des cultures nationales et des organisations et toute son œuvre s'intéresse en effet aux questions de l'interculturel, notamment en milieu organisationnel. Dans son ouvrage intitulé *Vivre dans un monde multiculturel, comprendre nos programmations mentales*, l'auteur explique l'importance de considérer la différence dans la façon de penser dans un contexte interculturel, en partant du concept de culture auquel il consacre une partie importante de sa réflexion.

En effet, la culture est définie, selon l'auteur, comme une programmation mentale, une métaphore qui explique que les comportements, les agissements et les modes de pensée des individus résultent d'un apprentissage continu qui remonte au stade de l'enfance. C'est un apprentissage qui provient de l'environnement immédiat de la personne, notamment de sa famille, de ses fréquentations d'école, de groupes et de milieu de travail ou de vie. Cette forme d'apprentissage est semblable à un groupe qui agit selon un déterminisme collectif, quoique les individus conservent la latitude de se démarquer du groupe et d'agir d'après une volonté différente. La programmation visée alors serait une réaction probable, vraisemblable et elle dépendrait des individus. En tant que concept, la culture prête à plusieurs interprétations au niveau de sa définition et elle peut être prise dans des sens différents. La culture serait alors à la fois « civilisation » ou « raffinement de l'esprit », « savoir », « art et littérature », ce que Hofstede qualifie de « culture 1 ». Mais le sens retenu par l'auteur est celui de « culture 2 », utilisé dans une acception anthropologique, moins réductrice. Le terme « culture » serait ainsi :

Un terme générique pour tous les modes de pensée, de réaction et d'action évoqués plus haut. Il inclut non seulement les activités censées raffiner l'esprit, mais toutes les activités simples et ordinaires de la vie : la façon de se saluer, de manger, d'exprimer ou de cacher ses sentiments, de garder une certaine distance physique avec autrui, de faire l'amour, de respecter les règles d'hygiène...⁹⁵

D'après cette perspective, la culture a plusieurs spécificités. À la différence de la culture 1, elle est un phénomène collectif qui caractérise un groupe vivant ou ayant vécu dans un même environnement social et elle implique alors sa reconnaissance à travers

⁹⁵ Hofstede, Geert. 1991. *Vivre dans un monde multiculturel : Comprendre nos programmations mentales*. Paris : Les Éditions d'organisation, p. 19-20.

l'ensemble du groupe en tant qu'entité distincte, identifiable et comparable à d'autres groupes appartenant à d'autres cultures. Sa transmission est acquise et non héréditaire par les gènes et elle se distingue de la nature humaine et de la personnalité individuelle. Malgré le dénominateur commun entre individus quant à leur nature et à leurs réflexes humains en termes d'émotions, de sentiments et de réactions, la culture se nourrit du contexte et elle fait en sorte que les réactions changent face à un même événement. De la même manière, au niveau de la personnalité individuelle, les différences sont frappantes, car chacun se démarque par son expérience propre et par ses distances et prises de position face aux événements. Une autre précision concernant le concept est insérée au milieu de l'ouvrage :

La *culture* d'un pays (ou de toute autre catégorie de personnes) n'est pas la combinaison des caractéristiques sociales. Elle est, entre autres choses, un ensemble de réactions probables de la part de citoyens qui ont la même programmation mentale commune. L'un peut réagir d'une certaine façon (être plus nerveux par exemple), l'autre différemment (souhaiter le respect des règles). Il n'est pas nécessaire de repérer ces comportements *chez la même personne*, mais de les observer statistiquement plus souvent *dans la même société*. L'erreur qui consiste à confondre le niveau individuel et le niveau de la société est connue dans les sciences sociales sous le nom d'*erreur écologique* : c'est une confusion entre les notions de *personnalité* et de culture.⁹⁶

La comparaison entre cultures ne saurait cependant se réduire à une hiérarchisation entre elles. En convenant des différences culturelles, on convient également du « relativisme culturel », selon lequel il n'y a pas de culture qui puisse prétendre détenir les critères irréfutables l'autorisant à juger de la valeur d'une autre culture et de ses critères de production comme elle peut le faire sur elle-même. S'agissant de ses propres valeurs, une culture peut émettre ces jugements, étant donné que ses membres sont à la fois acteurs et observateurs. Le regard sur autrui dans l'optique d'une prise de position devrait emprunter d'abord les approches de compréhension, de connaissance, de familiarisation avec les normes, les habitudes de la culture ciblée et les raisons qui se cachent derrière les nombreuses différences.

⁹⁶ Hofstede, Geert. 1991. *Vivre dans un monde multiculturel : Comprendre nos programmations mentales*. Paris : Les Éditions d'organisation, p. 149.

En ce qui concerne ces différences culturelles, elles se manifestent à travers quatre aspects constitutifs inhérents à chaque culture, à savoir les symboles, les héros, les rituels et les valeurs. Par l'association de ces éléments, qui agissent à des niveaux différents, on parvient à cerner le concept de culture. Les trois premiers relèvent de la pratique concrète et identifiable, tandis que les valeurs demeurent une notion difficilement décelable. Que signifient alors ces niveaux de manifestations de la culture?

Les symboles couvrent un large éventail d'éléments associés à l'expression et aux objets. Les mots, le langage, les expressions et le jargon utilisés par un groupe sont aisément identifiables par ce groupe. S'y ajoutent les objets employés, l'habillement, le style de coiffure, les produits de consommation, etc., qui différencient les groupes et même les membres entre eux, comme les signes de distinction sociale.

Les héros renvoient à des personnages, réels ou imaginaires, ayant une notoriété au sein de la culture et servant même de modèles de comportements. Avec le développement du mode de vie actuel, basé sur la diffusion rapide des informations et la création d'icônes, même des personnages de films et de fiction dominant parfois. Ces personnages peuvent également être morts ou vivants.

Les rituels concernent les habitudes sociales, les cérémonies religieuses, les façons de saluer, de remercier, etc., qui vont de soi à l'intérieur d'une culture.

Les valeurs constituent le cœur même d'une culture, c'est-à-dire que ce sont les éléments à partir desquels on juge du bien fondé d'un acte ou de sa réfutation et grâce auxquels on prend position de manière tranchée, pour définir le bien et le mal, le rationnel et l'irrationnel, le beau et le laid, etc. Ce système de valeurs relève de l'apprentissage, inculqué de façon inconsciente dès l'enfance, mais qui transparait à partir des attitudes et des comportements contextuels des individus, même s'il est difficile d'en mesurer la teneur d'un point de vue méthodologique.

4.3.2.1 Niveaux culturels

Les manifestations culturelles diffèrent entre les personnes issues d'un même groupe qui sont munies de programmations mentales diverses reflétant les niveaux de culture

auxquels elles appartiennent et leur évolution au sein de leur groupe. Ainsi, dans une même culture, on reconnaît le niveau national, ethnique, religieux, culturel, générationnel, d'appartenance socioéconomique et même organisationnel, ce qui rend manifeste la complexité de la culture, mais aussi sa dynamique, qui se traduit par le changement qui la caractérise. Dans un cercle culturel, on identifie des disparités et des degrés variables d'hétérogénéité.

Cependant, et malgré leur diversité, les cultures sont confrontées aux mêmes problèmes fondamentaux. C'est cette affirmation, annoncée à l'origine par Ruth Benedict et par Margaret Mead, qui conduit Hofstede, après sa recherche sur le terrain, à identifier quatre catégories de problèmes qu'affrontent les cultures nationales lorsqu'on les compare entre elles. Elles portent sur les dimensions suivantes :

1. La distance hiérarchique;
2. Le degré d'individualisme (ou de collectivisme);
3. Le degré de masculinité (ou de féminité);
4. Le contrôle de l'incertitude.

Concernant la distance hiérarchique, elle est définie comme le degré d'acceptation de la répartition du pouvoir par ceux qui en possèdent le moins au sein des institutions d'un pays, comme la famille, le groupe d'appartenance, l'école, le travail, etc. Elle est mesurée à partir du système de valeurs et partagée par ceux qui ont le plus de pouvoir et ceux qui le subissent. C'est un phénomène universel, selon l'auteur, c'est-à-dire qu'on retrouve dans toutes les sociétés organisées sous forme de catégories sociales constituées de rangs et de hiérarchies, mais qui se manifeste de manière variable d'un pays à l'autre. Il existe une corrélation entre l'indice de distance hiérarchique et les différents milieux de vie dans une société. Quand cet indice est élevé au niveau familial, il l'est également au niveau scolaire, au niveau du travail, au niveau de l'État et même au niveau des idées. Parmi les origines possibles de l'indice de distance hiérarchique, la langue joue un rôle important. Le rassemblement de ces indices par groupes de pays ayant la même langue d'usage le démontre. D'autres variables de types quantitatifs révèlent les tendances en matière de hiérarchie. Il s'agit de la latitude, en tant que critère géographique, de la taille de la

population d'un pays et de son niveau de richesse. Plus un pays s'éloigne de l'équateur, plus son indice de hiérarchie baisse. La même chose s'applique à la démographie, c'est-à-dire qu'un pays à forte population voit son indice élevé, mais quand la richesse s'avère importante, la distance est plutôt réduite.

Cependant, l'indice de distance hiérarchique n'est pas immuable. Les mutations sociales et l'ouverture des frontières ainsi que le rôle de l'instruction tendent à changer le degré de hiérarchie dans les sociétés de manière générale, cette tendance suit également l'évolution naturelle des sociétés de génération en génération et indique que la distance hiérarchique est appelée à changer continuellement.

Concernant l'individualisme et le collectivisme, il s'agit de deux philosophies opposées qui caractérisent les modes culturels des sociétés. Dans le cas du collectivisme, l'intérêt du groupe prime sur celui des individus. Le terme « collectivisme » est pris ici dans le sens de « groupe » et non dans son acception politique. Pour l'individu, le groupe est synonyme de son appartenance et de son identification depuis son enfance. Il s'établit ainsi une relation de dépendance, pratique et psychologique, entre l'individu et son groupe. L'individualisme, par contre, met l'accent sur l'intérêt individuel avant l'intérêt général. La tendance d'expression du « je » est dominante, et l'attachement de l'individu se situe d'abord envers lui-même. La définition du concept montre l'opposition entre les deux façons de penser. Ainsi :

L'individualisme caractérise les sociétés dans lesquelles les liens entre les personnes sont lâches; chacun doit se prendre en charge, ainsi que ses parents les plus proches. À l'opposé, le collectivisme caractérise les sociétés dans lesquelles les personnes sont intégrées, dès leur naissance, dans des groupes forts et soudés qui continuent de les protéger tout au long de leur vie, en échange d'une loyauté indéfectible.⁹⁷

Les deux philosophies varient d'une société à l'autre et se manifestent à travers plusieurs niveaux de relations, comme la famille, l'école, le travail et les institutions gouvernementales. Pour chaque niveau, des pratiques et des comportements sont associés, et ils révèlent le degré d'attachement dans le cas du collectivisme et le degré de distanciation dans le cas de l'individualisme. Cela apparaît aussi dans l'attachement aux

⁹⁷ *Ibid.*, p. 76.

valeurs et le respect des autres. Il existe une corrélation entre la richesse nationale et le degré d'individualisme. Dans les pays riches, cet indice est plus élevé, tandis que dans les pays pauvres, c'est le collectivisme qui prime. Les sociétés ont aussi tendance à défendre leur modèle et en vanter les privilèges. Les valeurs associées à chaque modèle influencent les agissements et les prises de position, et ce, même à l'échelle des négociations et des transactions d'affaires entre les sociétés.

La troisième dimension porte sur la masculinité et la féminité, considérées au point de vue culturel. Le choix de nommer cette dimension « degré de masculinité-féminité » est dû, selon Hofstede, au fait que c'est la seule dimension où les réponses des hommes et des femmes au questionnaire d'IBM étaient systématiquement différentes, contrairement aux autres dimensions. La définition de cette dimension distingue entre les deux pôles opposés et leur manifestation :

Seront dites *masculines* les sociétés où les rôles sont nettement différenciés (où l'homme doit être fort, s'imposer et s'intéresser à la réussite matérielle, tandis que la femme est censée être plus modeste, tendre et concernée par la qualité de la vie); sont féminines celles où les rôles sont plus interchangeables (hommes et femmes sont supposés être modestes, tendres, préoccupés de la qualité de la vie).⁹⁸

Au point de vue culturel, la distinction entre les deux sexes marque profondément les relations des personnes dans la société. Au-delà des différences biologiques, la culture se transmet en faisant nettement la distinction entre les deux sexes, ce qui agit sur la programmation mentale des individus de manière inconsciente depuis leur enfance. À cet égard, la famille joue un rôle décisif dans la transmission culturelle de cette dimension, puisqu'elle agit en premier lieu sur le développement de l'individu. Le rôle de l'enseignement est également primordial et il apparaît à différents égards. Par exemple :

Dans les cultures masculine, les élèves essaient de se faire remarquer et entrent ouvertement en compétition les uns avec les autres, sauf si des normes collectivistes s'y opposent (...) Dans une culture féminine, il ne faut pas avoir l'air trop intéressé et

⁹⁸ *Ibid.*, p. 113.

la solidarité entre élèves, même si elle n'est pas toujours pratiquée, est une règle tacite.⁹⁹

Les lieux de travail forment un autre espace où l'expression du degré de masculinité et de féminité est importante, à la fois sur le plan de la gestion, de la hiérarchie, de la prise de décision, de la compétition, du service, et même du type de travail et de la représentativité des sexes au sein d'une organisation. Cela reflète également le type de société au niveau de l'État face à cette question.

La dernière dimension culturelle étudiée par Hofstede concerne le contrôle de l'incertitude. Il s'agit du rapport à l'inconnu et des attitudes adoptées face à l'incertain : c'est le principe de « ce qui est différent est dangereux ». Initialement associé à la distance hiérarchique, il s'est vu attribuer le rang de dimension, compte tenu de la tendance dégagée au niveau des groupes interviewés et des différences stables entre les pays quant à la corrélation du contrôle de l'incertitude avec les autres aspects. Le terme est emprunté à la sociologie américaine des organisations. L'incertitude serait l'impression que tout peut arriver et elle n'est liée à aucune probabilité. C'est une expérience subjective commune aux personnes, aux groupes et à toutes les sociétés humaines. Elle est associée à l'anxiété, dont le degré de variation dépend du degré de contrôle de l'incertitude. Tout comme les autres dimensions, elle se manifeste à travers les institutions de la société, notamment la famille, l'enseignement, le lieu de travail, l'État, la religion et les idées.

L'importance de la culture pour l'étude de Hofstede est éminemment démontrée à travers tout son ouvrage. C'est en distinguant entre les dimensions culturelles qu'on parvient à catégoriser les sociétés. Ces dimensions reflètent davantage des tendances et des orientations générales, et non pas des caractéristiques spécifiques caractérisant l'ensemble des membres d'une culture. Des exemples de différences entre individus appartenant à la même culture sont mentionnés tout au long des statistiques révélées, mais ils constituent cependant une marge d'appréciation acceptable pour conserver la prédominance des tendances distinguées.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 123.

Le message fondamental d'Hofstede à travers son approche interculturelle est qu'il n'y a pas de norme en matière de culture, c'est-à-dire qu'on ne peut en aucun cas réduire la culture aux fenêtres du « chez soi » culturel à partir duquel les autres ont des normes spéciales. Cela ne nous empêche pas de croire en nos valeurs respectives liées à l'identité qui constitue l'ancrage de l'individu. Sans cet ancrage, tout deviendrait arbitraire ou chaotique. Pour notre recherche, l'approche de Hofstede est fondamentale pour considérer la grille des niveaux culturels, notamment à travers l'analyse de la dimension de distance hiérarchique et l'opposition du collectivisme et de l'individualisme.

4.3.3 Dépasser le choc des cultures selon Hampden-Turner et Trompenaars

L'étude menée par Hampden-Turner et Trompenaars dans *Au-delà du choc culturel*¹⁰⁰ enrichit notre réflexion sur le concept de culture, présenté précédemment, en abordant une dimension nouvelle de l'interculturel. C'est une étude qui s'inscrit dans la perspective organisationnelle en mettant en valeur la richesse de la différence culturelle, là où d'autres y verraient un obstacle. À cet égard, le texte annonce que : « Les différences entre les cultures ne sont ni arbitraires ni fortuites. En fait, les valeurs de l'une sont *l'image inversée* des valeurs de l'autre, le renversement de l'ordre et des séquences gouvernant sa façon de voir et son mode d'apprentissage¹⁰¹. » Plus encore, les cultures ont leurs propres cohérence et intelligibilité, même si elles ne partagent pas les mêmes priorités.

La définition proposée de la culture est la suivante : « La culture est une façon simplifiée de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés¹⁰². » En partant du principe que certains problèmes peuvent présenter plus d'une solution pour les résoudre, celle-ci partage les individus et pose donc un dilemme, d'où la théorie du dilemme. Alors, pour résoudre les dilemmes de la meilleure façon, il faut choisir la solution la plus communément acceptée; c'est ce qui forge les cultures. Selon cette optique, certaines

¹⁰⁰ Hampden-Turner et Trompenaars, Alfons. 2004. *Au-delà du choc culturel*. Paris : Les Éditions d'organisation.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. XVI.

¹⁰² *Ibid.*, p. XVI.

cultures présentant des différences apparentes sont en fait proches ou « l'image miroir » l'une de l'autre, puisqu'elles abordent différemment les mêmes problèmes.

La recherche établit que le fait de développer des compétences transculturelles sert à mieux résoudre les malentendus, car une fois assimilé le « renversement de perspective » entre cultures, l'acteur concerné se met dans le contexte de la culture étrangère aux points de vue des principes et des actes, c'est-à-dire qu'il commence à s'en imprégner. Cette démarche conduit, dans la perspective migratoire qui nous occupe, à souligner la posture favorable des immigrants en vue de résoudre efficacement leurs problèmes, parce qu'ils sont susceptibles de connaître suffisamment les deux cultures qu'ils partagent et leur fonctionnement. Malgré le bien-fondé apparent de cette hypothèse, nous pouvons dès lors nous demander si la connaissance d'une culture étrangère, dans le cas de l'immigrant, serait la garantie de sa capacité à résoudre les problèmes. En plus de la connaissance d'une culture, l'affinité partagée avec cette même culture est un facteur qui favorise la résolution des problèmes.

À la différence de Hofstede, qui cherche à identifier les différences entre cultures pour en souligner les spécificités, Hampden-Turner et Trompenaars notent d'emblée que ces différences peuvent constituer un levier de rendement. Leur point de vue relève de la recherche en management interculturel, et il sert à renforcer la réflexion interculturelle en général, puisqu'il préconise une démarche concrète de l'analyse des cultures, notamment en examinant des modèles culturels et en les comparant à d'autres qui leur sont différents. La pertinence du projet se révèle ainsi :

Dans ce livre, nous décrivons ce qui est pour nous l'ordre habituel des choses, puis nous le comparons avec un renversement inhabituel de cet ordre, tel qu'on le trouve dans certaines cultures (mais pas toutes). Que découvrons-nous par ce biais-là? Que certains étrangers ne remarquent pas ce que nous voyons si clairement, alors que nous sommes aveugles à ce qui, pour eux, relève de l'évidence. L'idéal que nous exposons dans cet ouvrage consiste à utiliser les deux registres. C'est une autre façon de défendre l'idée que nous devons apprendre à penser en cercles, ou de façon cybernétique.¹⁰³

¹⁰³ *Ibid.*, p. XXIII.

L'ouvrage mise ainsi sur « la compétence transculturelle » comme raison globalisante qui permet de voir en cercle les arcs composant les limites de chaque culture. À travers l'identification et l'analyse de six dimensions complexes, et notamment des dilemmes qu'elles proposent, l'apport de la culture apparaît déterminant pour en élucider les oppositions. C'est à la suite de plusieurs années de recherche sur le terrain que ces dimensions ont été recensées et étudiées à travers un très large échantillon. Ces dimensions, qui constituent les idées clés de l'ouvrage, caractérisent les diverses cultures en les opposant. Ainsi, le choix entre les faits et les principes s'inscrit dans le cadre de la théorie du dilemme. Les dimensions identifiées sont :

1. L'*universalisme*, représentant les règles, les codes, les lois et les généralités qui s'opposent au *particularisme* portant sur les exceptions et sur les conditions particulières;
2. L'*individualisme* comme expression de la liberté des personnes et de la concurrence, opposé au *collectivisme*, appelant la responsabilité sociale, l'harmonie dans les relations et la solidarité;
3. La *vision de détail*, basée sur l'analyse, sur l'objectivité et sur la précision, s'oppose à la *vision d'ensemble*, qui est holistique et d'ordre général;
4. Le *statut social acquis*, dans le cas où les réussites individuelles se font par l'effort, là où dans le cas du *statut social attribué* l'accent est mis sur l'identité héritée et sur le statut social de la personne au sein de son groupe;
5. La *motivation endogène* concerne les motivations personnelles de l'individu, par opposition à la *motivation exogène*, qui provient de l'environnement extérieur;
6. Le *temps séquentiel* comme délimité par un parcours défini, par rapport à un *temps considéré comme synchronique*, basé sur la succession de plusieurs correspondances articulées.

Le dilemme est conçu comme un concept dont les fondements théoriques reposent sur la combinaison de plusieurs sources de savoir, dont les études philosophiques, historiques, anthropologiques, sociologiques et autres. Tout en dressant l'inventaire de ces influences

sur leur contribution théorique, les auteurs n'expliquent pas l'apport de chacun de ces domaines sur leur théorie, ni le type d'influence subi. Les dimensions exposées dans l'ouvrage partagent les cultures sur divers points de vue et positions, et elles créent le dilemme du choix. Les questionnements n'arrêtent pas de fuser, car : « Doit-on appliquer à une situation donnée la règle la mieux adaptée, même si, en réalité, elle ne convient que partiellement, ou faut-il estimer que des circonstances particulières et des faits exceptionnels soulèvent des questions à propos de la règle elle-même¹⁰⁴. » Les termes clés de la théorie du dilemme réfèrent à des circonstances de conflit qui proviennent de positions diverses concernant des valeurs et la nécessité d'afficher une préférence pour assurer une certaine cohérence, dans le cadre d'un continuum. Mais la résolution de conflit est un long apprentissage, et elle s'appuie sur la créativité et sur l'innovation.

L'étude de Hampden-Turner et Trompenaars attire l'attention sur le concept de dilemme et sur son rôle dans la formation culturelle. Pour chaque aspect étudié, l'opposition entre deux postures suscite un dilemme, et le choix de résolution détermine les logiques culturelles qui se constituent et se développent. L'apport de cette recherche est crucial pour la compréhension de la culture et des relations interculturelles, notamment au niveau de la résolution des problèmes et des fondements qui régissent ce choix. Dans notre recherche, la perception de la société d'accueil peut être tributaire de la compétence transculturelle des immigrants. Ces derniers n'échappent pas au dilemme vécu au cours de leur parcours migratoire. Nous constatons que cette compétence est modulaire au niveau de la compréhension des enjeux d'insertion sociale et économique.

4.3.4 Jacques Demorgon et la complexité des cultures et de l'interculturel

L'étude menée par Jacques Demorgon, dans son ouvrage *Complexité des cultures et de l'interculturel*¹⁰⁵, traite également de la problématique de la complexité du concept de culture et de ses utilisations dans divers domaines. C'est le point de vue d'un philosophe doublé d'un sociologue, soucieux d'analyser en profondeur l'évolution et les changements qui atteignent la culture dans un contexte de mondialisation désormais

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 2.

¹⁰⁵ 2004. Paris : Édition Anthropos. 3^e édition.

prégnante, et qui vient exposer les paradoxes et les dilemmes de ce concept. La finalité épistémologique recherchée est la condition appropriée pour fonder des études interculturelles. Loin de souscrire aux points de vue des recherches ayant décrit les facettes des traditions culturelles, et souvent conçues selon l'approche comparative-descriptive des cultures, désormais classique, il propose une démarche compréhensive-explicative en six approches pour aborder l'analyse culturelle.

Selon la méthode d'analyse descriptive-comparative, il s'agit de décrire comment fonctionnent les cultures et comment elles sont produites dans divers domaines d'activités humaines. Elles sont ensuite comparées, dans le but d'en dégager les différences et les ressemblances. Du point de vue de la méthode compréhensive-explicative, l'enjeu consiste à comprendre le processus des mutations connues par les cultures et les différentes résolutions proposées. C'est une perspective laborieuse et exigeante, et qui doit éviter les déterminismes historiques pour être pertinente. Elle s'appuie sur la méthode descriptive-comparative pour dynamiser l'analyse et elle vise à situer chaque culture dans une expérience différente et singulière.

Sa conception de la culture se démarque des définitions connues dans le domaine de la recherche, dont une bonne partie a été inventoriée par Kroeber et C. Kluckhohn. Ce revirement au niveau conceptuel est basé sur le constat que les relations à autrui sont désormais marquées par une triple réduction, englobant les distances spatiales, les distances temporelles et même les distances notionnelles.

Même s'il adhère partiellement aux définitions proposées par Alexander Thomas et Jean Paul Périou¹⁰⁶, l'auteur démontre une certaine réticence envers celles-ci, car elles

106 Selon Alexander Thomas, cité par Demorgon (p. 4), la culture est définie comme : « un système universel d'orientation de l'homme, typique de chaque société, organisation ou groupe de personnes. Ce système est constitué de symboles spécifiques qui font l'objet d'une tradition au sein d'une même société, organisation, etc. Ce système culturel influe sur les processus de connaissance (perception, pensée, évaluation) et d'action de tous les ressortissants d'une même culture et définit ainsi leur appartenance. Une telle culture, prise comme système d'orientation, structure donc le champ de connaissance et d'action spécifique des individus se considérant comme appartenant à une société, et elle forme la base nécessaire au développement d'instruments qui leur sont tout à fait propres et qui leur permettent de maîtriser leur environnement ». La définition de Jean-Paul Périou, citée également par Demorgon (p. 5), décrit la culture comme : « Un ensemble des faits de civilisation (art, connaissances, coutumes, croyances, lois, morale,

demeurent, d'après lui, incomplètes et devraient affirmer que la culture est le fruit d'une genèse provenant des activités humaines religieuses, politiques, économiques et informationnelles. Il refuse de tomber dans le piège limitatif des définitions, en affirmant que : « Les définitions, si pensées soient-elles, peuvent difficilement faire droit à la dispersion des sens de la notion de culture et aux tensions contradictoires qui viennent de la complexité du réel¹⁰⁷. » L'importance de sa réflexion culturelle se situe dans l'identification des tensions et des dilemmes des cultures.

Les dilemmes apparaissent à différents niveaux que l'auteur énumère succinctement, les qualifiant de principaux dilemmes :

- Le culturel ou le fonctionnel?
- La culture : le processus ou le produit?
- La culture : le déterminisme ou la liberté?
- La culture : le semblable ou le différent?
- La culture : le passé, le présent ou le futur?
- La culture : la révolte ou la soumission?
- Les cultures et le temps : traditions, novations, transitions?
- La culture ou la civilisation?
- La culture : l'habitus ou l'exception?
- La barbarie : une culture de l'inculture?

techniques, etc.) par lesquels un groupe (société, communauté, groupe social particulier) pense, agit et ressent ses rapports avec la nature, les hommes et l'absolu ; système de hiérarchisation des valeurs ; ne se manifeste pas seulement dans les formes d'expression culturelles mais aussi à travers la religion, les structures politiques, l'organisation familiale, l'éducation, voire le développement matériel et technique. »

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 6.

- La culture cultivée : une supériorité ou une distinction?
- La culture : prolongement ou subversion du biologique?
- La culture : l'en-deçà... et l'au-delà?¹⁰⁸

Ce sont là des aspects culturels pertinents à soulever concernant l'analyse interculturelle, afin de mieux cerner les niveaux de conflit potentiel et de décomposer leurs éléments. Selon le même point de vue, l'auteur dégage trois perspectives culturelles distinctes qui constituent l'essentiel des sociétés, en mettant l'accent sur les affinités culturelles qui caractérisent chacune d'entre elles depuis sa formation initiale. Il s'agit des postures visant à *particulariser*, à *généraliser* et à *singulariser*.

Les *particularités culturelles* concernent toutes les cultures. Chacune se démarque par des traits dont les membres possèdent des spécificités qui leur sont propres dans leurs façons de se vêtir, de fêter, de se comporter habituellement, d'exprimer leurs deuils et de vivre leurs rites religieux. Quand au sein d'une même culture ces manières diffèrent, on parle de « particularités » culturelles. Cela traduit la possibilité de choisir ou de s'orienter différemment des autres.

Dans le cas des *généralités culturelles*, il s'agit de mettre l'accent sur les traits ou sur les comportements applicables à l'ensemble d'un groupe formant une société. Ce sont les réalités vécues communément, selon l'adaptation à un « donné construit ». Celui-ci repose sur l'opposition entre unité et diversité que les acteurs vivent inconsciemment dans la plupart des situations. Chaque culture a eu un parcours de formation singulier qui peut avoir expérimenté plusieurs normes, comme l'explique Demorgon :

L'hétérogénéité des sociétés ne se ramène pas à leur seule composition à partir des grandes formes sociétales. Chaque société singulière, tout au long de son histoire, est également située à un carrefour spatial où se croisent les influences venues de ses voisins proches ou lointains.¹⁰⁹

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 22.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 59.

Les singularités culturelles sont plus simples à justifier. En fait, toute société est considérée comme singulière, c'est-à-dire « qu'elle a bien été obligée, pour naître, se maintenir et s'adapter, de se construire dans sa cohérence propre, originale, unique. Faute de cela, elle se serait fondue dans un ensemble plus vaste »¹¹⁰.

Qu'en est-il maintenant de l'apport théorique à l'analyse culturelle, conçu dans le cadre d'une épistémologie de la compréhension interculturelle, agissant à travers la conjonction des six approches de la culture et qui constitue l'essentiel de l'ouvrage? Il s'agit des approches suivantes :

4.3.4.1 Approche synchronique des cultures

C'est une modélisation qui s'appuie sur une logique antagoniste, c'est-à-dire sur un processus d'oscillation entre plusieurs points de vue, car les situations culturelles, et plus particulièrement interculturelles, sont couramment présentées à partir de dimensions opposées, parmi lesquelles les acteurs sont appelés à effectuer des choix. Un des exemples mentionnés dans le texte est celui considérant les Allemands comme rigoureux, organisés et méthodiques, selon certains, tandis que les Français auraient le sens de l'improvisation. Il y aura toujours quelqu'un pour nier ces affirmations, et le sens de la discussion qui s'ensuit portera sur d'autres caractéristiques des uns et des autres, selon les régions, les catégories sociales, les âges, etc. Il est alors possible, à partir de cette composition, de construire théoriquement une recherche oscillatoire. Les acteurs demeurent potentiellement ouverts à des productions culturelles différentes des leurs. Mais il est à préciser que : « *Les différences culturelles restent des effets statiques. Les conduites culturelles sont probables, elles ne sont pas certaines*¹¹¹. » La force de cette perspective est donc la suivante :

La modélisation synchronique apporte seule une unité de traitement non réductrice, non mutilante de la diversité des cultures. Parce que cette unité est celle des problématiques et non des réponses. Dans l'approche descriptive comparative

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 61.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 88.

ordinaire, on se place au niveau des réponses et dès lors on est enfermé dans des jugements exprimés ou sous-entendus sur la qualité de ces réponses.

Dans l'approche synchronique on se place au niveau des problématiques (...) qui, elles, réunissent mentalement les hommes de culture différente, du moins s'ils sont en mesure de comprendre qu'ils partagent, à travers l'espace comme à travers le temps. Et c'est justement cela qui montre la logique des antagonismes fondamentaux.¹¹²

4.3.4.2 Approche historique ou diachronique des cultures

Une nuance existe entre l'approche historique achronique, qui doit confirmer les constantes, et la continuité qu'elle invoque, et l'approche diachronique. C'est une approche qui se rapporte à l'existence et aux conditions de naissance et de développement des réponses qui ont prévalu à travers l'histoire pour expliquer les données culturelles successivement dominantes ayant formé des déterminismes et des libertés d'action au sein d'une culture. Les conduites actuelles des individus prennent racine dans le passé, dont les problématiques émergent sous d'autres formes. Le *cœur d'une culture* se constitue de l'intérieur et de l'extérieur, et il permet d'assurer les grands équilibres de la société, issus des antagonismes constitutifs de la société elle-même, partagée entre ouverture-fermeture, unité-diversité, continuité-changement, etc. Les recherches autour de cette question, dans la perspective diachronique, évoquent des périodes de l'histoire d'une même culture sous des angles différents, comme l'ont fait Deleuze et Guattari en parlant des « sauvages », des « barbares » et des « civilisés », ou René Girard évoquant les « sociétés sacrificielles », les « sociétés juridiques » et « les sociétés autosacrificielles ». Dans une optique communicationnelle, l'évolution décrite par Macluhan traite de la culture liée à l'oralité avant la *galaxie Gutenberg*, marquant l'apparition de l'écriture et les mutations qu'elle a pu provoquer. Ces exemples montrent la préoccupation des chercheurs pour les grands moments ayant accéléré les mutations des sociétés humaines, qui constituent des angles importants pour l'analyse culturelle.

¹¹² *Ibid.*, p. 98-99.

4.3.4.3 Approche stratégique et auto-organisationnelle

L'approche stratégique et auto-organisationnelle est une approche qui agit à partir des *réponses acquises* qui servent à résoudre les problèmes habituellement posés, y compris les *contraintes* qui apparaissent progressivement. Elle concerne donc aussi bien la *culture engendrée* que celle *en genèse* et vise les incertitudes, les ambiguïtés et les paradoxes. Elle varie selon les domaines d'activités. Elle réfère donc aux approches synchronique et diachronique. L'approche stratégique mène au niveau auto-organisationnel, qui intervient comme résultat de la régulation et de l'ajustement après l'action stratégique. Dans le cas des relations interculturelles, l'auto-organisation est difficile, compte tenu de l'importance du nombre de conflits qui se succèdent.

4.3.4.4 Approche dimensionnelle et sectorielle

L'approche dimensionnelle a la particularité de considérer la différence des situations culturelles, c'est-à-dire l'étendue d'une culture en tant que *monde humain, continent, nation, organisation, groupe humain ou personne*. L'approche sectorielle constitue une autre dimension, qui concerne les secteurs d'activités comme la politique, la religion, l'économie ou le savoir. La culture qui serait analysée selon ces deux optiques proposerait d'emblée des solutions à diverses problématiques, constituant ses *complexes intraculturels*. L'identification de ces complexes pose un diagnostic précis sur la résistance des conduites culturelles. Les solutions proposées tendent vers le *renforcement* d'une tendance ou la *compensation*, dans le cas de la recherche de l'équilibre. Le choix adopté influe sur la manière dont une culture se comporte à l'égard des autres, notamment au point de vue des échanges interculturels, d'où l'importance de comprendre les rouages culturels inhérents à toute culture d'une façon générale. Il est important aussi pour les études interculturelles qui tiennent compte, dans leur analyse, des différentes dimensions, d'éviter de confondre la résolution des problématiques selon les niveaux considérés.

Au terme des six approches présentées dont la contribution est pertinente pour la compréhension des cultures et de l'interculturel, Demorgon insiste sur la conjonction entre toutes ces dimensions au niveau de l'analyse. Il reconnaît en outre l'apport de la

méthode comparative-descriptive comme démarche préalable à l'approche selon la méthode compréhensive-explicative.

Pour notre recherche, et à la lumière des théories présentées de Hall, Turner et Trompenaars, Hofstede et Demorgon, nous convenons que, dans sa vastitude, la culture couvre un champ d'investigation et d'application vaste ayant des conséquences directes sur les agissements des individus et des groupes et que la dimension interculturelle est fondamentale pour la compréhension du cheminement de ces individus. Que ce soit au niveau de la représentation ou de l'action, la culture ressurgit dans toute interaction humaine et peut expliquer le processus communicationnel dans le cas des nouveaux immigrants. Au niveau de l'opérationnalisation des concepts, nous considérons que l'immersion sociale des immigrants dans une société nouvelle constitue la confrontation entre une pluralité de dimensions constitutives de cet individu, qui se manifestent constamment à travers des tiraillements entre les repères socioculturels traduits par le langage silencieux dans le cas de Hall, de l'émergence de compétences transculturelles suite à un dilemme dans le cas de Turner, Trompenaars et Demorgon. L'analyse de ces dimensions dans les prochaines pages nous montrera comment l'immigrant agit face à cette réalité pour s'intégrer dans la société d'adoption.

4.4 Enjeux de la réception d'un point de vue communicationnel

Nous aborderons ici la question de la communication du point de vue de la réception en nous appuyant sur l'apport théorique de Lee O. Thayer¹¹³. Comme notre recherche est une réflexion sur l'intégration des immigrants dans une perspective communicationnelle, nous convenons qu'on ne puisse confiner la compréhension de ce phénomène à la simple description de l'impact d'une politique gouvernementale sur les personnes concernées ni à la gestion socioéconomique des difficultés quotidiennes de cette population. L'approche de la réception dans le cadre de l'examen des expériences individuelles offre une compréhension pertinente, dans la mesure où il s'agit de considérer le point de vue des acteurs concernés. Nous voulons alors rendre compte de l'aboutissement de ce processus

¹¹³ Thayer, Lee O. 1968. *Communication and communication systems in organization, management and interpersonal relations*. Homewood, Ill. : R. D. Irwin.

et l'appréhender en mettant l'accent sur la représentation d'autrui en tant que vecteur de la réception et de la communication dans un contexte interculturel.

L'enjeu pour nous consiste à comprendre l'expérience des immigrants ainsi que l'impact des conditions particulières qu'ils vivent et leurs points de vue. Chacun donc explique et interprète, de manière subjective et personnelle, les éléments constitutifs de sa vision, basée sur un rapport d'interaction et d'identification. L'expérience migratoire se fait dans un processus de rupture et de dislocation par rapport à un univers d'appartenance, et d'effort de l'immigrant pour reconstruire un autre univers par acculturation. Cette expérience est vécue en l'absence physique de l'univers d'appartenance et en présence de l'univers d'accueil, qui repousse progressivement l'image du pays d'origine pour mieux s'installer dans l'imaginaire de l'immigrant et l'occuper. Il s'agit donc d'une recomposition de la réalité par l'immigrant en tant que récepteur, sur ce qui concerne son interaction et sa réception dans la société d'accueil.

Pour ce qui est de la conception de la communication, et étant donné le terrain investi, l'usage de ce terme excède l'échange de simples messages entre des personnes. Nous empruntons la définition des concepts communicationnels à la théorie thayerienne, contenue dans l'ouvrage théorique *Communication and communication system* (1968). Lee O. Thayer est un communicologue très connu du milieu organisationnel qui a créé une théorie communicationnelle en partant de sa réflexion sur la création des messages par le récepteur.

La théorie thayerienne s'appuie sur un système conceptuel proprement communicationnel tourné vers l'individu en tant que producteur de significations. Compte tenu du sujet de notre recherche, centrée sur l'immigration et sur l'intégration, qui font appel à l'interprétation, à la réception, à la construction des significations et à leur impact sur les agissements, ce système contribuera à mieux cerner les points de vue de la population visée.

Parmi les postulats de l'auteur, la communication n'est pas ce qu'une personne peut faire aux autres, c'est un processus en marche à l'intérieur de chaque individu, ce qui permet de dépasser les dichotomies verbal-non verbal, intentionnel-non intentionnel et conscient-non conscient. Elle a deux fonctions fondamentales : l'adaptation à

l'environnement et la possibilité d'établir des relations pour réaliser des objectifs instinctifs et réfléchir, puis communiquer avec les autres. On reçoit donc des données pour l'adaptation à l'environnement et on en produit d'autres pour transformer cet environnement. Les facteurs critiques sont les aptitudes à prendre en compte et les dispositions à prendre en compte de la part du récepteur.

Les concepts utilisés par Thayer¹¹⁴ se rapportent à l'expérience humaine de communication et de représentation (externe, interne et autoreprésentation). Le fait de souligner que le message est créé par le récepteur met l'accent sur la subjectivité et accorde une importance au niveau intra-personnel dans le processus de communication.

4.4.1 Concepts de la réception selon Thayer

Dans sa typologie de la réception, Thayer distingue quatre niveaux d'analyse des phénomènes de communication :

1. Intra-personnel, lié aux agissements d'un individu en termes d'acquisition et de traitement de l'information. Ce niveau est essentiel pour toute explication des autres phénomènes de communication, car c'est le point de départ, et la communication, à ce niveau, peut se comparer au métabolisme, dont les étapes concernent la transformation de données d'informations brutes en informations qui ont un sens « consommable ». Alors, si on reçoit des données pour lesquelles on a un « appétit », on les transforme pour les utiliser immédiatement;
2. Interpersonnel, c'est-à-dire l'intercommunication, qui prend en considération des variables comme la nature de la relation entre les individus engagés, leurs intentions et leurs attentes, et les effets qu'ils produisent les uns sur les autres, qui se traduisent par un contrôle mutuel sur eux-mêmes;

¹¹⁴ Pour traduire les termes et les concepts utilisés par Thayer, nous nous sommes appuyé sur la thèse de Robert Fournier intitulée *De la théorie thayerienne de la communication*, thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en Communication à l'Université du Québec à Montréal en 2001.

3. Organisationnel, c'est-à-dire lié aux systèmes de données par lesquels l'organisation est attachée à son environnement et qui influent sur les prises de décisions;
4. Technologique, qui concerne les outils et les instruments technologiques.

Au niveau de la formation du sens, un même événement peut être reçu différemment selon les aptitudes à prendre en compte propres à chacun. Mais il existe un degré d'intersubjectivité qui favorise le traitement semblable de l'information et qui facilite l'échange. Ceci dit, l'accord sur le sens se limite à des termes de référence partagés, et non pas nécessairement au sens qu'on attribue à la communication reçue, et qui constituerait le facteur critique par rapport à ce qu'on a reçu.

Concernant le message et pour comprendre certains événements, il faut accorder un sens aux données mises à notre disposition et en déduire la signification en partant de la personne qui parle, de sa situation et du contexte. Le message est donc la création subjective du récepteur.

La réalité, qui est la base du comportement individuel, est un modèle créé à l'intérieur de l'individu. Elle diffère de la réalité dans le sens absolu. La seule réalité sur laquelle on puisse fonder son comportement est sa propre réalité. Il y a deux moyens de se construire une réalité : il y a la réalité connue par les sens, et la réalité est alors sensorielle, c'est-à-dire qu'on la connaît avec les sensations, et la réalité normative, qui renvoie à des concepts et à des principes qu'on peut comprendre, mais sans les appréhender par les sens, comme le racisme, la démocratie, la politique, etc. Cette réalité nous est accessible parce qu'on accepte les interprétations usuelles. L'éducation et l'observation d'autrui constituent un facteur important dans cet apprentissage, qui agit par la suite sur notre vision des choses. La culture relève également de la réalité normative, intégrant valeurs, normes et croyances partagées par un groupe de référence dont elle forme l'unité.

Le contrôle du comportement cherche à établir un équilibre entre l'état apparent des choses et leur état souhaité (*apparent-state-of-affairs et intended-state-of-affairs*). Quand on constate une différence entre ces deux pôles, l'individu tend naturellement à changer

son comportement en usant de rétroaction, de manière à ajuster l'état apparent des choses à leur état souhaité. Les motivations au changement proviennent de l'intérieur.

Au niveau des aptitudes et des dispositions à prendre en compte, il y a lieu de constater que les aptitudes à considérer sont liées à la capacité du système conceptuel d'un individu d'attribuer du sens à des modèles d'événements et à des données qui se produisent autour de lui et en lui. Dans le cas des immigrants, cette notion est fondamentale, car l'individu commence à interagir avec son environnement selon ses capacités. Les dispositions à prendre en compte sont liées à l'interprétation du contexte et au transfert des idées brutes vers un message. L'aptitude constitue une force et elle lie notre façon de voir au mode d'interprétation choisi.

4.4.2 Processus relationnel

Au niveau du processus relationnel, on convient que c'est la façon de communiquer avec autrui qui détermine la manière d'établir des relations, d'ailleurs aussi bien avec les personnes qu'avec les objets et les événements. La communication se situe à la base de la relation des individus avec les univers qu'ils appréhendent. Elle est le moyen et la fin au point de vue de la manière de s'adapter aux environnements sociaux et objectifs. Les attitudes envers nous-mêmes et par rapport à l'univers avec lequel nous interagissons dérivent donc de la communication et de la représentation, et elles continuent grâce à elles. Les moyens par lesquels on se définit et par lesquels on s'identifie de manière réflexive sont tributaires des fonctions d'intégration de l'intercommunication, car c'est parce qu'on est traité par autrui de manière compatible avec l'idée qu'on se fait de soi-même qu'on se reconnaît dans une certaine identité et qu'on la continue. On s'identifie donc au moyen d'autrui et on demeure lié aux personnes qui confirment nos valeurs, nos croyances et qui nous fournissent cette intégration continue exigée par nos systèmes psychologiques.

Les concepts de Thayer sont riches au point de vue de la compréhension des relations avec autrui et ils fournissent des éléments d'interprétation pertinents pour la compréhension, la construction et l'interprétation de sens. Si nous transposons la théorie de Thayer au contexte de l'immigration comme phénomène où l'interprétation et la

compréhension sont des concepts clés, il peut en ressortir des motifs pertinents de réflexion.

Concernant le récepteur, qui crée un message en le recevant, il affronte trois types d'ambiguïtés susceptibles de l'influencer, selon le modèle de la communication intentionnelle créé par Thayer :

- L'ambiguïté du sens, dans la mesure où le récepteur tente de comprendre ce que l'émetteur veut dire. Le rôle de la socialisation et de l'éducation consiste justement à créer des aptitudes de compréhension normalisée chez l'individu, et c'est ce qui explique la réussite des « recettes » normalisées. Au sein d'une culture, ces aptitudes sont communes aux membres, à travers des structures conceptuelles normalisées, ce qui n'est pas le cas quand le message provient d'une autre culture qui exerce une attraction préalable sur le récepteur. Les messages produits dans le groupe comme recettes normalisées sont reçus par des membres équipés et « programmés ». On parle ici de dispositions à prendre en compte les messages normalisés qui font réussir la réception et non seulement des recettes comme telles. Pour communiquer avec succès avec un groupe, la réussite passe par le dénominateur commun des capacités de compréhension de ce groupe;
- L'ambiguïté d'intention, dans le sens où le récepteur n'interprète pas les indices inter-communicationnels de l'émetteur, ce qui crée la dimension subjective de l'interprétation;
- L'ambiguïté de conséquence, qui fait que même si le récepteur conçoit correctement le sens, il peut sentir des ambiguïtés quant aux conséquences liées aux intentions de l'émetteur. Si donc des ambiguïtés demeurent pour le récepteur concernant les affirmations et les intentions de l'émetteur, le message qu'il reçoit sera ambigu pour lui et donc incompréhensible. C'est donc le récepteur, dans toute tentative de communication, qui détermine la compréhension quand il possède les aptitudes à prendre en compte d'une façon appropriée.

La communication ne se produit pas entre les individus mais *dans* les individus. Les conditions préalables à l'intercommunication veulent d'abord qu'il s'agisse d'une relation entre personnes, et cette relation est basée sur un modèle conceptuel, conscient ou inconscient, dont doit disposer au moins une des personnes engagées dans la relation. Si une des deux personnes dispose de modèles différents, la communication connaîtra des obstacles. Quand deux personnes entrent en intercommunication, c'est qu'il y a une intention de communiquer et d'aller vers l'autre, c'est-à-dire un appétit conscient ou non de communiquer, même dans le cas où les motivations sont minimes. Aussi, l'intercommunication doit-elle respecter des normes d'usage linguistique (langue, syntaxe, grammaire), mais également le contexte, le lien, les attentes mutuelles, le protocole, les règles psychologiques et sociales, au risque d'être déconnecté. On doit se soumettre aux règles du langage, des « jetons » communicationnels, qu'ils soient écrits, oraux, gestuels ou même qu'il s'agisse de signes culturels mutuellement admis par les deux parties.

L'intercommunication s'inscrit également dans une dynamique qui se caractérise par l'intervention de plusieurs éléments. Dans le premier cas, on recense la mutualité, la complémentarité et la symbiose, qui signifient que l'appétit mutuel de communication est présent entre individus communiquant. Si les intentions des deux parties coïncident, alors la mutualité et la complémentarité favorisent leur rapprochement et leur intercommunication. De même, leurs états souhaités des choses se croisent favorablement, ce qui permet de parler de symbiose. Le deuxième cas concerne le pouvoir, qui peut se révéler par la forme physique dominante d'une personne ou par l'envergure de sa communication. Ces deux forces permettent, de manière directe ou indirecte, d'exercer un pouvoir sur autrui. C'est donc la capacité de répondre aux besoins communicationnels d'autrui qui fournit l'avantage du pouvoir communicationnel.

C'est la façon de communiquer avec autrui qui détermine la manière d'établir des relations, aussi bien avec les personnes qu'avec les objets et les événements. La communication se trouve à la base de la relation avec les univers respectifs des individus. Elle est le moyen et la fin, au point de vue de la manière de s'adapter aux environnements sociaux et objectifs. Les attitudes donc envers nous-mêmes et envers l'univers avec lequel on interagit dérivent de la communication et elles continuent grâce à elle. Les moyens par

lesquels on se définit et on s'identifie de manière réflexive sont tributaires des fonctions d'intégration de l'intercommunication, car c'est parce qu'on est traité par autrui de manière compatible avec l'idée qu'on se fait de soi-même qu'on se reconnaît dans une certaine identité et qu'on la continue. On s'identifie donc au moyen d'autrui et on demeure lié aux personnes qui confirment nos valeurs et nos croyances, et qui nous fournissent cette intégration continue demandée par nos systèmes psychologiques. Le processus de communication englobe le message, le rendement d'un émetteur, une situation, un récepteur prévu, le message reçu et la capacité de comprendre du récepteur. Ce sont ces éléments réunis qui déterminent la rencontre communicationnelle.

CHAPITRE V

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Je suis porté à croire qu'un Canadien d'origine italienne et un Canadien d'origine pakistanaise ont probablement plus en commun que des Italiens et des Pakistanais qui n'auraient pas été formés par les normes culturelles de ce pays. Or, une telle communauté ne serait pas possible si nous étions guidés par l'ethnie.

Neil Bissoondath

Dans le chapitre précédent, nous avons examiné les facettes de la dimension culturelle dans la communication avec autrui, compte tenu de la variété des situations qui exposent l'individu à interagir avec autrui et des défis de compréhension. Nous avons insisté sur la communication interculturelle et sur les enjeux qu'elle met en œuvre, au niveau de l'analyse, en relation notamment avec les dimensions sociale et culturelle comme la langue, l'identité, la différence, l'ethnie et le groupe d'appartenance. Nous avons également présenté plusieurs approches pluridisciplinaires mettant de l'avant la complexité de la relation avec autrui et les impératifs et les défis de considérer divers paramètres et différentes dimensions.

Les quatre modèles ainsi étudiés offrent des points de vue et des réflexions sur l'interculturel et ils montrent aussi sa complexité. Cette présentation nous a permis de compléter l'approche conceptuelle que nous avons amorcée au début du premier chapitre, en abordant les concepts d'immigration et d'intégration et leur compréhension dans divers contextes.

À cet égard, et s'agissant de notre question centrale de recherche liée à l'étude de l'évolution de la perception des immigrants marocains sur la société d'accueil dans le cadre de leur processus d'intégration au Québec, il est nécessaire de comprendre notre terrain en nous appuyant sur le cadre théorique présenté et en mettant l'accent sur les

paramètres qui favorisent la réponse à cette question, notamment les témoignages et les points de vue des acteurs concernés. Comment alors appréhender cette question sur le plan méthodologique et quels sont les paramètres à considérer pour rendre compte des données qui nous intéressent?

Dans ce chapitre, nous nous arrêterons sur quatre points. Dans un premier temps, nous aborderons les moyens utilisés pour mettre en place le modèle québécois d'intégration, ses enjeux et ses contraintes, en rapport avec les profils des immigrants admis au Québec. Cette dimension, évoquée dans une perspective méthodologique, rendra compte des spécificités de la recherche et du choix des instruments d'analyse ainsi que du terrain d'investigation. Dans un deuxième temps, nous aborderons la posture de la recherche, pour expliquer notre position face à un objet de recherche qui nous concerne doublement, en tant que chercheur et en tant qu'acteur potentiel faisant partie du corpus de la recherche. Nous tenons à expliquer l'exercice de distanciation nécessaire pour assurer l'objectivité de la recherche. Troisièmement, nous présenterons et expliquerons notre préparation de la recherche sur le terrain, incluant le choix du corpus, le guide d'entretien et la grille d'analyse ainsi que les difficultés et les contraintes rencontrées. Nous aborderons enfin en quatrième lieu une réflexion sur la méthodologie de la recherche et sur l'objet de la recherche qui nous intéresse.

5.1 L'intégration sous l'angle de l'approche méthodologique

Quelles mesures le Québec mettra-t-il en place pour appliquer sa politique interculturelle d'intégration des immigrants? Pour répondre à cette question, il importe de contextualiser le rapport que le Québec entretient avec le Canada, qui a mis en place un modèle d'intégration pour toutes les provinces, dans le souci de promouvoir une certaine cohésion nationale. Il est cependant difficile de concevoir l'application de ce modèle par le Québec, étant donné ses spécificités et le caractère francophone majoritaire de sa population ainsi que la place qui y est accordée à l'identité et à la culture. Mais voyons d'abord les caractéristiques du modèle canadien et les enjeux et les contraintes de sa diffusion à l'ensemble du pays.

5.1.1 Multiculturalisme canadien et intégration des immigrants

Le Canada est réputé pour son multiculturalisme, institué en 1971, quelques années après la Déclaration canadienne des droits de 1960, qui a permis au pays d'abandonner ses restrictions raciales en matière d'immigration qui caractérisaient la période antérieure, pour accueillir une population diversifiée. Dans le site Internet de Patrimoine Canada, le multiculturalisme est ainsi décrit :

Le multiculturalisme canadien découle, à la base, de notre conviction que tous les citoyens sont égaux. Il permet à tous les citoyens de conserver leur identité, d'être fiers de leurs ancêtres et d'éprouver un sentiment d'appartenance. L'acceptation donne aux Canadiens un sentiment de sécurité et de confiance en soi qui les rend plus ouverts aux diverses cultures et plus tolérants envers celles-ci. L'expérience canadienne a prouvé que le multiculturalisme encourage l'harmonie raciale et ethnique ainsi que la compréhension interculturelle, et décourage la marginalisation, la haine, la discrimination et la violence.¹¹⁵

L'adoption du multiculturalisme répondait à cette volonté pluraliste reconnaissant la variété du paysage culturel et ethnique du pays et cherchant à accroître l'unité et la cohésion nationale. L'objectif du multiculturalisme consiste à promouvoir l'égalité de statut entre toutes les personnes représentant l'identité plurielle du pays de manière égalitaire. En adoptant ce modèle, le premier ministre du Canada de l'époque, Pierre-Elliott Trudeau, annonçait que désormais : « Le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne. Chaque groupe ethnique a le droit de préserver et de développer ses propres valeurs et sa culture dans le contexte canadien¹¹⁶. » Dans le même esprit, la *Charte des droits et libertés*, adoptée en 1982, garantit le respect des mœurs minoritaires et l'égalité des religions, et elle interdit toutes les formes de discrimination.

¹¹⁵ Cité dans une rubrique intitulée « Le multiculturalisme canadien, une citoyenneté ouverte à tous et à toutes », dans le site de Patrimoine Canada, consulté le 27 août 2008 au http://www.pch.gc.ca/progs/multi/inclusive_f.cfm

¹¹⁶ Cité par Milena Doytcheva. 2005. *Le multiculturalisme*. Paris : Éditions La Découverte, collection Repères, p. 28.

Parmi les conséquences directes de ces mesures, on constate un intérêt pour les traditions des minorités et des immigrants de façon générale, et le recrutement de ces minorités dans les sphères publiques commence à croître. Plus encore, et comme le résume Doytcheva :

La présentation des traditions des immigrés dans les médias, la production d'artistes d'ascendance immigrée, la formation des personnels des institutions publiques à la diversité culturelle seront encouragées. Des chaires de recherche, des programmes d'études universitaires et des publications traitant des immigrés et de leurs descendants sont développés, tournés vers une réécriture de l'histoire canadienne vue désormais comme la « mise en valeur du territoire national par des vagues successives de populations.¹¹⁷

Les mutations de la société canadienne résultant de cette politique multiculturelle ont pour ambition de renforcer le caractère universel et démocratique du pays. Plusieurs programmes d'appui au multiculturalisme sont financés par le gouvernement fédéral en matière de diversité culturelle, de lutte contre le racisme, de droits de la personne, de promotion de la femme et des langues officielles du pays. Ce modèle n'a cependant pas fait l'unanimité au sein de la société canadienne, encore moins au Québec. Si certains anglophones ont craint de voir s'amenuiser le patrimoine britannique du Canada anglais, au Québec, nombreux sont ceux qui ont perçu le multiculturalisme comme une façon de mettre en échec leur projet nationaliste et qui reprochent au gouvernement fédéral de vouloir les classer au même rang que les « autres » groupes ethniques¹¹⁸. La contestation de ce modèle a donc poussé le Québec à adopter un système de rechange, plus adapté à ses particularités et plus représentatif de la société québécoise, selon ses défenseurs. Il s'agit du modèle interculturel.

¹¹⁷ *Ibid*, p. 28-29. Le passage entre guillemets est une citation de Helly, intégrée au texte de Doytcheva.

¹¹⁸ Le débat sur cette question est très répandu, et les positions opposées. Parmi les commentaires génériques à ce propos, Gilles Bourque et Jules Duchastel soulèvent des aspects pertinents dans leur article « Multiculturalisme, pluralisme et communauté politique : le Canada et le Québec », publié dans *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, sous la direction de Mikhaël El Baz et Denise Helly. 2000. Québec : Presses universitaires de Laval et Paris : L'Harmattan. Ainsi, pour les auteurs : « Au Canada dans son ensemble, d'une part, le multiculturalisme fut considéré par plusieurs comme un élément fondamental de la construction d'une identité nationale pancanadienne fondée sur la négation de la pluralité des nations (Madel, 1996). L'histoire du mouvement national qui s'est affirmé au Québec depuis le début des années soixante montre, d'un autre côté, la difficulté d'intégrer la réalité de la multiplicité des cultures au projet de création d'une nouvelle communauté politique, p. 153.

5.1.2 Vers un modèle interculturel au Québec

Ainsi, la politique d'intégration du Québec se démarque de celles du reste du Canada par l'adoption du modèle interculturel que nous avons présenté dans le chapitre II de notre thèse. C'est un modèle ouvert à la richesse de la pluralité et de la diversité culturelles ainsi qu'à la multitude des communautés qui caractérisent la population. Bien qu'il soit considéré comme le modèle officiel d'intégration des immigrants au Québec, certains, comme Gérard Bouchard et Charles Taylor, les deux présidents de la Commission sur les accommodements raisonnables, indiquent qu'il n'a jamais fait l'objet d'une définition officielle et complète de la part du Québec et qu'il serait utile d'adopter un texte officiel à cet égard¹¹⁹. D'après eux, l'interculturalisme pourrait être défini de manière plus précise, et il s'articulerait autour de plusieurs points, comprenant d'abord le cadre opératoire, qui est la nation québécoise, et la valorisation des interactions et de l'action intercommunautaires, pour dépasser les stéréotypes et accepter les changements culturels issus de cette interaction. Il serait aussi basé sur la reconnaissance des identités et des groupes ethniques, et il incite à les afficher, afin d'éviter la marginalité et en même temps d'appriivoiser d'autres différences. Ces groupes d'appartenance ethniques peuvent jouer un rôle de facilitateur d'intégration, notamment pour les nouveaux immigrants. Dans ce même cadre, encourager le plurilinguisme peut constituer un facteur favorable de rapprochement provisoire, qui réduit le choc migratoire, tout en misant sur l'apprentissage du français, qui est la langue d'usage public. Un autre point sensible qui pourrait être intégré à la liste est celui des valeurs communes, qui référerait davantage à un cadre universel, loin des considérations ethniques et spécifiques, puisque le Québec s'inscrit dans une vision internationale qui œuvre pour une diversité basée sur des valeurs communes.

¹¹⁹ Bouchard, Gérard et Taylor, Charles. 2008. *Fonder l'avenir le temps de la conciliation*, Rapport abrégé. Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement liées aux différences culturelles, p. 41.

5.1.2.1 Différences entre les deux modèles

Quoique en apparence la philosophie d'ouverture inhérente aux deux modèles canadien et québécois les rapprochent, les deux systèmes sont différents, notamment au niveau de leur vision du pluralisme que traduit le rapport à l'histoire, à la langue et à l'identité constitutive de la société. Comme le soulignent Bourque et Duchastel :

Alors que la perspective canadienne construit la nation sur la base de la reconnaissance de la multiplicité de ses groupes d'ayants droit, le Québec pose l'exigence d'une communauté nationale représentée comme un pôle d'intégration et comme un cadre favorable à l'éclosion d'une citoyenneté pluraliste.¹²⁰

La différence entre les deux modèles est donc fondamentale, et l'adoption du multiculturalisme au Québec peut s'avérer inadéquate, compte tenu de plusieurs facteurs, résumés dans le rapport de la Commission Bouchard-Taylor¹²¹ en rapport avec la langue, la posture minoritaire du Québec dans un grand ensemble et sa position en tant que majorité ethnique au Québec.

À cet égard, le Québec considère l'intégration des immigrants comme une condition nécessaire à son développement et même à sa survie. La prise en charge de l'admission des immigrants et de leur insertion socioéconomique fait partie de cette orientation qui place l'intégration au centre de ses visées.

Elle est cependant assortie d'un programme de renforcement de cette politique, basé sur le financement de plusieurs activités menées par des organismes comme les partis politiques, les conseils municipaux, les commissions scolaires, les établissements d'enseignement, les services sociaux et de santé. Chaque année, plusieurs de ces organismes sont ainsi subventionnés pour mener des activités comme la célébration des fêtes nationales, la Semaine de la citoyenneté, l'apprentissage du Français, la promotion

¹²⁰ Bourque, Gilles et Duchastel, Jules. « Multiculturalisme, pluralisme et communauté politique : le Canada et le Québec » in *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, sous la direction de Mikhaël El Baz et Denise Helly. 2000. Québec : Presses universitaires de Laval et Paris : L'Harmattan, p. 164.

¹²¹ Bouchard, Gérard et Taylor, Charles. 2008. *Fonder l'avenir le temps de la conciliation*, Rapport abrégé. Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, p. 41.

des traditions et des cultures des immigrants ou encore des activités médiatiques ou récréatives. Le modèle interculturel s'appuie sur le contrat moral que le Québec établit avec ses immigrants afin d'adhérer à ses valeurs et à son identité, incluant la langue française. De plus, il ouvre la voie à la négociation pour faciliter l'immersion sociale et contrer la marginalisation des groupes ethniques.

5.1.2.2 Spécificités du modèle interculturel et de sa promotion

Nous avons eu l'occasion, au chapitre II, de discuter de ce modèle et de ses caractéristiques et de voir dans quelle mesure il favorisait l'intégration des immigrants. Les défauts d'un tel modèle consistent au moins au fait qu'on ne puisse appliquer les mêmes données à tous les immigrants de la même manière et aussi à ceux qu'on ne considère pas comme faisant partie des minorités visibles, notamment les Européens, comme les Français ou les Belges. Or, ils sont parmi les immigrants dont le taux de retour dans leur pays d'origine est le plus élevé. S'intègrent-ils moins à ce modèle québécois pourtant réputé inclusif et ouvert. De là, la question qui se pose est comment « veulent-ils s'intégrer, s'agissant des immigrants en général? ».

Toutes les mesures d'intégration constituent des balises importantes servant à promouvoir l'intégration des immigrants et leur contribution à la cohésion sociale. C'est un modèle qui tient compte des spécificités historiques de la société québécoise d'origine canadienne-française, en tant que minorité au sein du Canada, mais en tant que majorité au sein de la province, et qui tient à conserver et à renforcer cette position. L'enjeu linguistique et identitaire est alors considérable, et l'attachement à ces piliers de la reconnaissance de la spécificité québécoise dans le choix des immigrants est évident. C'est là un point important de divergence entre le Québec et le Canada, d'une part, et entre le Québec et certains de ses immigrants, notamment en ce qui concerne le choix du français comme langue d'usage public. Là où le Québec mise sur le français, d'autres occasions d'accès au marché du travail ou à l'éducation peuvent s'avérer plus favorables sur le côté anglophone.

D'autre part, l'ouverture de l'interculturel dans une perspective de négociation, dont les mesures d'accommodement raisonnable ont donné une meilleure démonstration

d'ouverture par le passé, ont fini par éclater au grand jour, sous forme d'un semblant de crise, face à ces mesures que certains ont perçu comme constituant un laissé aller de la part de la société québécoise ou même des concessions qui profitent de cette souplesse et qui affaiblissent l'identité québécoise. Les médias se sont saisis de ce débat pour servir toutes les anecdotes liées à cette problématique, même aux situations les moins signifiantes, ce qui a conduit à une consultation à l'échelle de la province sur ces questions, devenues préoccupantes dans le contexte de l'après-septembre 2001. Or, plusieurs cas de recours à l'accommodement raisonnable concernaient également les populations chrétiennes et protestantes.

5.2 Point de vue des immigrants sur l'intégration au Québec

Concernant les immigrants et leur point de vue sur les mesures d'intégration préconisées au Québec, il est difficile d'avoir l'unanimité à ce sujet et impossible même de connaître les points de vue des différentes communautés ethnoculturelles. Il est évident que l'immigration au Québec ne se résume pas à l'intérêt pour les occasions d'insertion sur le marché du travail, aussi bien pour la société québécoise qui déploie des moyens colossaux afin de recruter et d'accueillir ses immigrants et de les assister dans leur cheminement que du côté des immigrants eux-mêmes, qui abandonnent souvent des situations sociales et économiques et un cadre de vie déjà établi. Il est à rappeler également que parmi les critères de sélection, les candidats à l'immigration doivent disposer de moyens financiers consistants s'ils veulent se qualifier, puisqu'ils doivent prendre en charge leur déménagement, leur voyage et leurs moyens de subsistance au Québec pendant au moins les trois premiers mois de leur arrivée. Les attentes sont alors plus globales, puisqu'il s'agit *a priori* d'une résidence permanente.

Pour exprimer leurs opinions sur les expériences migratoires, les centres communautaires, les services d'intégration des immigrants, les médias communautaires et aussi par les sites Internet et les forums de discussions, mis en ligne par des groupes ou par des individus, constituent des espaces privilégiés car se sont des lieux de rencontres entre immigrants de toutes provenances. Ces lieux leur permettent d'échanger et de s'exprimer sur les difficultés rencontrées ou sur les moyens de se préparer face à diverses situations. Les points de vue sont souvent partagés entre la satisfaction et l'hésitation, et parfois le rejet.

Pour se former une idée plus exacte sur cette réalité, nous avons consulté plusieurs ouvrages et données statistiques sur la diversité culturelle et sur les problématiques qui lui sont liées¹²².

Les études génériques ou partielles ne rendent pas suffisamment compte de la réalité globale de l'intégration, même si elles offrent des indications importantes sur cette réalité. Notre souci était donc de pouvoir nous informer de façon générale sur les conditions de l'immigration des diverses communautés et de comprendre leurs enjeux dans la perspective de mieux cerner la problématique dans son intégralité et de pouvoir nous constituer des balises pour la compréhension et la comparaison des situations existant entre la communauté marocaine et les autres, toutes proportions gardées.

Conscient alors de la question de la recherche qui nous préoccupe, nous avons voulu élargir notre connaissance du sujet pour nous aider à réaliser notre recherche sur le terrain. Pour compléter notre prospection à cet égard, nous avons souscrit à une recherche automatique de veille dans Google, afin recevoir tout ce qui s'écrit sur les immigrants des minorités visibles et sur les accommodements raisonnables au Québec. Nous avons ainsi pu accéder à une documentation importante sur les questions d'intégration des immigrants, notamment durant la période de consultation organisée à travers le Québec. D'un autre côté, un des forums que nous avons consultés à plusieurs reprises et auquel nous avons opté d'adhérer afin de recueillir les informations sur l'immigration des Marocains¹²³ nous a permis de voir l'état des expériences menées par plusieurs immigrants, et nous avons ramassé plusieurs données de ces interventions pour les utiliser dans notre analyse.

¹²² L'étude menée par Victor Piché (1995), Carole Simard (1998), Denise Helly (1994), le site Internet du ministère de l'Immigration et des communautés culturelles et les études de la Chaire de recherche sur l'immigration de l'Université du Québec à Montréal constituent, à titre indicatif, une partie de la documentation consultée à ce sujet.

¹²³ <http://www.bladi.net> est un forum de discussion dans lequel les utilisateurs peuvent poser des questions d'ordre général, y compris sur l'immigration au Canada et au Québec. Pour proposer un sujet de discussion, les internautes sont invités à disposer d'un compte qui les identifie et à participer aux discussions en donnant leur point de vue au moins cinq fois, avant de pouvoir proposer par la suite des sujets de discussion. D'autres sites marocains abordant les questions de l'immigration nord-américaine au Canada et aux États-Unis sont également très actifs. Nous avons consulté à plusieurs reprises le site <http://www.yabiladi.com> et le site américain <http://www.bladi.us>.

Il est aussi une autre question d'ordre méthodologique, épistémologique et éthique qui n'a cessé de prendre de l'importance tout au long de notre recherche doctorale et qui concerne la posture du chercheur face à son objet de recherche et face à laquelle nous avons entrepris de souscrire à la position respectant la rigueur de la recherche et l'engagement éthique nécessaires, afin de rendre compte de la réalité appréhendée, selon les exigences de la recherche. Nous sommes conscient de la complexité de cette question et de ses retombées éventuelles sur la recherche, c'est pour cela que nous proposons d'expliquer notre position et de défendre celle de la recherche sur la question.

5.3 Posture de recherche et subjectivité du chercheur

Nous avons annoncé au début de notre thèse comment le sujet de notre recherche et son objet se sont imposés à nous. Notre intérêt pour les questions concernant l'immigration et les relations avec autrui remontent à notre séminaire d'études approfondies, à nos articles publiés dans la presse marocaine ainsi qu'à nos contributions à la revue *Rivages*, destinés à la communauté marocaine résidant à l'étranger. Le goût d'accomplir cette recherche doctorale coïncide avec notre parcours migratoire au Québec et avec notre propre expérience de l'intégration. Nous n'avons pas caché notre impression positive face à cette expérience, mais nous avons mêlé cette impression à notre curiosité d'apprendre davantage pour mieux comprendre les enjeux de cette situation. Or, notre engagement envers cette expérience conjugue à l'intérêt pour le même objet de recherche et de surcroît en relation avec la communauté ethnique à laquelle nous appartenons nous a placé dans une situation délicate. D'abord, au niveau de l'attitude à prendre face à notre objet de recherche, de la subjectivité du chercheur pouvant être converti potentiellement en acteur. Peut-on rester neutre face à un objet de recherche censé nous toucher de manière directe? Doit-on entrevoir impérativement les signes d'un engagement envers ou contre sa communauté d'appartenance? Serait-on la personne appropriée pour faire un travail de recherche sur son pays d'origine, sur une question de laquelle nous avons été témoin, sans tomber dans le piège des commentaires subjectifs? Ce sont là des questions légitimes qui nous interpellent pour entreprendre notre recherche en communication. Comme le souligne à juste titre Massé concernant la relation du sujet avec son objet de recherche :

La philosophie, les sciences humaines et les sciences sociales, dont sont issues les sciences de la communication, ont comme point de départ la relation entre le *sujet observateur* et l'*objet d'observation*. Ce dernier n'est pas, comme dans les sciences exactes, une matière inerte ou un fait naturel; l'objet observé, c'est l'être humain en action. La relation établie entre le sujet observateur et l'objet observé réfère ainsi à une position épistémologique capitale dans l'orientation d'une recherche.¹²⁴

Pour nous rassurer, nous avons consulté des recherches universitaires sur des sujets semblables et nous avons constaté que les positions sont diverses. Certains chercheurs optent pour un corpus de recherche différent de celui de leur pays d'origine, alors que d'autres, par contre, s'occupent de questions sur lesquelles ils peuvent témoigner eux-mêmes en tant que chercheurs. Les raisons des choix peuvent varier, allant de l'option de neutralité de la recherche à celui de parti pris idéologique ou social.

Durant la recherche, cette question a été présente de façon importante dans notre esprit. Nous étions satisfait de la relation avec les interviewés, de leur spontanéité à livrer leurs commentaires et des différents points de vue discutés en présence d'un chercheur qui était de leur communauté d'origine. L'obstacle de l'origine ethnique n'était nullement évoqué, et nous n'avons pas senti non plus qu'il constituait un obstacle à la conduite de la recherche.

Premièrement, nous avons perçu l'intérêt de faire une recherche sur une communauté dont la visibilité est à peine perceptible aujourd'hui, mais dont le potentiel de croissance est prometteur, dans un contexte de grande mutation historique au Maroc et d'ouverture de la part du Québec. À notre connaissance, il n'existe pas encore de recherche doctorale en communication sur le sujet, et nous avons voulu explorer ce terrain pour apporter le témoignage nécessaire des acteurs visés par cette jeune expérience et contribuer ainsi modestement à la réflexion en sciences de la communication. À cet égard, nous savons que la présence d'immigrants marocains en Amérique du Nord est un fait récent, qui tend à devenir un phénomène, surtout en termes de nombre. Mais le cumul qui s'est constitué depuis les années 1990 et l'intérêt grandissant des candidats venant de ce pays, dont le bassin de population correspond aux critères de sélection établis par Immigration Québec,

¹²⁴ Massé, Pierrette. 1992. *Méthodes de collecte et d'analyse de données en communication*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 24.

ont favorisé davantage notre recherche. À titre indicatif, les immigrants marocains admis au Québec durant l'année 2007 constituent le plus grand nombre d'immigrants selon les statistiques officielles, s'élevant à 3 612 personnes, avant les Français et les Chinois, qui occupent habituellement cette place¹²⁵. C'est dire que nous nous trouvons devant une communauté qui croît assez rapidement. Les caractéristiques culturelles de cette communauté révèlent une part du profil du Marocain candidat à l'immigration, souvent bilingue, connaissant l'arabe et le français, et au fait des deux cultures. Dans un Québec de plus en plus multiethnique, souvent on parle de communautés ayant plus de visibilité, comme les Italiens, les Grecs, les Juifs, etc. Pour les Marocains, ils forment désormais une communauté qui augmente avec les autres pays du Maghreb, notamment les Algériens et les Tunisiens, dans une partie de Montréal-Nord où se situe une concentration de cette communauté. On parle déjà du « Petit Maghreb », à l'instar des autres communautés comme la Petite Italie, le Plateau Mont-Royal, le Quartier chinois, etc.

Deuxièmement, nous n'avons pas d'engagement particulier envers le Maroc et la population marocaine immigrante, autre que celui de l'attachement naturel d'une personne à son pays d'origine et la passion d'explorer un terrain pour contribuer à l'avancement de la recherche et servir à la compréhension des communications interculturelles dans le secteur de l'immigration marocaine. Le contexte du Maroc d'aujourd'hui ne souffre d'aucune tension ni d'aucun conflit d'ordre politique ou social qui justifierait une prise de position biaisée sur le sujet de notre recherche. Comme nous l'avons spécifié lors du chapitre III sur l'environnement marocain, ce pays est un carrefour historique et géographique qui se réclame de plusieurs appartenances, reflétant les caractéristiques de sa population. D'abord, c'est un pays arabe faisant partie de la Ligue arabe et partageant sa langue et sa culture sur les plans social et culturel. Ensuite, c'est un pays du Maghreb, qui constitue son prolongement géographique, mais aussi une partie de son unité d'appartenance. Puis, c'est un pays du nord de l'Afrique, même si

¹²⁵ Québec. 2008. *Tableaux sur l'immigration au Québec*. C'est un document électronique dans le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, consacré à l'évolution de l'immigration au Québec de 2003 à 2007, qui fournit des statistiques par année sur les flux migratoires au Québec. Les Marocains occupent le quatrième rang des populations visées, si l'on considère les cinq années présentées entre 2003 et 2007.

cette africanité est reléguée à l'arrière-plan et qu'elle ne s'affiche qu'au niveau politique dans le cadre des alliances du pays avec les pays africains. Enfin, c'est un pays d'influence européenne, notamment française et espagnole dans le Nord. Cette influence prend le dessus, à notre avis, sur ses autres composantes, étant donné qu'une bonne partie de l'enseignement et de l'administration publique est véhiculée dans cette langue, qui circule de même dans ses médias écrits et audiovisuels. Le français est compris et parlé par les populations scolarisées, et la culture française est promue d'un bout à l'autre du pays, dans lequel sont implantés des centres culturels et des écoles d'enseignement public français. Les deux cultures arabo-musulmane et française se côtoient harmonieusement dans ce pays très ouvert sur l'Occident et dont la population est familière avec les normes de la France. Le profil courant de l'immigrant marocain au Québec correspond *grosso modo* à cette image, même si le rôle de l'expérience migratoire peut modifier les influences et remodeler les allégeances.

Troisièmement, et d'un point de vue éthique, qui concerne la prise de conscience de la relation pouvant nous lier avec les interviewés et la distanciation nécessaire entre le chercheur et les personnes interviewées dans le sens de la neutralité de cette relation et de son influence sur l'échange d'information, si nous pouvons nous reprocher d'emblée que notre connaissance de la communauté marocaine de la région métropolitaine soit très limitée, voire insignifiante, nous nous réjouissons en même temps d'avoir réussi à accéder à ce bassin de population. La grande majorité des personnes interviewées nous a été référée par d'autres personnes que nous avons abordées à diverses occasions. Plus encore, parmi les rares personnes que nous connaissions, certaines n'ont pas accepté de participer à notre recherche, évoquant des prétextes personnels ou se désistant d'une rencontre préalable sans justification. Nous étions conscient de l'importance de la nature des relations avec les interviewés et nous avons été satisfait de rencontrer des personnes ayant volontairement accepté de collaborer avec nous dans l'accomplissement de notre exploration au niveau du terrain. Cette collaboration, dont nous verrons plus loin les circonstances de déroulement, nous a été *grosso modo* favorable pour la conduite de notre recherche. Nous estimons alors que nos craintes justifiées au départ nous ont servi de tremplin pour résoudre cette question d'éthique, en souscrivant à la rigueur appropriée du terrain.

Nous soulignons que les propos qui ont été énoncés sont des témoignages émanant de personnes conscientes de l'importance de partager leur point de vue et leurs expériences dans le cadre d'une recherche universitaire, comme nous leur avons expliqué au départ en présentant notre sujet de recherche et les questions qui nous préoccupaient. La posture de la recherche a été respectée, et les attitudes des interviewés ont été concentrées sur les échanges et sur les interactions en rapport avec les questions posées. Cela peut paraître paradoxal, dans le contexte des interviews, où certains verraient le rapprochement avec les interviewés comme l'occasion fort intéressante de stimuler leur intérêt, de les mettre davantage en confiance, de laisser libre cours à leur façon et d'accentuer le naturel des échanges d'informations. Ce sont là des comportements dont nous étions conscient de l'effet et du potentiel. Nous croyons fortement au rôle de l'empathie et à son efficacité dans le rapprochement des humains. Nos rencontres avec les interviewés n'ont pas manqué d'empathie mesurée. Ce choix que nous nous sommes volontairement imposé nous a permis d'assumer notre parti pris, étant convaincu de l'attitude éthique à l'égard de notre recherche et de notre volonté de persister pour accéder à la matière souhaitée selon les exigences que nous nous étions alors fixées. Comme le souligne Daunais, expliquant l'importance de la relation et du contexte dans le cadre de la recherche et même son impact sur ses résultats :

Les auteurs sont unanimes à admettre qu'en matière d'entrevue, les attitudes et la relation expliquent mieux les résultats que les connaissances et la technique. Nul doute que les mêmes facteurs ont un poids particulièrement considérable lorsqu'il s'agit de l'entrevue non directive, dans le contexte particulier de la recherche sociale.¹²⁶

Pour expliciter davantage notre propos, disons qu'en tant qu'originaire du Maroc, le fait de nous trouver face à d'autres personnes du même pays d'origine, en vue de présenter des expériences d'immigration et d'intégration, nous plaçait devant un dilemme. Cela pouvait paraître comme un confessionnal où les personnes interviewées passeraient sous silence des réalités qu'elles n'oseraient nous révéler ou, au contraire, nous feraient part uniquement des aspects positifs de leur expérience, croyant ainsi rendre service à notre

¹²⁶ Daunais, Jean-Paul. 2003. « L'entretien non-directif » in Gauthier, Benoît (dir. publ.). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2^e édition, p. 273.

recherche. Notre effort lors des rencontres consistait alors à corriger cette image stéréotypée par rapport au contexte, selon laquelle l'interviewé considère qu'il s'agit d'une interview entre Marocains et voulant faciliter la tâche au chercheur, avec lequel il entretient maintenant une relation humaine, il conserve l'échange à un stade amical et superficiel. Ce sont là des pièges que nous avons su éviter, en mettant un effort considérable sur l'encadrement de nos rencontres avec les interviewés et en prenant le temps nécessaire pour les introduire au sujet, afin d'atteindre les objectifs escomptés. Nous nous sommes appuyé, dans ce parti pris, sur le point de vue de Daunais, selon lequel :

La relation de type amical, comme toute autre favorisant l'épanchement ou se rapprochant de la relation d'aide, n'est pas appropriée à la collecte de données. Elle peut même faire obstacle à cette collecte, compte tenu de son caractère trompeur. Il est vrai qu'elle dépouille la situation d'entretien de son caractère autoritaire et permet de gagner la confiance du sujet qui peut même « se laisser prendre au jeu » (surtout s'il éprouve un besoin d'amitié ou d'aide); momentanément, la personne interviewée peut donc manifester une collaboration optimale qui satisfasse le chercheur. Néanmoins, ce dernier est appelé à effectuer des « virages » occasionnels, en vue d'accomplir sa tâche.¹²⁷

Concernant la conduite des interviews sur le terrain, nous sommes conscient du glissement qui peut se produire quand les participants tombent dans la narration de leur histoire de vie et de ses inconvénients pour la recherche. On reproche souvent aux chercheurs, dans ce cas, de se laisser emporter par ces histoires, notamment quand elles ont un rapport potentiel avec leur vie sociale, au détriment des thèmes de l'interview. Tout en reconnaissant la dimension factuelle de toute interaction humaine et son apport pour la compréhension des attitudes, des décisions et des partis pris, nous nous rappelons également de l'importance d'encadrer les interviews selon les exigences de la recherche, qui tient compte de l'ensemble des facettes du sujet de l'interview.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 279.

5.4 Choix fondamentaux au niveau de la méthode de recherche

Il est évident qu'un travail de recherche ne peut aboutir qu'au regard d'une perspective méthodologique qui fournit les instruments d'analyse et de réponse à la question de la recherche et au cadre théorique auquel elle fait écho. Il s'agit donc du moment de vérification qui permet de fixer les modalités et les ressources nécessaires à l'analyse.

C'est là un double défi épistémologique et méthodologique, comme nous l'avons précisé plus haut, puisqu'il s'agit de savoir quels instruments utiliser pour accéder à la connaissance recherchée de manière fiable et valide. La tradition de la recherche en sciences sociales s'est grandement développée, et ses concepts et terrains d'investigation se sont enrichis et affinés pour offrir aux chercheurs une panoplie de perspectives pertinentes. Dans le cas d'un objet de recherche lié à une expérience vécue comme l'immigration et l'intégration, la question se pose avec acuité, car il s'agit de trouver les ressources appropriées pour satisfaire à la compréhension de la problématique et d'en vérifier les hypothèses. On convient que cette question concerne un phénomène complexe, car il se manifeste dans un processus d'interaction et d'interprétation de la perception humaine lié à un contexte historique et qui s'inscrit dans la continuité spatio-temporelle.

Quelle méthodologie utiliser pour décrire l'évolution de la perception de la société d'accueil dans le cadre d'une expérience migratoire? Comment identifier les éléments pertinents qui conduisent à mieux élucider le rôle et la fonction de la communication dans la gestion de la situation interculturelle?

Les recherches théoriques et empiriques dans ce domaine se réclament de diverses obédiences relevant d'approches diverses. Au regard de ces études, toutes les perspectives méthodologiques peuvent apporter des éclairages pertinents quand il s'agit d'analyser des expériences vécues et de décrire et interpréter les écarts de situations entre les parties concernées.

Les études longitudinales semblent souvent appropriées pour saisir la complexité culturelle et elles peuvent rendre compte de la confrontation entre plusieurs points de vue dans un contexte donné. L'apport d'un accompagnement assidu de la part d'acteurs

exprimant leurs points de vue ne peut être que profitable aux résultats et à l'analyse. Une telle perspective demande par contre une volonté de se soumettre à l'exercice et d'accepter de participer et de faire part de leurs opinions, sans considération autre que celle de servir la recherche en cours.

Des méthodes comme les groupes de discussion, l'interview et l'observation peuvent aider à coup sûr à traiter des volets spécifiques. Le fait de se concentrer sur une unité d'analyse distincte, qui peut être l'individu, le groupe, l'organisation, dépend aussi de la question de la recherche. Sypher *et al.* estiment que :

« To fully understand the relation of individuals, communication and culture in any context is to account for the integration of individual and socially shared goals within the constraints imposed by individual differences in motivation and ability, cultural forms and the structure of discourse itself.¹²⁸ »

La pertinence de l'approche à adopter est donc à l'ordre du jour, parce qu'on se trouve au moins devant trois méthodes différentes qui ont démontré leur pertinence dans la collecte d'information¹²⁹.

Dans notre cas, nous avons opté pour une méthodologie de recherche qualitative basée essentiellement sur des entretiens semi-dirigés. Cette méthode de collecte d'information nous a paru adéquate, compte tenu du type de connaissance recherchée et de la nature de la problématique appréhendée. Elle résulte de la réflexion théorique et des objectifs de la recherche, dont elle est le prolongement au niveau expérimental, puisqu'elle permet au chercheur de disposer de données auprès des témoins et des acteurs concernés par la recherche. Ces données ne peuvent exister autrement. Le cadre méthodologique permet alors d'accéder aux éléments recherchés, en se servant de l'appui des connaissances

¹²⁸ Sypher, Beverly Davenport *et al.* « Culture and communication in organizational context » in Gudykunst, William B. *et al.* (Editor) in *Communication, culture and organizational processes*. 1985 Beverly Hills, California : Sage publications, p. 24.

¹²⁹ Un discours d'opposition qui sépare les deux approches quantitative et qualitative. Chacune tente de démontrer sa supériorité par rapport à l'autre. Une deuxième position est celle qui prêche la complémentarité en faisant prévaloir les mérites et les domaines d'application respectifs des deux, et enfin une troisième voie, celle de la convergence, qui met l'accent sur le dépassement de la dichotomie et la pertinence du croisement, car les deux approches se rejoignent autour d'enjeux épistémologiques et théoriques.

théoriques et en observant comment elles opèrent sur le plan de l'expérimentation. Autrement dit, et par rapport à notre objet de recherche, il est question de l'opérationnalisation des notions théoriques et de l'application de mesures concrètes comme l'observation, les entretiens et l'échange menant à une compréhension directe des phénomènes appréhendés. Comme balises de la recherche, nous privilégions aussi la documentation pertinente sur le sujet, parmi les études et les publications officielles.

5.5 La recherche qualitative et ses techniques

À la différence de la recherche quantitative¹³⁰, qui s'appuie sur l'inventaire des nombres et des statistiques et sur un raisonnement déductif pour fonder son interprétation, la recherche qualitative s'intéresse à la description des faits et des contenus, à travers l'analyse et la compréhension de phénomènes pris dans leurs contextes et dans leur complexité. Elle se caractérise par sa souplesse et sa volonté de construire la connaissance, en combinant diverses techniques de collecte des données, selon un raisonnement inductif, qui privilégie la logique de construction des éléments du phénomène étudié, comme le montrent les nombreuses définitions proposées par plusieurs auteurs : (Laramée, 1989), (Deslauriers, 1991), (Massé, 1992), (Gauthier, 2003). Dans cette perspective, Bonneville *et al.*¹³¹ suggèrent la pertinence d'une description plus générale, expliquant ainsi le lien entre la recherche et la logique qui la sous-tend :

D'une manière générale, les recherches qualitatives ont des caractéristiques communes (notamment appréhender un phénomène social tel qu'il est vécu par les sujets) et elles prennent appui sur une logique inductive dont la spécificité est que le chercheur utilise les faits observés pour élaborer une théorie consistante avec ces faits. Rappelons qu'on appelle inductif un raisonnement basé sur des énoncés particuliers, tels que des comptes rendus d'observations, pour en extraire des énoncés universels comme des hypothèses ou des théories. Un raisonnement inductif est donc orienté vers la construction des connaissances.

¹³⁰ La différence entre les deux positions est fondamentale pour la conduite de la recherche et elle détermine la relation sujet-objet d'un point de vue épistémologique. Les deux méthodologies recourent à une instrumentation différente, compte tenu des objectifs à atteindre.

¹³¹ Bonneville, Luc *et al.* (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, p. 156.

Ces recherches sont valables pour mener des enquêtes sur le terrain et elles permettent au chercheur de prendre contact avec des individus ou des groupes et de les interviewer ou de les observer pour rendre compte d'un phénomène social dans toute sa complexité. Si le chercheur n'opte pas pour une approche mixte, intégrant les données chiffrées de l'approche quantitative, sa démarche qualitative demeurera difficilement quantifiable. Pourtant, c'est une recherche qui se réclame d'une objectivité qui : « n'est ni plus ni moins que le consensus social, c'est-à-dire que ce qui est objectif correspond à ce qu'on s'accorde généralement à considérer comme objectif »¹³². Sans prétendre obtenir des résultats qui feraient l'objet de lois, analogues aux découvertes des sciences physiques par exemple, elle considère plutôt la complexité des phénomènes appréhendés et les aborde dans un langage concret qui se rapproche des situations. Le contexte des faits étudiés demeure un aspect fondamental de cette recherche, ce qui lui permet d'être proche de la réalité appréhendée, qu'elle cherche avant tout à comprendre. Pour cela, elle use d'empathie pour se familiariser avec les situations et les groupes interviewés et cherche à mieux cerner la signification des faits et des actions. À travers cette démarche, elle accède à une importante quantité de données et sert à produire un tableau unique d'une situation donnée.

5.5.1 Entretiens semi-dirigés

Comme il apparaît plus haut, la recherche qualitative se caractérise par sa souplesse et elle peut être conduite selon plusieurs méthodes, adaptées aux types d'informations souhaités. Dans le cas de notre recherche portant sur le processus d'intégration des immigrants marocains et leur perception la société québécoise, les informations recherchées ne peuvent être qu'exclusives. C'est essentiellement par les déclarations verbales des personnes concernées, et plus précisément par leurs réponses à des questions ciblées, que nous pouvons accéder aux données souhaitées. C'est pour cela que nous avons privilégié de pratiquer des entretiens semi-dirigés auprès des personnes visées. Rappelons que cette technique d'interview est aujourd'hui privilégiée par plusieurs

¹³² Massé, Pierrette. 1992. *Méthodes de collecte et d'analyse de données en communication*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 38.

chercheurs en sciences sociales et qu'elle se situe entre deux autres techniques utilisées¹³³.

Cette stratégie de cueillette de données est basée sur la rencontre directe entre l'enquêteur et la personne ou le groupe auprès duquel il réalise son enquête, en vue d'amasser un contenu d'information sur un sujet précis. Le chercheur prévoit au préalable les grandes orientations de son entretien, en identifiant les thèmes, les sous-thèmes et les questions liées à sa recherche. Il s'agit là de la logique inductive de construction d'un discours sur un thème de recherche, exprimée par la réponse à plusieurs questions liées au sujet de la recherche. Les questions sont posées de manière à permettre à l'enquêté d'exprimer son point de vue ou de faire part de son expérience, de ses sentiments ou encore de ses intentions. Ce sont des aspects de la personnalité et du vécu qu'on ne peut observer directement en utilisant d'autres techniques. L'importance de notre méthode a été soulignée par de nombreuses recherches, évoquant sa valeur dans les sciences sociales et montrant sa validité, sa crédibilité et sa fiabilité. Parmi les nombreuses définitions décrivant cet outil de collecte de données, Lorraine Savoie-Zajc (2003) insiste sur le caractère compréhensif de cette méthode, qui s'apparente à la conversation, et sur l'interaction entre les deux parties pour favoriser une meilleure compréhension du phénomène appréhendé. Ainsi, selon l'auteure :

L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé.¹³⁴

¹³³ Les deux autres techniques sont l'interview non dirigée et l'interview dirigée. Dans la première, le chercheur se contente d'introduire un thème général et de laisser libre cours à ses interlocuteurs. Dans le deuxième cas, l'interview est structurée, et l'ordre des questions fixé.

¹³⁴ Savoie-Zajc, Lorraine. 2003. « L'entrevue semi-dirigée ». In *Recherches sociales de la problématique à la collecte des données*. Sous la direction de Benoît Gauthier. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 296.

Ces caractéristiques partagent malgré tout les chercheurs sur la pertinence des attitudes à adopter par le chercheur envers ses interviewés. L'ouverture envers les interviewés n'est pas considérée comme garante de son objectivité et de la pertinence de leur propos à bien des égards. C'est pour cela que les techniques d'appoint peuvent compléter et enrichir la recherche.

5.5.2 Discussion des forces et des limites des entretiens semi-dirigés

Malgré les forces mentionnées de cette méthode et sa pertinence pour la recherche qualitative, elle soulève des questions quant à son caractère scientifique, relativement à ses conditions de réalisation notamment. Pour avoir expérimenté cette méthode à plusieurs reprises avec les personnes que nous avons interviewées, nous confirmons que la souplesse qui caractérise cette méthode facilite doublement l'accès à l'information souhaitée. D'abord, par la préparation des questions et des thèmes à aborder avec les interviewés, ensuite en laissant libres les individus de s'exprimer. Il est vrai que les discours varient selon les personnes, en intensité, en consistance et en quantité, mais cela n'a pas constitué un handicap particulier pour poursuivre les conversations, même après les entretiens.

Mais c'est là un aspect qui fait hésiter certains chercheurs quant à la valeur de cette méthode. À cet égard, Poupart observe, que :

Si les entretiens de recherche présentent plusieurs similitudes avec les conversations ordinaires et avec d'autres types d'entretiens (clinique, journalistique, professionnel) comment faire la preuve que l'outil n'est pas suspect et qu'il répond véritablement aux critères d'une méthodologie « scientifique »?¹³⁵

D'un autre côté, puisque l'entretien constitue une forme d'interaction sociale, comme en témoignent ses définitions courantes, comment éviter que les données produites ne soient contaminées par les effets de cette relation?

¹³⁵ Poupart, Jean. 1993. « Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche », revue *Sociologie et sociétés*, XXV, 2, p. 94. Consulté dans Internet le 19 mars 2007 au <http://www.erudit.org/revue/socsoc/1993/v25/n2/001573ar.pdf>

Comme nous défendons la pertinence de cette méthode et que nous confirmons son efficacité au niveau de son utilisation, nous pouvons avancer que l'entretien semi-dirigé réduit les risques de confusion, compte tenu des mesures d'accompagnement qu'il met en place, notamment la forme des questions et l'appareillage technique qui les accompagne. De plus, le rapprochement de l'entretien avec les manières habituelles de converser socialement peut paradoxalement être avantageux, étant donné que ces situations sont susceptibles de fournir des discours « vrais ».

Quant aux interactions potentielles entre interviewer et interviewé, plusieurs chercheurs insistent sur le fait qu'elles ne sont affectées ni par la relation entre les deux parties, ni par les circonstances ou la situation de leur rencontre. Pour y remédier, il a été préconisé de suivre des solutions techniques qui tantôt tendent vers « la standardisation du dispositif d'enquête » et tantôt misent sur « le caractère naturel et spontané » des discours. Nous avons expliqué plus haut la double difficulté rencontrée à cet égard, entre le fait d'appartenir à la communauté visée par la recherche en tant qu'acteur potentiel et la spécificité des questions posées ainsi que les réactions que cela aurait pu provoquer. Nous étions prêt à recommencer des entretiens et à nous ajuster si des inconvénients de ce type entachaient nos entretiens. Cependant, nous avons été agréablement surpris par le déroulement sain de ces entretiens et par l'engagement sérieux des interviewés à fournir les données, selon les normes et les exigences que nous nous sommes imposées.

Il apparaît donc que les objections relatives à son utilisation invitent à une mise en garde, mais ne contestent pas le bien-fondé de cette technique, qui demeure somme toute pertinente sur les plans méthodologique et épistémologique. On lui reconnaît d'ailleurs plusieurs formes d'application.

Au niveau épistémologique, elle permet d'accéder directement aux points de vue des interviewés, qui sont riches en données détaillées et uniques relatives à des expériences vécues individuellement. Elle est fondée sur la souplesse et sur la négociation de sens, qui permet d'approfondir et d'ajuster le schéma d'entretien. Elle favorise l'écoute, dans une perspective de partage (Daunais, 1992), elle permet au chercheur de se concentrer sur ses interviewés, de manifester sa réceptivité et aussi d'échanger et de vérifier les discours au fur et à mesure qu'ils sont prononcés. Pour la question de la recherche qui nous intéresse portant sur la perception, cela constitue l'occasion d'identifier les raisons des

changements d'attitudes des immigrants concernés. Sur le plan de la rigueur méthodologique, c'est une approche basée sur des techniques ayant prouvé leur fiabilité et leur validité en tant qu'instrument de mesure capable de généralisation. La rigueur et le principe de la méthode sont parmi les priorités qui favorisent la construction de la réalité appréhendée.

5.5.3 Diversité des ressources de la collecte des données

Un des avantages complémentaires des méthodes qualitatives est de pouvoir combiner plusieurs outils de collecte de données. Nous avons pensé dès le départ enrichir nos données par des sources complémentaires, étant donné que nous avons la possibilité d'aller rencontrer et de fréquenter certains groupes de Marocains avec facilité. Alors, pour accéder à des données complémentaires, nous avons fait appel à deux autres instruments de collecte de données, à savoir la documentation et les ressources du Web. L'ajout de ces deux sources complémentaires a permis de consolider les données récoltées sur le terrain. Nous voulions nous en servir dans un premier temps pour comparer les données avec celles récoltées lors des entretiens, afin d'évaluer leur stabilité et de les appuyer en comparant les résultats. Nous avons hésité au départ à considérer ces pistes de collecte de données, croyant mêler des ressources d'une valeur inégale, mais les ayant intégrées à titre expérimental au début, nous avons été encouragé à les adopter pour leur apport en documentation et pour compléter nos données. Nous convenons maintenant de leur pertinence et de la valeur ajoutée à notre recherche sur le terrain. Dans ses commentaires sur l'utilité de ces ressources, Massé (1992) souligne que :

On a tout avantage à les utiliser en recherche. D'abord, elles sont peu coûteuses. Ensuite, elles éliminent les inconvénients relatifs à la collecte des données (collaboration des individus, permissions à obtenir, temps à investir, imprévus, etc.). Et finalement, elles permettent de dégager des tendances.¹³⁶

Elle ajoute que : « puisqu'il existe plusieurs façons de vérifier une hypothèse, l'important dans l'utilisation des données disponibles est de garder une certaine ouverture d'esprit

¹³⁶ p. 144.

dans la formulation des questions de recherche »¹³⁷. Concernant l'utilisation de la documentation, les textes sur l'immigration réalisés par la communauté marocaine au Québec sous forme de témoignages, dont nous avons pris connaissance, proviennent d'interventions à diverses occasions de rencontres qui sont, dans la majorité des cas, reprises dans les médias communautaires, et ils portent sur un aspect de l'intégration, sur la description des difficultés d'emploi, sur des mesures ou ils ont été créés en réaction à un événement.

Les ministères de l'Immigration marocain et québécois publient également de l'information pertinente sur le parcours de la communauté marocaine au Québec, ce qui a constitué pour nous une source importante ayant servi depuis le début de notre recherche à nous éclairer sur la problématique de l'immigration en général et sur l'intégration en particulier, notamment à travers les sites Internet, les documents gouvernementaux, les nombreux documentaires audiovisuels, les références statistiques et les recherches consacrées à la question.

Concernant les ressources du Web, nous avons suivi pendant plusieurs semaines les échanges entre Marocains résidant au Québec sur les sujets concernant l'immigration et le processus d'intégration, sans nous identifier en tant que chercheur. Nous avons adhéré à un forum de discussion, enregistré et imprimé les propos de plusieurs internautes. Pour mieux utiliser cette méthode et vérifier sa pertinence, nous avons consulté des références ayant intégré cette approche. Nous avons alors appris que cet outil est considéré comme un instrument de mesure, qu'il est réputé pour constituer une méthode douce d'immersion mais à temps plein¹³⁸, ce qui confère au chercheur un double statut d'observateur et de participant selon quatre niveaux distincts :

- Un participant « complet » adhère pleinement aux activités du groupe;
- Un participant qui observe rend compte de son identité de chercheur à son public cible;

¹³⁷ p. 144.

¹³⁸ Fortin, Andrée. 1987. « L'observation participante au cœur de l'altérité ». In *Les méthodes de la recherche qualitative*. Deslauriers, Jean-Paul. (dir. pub.). Sainte-Foy (Qué.) : Presses de l'Université de Québec.

- Un observateur qui participe rend compte de son identité de chercheur et se mêle à son public cible, mais sans prendre part aux activités;
- Un observateur « complet » prend ses distances de l'objet de sa recherche, en se limitant à l'observation sans autre contact.¹³⁹

Nous prenons donc le parti du participant complet, ce qui donne accès à une collecte de données sans nécessairement rendre compte de son identité de chercheur. Ainsi, la grille d'observation s'étend à des aspects significatifs pour notre objet de recherche, concernant le vécu quotidien et faisant l'objet de notes du terrain, à partir desquelles une thématique d'appoint sera explorée pour appuyer notre réflexion et notre analyse.

Étant conscient des risques d'interférence, notre intervention s'est limitée à la participation au forum de discussion de la communauté marocaine résidant au Canada, qui est ouvert à tous sur le Web, dans un but d'échange. Nous n'avons cependant aucune donnée sur l'identité des participants au forum ou sur leur profil. D'ailleurs, ils se présentent tous avec des noms d'emprunt, et l'objectif des échanges, qui couvrent une vaste thématique, est de s'informer ou de discuter de sujets concernant le Maroc en général et les Marocains qui demeurent au Canada ainsi que ceux qui souhaitent s'y établir.

5.6 Étapes de la recherche sur le terrain

La pratique de la recherche sur le terrain constitue une étape cruciale pour la préparation et la collecte des données. Elle permet au chercheur d'entrer en contact avec la réalité de son terrain et elle est l'occasion de matérialiser ses concepts et son cadre théorique, en appliquant les démarches et les méthodes appropriées. Nous avons connu un cheminement relativement exploratoire, compte tenu de la nature de notre terrain et des personnes auxquelles il s'adresse ainsi qu'au niveau des connaissances de l'objet de recherche et de ses facettes.

¹³⁹ Groleau, Carole. 2003. « L'observation ». In *Conduire un projet de recherche : Une perspective qualitative*. Coordonné par Giordano Yvonne. Colombelles : Éditions EMS.

5.6.1 Au niveau du contact avec le terrain et les immigrants

En partant d'un fait vécu qui nous avait réuni dans un même lieu avec plusieurs immigrants, dans le cadre de séances de recherche d'emploi, à notre arrivée au Québec, nous avons constaté que plusieurs des participants avaient des attitudes critiques face aux discours sur les occasions d'embauche. Étant encore animé par la croyance, que nous pensions unanime, que nous nous trouvions en présence d'un système socioéconomique et politique des plus ouverts à la gestion de la diversité culturelle et marqué par la transparence et par la rigueur au niveau de ses institutions, donnant ainsi des chances égales à tous les citoyens sans égard à leur lieu d'origine ou provenance, un début d'intérêt pour le sujet a commencé à capter notre attention. Convaincu dès le départ que l'immigration sous sa forme économique visait un bassin de candidats au Québec ayant acquis des compétences pouvant être transversales et valables pour permettre l'insertion socioéconomique, nous considérions les critiques comme subjectives et venant d'un manque de connaissance de la réalité. Alors, sans émettre de jugement particulier, nous avons décidé de créer des hypothèses de recherche et de chercher à les vérifier.

Le défi de la recherche consiste à vérifier l'hypothèse, en prenant à témoin les discours des personnes concernées, de manière directe et selon un canevas préétabli. Nous étions confronté alors à la question de constituer un échantillon valable et répondant aux normes de la recherche, et de recevoir ensuite l'acceptation des personnes, afin de participer à cet exercice pour pouvoir fournir des réponses pouvant servir la recherche. Étant donné le sujet de la recherche, qui s'étend à la vaste question de considérer le processus d'intégration des immigrants et leur perception de la société québécoise, la tâche paraissait irréalisable si nous voulions généraliser notre propos à un échantillon représentatif de l'ensemble des communautés immigrantes représentées au Québec. Une telle entreprise ne rendrait certainement pas justice à ces communautés, dont la tradition d'immigration diffère d'un pays à l'autre, de même que le type de rapprochement culturel avec le Québec, selon les lieux de provenance. S'ajoute à cela le défi de trouver l'échantillon représentatif et celui de l'approche des personnes, sachant que nos connaissances des communautés culturelles du Québec demeurent très limitées. Nous nous sommes alors orienté vers notre communauté d'origine, pour les raisons que nous avons invoquées au début de notre thèse, sachant pertinemment que le processus

d'intégration est vécu différemment selon les personnes, et non de manière collective par des groupes. La sensibilité communicationnelle de la communauté marocaine est régie également par une tradition culturelle où la hiérarchie familiale, la vie communautaire, le rang social et l'environnement immédiat constituent autant de canaux de communication incontournables que les sources habituelles comme les médias et les sources institutionnelles. Il est vrai qu'une personne peut être influencée par son groupe communautaire jusqu'à un certain point, mais cela n'empêche pas les individus de cheminer aussi dans diverses interactions avec la société de façon générale. Les contours de notre terrain commençaient alors à prendre forme en se fixant sur les immigrants marocains, mais les critères de sélection et de recrutement demeuraient encore à préciser.

5.6.2 Comment appréhender le bassin des interviewés

Nous sommes conscient qu'il existe une grande différence entre les divers profils sociodémographiques des immigrants, et qu'il n'est pas possible de rassembler des personnes sans qu'il y ait un dénominateur commun entre elles. Sans cela, notre corpus ne pourrait être uniforme ni homogène.

Par exemple, un nouvel arrivant et un immigrant qui réside au Québec depuis plus d'une décennie ne peuvent être considérés de la même manière, en termes de connaissance du Québec, de ses institutions et de sa population, mais aussi en termes d'inquiétude ou d'optimisme face à l'avenir et à leur cheminement socioéconomique. Leurs visions ne peuvent coïncider sur les questions d'intégration, mais nous ne cherchons nullement à recevoir des points de vue identiques sur les questions abordées. C'est plutôt en termes d'expérience de vie et d'évolution sociale que les différences surgissent.

Un deuxième aspect de cette différence entre les immigrants marocains concerne l'âge et le sexe des personnes ainsi que leur situation familiale. Sur cette question, notre souci était de vérifier que les écarts de vision ne soient pas altérés à cause de ces variables, dont l'importance pourrait être capitale au niveau des points de vue et des perceptions des interviewés. Nous avons tout de suite tranché la question du sexe, en optant pour le choix de personnes représentatives des deux sexes, sans égard à leur situation familiale.

Le troisième volet concerne le niveau d'éducation des interviewés. Nous n'avons pas établi de limite particulière à cet égard, étant donné que le choix des immigrants au Québec compte parmi les critères de sélection un niveau d'instruction qui ne devrait pas se trouver en dessous du baccalauréat marocain, c'est-à-dire à un niveau minimal permettant aux personnes visées de poursuivre éventuellement des cours à l'université. Et, en matière d'éducation, la connaissance du français demeure un point principal dans ces critères de sélection.

Il importe de souligner que les critères de sélection des immigrants éventuels, établis par Immigration Québec, pour la catégorie des immigrants indépendants, qui sont majoritaires dans les cohortes d'immigrants admis chaque année, exigent un minimum d'éléments communs dans la sélection des candidats. En effet, tous ont des pointages de qualification qui considèrent leur âge, leur scolarité, leur connaissance du français et leurs expériences de travail antérieures ainsi que leur état de santé et leur autonomie financière pour couvrir les frais d'établissement et les ressources pour subsister à leurs besoins pendant au moins les trois premiers mois de leur installation au Québec. Ce sont là des critères qui tracent un profil large de l'immigrant, et qui s'appliquent à tous les pays dont les personnes sont intéressées par cette immigration.

5.6.2.1 Portrait de la population marocaine au Québec

Dans une étude récente consacrée à l'analyse sociodémographique de l'immigration au Québec, publiée dans le site *Web Québec interculturel* du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, nous avons plusieurs indications sur le profil des immigrants par pays de provenance. C'est une étude statistique qui décortique, de façon détaillée, le profil de chacune de ces communautés¹⁴⁰. D'autres études spécifiques concernant l'analyse de chaque pays viennent corroborer les données statistiques de la première. Concernant la communauté marocaine, il s'agit de l'étude intitulée *Portrait*

¹⁴⁰ L'étude est intitulée *Tableaux sur l'immigration au Québec 2003-2007* et elle est publiée à l'adresse http://www.micc.gouv.QC.cq/fr/recherches-statistiques/Immigration_QC_2003-2007.pdf

*statistique de la population d'origine ethnique marocaine recensée au Québec en 2001*¹⁴¹. Nous estimons pertinent de la présenter ici, malgré le fait qu'elle remonte à l'année 2001, puisque nous n'avons pas trouvé d'étude plus récente sur la question et qu'elle fournit une présentation détaillée de la communauté marocaine au Québec. La méthode adoptée au niveau des statistiques offre une vue globale de la période d'avant 2001. Les tableaux ci-après révèlent quelques-unes des principales caractéristiques de cette communauté. Bien sûr, le nombre d'immigrants marocains a beaucoup augmenté par rapport à ces données, mais les indicateurs et les répartitions reflètent les grands traits caractéristiques de cette communauté.

Tableau 5.1 Profil sociodémographique des immigrants marocains au Québec

Caractéristiques démographiques	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Sexe	8 220	46,9	9 325	53,1	17 545	100
Groupe d'âge						
0-14 ans	2 405	29,3	2 825	30,3	5 230	29,8
15-24 ans	1 305	15,9	1 185	12,7	2 490	14,2
25-44 ans	3 315	40,3	3 725	39,9	7 045	40,2
45-64 ans	965	11,7	1 380	14,8	2 340	13,3
65 ans et plus	230	2,8	210	2,3	435	2,5
Population totale	8220	100	9325	100	17545	100
Connaissances linguistiques	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Français seulement	3 600	43,8	3500	37,5	7 105	40,5

¹⁴¹<http://www.quebecinterculturel.gouv.QC.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-marocaine.pdf>. Consulté le 17 juillet 2008.

Français et anglais	4 155	50,5	5 525	59,2	9 675	55,1
Français seulement	7 755	94,3	9 025	96,8	16 780	95,6
Anglais seulement	190	2,3	170	1,8	360	2,1
Ni français ni anglais	275	3,3	125	1,3	405	2,3
Population totale	8 220 100,0		9 325 100,0		17 545 100,0	

Tableau 5.2 Niveau d'éducation atteint et lieu d'habitation

Selon le recensement de 2001 de Statistique Canada

Scolarité	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Inférieur au certificat d'études secondaires	1 070	18,4	910	14,0	1 980	16,1
Certificat d'études secondaires seulement	630	10,8	540	8,3	1 165	9,5
Formation postsecondaire partielle	625	10,7	560	8,6	1 185	9,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	520	8,9	605	9,3	1 130	9,2
Certificat ou diplôme collégial	830	14,3	940	14,5	1 770	14,4
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	540	9,3	565	8,7	1 105	9,0
Grade universitaire	1 590	27,3	2 380	36,6	3 975	32,3
Population âgée de 15 ans et plus	5 815	100,0	6 500	100,0	12 315	100,0
Lieu d'habitation Capitale-Nationale	260	3,2	345	3,7	605	3,4
Estrie	75	0,9	115	1,2	190	1,1
Montréal	6 410	78,0	7 120	76,4	13 535	77,1
Outaouais	160	1,9	165	1,8	325	1,9
Chaudière-Appalaches	40	0,5	25	0,3	70	0,4

Laval	570	6,9	640	6,9	1 205	6,9
Lanaudière	45	0,5	105	1,1	145	0,8
Laurentides	145	1,8	115	1,2	260	1,5
Montérégie	490	6,0	615	6,6	1 110	6,3
Autres régions	25	0,3	80	0,9	100	0,6
Population totale	8 220	100,0	9325	100,0	17 545	100,0

5.7 Vers la composition de l'échantillon

Il est évident qu'on ne peut interviewer l'ensemble de notre population cible pour obtenir des réponses à notre question de recherche. La méthode la plus utilisée par les chercheurs en sciences sociales est celle de l'échantillon. Le terme « échantillon » suscite des controverses en méthodologie, aussi bien pour la démarche qualitative que quantitative. Ceux qui le contestent trouvent d'emblée difficile d'imaginer un groupe restreint représenter un ensemble plus vaste et l'objet de recherche appréhendé avec justesse. Cependant, comme le souligne Hamel :

L'échantillonnage de nature qualitative s'élabore ainsi au grand jour et peut sans problème être soumis à contrôle et reproduit. La vérification de sa valeur méthodologique y trouve non seulement ses conditions de possibilité, mais son droit. Le cahier des charges joue, en effet, le rôle des formules mathématiques, vouées à former l'échantillon.¹⁴²

Dans un bassin de population présentant des caractéristiques homogènes, on sélectionne un nombre significatif pour mener la recherche. Mais il n'en demeure pas moins que cette démarche demeure problématique. Au niveau du concept même d'échantillon et de sa représentativité, il en existe deux types distincts, dont le premier est probabiliste, basé sur la loi du hasard, tandis que le second, qui nous concerne, est de type intentionnel, autrement dit non probabiliste.

¹⁴² Hamel, Jacques. « À propos de l'échantillon. De quelques mises au point ». Revue en ligne *Recherche qualitatives*, vol. 21, 2000, p. 3-20. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca>. Consulté le 19 juillet 2008.

Le choix d'un échantillon intentionnel est voulu, car la population visée est concernée par le même phénomène social faisant l'objet de la recherche, sans nécessairement posséder une habileté d'expression à même de rendre compte de manière réflexive, critique ou savante de son expérience. Le choix d'un échantillon intentionnel signifie donc la sélection des personnes à interviewer selon leur expérience de la problématique qui nous concerne et qui est susceptible de donner accès à une diversité de points de vue par rapport aux critères d'inclusion-exclusion. Nous avons donc choisi des personnes dans la catégorie des immigrants ciblée par la recherche et dont le profil a été défini dans le chapitre I consacré à la problématique de la recherche, ce qui nous donnera accès à une information ciblée et spécifique sur l'objet de notre recherche.

La sélection des candidats suppose aussi de déterminer le nombre de personnes à retenir. Dans le protocole de recherche, il existe un ordre de grandeur habituel qui se situe entre sept et douze personnes (Mongeau, 2007). Nous avons souscrit à cette règle suivie par les chercheurs, mais en nous fixant une règle intermédiaire consistant à retenir un nombre initial qu'on augmentait au besoin. Cela nous a amené à interviewer 25 personnes. Nous voulions ainsi nous assurer d'avoir satisfait pleinement aux normes des recherches qualitatives à cet égard. L'objectif ultime était d'obtenir la saturation théorique, ou plutôt empirique.

Compte tenu de la nature des données à collecter, qu'est-ce que la saturation empirique? Selon Pires P. Alvaro, elle : « désigne le phénomène par lequel le chercheur juge que les derniers documents, entrevues et observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique »¹⁴³. La saturation permet, au niveau opérationnel, d'indiquer que c'est le moment d'arrêter les interviews, car elles n'ajoutent plus d'éléments nouveaux et donc, qu'au niveau méthodologique, on peut généraliser les résultats à l'ensemble de la population visée. Nous avons voulu répartir cet échantillon également entre les hommes

¹⁴³ « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique ». 1997. In Poupart, Jean *et al.*, *La recherche qualitative enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaëtan Morin, p. 157.

et les femmes, nous avons donc réussi à obtenir le consentement de onze femmes et de quatorze hommes, et à effectuer des interviews enregistrées avec eux.

5.7.1 Première sélection des interviewés

La sélection de ces interviewés n'a cependant pas été chose facile. Nous ne connaissons pas particulièrement beaucoup de Marocains de la région métropolitaine et nous avons éprouvé des inquiétudes, au départ, quant à la formation de notre corpus de recherche, parce que nous hésitions à faire appel à des personnes dont nous ne connaissons pas de près les réactions, ni les attitudes par rapport à notre recherche. La question préoccupante était alors celle de mener une étude dans laquelle l'information pouvait être accessible et que les interviews se déroulent de manière efficace, avec suffisamment d'ouverture de la part des interviewés pour qu'ils acceptent de raconter leur processus d'intégration tel qu'il était vécu. Nous avons beaucoup lu auparavant sur les attitudes des immigrants, textes racontant des expériences d'éloignement de leur famille et de leurs pays d'origine, alors que les personnes étaient partagées entre la nostalgie du retour et leur abandon du rêve qu'ils avaient nourri à l'égard de leur pays d'accueil.

Cette position méthodologique et épistémologique a favorisé notre consentement à considérer ces contraintes et ces glissements, qui sont en effet inhérents à toute recherche, et nous étions finalement disposé à évaluer la progression des entretiens et à nous ajuster au besoin. Pour régler d'abord le problème de notre relations limitée avec les immigrants marocains, nous avons pensé nous servir de listes de courriels utilisées par les associations marocaines dont nous recevions les messages et les envois. Mais nous nous sommes rendu compte de la non validité de telles adresses, qui visaient la catégorie des travailleurs autonomes désireux d'établir des réseaux d'échanges et d'affaires. Notre corpus aurait alors été biaisé et peu représentatif du bassin dans lequel nous voulions puiser. C'est ce qui nous a alors incité à solliciter l'aide de personnes plus engagées que nous au sein de la communauté marocaine pour constituer une liste de personnes répondant à nos critères. Nous avons consigné les coordonnées des références qui nous ont été communiquées et nous avons pris contact avec des personnes sur une liste de 28 Marocains pour démarrer notre étude sur le terrain.

Comme première démarche, nous avons pris soin d'informer les participants du cadre de la recherche et du sujet qui nous intéressait, afin d'obtenir leur accord pour mener des interviews. Nous avons pu alors en rencontrer quelques-uns dans un premier temps et expérimenter l'interview, afin de nous assurer de son bon déroulement et de voir jusqu'à quel point les thèmes abordés et les questions convenaient à notre recherche. Cela nous a permis d'ajuster notre guide d'entretien à deux reprises, auquel nous avons ajouté quelques questions complémentaires et explicité d'autres questions susceptibles de mauvaises interprétations de la part des interviewés. Nous avons vérifié tous les critères d'inclusion-exclusion par rapport à notre population cible dès le départ, pour nous assurer que nos répondants remplissaient tous ces critères et nous avons organisé les rencontres dans différents endroits, souvent à la convenance des personnes interviewées. Rappelons que les catégories exclues de notre corpus sont les étudiants, qui sont venus uniquement pour faire leurs études et ensuite retourner au Maroc ainsi que les immigrants ayant un permis de travail provisoire. Nous excluons également les investisseurs qui ont obtenu leur statut de résidents permanents au Québec sur la base de leurs investissements.

Une fois ces critères rencontrés, nous avons expliqué brièvement aux participants l'objectif et le cadre de notre recherche pour clarifier notre position et nous avons fourni des détails concernant la problématique et les objectifs de la recherche. Ainsi, au début de nos rencontres, nous avons présenté à nos candidats un résumé écrit de ces objectifs et expliqué le déroulement de l'entretien, l'engagement volontaire et sans conditions de leur part, avec la possibilité de se retirer sans aucune incidence, tout en insistant sur l'anonymat et sur l'utilisation exclusive des données à des seules fins de recherches.

5.7.2 Guide d'entretien et questionnaire sociodémographique

Comme nous l'avons précisé plus haut, notre démarche de collecte de données s'appuie sur des entretiens semi-dirigés. Nous avons également préparé un questionnaire sociodémographique portant sur l'identification des personnes interviewées et sur les informations relatives à leur âge, à leur état matrimonial, à la date de leur arrivée au Québec, à leur travail et à leur insertion socioéconomique. Nous estimons que ces informations renseignent sur le cheminement des personnes et nous permettent de connaître leur profil. Nous demandons alors aux interviewés de remplir ce questionnaire

eux-mêmes, après leur avoir expliqué l'objectif de ces informations et leur utilisation exclusive dans le cadre de notre recherche. En général, nous n'avons pas eu de réaction particulière par rapport à ce questionnaire, et les réactions de certains interviewés portaient sur des détails de précisions. Cependant, nous nous sommes rendu compte après vérification que certaines cases n'étaient pas remplies, ce qui nous a alors amené à modifier certaines questions, notamment en ce qui concerne l'emploi des personnes, dont une partie travaille en tant que travailleurs autonomes, et la rémunération, étant donné que certaines personnes ne se sentaient pas confortables de révéler leur salaire, même approximatif. Cette question nous paraissait importante pour compléter le portrait de la population visée et considérer le lien avec le processus d'intégration, pour appuyer nos arguments et nous assurer de l'impact de certaines variables sur la façon dont les personnes agissent par rapport à la société.

Pour ce qui est du guide d'entretien, nous l'avons organisé en trois phases successives. La première phase commence avant l'arrivée des personnes au Québec et aborde leur choix de ce lieu et la préparation des personnes à l'immigration avec tout ce que cela comporte en termes de renseignements sur la vie au Québec et leur connaissance générale de la société. Nous avons également abordé leurs motivations pour l'immigration, leur perception et intention d'installation ainsi que leur appréciation des services d'immigration Québec qui ont eu à traiter leurs dossiers.

Le deuxième volet couvre une période plus large, depuis l'arrivée en sol québécois et l'installation, jusqu'à l'expérience d'immigration proprement dite et la recherche d'emploi, avec tout l'engagement individuel et familial, le cas échéant, dans la vie active. Cette période constitue certes la phase décisive pour la plupart des interviewés en ce qui concerne leur expérience de vie entre le choc du changement de contexte et leur degré d'ouverture et d'interaction envers leur nouvelle vie au Québec. Elle concerne également la prise de conscience réelle de leur projet d'immigration et elle conditionne leur choix d'engagement dans l'activité économique ainsi que leur compréhension du fonctionnement de la société. Il en résulte ainsi un changement de leur perception entre la phase exploratoire du début de leur entreprise migratoire et leur vécu au sein de la société. Nous insistions beaucoup sur les détails de cette période pour mettre les

interviewés dans la perspective de nous faire part de leur vécu, mais aussi d'exprimer leur point de vue sur ces expériences.

Le troisième volet de notre entretien concerne la période actuelle et il soulève des questions sur le processus d'intégration, sur le degré d'identification aux normes de la société d'accueil, sur l'adhésion à ses valeurs en termes d'activités socioéconomiques, sur l'engagement au sein de la communauté, sur l'appréciation de cet engagement, sur les sentiments par rapport à l'entourage immédiat et par rapport aux intentions futures de demeurer au Québec ou de retourner un jour au Maroc et sur les motivations éventuelles de ce retour.

À travers ces questions, que nous avons parcourues de manière approfondie avec l'ensemble de nos interviewés, nous voulions dresser un large portrait migratoire des personnes visées et nous imprégner de leurs expériences respectives en vue de répondre à la question qui nous préoccupait dans le cadre de notre recherche, à savoir l'étude de la perception de la société d'accueil par les immigrants marocains et leur cheminement au niveau de l'intégration. Notre démarche ne se voulait pas en relation avec des récits de vie. En plus des données brutes sur le vécu de chaque participant, nous avons également examiné la relation entre les interviewés et la société d'accueil et un troisième niveau concernant des commentaires sur la perception. Convaincu que le degré de réflexion, de commentaires et d'analyse diffère d'une personne à l'autre, nous avons saisi davantage l'aspect factuel et expérimental pour appréhender les interactions avec la société. Notre souci lors de chaque rencontre était de faire concorder les conversations avec notre question de recherche et de nous assurer que les données récoltées étaient véritablement en rapport avec le volet communicationnel de l'interaction avec la société et ses incidences sur le processus d'intégration des participants.

5.7.3 Conduite des entretiens

Le moment privilégié de notre terrain a été la réalisation des entretiens. Conscient que nous devons passer d'un cadre conceptuel vers un univers expérimental où doit se réaliser la mesure de l'objet d'étude, l'importance de cette étape s'est avérée déterminante pour l'ensemble de la recherche. Comme le souligne Massé, à juste titre, cette étape de la

recherche « se distingue des précédentes parce qu'elle est caractérisée essentiellement par la saisie concrète de l'univers empirique »¹⁴⁴. Les attentes de la recherche reposent alors sur cette étape cruciale, et comme le mentionne Massé :

Divers aspects sont particulièrement à prendre en compte lors de cette étape, soit les liens entre la méthode de collecte de données et l'objet d'étude, le contexte dans lequel s'effectuent la collecte, la nécessité de transformer les données amassées en information significative et certains événements qui peuvent survenir lors de la collecte de données.¹⁴⁵

Après avoir testé une première fois notre guide d'entretien auprès de trois personnes différentes, nous avons préparé un texte de présentation de notre question de recherche, des objectifs de la rencontre et de la recherche. Nous avons également présenté et fait signer un formulaire de consentement à tous les participants de nos entretiens, en expliquant clairement le caractère volontaire et sans engagement de leur part de la recherche et en soulignant que l'utilisation des données récoltées¹⁴⁶ allait servir aux seules fins de la recherche, en veillant à la préservation de l'anonymat des participants. Nous indiquions également la durée et expliquions le déroulement de l'entretien en profondeur. Nous déposions une montre bracelet sur la table et soulignons que l'entretien allait durer environ trois heures, en expliquant les étapes et les différents thèmes abordés. Les entretiens ont eu lieu à différents endroits, entre Laval, Montréal et la Rive-Sud de Montréal, souvent dans des lieux choisis par les participants et appropriés à assurer un contexte favorable à la tenue d'un entretien, avec toute l'attention et la concentration souhaitées. Avant de commencer l'entretien, nous demandions aux participants, dans la mesure du possible, d'éteindre leurs téléphones cellulaires, qui pouvaient entraver le bon déroulement des conversations.

La tenue des entretiens constituait le moment crucial des rencontres, notamment quand nous sortions l'enregistreuse et nos documents pour la prise de notes et pour tester

¹⁴⁴ Massé, Pierrette. 1992. *Méthodes de collecte et d'analyse de données en communication*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 187.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 187.

¹⁴⁶ Nous faisons ici la distinction, à la suite de Massé (1992), entre donnée et information. La donnée est une matière brute qui sert de support au sens une fois traitée, par rapport à son contexte de production et de traitement, alors que l'information contient des données qui véhiculent un sens.

l'enregistrement. Nous avons alors fréquemment remarqué des changements de ton de la part de nos interviewés et des questions qui surgissaient spontanément. Nous avons toujours saisi le bon moment pour tester l'enregistreuse et la placer pour qu'elle fasse partie du décor, sans qu'elle puisse s'imposer comme un obstacle à la conversation. Nous ne tenions jamais le micro, pour ne pas faire sentir sa présence, tout en veillant à garantir la qualité de l'enregistrement, notamment en invitant nos interviewés à choisir les endroits les moins bruyants possible. Cette démarche a réussi à faire disparaître l'inhibition due à l'enregistreuse et à assurer le bon déroulement des entretiens. Lorsque les entretiens approchaient de la fin, nous avisions nos participants en leur mentionnant le nombre de questions qui restaient ou en leur faisant sentir par des expressions qui allaient dans ce sens. Nous tenions à préserver le rythme des entretiens et à ce que nos interviewés ne sentent pas la lourdeur de l'entretien ni sa longueur. Nous prenions le temps alors de résumer l'essentiel de l'entretien et de demander aux interviewés s'ils voulaient commenter ou ajouter d'autres éléments pour compléter les données avant de nous séparer.

Bien sûr, nous prenions des notes à l'occasion, quand de nouvelles idées ou de nouvelles pistes de réflexion émergeaient, par exemple. Cet exercice que nous avons pratiqué assez régulièrement, mais non de manière étendue, constituait pour nous un élément de mémorisation du déroulement des entretiens et un complément de données sur certaines rencontres. Il nous est également arrivé de commenter après coup des entretiens dont les données nous interpellaient, à cause de réflexions ou de points de vue susceptibles d'intéresser notre recherche.

Dans tous les entretiens réalisés, un seul de nos interviewés a manifesté un grand malaise devant l'utilisation de nos documents. En lisant les questions devant lui, nous nous sommes aperçu à différentes reprises de son attitude réticente et de son hésitation avant chaque réponse. Nous avons alors décidé de changer immédiatement l'atmosphère, en écartant ces documents et en posant les questions de mémoire, histoire de transformer la rencontre en une conversation plus conviviale. Nous avons été surpris à ce moment-là de voir notre interviewé complètement changer de ton et s'ouvrir à la discussion. Nous pensions au départ qu'en cas d'échec de l'entretien, nous solliciterons une troisième rencontre, puisque nous avons déjà rencontré cette personne auparavant. Mais cela n'a

pas été nécessaire, car la conversation s'est déroulée normalement, et l'engagement de ce participant a été très riche en données et même en suggestions de thèmes de recherche en rapport avec notre sujet. Au lieu de se limiter à sa propre expérience, et compte tenu de ses multiples fréquentations et de sa grande connaissance de la communauté marocaine de Montréal, il a enchaîné sur des comparaisons et sur des exemples que nous qualifions de pertinents pour notre recherche. À la fin de l'enregistrement, nous avons consulté notre guide d'entretien et complété la conversation sans enregistrement, pour conserver le naturel de la rencontre, ce qui a été encore profitable à notre recherche. Les autres entretiens se sont déroulés normalement, et les participants nous ont accordé généreusement de leur temps et ils se sont conformés à la demande initiale.

À la fin de chaque rencontre, nous prenions un temps de discussion « libre » et plutôt « informel » pour aborder de manière générale le processus d'immigration et d'intégration. C'est une technique que nous avons adoptée systématiquement avec nos participants, dans le but de récolter d'autres informations pour notre recherche. Quand les discussions débouchaient sur des idées nouvelles, nous prenions des notes pour les consigner. Nous savions qu'avec le cumul de données enregistrées, il devenait pertinent de consacrer un dossier de notes à chaque participant. Les notes d'appoint pallieront à la décontextualisation provoquée par le verbatim, étant entendu qu'une transcription manque nécessairement d'intonation, de rythme et d'expression.

Le moment de la séparation se faisait sur un ton cordial et prolongeait le temps de la discussion informelle qui suivait les entretiens. Nous voulions toujours terminer les conversations en douceur et nous procédions au ramassage de notre matériel tout en continuant la discussion. Les participants veulent souvent s'informer du sort de leurs discours, c'est pour cela que nous prenions le soin de garder le contact avec nos interviewés en leur laissant nos coordonnées, nous donnant également la possibilité de pouvoir éventuellement les consulter pour un complément d'information. Il nous est arrivé en effet de consulter trois de nos interviewés sur des questions relatives au questionnaire sociodémographique et nous avons profité de l'occasion pour discuter après-coup de l'entretien que nous avons eu avec eux.

5.8 Réflexions sur la méthodologie de la recherche et ses limites

La pratique de la recherche sur le terrain en sciences sociales est une expérience que nous estimons enrichissante pour le chercheur qui tente d'explorer l'univers concret des phénomènes sociaux et de progresser en termes de découvertes et de réflexions. La documentation abondante sur les méthodologies de la recherche et la multiplicité des choix qui s'offrent au chercheur, en fonction de ses attentes et de ses objectifs, permettent de l'outiller et de le pousser à réfléchir sur les possibilités offertes. Les choix que fera le chercheur sont déterminants pour appréhender le terrain, mais parfois, ils comportent des décisions difficiles à prendre. Les deux pôles de la méthode, à savoir la recherche quantitative et la recherche qualitative, fournissent des outils pertinents pour la recherche. Et chacune des démarches s'appuie sur des instruments de mesures susceptibles de rapprocher le chercheur de la finalité de son étude.

Or, la conduite de la recherche sur le terrain ne se fait pas de manière systématique selon les règles décrites dans les guides de recherche. Nous estimons à cet égard que chaque recherche entraîne son lot d'originalité et de singularité. Le contact humain, l'observation des phénomènes, l'analyse des comportements, la participation à des expériences et autres qui sont le lot de cette expérience sont régis par des mécanismes différents selon les contextes et les phénomènes appréhendés. Les prises de conscience du chercheur, son engagement et sa motivation ainsi que le choix de son corpus de recherche font partie du succès ou de l'échec de cette expérience. Les hésitations et les inquiétudes participent de cette aventure stimulante, et l'engouement pour la recherche contribue à la réalisation de cette entreprise.

Ce sont là des moments qui amènent le chercheur à réfléchir avec distance sur sa démarche et ses limites. Muni de plusieurs outils et d'une connaissance qui cherche à se confirmer et à se concrétiser, il part à la découverte en s'appuyant sur sa préparation antérieure. Tel a été le cas pour nous dans cette prospection. Les premières rencontres avec nos participants ont été rassurantes quant au démarrage proprement dit des études sur le terrain et à l'élimination de cette crainte naturelle face à l'inconnu et face à l'attitude des interviewés et à leur collaboration au projet. Au fur et à mesure que les entretiens avaient lieu, les doutes commençaient à s'estomper, et la prédisposition des participants s'avérait excellente.

Nous pensions au début avoir acquis énormément de connaissances sur notre sujet de recherche et sur son historique. Pourtant, à mesure que les entretiens se succédaient, nous apprenions énormément et découvriions que certains interviewés disposent d'une vision différente, d'une expérience et d'une connaissance très grandes de la communauté marocaine, puisqu'ils fréquentent régulièrement des groupes de cette communauté, avec lesquels ils partagent notamment des séances d'entraînement sportif, des repas marocains hebdomadaires et des jeux de société. Entre eux, ils ont un échange social régulier qui leur permet de se tenir au courant des expériences des autres Marocains et même de celles de plusieurs membres des communautés algérienne et tunisienne de Montréal.

Nous avons alors été tenté par trois expériences que nous savions difficiles à combiner avec notre corpus de recherche, du moins pour deux d'entre elles. Premièrement, l'idée d'interviewer quelques immigrants algériens ou tunisiens nous est passée par la tête, histoire de récolter le point de vue d'une communauté voisine de la communauté marocaine, et avec laquelle elle a beaucoup de ressemblance quant à son prolongement géographique, historique et même identitaire. Nous savions cependant que ce type de connaissance aurait satisfait davantage notre curiosité intellectuelle que notre recherche de manière directe. Deuxièmement, nous avons pensé faire des récits de vie avec nos participants. Néanmoins, cela aurait changé toute la dynamique de notre recherche sur le terrain et notre rencontre avec les répondants. Nous savions que notre curiosité d'accéder aux détails des mutations qui se sont opérées dans la vie de nos participants se trouvait derrière cette motivation et que ces renseignements pouvaient intéresser notre recherche. Nous étions aussi conscient des réactions éventuelles des participants face à cette situation et du malaise qui aurait pu s'en dégager. Et comme nos questions nous poussaient à faire parler le plus possible nos interviewés, nous avons récolté des anecdotes et des faits vécus qui ont marqué l'expérience migratoire des participants, sans nécessairement tomber dans le piège du récit autobiographique. La troisième expérience que nous aurions aimé tenter consistait à organiser des groupes de consultation (focus-group) ou groupes d'entretien en profondeur. Cette technique nous intéressait davantage que les deux premières, et nous avons commencé à nous informer sur la pertinence de la combiner avec les entretiens et de préparer notre terrain en conséquence. Nous avons même effectué certaines lectures pour nous orienter sur cette voie. Sans écarter totalement cette perspective, nous avons hésité à l'intégrer automatiquement à

notre cadre méthodologique. Nos réticences ont augmenté après un sondage que nous avons réalisé sur la possibilité de réunir plusieurs personnes en même temps pour discuter de notre sujet de recherche, sondage dans lequel les personnes manifestaient peu d'enthousiasme pour cette technique. Ce sont les facteurs qui nous ont fait reculer par rapport à ce procédé. Nous l'avons finalement abandonné. Bien sûr, nous ne perdions à aucun moment de vue l'intérêt primordial de doter notre recherche de l'apport de connaissances nécessaires à sa réussite et de veiller à aller en profondeur dans nos questions et notre investigation, afin de récolter les éléments nécessaires à notre sujet de recherche.

L'envie de multiplier les techniques de collecte de données venait, entre autres, du souci d'en savoir le plus possible sur le sujet de notre recherche. Mais nous étions conscient des forces et des limites de toute approche sur le terrain. Ce sont la rigueur, la continuité de la recherche et la connaissance du terrain qui aident le chercheur à surmonter les difficultés et à approfondir son investigation. Et, somme toute, le goût d'organiser des recherches en faisant appel à la panoplie des instruments de recherche disponibles a cru considérablement.

Par ailleurs, nous voudrions émettre certains commentaires sur la pratique de notre terrain et parler de certaines impressions qui lui sont liées. Rappelons qu'au début de notre travail, nous avons expliqué les faits qui nous ont conduit à nous questionner sérieusement sur notre sujet et à entreprendre cette recherche, en évoquant notamment les réactions critiques de plusieurs immigrants à l'égard des services d'aide à l'insertion socioéconomique. C'est une idée qui a soulevé en nous le désir de comprendre cette attitude, à laquelle nous n'adhérions pas, mais qui nous interpellait dans le sens que nous voulions en savoir davantage sur le rapport de l'immigrant avec la société d'accueil dans le contexte québécois. Ayant pris connaissance de cette situation, nous avions en tête un aperçu des points de vue et des partis pris éventuels des interviewés, dont un certain nombre peut facilement s'identifier à la catégorie des immigrants critiques face au système québécois. Or, nous avons été surpris de constater que les premiers entretiens réalisés allaient dans le sens d'une perception plutôt favorable de la société d'accueil en général et des prestations d'aide à l'insertion socioéconomique en particulier. En constatant cette orientation au début, un certain doute méthodologique et épistémologique

a pris place dans notre démarche, et cela s'est traduit par des questionnements sur la pertinence de l'instrument de collecte de données, de même que sur l'attitude des interviewés. Mais notre préoccupation a cessé au moment où les points de vue ont commencé à varier. Cela ne nous a pas empêché de nous questionner sur les variations d'attitudes de la part du chercheur face à son objet de recherche et sur leur pertinence dans tout parcours de recherche.

Dans cette entreprise où chaque détail peut avoir une grande importance et où les moments de rencontre avec les interviewés semblent furtifs, nous avons toujours voulu obtenir le plus de données possible. Nous étions toujours exigeant par rapport aux données collectées, en nous posant des questions sur la pertinence de notre démarche, sur le cumul des données, sur comment faire face aux propos répétitifs ainsi que sur la consistance des données et leur utilité pour comprendre notre sujet. Nous estimons que c'est là le lot d'une recherche sur le terrain auprès d'un public qui a sa propre vision et la persistance à aller de l'avant pour rendre compte de cette vision est sans doute garante du fait que le processus est en train de se réaliser.

Notre réconfort a été d'accéder à des données nouvelles sur le vécu migratoire et d'avoir accumulé un nombre très important d'idées et de points de vue sur la question de la recherche. Cet effort s'est soldé par une grande satisfaction et par un enthousiasme sans égal pour poursuivre l'analyse des données.

Notre participation au forum des Marocains résidant au Québec nous a également permis d'enrichir nos données et notre investigation. Et, dans la documentation officielle, nous avons trouvé un appui certain à notre réflexion et des outils pertinents pour vérifier les données de notre recherche.

CHAPITRE VI

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le chapitre précédent nous a permis d'expliquer nos choix de recherche en termes d'approche méthodologique et de recherche sur le terrain ainsi qu'au niveau du processus de collecte de données et de la conduite de nos entretiens. Nous avons enregistré et transcrit les réponses des participants à notre guide d'entretien, afin de constituer la matière nécessaire à l'analyse en profondeur des données. Nous avons également participé à un forum de discussion animé par des immigrants marocains au Québec et utilisé des sources documentaires complémentaires traitant directement des questions qui nous intéressaient. Nous réalisons ainsi combien cette étape s'avérait décisive pour le processus de recherche, car elle concernait le moment de concrétisation de la réflexion qui conduit à trouver des réponses à notre question. Rappelons que cette dernière porte sur la perception de la société québécoise par les immigrants marocains et ses incidences sur leur processus d'intégration. Notre recherche sur le terrain s'inscrit dans le prolongement de la réflexion initiée lors de la problématique et du cadre théorique, qui sont les moments appropriés pour se questionner sur les contours du sujet de recherche. Elle sert également à trouver des réponses à la question de recherche et aux hypothèses avancées. À cet égard, et comme le souligne Pierre Mongeau :

Dans le cadre d'une démarche qualitative, nos efforts pour identifier les éléments constitutifs du phénomène étudié et leurs interrelations débutent dès l'amorce de la formulation de notre problématique. Notre manière de poser le problème, les termes utilisés pour le présenter et le formaliser, l'angle d'approche choisi, etc., s'inscrivent dans le processus d'analyse. Le découpage de la réalité qui conduit à l'identification du problème de recherche comporte une part de choix et de détermination des éléments qui constitue le début du processus d'analyse du phénomène que nous désirons mieux comprendre.¹⁴⁷

¹⁴⁷ Mongeau, Pierre. 2007. *Faire sa maîtrise (ou son doc) en jeans ou en tenue de soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 117.

Après la collecte des données, il appert que d'autres défis légitimes s'imposent au chercheur qui dispose d'une matière abondante mais à l'état brut. Son souci alors est de la transformer en informations organisées et significatives, afin qu'elle serve à répondre à ses préoccupations et à ses interprétations de recherche. Évidemment, le travail entre le début du terrain et le moment de l'analyse est un parcours de réflexion continue qui commence bien en amont de la collecte des données et qui se poursuit après, de manière variée (lectures, suivis de débats ou d'événements sur la question), étant donné l'intérêt envers le sujet. Mais la perte du contact direct avec les participants aux entretiens accentue les craintes quant au manque éventuel de données et à leur exploitation. Nous avons, quant à nous, eu la chance inouïe de voir la période de notre recherche coïncider avec les consultations publiques sur les accommodements raisonnables, organisées au Québec en 2007, ce qui nous a permis de rester en contact avec l'actualité portant sur des questions touchant directement et indirectement à notre objet de recherche et de suivre les débats pour enrichir notre réflexion. Nous avons également effectué plusieurs recherches dans Internet pour trouver des articles, des lettres d'opinions et des nouvelles consacrés à notre domaine de recherche et nous avons inscrit une recherche continue par mots-clés dans Google, afin de recevoir au fur et à mesure de la documentation électronique traitant *grosso modo* de notre sujet de recherche. Cela nous a permis de garder un contact continu avec l'actualité portant sur notre sujet et de sélectionner parmi cette matière abondante ce qui pouvait être pertinent pour l'avancement de notre thèse. Nous avons disposé ainsi de plusieurs articles écrits par des immigrants et par des Québécois de toutes origines réagissant aux diverses questions liées à notre recherche. Nous avons gardé aussi les coordonnées des participants pour un éventuel entretien d'appoint. Notre précaution a été suffisante pour avoir accès à la matière souhaitée. Mais la question qui s'est posée à nous ensuite était la suivante : Comment effectuer l'analyse des données face à une matière abondante, dans le cadre d'une thèse?

L'analyse des données constitue une étape cruciale de la recherche dans un processus qui consiste à décomposer la matière recueillie et à la diviser en plusieurs fractions pour un traitement qui vise à constituer des unités de sens séparées. Il s'agit par la suite de restructurer les données et de les classer selon une grille ou une arborescence permettant de les rendre sous une forme significative. C'est une étape nécessaire de la recherche qui prépare à explorer le contenu des données et à présenter les différents thèmes qui en

ressortent, en vue de les interpréter et de considérer s'ils permettent de répondre à notre question de recherche, tout en tenant compte des concepts théoriques préconisés dans notre revue de la documentation sur le sujet.

Dans la continuité de notre démarche méthodologique décrite dans le chapitre précédent, nous consacrons le présent chapitre à montrer comment nous avons procédé pour mettre en œuvre le processus d'analyse des données en suivant les étapes de réduction, de codification, de compilation et d'analyse, afin de présenter les résultats de la recherche.

6.1 Données recueillies sur le terrain

Le travail du terrain est basé sur l'organisation des entretiens et sur la réalisation du verbatim de chacun d'eux. Nous disposons ainsi des 25 entretiens complétés par des données sociodémographiques permettant d'avoir plus d'informations sur les activités des personnes ayant rempli les formulaires.

6.1.1 Anonymat des acteurs

Signalons dès le départ que dans le cadre de la présentation des résultats, nous avons préservé l'anonymat des participants, comme nous le leur avons promis et comme il est d'usage de le faire dans le cadre des recherches qualitatives de type universitaire. Nous codifions les données rapportées en leur donnant un numéro pour distinguer les participants les uns des autres. Nous ne voulons pas déroger à cette règle, car nous sommes conscient que ce qui intéresse la recherche, ce sont les déclarations, les idées et les points de vue, et non l'identité de ceux qui les ont révélés. En général, les déclarations qui nous ont été communiquées consistent en des comptes rendus de parcours personnels et familiaux, et ils traitent de points de vue subjectifs et de perceptions personnelles. Nous avons fait signer un formulaire de consentement éclairé à chacun des participants, auxquels nous avons remis une copie cosignée du formulaire, dans laquelle nous spécifions clairement que les données recueillies seront traitées aux seules fins de la recherche, et que leur identité ne sera pas dévoilée. Bien sûr, nous nous permettons, dans notre recherche, de décrire anonymement ces participants et de fournir quelques informations sur leur profil, en vue d'identifier la catégorie d'immigrants à qui nous

avons affaire et d'analyser la correspondance entre les profils et les points de vue exprimés. Nous estimons que cette description est fondamentale pour la recherche, car elle nous fournira une idée sur le profil général de la population concernée, sur ses préoccupations et ses activités en rapport avec l'objet de notre recherche. Cependant, cela ne va pas jusqu'à révéler des informations précises sur les personnes permettant de les identifier individuellement. Avant même de nous questionner sur l'éventuel malaise social ou autre qui peut en découler, nous ne pouvons déroger à ce choix éthique et nous ne voulons en aucun cas mettre en péril la confiance qui nous a été accordée, ni compromettre les conditions dans lesquelles ces personnes se sont permises de nous faire part de leur propre cheminement et de leurs pensées.

6.1.2 Profil des acteurs

Pour recueillir une variété de points de vue et toucher des milieux sociaux différents, nous avons essayé de diversifier les profils des participants en misant sur plusieurs endroits de résidence ou de fréquentation, sans cibler au préalable des personnes en particulier et encore moins des profils spécifiques. Nos interviewés proviennent ainsi de Laval, de Montréal et de la Rive-sud. Nous estimons qu'au-delà de leur statut socioéconomique, les préoccupations quotidiennes des uns et des autres convergent sur plusieurs points, notamment sur la réussite sociale et économique et sur l'intégration, mais nous convenons également que les moyens utilisés pour atteindre ces finalités varient selon plusieurs paramètres de perception de la société et d'après les orientations socioprofessionnelles de chacun. Les points de vue portant sur la société d'accueil ne sont donc pas *a priori* identiques chez les personnes interviewées, bien qu'elles soient issues de la même aire culturelle et géographique, qu'elles parlent l'arabe comme langue d'origine et qu'elles aient vécu longtemps au Maroc avant de décider d'immigrer au Québec.

6.1.2.1 Profil sociodémographique

Pour décrire *grosso modo* le profil social et démographique de la population interviewée dans le cadre de notre recherche et pour donner des indications sur ses connaissances linguistiques et sur son engagement dans la société d'accueil, nous avons remis aux participants un formulaire de données sociodémographiques à remplir, composé de 24

questions et de plusieurs sous-questions et choix de réponses. Les thèmes abordés concernent la situation familiale, la scolarité, la formation, l'emploi, la situation d'immigration, l'usage du français et l'engagement dans la vie communautaire. Nous souhaitons ainsi dresser un portrait des participants de notre étude, pour nous assurer qu'il cadrerait avec nos intentions de recherche et notre population visée, qui exclut les personnes ayant immigré avec un statut différent, comme celles se trouvant dans la catégorie des investisseurs, des gens d'affaires ou encore des réfugiés. Nous estimons que le statut de ces catégories de personnes fait qu'elles méritent une étude à part, étant donné la grande différence de motivation et de perception que ces immigrants véhiculent sur la société d'accueil.

Une fois les réponses qui nous ont été communiquées compilées, nous constatons qu'il s'agit d'un corpus qui représente plusieurs parties de la population marocaine demeurant au Québec, d'origine autre que juive, telle que décrit dans les documents du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Rappelons que le fait de considérer à part la communauté juive d'origine marocaine relève uniquement de considérations historiques et contextuelles. D'abord, cette communauté a été la première à s'établir au Québec il y a plusieurs décennies, et ses motivations d'immigration diffèrent grandement de celles de la communauté marocaine majoritairement musulmane. Elle s'identifie cependant partiellement à la communauté marocaine, compte tenu de la religion qu'elle partage avec d'autres communautés venant d'autres pays du monde et dont elle se réclame aussi.

Après ces précisions, signalons que sur les 25 personnes interviewées, nous avons 11 femmes et 14 hommes. Deux hommes et deux femmes sont célibataires, une femme et un homme sont séparés, et le reste des personnes sont mariées. Des 25 personnes, deux hommes sont mariés avec des femmes d'origine québécoise, les autres sont venus au Québec en famille, et les deux personnes séparées l'ont été ici au Québec. Signalons également que parmi les femmes interviewées, deux d'entre elles portent le foulard islamique.

Concernant l'âge des participants, il varie entre 26 et 53 ans. Nous avons ainsi deux personnes dans la vingtaine, neuf dans la trentaine, neuf autres dans la quarantaine et cinq personnes interviewées dans la cinquantaine. Nous n'avons aucun *a priori* concernant

l'âge des participants, bien que ce facteur puisse jouer un rôle important au point de vue de la perception et des prises de position.

Sur les 19 personnes mariées, deux seulement n'ont pas d'enfants, et sur les quatre personnes séparées, une d'elles a un enfant. Les personnes célibataires n'ont pas d'enfants non plus.

6.1.2.2 Situation d'immigration

Les dates d'arrivée au Québec de nos participants varient ainsi que les intentions initiales d'immigration. Trois participants ont été admis à titre d'étudiants d'abord, et une personne est venue au Québec avec le statut de visiteur. Toutes les personnes de ces deux catégories ont décidé par la suite de changer leur statut d'admission au Québec, à titre d'immigrants. Une seule personne est venue dans le cadre du regroupement familial, ce qui lui confère un statut de parrainage, et les 20 autres sont venues en tant qu'immigrants permanents.

Nous avons classé les dates d'arrivée au Québec de l'ensemble des participants en trois catégories différentes. Le nombre de ceux qui sont arrivés depuis moins de cinq ans s'élève à quatre personnes. Treize personnes sont arrivées ici depuis cinq à dix ans, c'est-à-dire la majorité, et enfin, les personnes résidant au Québec depuis plus de dix ans sont au nombre de huit.

Tous les participants parlent le français couramment, même s'ils ont tous affirmé avoir éprouvé des difficultés de communication au début de leur installation, notamment parce qu'ils ne comprenaient pas l'accent québécois, auquel ils n'étaient pas habitués. D'ailleurs, les entretiens ont été menés en français sans aucun besoin de traduction, sauf pour une personne, qui a préféré alterner son discours en français et en arabe, notamment à des moments où elle s'exprimait sur son passé au Maroc avant de venir s'installer ici. L'expression en français permettait parfaitement à chacun de rendre compte de ses idées, même si le niveau d'éducation des participants était variable. Nous avons tenu à nous assurer de la compréhension des questions posées pour la qualité et la précision des réponses. Généralement, les participants reflètent très bien le profil des immigrants marocains tel que décrit par Statistique Canada, en termes de connaissance du français.

6.1.2.3 La scolarité et la formation

En relation avec la maîtrise du français, le niveau d'instruction des participants a été considéré dans notre questionnaire. Nous avons relevé que le niveau d'instruction varie après la fin des études secondaires chez cinq personnes qui ont par la suite terminé des cours de formation professionnelle. Trois participants mettent l'accent sur leur formation professionnelle, et 20 participants ont terminé une première formation universitaire.

Il est à signaler que le critère de la scolarisation est important dans la grille de sélection des immigrants. C'est ainsi que le choix des immigrants porte en général sur des personnes formées aux études universitaires et professionnelles, ce qui attribue des pointages fort intéressants. Les personnes ne détenant pas un diplôme d'études secondaires, qui est l'équivalent du baccalauréat, ou un équivalent professionnel – selon la dénomination européenne –, sont exclues automatiquement du processus d'immigration. Ce critère a cependant été modifié au cours de l'année 2007 par Immigration Québec, afin de favoriser certains profils en demande au niveau du marché du travail et compte tenu des besoins du marché de l'emploi.

Les personnes ayant des diplômes importants refusent souvent d'accepter des postes d'un niveau inférieur à leurs compétences ou dans un domaine différent de leur cursus de formation. Cela pose un important problème d'adaptation initiale au mode de vie local.

La question du diplôme constitue aussi un problème, à cause du système de reconnaissance des formations réalisées en dehors du Québec, notamment par les ordres professionnels comme les ingénieurs et les médecins. Sur les 25 personnes interviewées, huit ont déclaré avoir suivi des formations avec diplôme au Québec, en plus de leur formation au Maroc ou ailleurs, puisque deux personnes ont obtenu des diplômes aussi en France, ce qui constitue le tiers des participants.

6.1.2.4 L'emploi et la rémunération

Deux points ont été examinés concernant l'emploi et la rémunération, à savoir le secteur d'emploi et la rémunération des participants. Nous avons établi une première grille au début de nos entretiens pour obtenir de l'information sur la rémunération des participants,

et nous avons constaté que plusieurs personnes évitaient de remplir la case appropriée. Nous avons alors changé la grille pour mettre des estimations, au lieu de demander aux gens de révéler directement leurs salaires, ce qui nous a permis de placer les participants dans quatre (4) catégories distinctes. Le nombre de ceux qui perçoivent une rémunération de moins de 30 000 \$ par année s'élève à dix (10) personnes. Ceux qui se situent entre 30 000 \$ et 50 000 \$ comptent six (6) personnes. Le nombre de ceux qui perçoivent entre 50 000 \$ et 70 000 \$ s'élève à quatre (4) personnes, et enfin, cinq (5) personnes déclarent des revenus annuels de plus de 70 000 \$.

Les secteurs d'activités des participants sont également différents et répartis entre les secteurs public et privé, et le travail autonome. Nous avons associé le travail communautaire et le travail pour la Ville de Montréal au secteur public, étant donné qu'il y avait deux personnes relevant de ces secteurs et compte tenu qu'il s'agit d'un domaine parapublic.

Nous avons alors obtenu une répartition en quatre (4) catégories. En effet, six (6) personnes déclarent travailler pour le secteur public. Dans le secteur privé, dix (10) personnes affirment y travailler et six (6) personnes se décrivent comme des travailleurs autonomes. Nous avons également trois (3) personnes sans emploi.

Le facteur emploi est considéré par Immigration Québec comme très important au point de vue du rapprochement des immigrants avec la société d'accueil et de leur attachement au Québec. Sans doute cette opinion s'appuie-t-elle sur des exemples et des études sur le terrain. Il convient de souligner que l'emploi constitue une priorité pour les immigrants, car la plupart d'entre eux peinent à décrocher leur premier emploi. La fonction publique canadienne, comme la fonction publique québécoise, s'est souvent prononcée sur l'octroi d'un certain pourcentage d'emplois aux personnes issues des minorités visibles, afin de donner plus de chances de recrutement aux immigrants et aux membres des minorités visibles. Cette initiative demeure encore très limitée, puisque les deux gouvernements sont loin d'atteindre le niveau de représentativité souhaité.

Si nous évaluons la liste de nos répondants, nous constatons qu'elle se situe évidemment dans la catégorie des immigrants économiques. Nous insistons ici sur le fait que la sélection préalable des candidats ne s'est aucunement basée sur des critères autres que

ceux relatifs à cet aspect. Nous aurions aimé par contre interviewer plus de femmes, pour avoir une quantité égale de répondantes et de répondants. Nous ne voulions nullement nous faire reprocher d'avoir « préféré » les participants. Ce ne serait d'ailleurs pas fondé, compte tenu que nous n'avons aucune préférence particulière pour les hommes ou pour les femmes au niveau des entretiens. Le fait est que nous avons éprouvé des difficultés à recruter des femmes pour ces interviews, et que plusieurs parmi elles ont manifesté une certaine réticence face à celles-ci par manque de disponibilité. Nous convenons qu'une telle raison puisse être valable, mais cette attitude peut aussi être justifiée par un manque de confiance à l'égard de notre travail ou par un refus de se prononcer sur le vécu migratoire. Nous soulignons cependant qu'au Québec, il y a plus d'immigrants marocains que d'immigrantes marocaines, même si nous sommes conscient que la vitesse et le rythme d'intégration entre hommes et femmes sont différents de façon généralé et qu'ils sont plus lents pour les femmes issues d'un pays dans lequel la place de la femme est encore en évolution.

6.2 Précisions concernant l'analyse des données

La présentation des acteurs nous permet de décrire les caractéristiques extérieures et individuelles de la population visée. Sa pertinence consiste dans le fait qu'elle nous informe sur le *type* d'immigrants marocains résidant au Québec à l'échelle de notre recherche, qui ne peut en aucun cas prétendre à l'exhaustivité, compte tenu de nos limites matérielles et de celles de notre recherche. En abordant maintenant l'analyse des données, nous accédons aux discours de nos participants pour en faire ressortir les points de vue et les partis pris. Selon les méthodes de recherche préconisées, il s'agit de transformer les données en informations capables d'intégrer des grilles, de manière à préparer l'étape suivante de l'interprétation des données. Plusieurs chercheurs soulignent d'ailleurs l'importance de cette étape de la recherche (Massé, 1992, Gauthier, 2003, Paillé et Mucchielli, 2008) et insistent sur son apport pour le traitement des données qualitatives, mais ils parlent aussi des difficultés inhérentes aux différents choix effectués. Comme le souligne à juste titre Pierre Mongeau :

La première étape de l'analyse consiste en une réduction ou un resserrement des données autour de thèmes évocateurs eu égard aux propos de l'entrevue (ou autres

unités de sens analysés : images, extraits de bande dessinée, passages musicaux, etc.). Ces thèmes (parfois appelés classes, catégories, codes, ou autres) correspondent à des vocables ou de courtes expressions capables de servir d'étiquette à un ensemble d'extraits (ou autres unités de sens). Ils sont généralement dérivés du modèle *a priori*. Ils se rapportent par exemple aux relations ou éléments structurants du problème ou à des construits théoriques (attitudes, intentions, opinions, etc.).¹⁴⁸

Dans le cadre de notre recherche sur le terrain et pour la collecte des données, nous avons procédé avec un guide d'entretiens portant sur les trois phases essentielles du processus d'immigration et nous y avons intégré plusieurs questions se rapportant à des thèmes en relation avec notre principale question de recherche. Les trois phases en question sont la période avant l'immigration, au moment où la personne immigrante commence à s'intéresser au Canada comme destination d'immigration, la venue de la personne en territoire québécois et la relation qu'elle a entretenu avec les services d'immigration, et enfin, le processus d'intégration, qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui et dans lequel l'immigrant s'est constitué une perception de la réalité et a interagi avec la société de façon générale.

Le regard que nous portons sur les aspects événementiels et sur d'autres d'ordre affectif et comportemental nous a permis de faire le tour des questions liées au processus migratoire de l'individu et à ses expériences particulières au sein de la société d'accueil. Après la codification des données, qui nous a conduit à sélectionner parmi la matière abondante l'information pertinente pour notre sujet, nous avons pu faire ressortir des thèmes¹⁴⁹ se rapportant à notre question de recherche, que nous pouvons subdiviser en plusieurs sous-thèmes relevant d'axes thématiques se rapportant à notre problématique de recherche. Nous avons procédé à une thématisation continue et non séquentielle, c'est-à-dire que nous avons privilégié la formation d'une arborescence thématique, en passant à travers toutes les données qui nous ont été fournies, y dégageant des thèmes centraux et d'autres subsidiaires, ou sous-thèmes (Paillé et Mucchielli, 2008). Nous ne

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 118.

¹⁴⁹ Nous retenons ici la définition de Paillé et Mucchielli (2008), selon laquelle un thème « est un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant, tout en fournissant des indicateurs sur la teneur des propos », p. 170. Les auteurs distinguent entre rubrique et thème. La rubrique contient un degré élevé de généralisation et d'abstraction, alors que le thème est plus précis et plus spécifique.

sommes parti avec aucun présupposé théorique restrictif ou biaisé lors du dépouillement des données, car il nous fallait considérer les discours des acteurs de manière absolument objective pour notre recherche.

6.3 Présentation des résultats

Nous avons identifié plusieurs thèmes liés à la question principale de notre recherche et dont l'investigation servira à vérifier notre hypothèse de recherche et à trouver les éléments de réponse à nos interrogations de départ. Nous allons donc tenter d'explorer les dimensions relatives à cette question pour en dégager les variables récurrentes, sachant que l'expression des interviewés est étendue et parfois variée, pour diverses raisons. Il faut dire que le parcours habituel d'un immigrant s'inscrit dans la durée et qu'il commence depuis son intention de quitter son pays d'origine et sa décision de vivre une nouvelle vie, à laquelle il était prédisposé d'une certaine manière, et qui peut devenir une expérience tout à fait différente de celle de sa vision initiale. C'est pour cela que nous avons identifié trois phases principales relativement aux thèmes étudiés. D'abord, il s'agit de la phase pré-migratoire, qui se caractérise par les intentions et par la prédisposition au départ, mais également par la représentation de l'autre, indépendamment de l'interaction concrète. Nous qualifions la communication à cet égard d'exploratoire, pouvant être virtuelle ou interpersonnelle.

Puis, la seconde phase concerne le processus communicationnel et elle porte sur les premiers pas d'installation au Québec et les premiers contacts avec la société, alimentés par les sources utilisées, notamment pour la prise de connaissance, l'engagement et l'interaction avec la société. Enfin, la phase d'établissement prolonge les deux précédentes et les complète, en termes de perception, de bilan et de résultats du parcours, qui est, bien sûr, loin d'être achevé. L'expression des acteurs révèle leurs points de vue et leurs partis pris sur la société d'accueil à travers des composantes essentielles comme le service public, l'économie, la culture, la politique, les relations interpersonnelles et d'autres aspects importants pour l'intégration sociale dans un environnement pour le moins différent de celui de leur société d'origine.

6.3.1 La communication exploratoire en phase pré-migratoire

Les moyens de communication avec une société dans laquelle l'individu veut immigrer sont aujourd'hui multiples. Le résultat de cette communication et son expression s'avèrent innombrables, que ce soit en termes d'appréciations, de comportements, d'attraction et de réflexions. Évidemment, le discours qui exprime cette réalité concerne les motivations, la prise de décisions et les démarches effectuées pour parvenir à cette fin. Ces aspects constituent, dans le cas de notre recherche, des points importants pour la connaissance des premiers pas de nos acteurs. Nous devons mentionner que les réactions sont diverses face à chacun de ces aspects.

Le manque de moyens financiers chez les jeunes constitue une raison importante pour quitter son pays. Cela ne se limite pas aux étudiants, car même des personnes plutôt bien installées évoquent ce motif, sauf que les motivations profondes sont différentes. Pour l'interviewée n° 9, au manque de moyens s'ajoute sa situation familiale. En effet, pour une célibataire, il est plus facile de prendre la décision d'immigrer : « Au Maroc, il n'y a pas de travail pour tout le monde à cause du chômage, pas de mariage, pas de travail. La seule solution, c'est l'immigration. Eh bien, c'est pour ça que j'ai décidé d'immigrer ici¹⁵⁰. »

6.3.1.1 Motivation de l'immigration

Les motivations d'immigration varient d'une personne à l'autre, mais elles convergent autour de quelques orientations, puisqu'elles traduisent l'intention des individus face à leur projet migratoire et l'intérêt et les buts qu'ils y mettent. Compte tenu de la particularité de l'immigration en Amérique du Nord pour des Marocains plus habitués à l'Europe et les spécificités du modèle québécois et canadien, il appert que la question d'interaction préalable avec la société d'accueil s'avère incontournable. Par société d'accueil, nous entendons toutes les composantes de la société, à savoir son économie, sa culture, son histoire, sa politique, ses traditions, ses pratiques sociales ainsi que sa population.

¹⁵⁰ Entretien n° 9.

Dans leurs discours, les interviewés ont évoqué plusieurs aspects liés à cette période, exprimant, dans le cadre d'une communication que nous qualifions d'intention, des points de vue qui nous renseignent sur la préparation de leur parcours migratoire et sur leur prédisposition au changement. Les motivations d'immigration évoquées sont liées à leur situation sociale au Maroc, à l'attrait du Québec, à l'envie d'aller étudier à l'étranger et à la saturation de l'immigration en Europe. Nous retiendrons les trois principaux motifs d'immigration au Québec, à savoir la situation sociale au Maroc, la saturation de l'immigration en Europe et l'attrait du Québec.

a) Situation sociale au Maroc

Les participants voient dans la situation sociale du Maroc un facteur qui motive et qui pousse bon nombre d'entre eux à choisir d'immigrer au Québec. Il importe cependant de considérer cette situation sous divers angles : manque de moyens financiers, poids des traditions et pénurie d'occasions de travail. Quoique ces raisons constituent des facteurs déterminants au niveau des choix, d'autres éléments sont évoqués, comme l'avenir des enfants, leur éducation et les meilleures occasions de vie qui peuvent s'offrir à eux.

De façon explicite ou implicite, tous les interviewés évoquent la situation au Maroc pour la comparer à celle du Canada et y lier leur motivation d'immigration à des degrés divers. Certains ont mis l'accent sur cet aspect plus que d'autres, y voyant le facteur principal de leur motivation d'immigration. Dans un de nos entretiens dans lequel l'interviewé a mis l'accent sur cet aspect, celui-ci réunit dans ses arguments plusieurs des facteurs l'ayant poussé à immigrer. Il explique que :

Bien sûr, comme j'étais étudiant au Maroc, puis j'allais finir un bac en sciences expérimentales, (...) mes ambitions étaient tellement grandes, (...). Bien sûr, la situation familiale était moyenne, alors je vais mentir si je dis que j'y allais seulement pour étudier, c'est sûr et certain, mais seulement, c'était l'ambition d'étudier dans un pays qui développait plus pour régler la situation. La situation, quand je dis « régler la situation », ça veut dire s'installer dans une province qui est le Québec, c'est sûr, je n'ai jamais pensé à l'Ontario ou bien le Canada anglais et tout ça. Je n'ai rien contre, le Canada, c'est un pays que j'aime, que j'adore, mais c'est une question au niveau de

l'intégration, et puis, comme vous le savez, nous, les Marocains, on parle français, donc c'était fait, ça a été une étape plus facile pour moi, pour m'installer.¹⁵¹

En parlant de situation sociale, il est question ici bien sûr de limitation de moyens financiers permettant de poursuivre des études dans les conditions souhaitées. Cela concorde avec le choix du Québec comme destination et, évidemment, avec le fait français, qui apparaît alors comme un facteur complémentaire. D'ailleurs, c'est un point qui a été évoqué par plusieurs autres acteurs, qui considèrent cet aspect comme un élément de facilitation de la communication et un incitatif à venir au Québec.

Une autre interviewée considère la situation sociale dans la même optique, mais en relation avec le manque d'occasions de travail. Ainsi, la motivation est perçue comme une alternative dans ce cas, puisqu'il s'agit de limite de choix. Comme elle l'explique :

Au Maroc, là, il n'y a pas de travail pour tout le monde à cause du chômage, pas de mariage, pas de travail. La seule solution alors pour moi, c'est l'immigration. Eh bien, c'est pour ça que j'ai décidé d'immigrer ici. J'ai toute ma famille à Paris, je n'ai personne au Maroc, j'étais la seule qui restait là-bas, alors pour aller les rejoindre à Paris, c'est difficile. Même là-bas, le chômage est élevé. Mais... j'ai préféré venir ici.¹⁵²

Dans sa déclaration, un élément supplémentaire apparaît au sujet de la situation familiale de l'interviewée qui se déclare célibataire. Rappelons que dans la société marocaine, il y a encore bon nombre de femmes mariées qui sont au foyer, et bien que cela ne soit pas une règle générale, le célibat constitue peut être un facteur non négligeable dans la prise de décision d'immigrer, notamment pour une femme.

Dans le même ordre d'idée, une autre interviewée évoque des facteurs semblables en parlant de sa situation sociale. Sa motivation, qui se traduit par des arguments qu'elle considère réfléchis, excède la position précédente. Elle déclare :

Donc, la raison pour laquelle j'ai décidé d'immigrer au Québec, c'est une raison bien réfléchie. Ça a pris une année et demie pour prendre la décision. C'est une, disons une accumulation de frustrations par rapport à la société, par rapport au système

¹⁵¹ Entretien n° 5.

¹⁵² Entretien n° 9.

d'enseignement, par rapport un petit peu à quelques problèmes familiaux, mais pas vraiment quelque chose d'important, mais c'est surtout la situation de la femme au Maroc qui a fait que j'ai décidé de venir. Et l'enseignement pour mes enfants. Je voyais qu'il n'y avait pas réellement d'ouverture au point de vue enseignement et pas réellement d'ouverture au point de vue avenir pour mes enfants. Je voyais déjà que notre propre génération était assez bloquée, je ne voyais pas ce qui pouvait s'offrir à mes enfants plus tard.¹⁵³

Cette position, parce qu'elle la partage avec son conjoint, renforce son parti pris : « C'est une décision qu'on a prise conjointement, mon mari et moi. Lui plus que moi au départ, parce que lui est moins attaché à la culture marocaine que moi; il est moins attaché aux traditions que moi¹⁵⁴. »

Le facteur « situation sociale » prend donc des dimensions différentes selon les expressions des acteurs, mais il converge autour du manque social comme point central qui se traduit par la volonté de changer dans le but d'une amélioration.

b) Saturation de l'immigration en Europe

Le second facteur d'immigration mentionné par nos acteurs est la saturation de l'immigration en Europe. Ce facteur peut être qualifié de technique ou d'exogène, étant donné qu'il ne relève pas directement de nos interviewés, et que c'est la conjoncture qui en a décidé ainsi. Cette réalité est bien connue aujourd'hui, mais l'envie de quitter persiste chez plusieurs acteurs, qui ajustent donc leur choix à cette donnée. « En Europe, c'est très difficile, maintenant, de faire les papiers. L'immigration, c'est très, très difficile. Même les Européens, ils immigreront pour ici¹⁵⁵ », explique une interviewée, qui déclare ne pas avoir le choix de sa décision.

Les personnes qui parlent de l'immigration européenne racontent également leurs séjours antérieurs en Europe et les motivations qui les ont poussés à opter pour le Québec. L'un d'eux ne manque pas de comparer les deux situations :

¹⁵³ Entretien n° 13.

¹⁵⁴ Ibid.

¹⁵⁵ Entretien n° 9.

Moi, j'avais fait mes études en Angleterre et j'avais « my green card » en Angleterre. J'avais cette possibilité-là, mais l'Europe ne m'a jamais intéressé. L'Europe, pour moi, c'est un milieu qui est fermé. J'ai déjà passé trois ans là-bas et je ne voyais jamais ma famille, en Europe. Donc, le jour où j'ai décidé (c'était un jeu pour moi), j'ai décidé de remplir un formulaire pour l'immigration.¹⁵⁶

C'est là une position explicite partagée par d'autres acteurs ayant suivi le même parcours. Malgré leur connaissance de ces pays et leurs expériences d'études, ces régions ne les ont pas vraiment attirés. Nous en déduisons donc que ce sont les atouts dont le Québec disposerait à leurs yeux qui les solliciteraient. *A priori*, nous considérons que l'immigration en tant que réalité occupe une place importante pour eux, et que le Québec est une destination attrayante. Un de nos participants abonde dans ce sens :

Parce que j'ai fait mes études en Europe, donc j'ai vu qu'il y avait plus de problèmes là-bas pour l'intégration des immigrants et tout ça, donc j'ai dit : « Bon, peut-être dans le nord américain l'intégration ça va être plus facile pour nous ! » Donc, comme on est francophones, on a décidé de s'installer ici, au Québec.¹⁵⁷

Le propos ici va jusqu'à considérer la question de l'intégration, qui est un aboutissement et qui suscite d'emblée des craintes, que d'autres acteurs intensifient encore davantage. C'est ainsi qu'une autre interviewée ayant le même parcours de formation en Europe partage leurs dires en les dépassant. Elle déclare : « On n'a jamais pensé à l'Europe, vu que d'après ce qu'on entend parler des immigrants en Europe, l'intégration, c'est très difficile et nous, on est sensible à leur racisme, donc on a peur de ce point-là et c'est ce dont on n'entend pas parler ici, au Canada¹⁵⁸. »

Cette opinion n'est pas limitée à nos répondants, puisqu'ils rapportent qu'il s'agit d'un point de vue répandu au Maroc. Les propos de notre premier interviewé appuient cette réticence :

Pour moi, j'ai eu l'occasion d'aller en Allemagne, puis en Europe. J'avais même fait les démarches pour aller en Europe. Mais là, à un moment donné, qu'est-ce qu'on dit au Maroc : « L'Europe, ce n'est pas comme avant, elle a changé complètement et tout

¹⁵⁶ Entretien n° 17.

¹⁵⁷ Entretien n° 19.

¹⁵⁸ Entretien n° 8.

ça. Il n'y a pas de place pour tous. » Laissons l'Europe de côté car ce n'est pas notre... notre sujet de parler de l'Europe, mais notre sujet, c'est le Canada. Bien sûr.¹⁵⁹

Les mêmes idées sont exprimées par un participant, qui a même déposé sa demande d'immigration à partir de l'Europe, où il résidait. Dans son entretien, il revient souvent sur des comparaisons entre le Québec, le Canada et l'Europe. Une des raisons majeures qui ont motivé son immigration au Québec, comme il l'explique, est la planification de l'immigration et la procédure à suivre, qui est aujourd'hui encore absente dans les pays européens :

Eh bien... la décision, effectivement, était un petit peu difficile. Puis, en Europe, il n'y a pas cette ouverture d'immigration, si on peut dire. Donc, il y a cette occasion d'immigrer au Québec qui s'est présentée, et on l'a saisie. Je ne sais pas si c'est la bonne chose qu'on a faite ou pas, mais bon, on a immigré, puis on est là, puis on assume la décision qu'on avait prise. Mais effectivement, l'Europe, l'immigration, c'était un petit peu plus difficile, donc, d'immigrer. D'ailleurs, il n'y a pas de plan d'immigration spécifique. C'est du cas par cas. Par contre, au Canada, il y avait cette possibilité d'immigration. Donc, c'est pour cela que j'ai décidé de venir au Canada.¹⁶⁰

Au-delà des motivations personnelles, les candidats comparent les régions d'immigration et choisissent en fonction des occasions les plus favorables et selon ce qui les intéresse. Nous constatons alors que l'immigration s'avère un projet d'envergure qui s'inscrit *a priori* dans la continuité et la motivation des candidats, tout en tenant compte de la destination et des moyens d'adaptation dans le pays d'accueil.

c) Attrait du Québec

Quand à l'attrait du Québec en tant que destination francophone réputée pour son accueil des immigrants et pour ses valeurs, plusieurs de nos acteurs y voient une motivation suffisante pour immigrer. Rappelons que cette destination est récente pour les Marocains, mais qu'elle intéresse de plus en plus de candidats. Certains des participants ont évoqué la publicité, qui met de l'avant les avantages d'immigrer au Québec : « Tout d'abord, quand j'avais décidé de venir au Québec, c'est parce qu'il y a eu une grande publicité, très

¹⁵⁹ Entretien n° 1.

¹⁶⁰ Entretien n° 22.

grande publicité »¹⁶¹, nous déclare l'un d'eux, ce que confirment d'autres participants, trouvant d'ailleurs cette publicité erronée pour les candidats dont le potentiel d'expérience et de formation est élevé.

Il ne faut pas oublier, par exemple, que la majorité des immigrants qui arrivent ici sont des cadres. C'est ça l'erreur. Il y a une mauvaise publicité de la part des Canadiens et de la délégation du Québec à l'extérieur, aux étrangers, pour expliquer aux gens, quand ils viennent ici, quels sont les vrais problèmes qu'ils vont affronter. Donc, il y a plusieurs gens qui ont une mauvaise information sur le Canada et sur le Québec, sur les problèmes qu'ils vont affronter, sur les problèmes que moi-même j'ai affrontés ici.¹⁶²

Les sources d'information sont variées, et l'utilisation de ces sources comme élément de prise de décision varie selon les personnes. Pour celles et ceux qui sont attirés par le Québec, les déclarations sont semblables. Un interviewé nous confie :

Je n'ai jamais pensé à l'Ontario ou bien le Canada anglais et tout ça. Je n'ai rien contre le Canada, c'est un pays que j'aime, que j'adore, mais ces questions au niveau de l'intégration, au niveau de la langue, et puis, comme vous le savez, nous, les Marocains, on parle français, donc c'était plus facile pour moi, pour m'installer.¹⁶³

Ainsi, le fait français constitue un facteur rassurant. Plusieurs interviewés l'ont utilisé de façon récurrente dans leurs arguments comme facteur de facilitation et d'ouverture. Pour un autre interviewé, l'attrait pour le Québec est une combinaison du français et de la culture nord-américaine :

Dès notre retour de notre séjour de deux ans aux États-Unis (Wisconsin), où j'ai poursuivi des études supérieures, nous avons eu l'idée, ma femme et moi, d'immigrer au Canada. Le projet d'immigration a sérieusement pris forme dix ans après notre retour des États-Unis. Nous avons décidé de nous installer au Québec pour deux raisons principales : la culture nord-américaine et la langue française.¹⁶⁴

L'attrait pour le Québec prend alors des formes variées et il se traduit par des intérêts qui demeurent génériques, ne formulant pas ce que nos candidats attendent de cette société,

¹⁶¹ Entretien n° 18.

¹⁶² Entretien n° 19.

¹⁶³ Entretien n° 1.

¹⁶⁴ Entretien n° 25.

notamment en termes de retombées économiques. Cette attitude renseigne, entre autres, sur le profil des immigrants qui favorisent la relation avec une société d'adoption sur la base d'attraits subjectifs. Un participant déclare d'ailleurs que pour lui : « c'était un rêve de venir m'établir ici, au Canada, au Québec¹⁶⁵. » C'est la même chose pour un autre participant ayant déjà visité le Québec avant de venir s'y installer :

La décision de venir m'installer au Canada, plutôt qu'en Europe, a commencé à germer dans mon esprit à la fin des années 1990. Au moment où j'étais étudiant en France, et à l'occasion d'un voyage de fin d'études, on a été au Québec pour la visite d'un opérateur en télécommunications. Bien sûr, avec un voyage organisé où j'ai pu voir plusieurs régions de la province, où j'ai été fasciné par ce pays, j'ai commencé à m'intéresser de près à l'immigration. Et c'est là où j'ai entamé les démarches administratives pour poursuivre l'immigration.¹⁶⁶

Une autre participante mentionne la réputation et la qualité de vie au Canada comme facteurs de motivation, sans préciser pour autant comment elle pourrait en bénéficier : « J'ai décidé d'immigrer en Amérique du Nord, déclare-t-elle, et plus précisément au Canada, pour sa réputation de la qualité de vie et de la vie sociale en général¹⁶⁷. »

Il apparaît donc que les principales motivations de nos participants derrière leur projet migratoire convergent vers une volonté de changement qui les prédispose à s'ouvrir sur la société d'accueil. Nous avons mentionné les personnes qui l'ont exprimé de manière plus élaborée.

Nous avons remarqué que quatre participants, dont deux femmes, ont mis l'accent sur des motivations d'ordre familial, soit le mariage avec une personne déjà établie au Québec ou l'influence d'un membre de la famille. Le choix de venir s'installer au Québec a cependant fait l'objet d'un choix volontaire chez la totalité de nos interviewés.

¹⁶⁵ Entretien n° 4.

¹⁶⁶ Entretien n° 7.

¹⁶⁷ Entretien n° 8.

6.3.1.2 Perception du Québec avant l'immigration et communications utilisées

En relation avec les motivations d'immigration, la question de la perception du Québec permet d'observer l'intérêt pour cette société et les changements de perception qui peuvent se produire à son sujet. Les points de vue de nos participants sur ce thème sont plus variés que sur le premier, car les méthodes de communication utilisées ne sont pas les mêmes. Il y a d'abord ceux qui adoptent une position positive, sur la base d'une connaissance générale du Québec ou d'impressions subjectives, d'autres qui se fient à des moyens traditionnels de communication interpersonnelle auprès d'amis et de la famille, ceux qui n'ont pas de connaissance particulière sur cette société et ceux qui utilisent les canaux officiels d'information, à savoir la documentation écrite et électronique à leur disposition. La question de la perception de la société d'accueil est cruciale pour le processus d'intégration. En tant que point de départ de la démarche migratoire, elle renseigne sur la prédisposition des candidats et sur la manière dont les immigrants envisagent leur cheminement au sein de leur société d'adoption.

d) Perception positive de la société d'accueil

Concernant la première position, qualifiée de perception positive du Québec, elle repose sur un discours provenant de l'intérêt à l'égard de la société d'accueil. Cette attitude est parfois basée sur des arguments objectifs, comme on peut le constater dans la déclaration suivante :

L'image d'un pays qui est assez bien industrialisé, un pays où l'économie se portait quand même bien avec le retour qu'il y a eu sur les fameuses années d'endettement et toute la politique qui a été mise en place pour restructurer le pays. C'était une image très positive qui résonne à l'étranger. Et bien sûr, l'image d'un pays très vaste avec une nature extraordinaire où il fait bon vivre pour les familles. Et surtout, un pays qui est en train de construire sa population, vu le nombre peu élevé de gens qui habitent au Québec. Donc, c'est l'image que j'avais avant de venir m'installer au Québec.¹⁶⁸

Dans ce cas, le participant paraît bien informé et il manifeste sa perception à travers cette connaissance objective. Cela couvre aussi bien les aspects économiques, sociaux que

¹⁶⁸ Entretien n° 7.

démographiques, ce qui place le lien avec l'immigration comme point important de cette perception. Ce point de vue est partagé par d'autres participants, qui appuient l'aspect moderniste mis en évidence dans la déclaration. Ainsi, pour un autre participant :

Bien, sincèrement, l'image était impeccable. Je ne dirais pas le paradis, ça n'existe nulle part, mais disons que c'était un pays que... je le voyais comme vraiment très démocratique, libéral, l'abondance, les droits de l'homme... En tous cas, c'était très positif, à plusieurs égards, mais c'est ce qu'on voyait, du moins, dans les prospectus qu'ils nous donnaient et même des fois dans les documentaires qu'ils présentaient. Parce que moi, je commençais déjà à m'intéresser un petit peu au Canada, donc déjà à l'époque, à partir du Maroc, par le biais de TV5, par exemple, on pouvait déjà voir des *news* d'ici et avoir une idée de ce qui se passe. Donc voilà, c'est comme ça !¹⁶⁹

L'image de la société s'élargit donc. D'autres critères apparaissent dans cette déclaration, où la modernité est synonyme de liberté, de droits humains et de richesse. Ce sont des expressions qui ciblent la qualité de vie en général et qui rejoignent la perception positive décrite plus haut. Dans ce cas cependant, le participant déclare la source de ses informations et donc sa réception demeure tributaire de ces sources.

Un autre participant fait part de son admiration pour le Québec dans une perspective plus étendue, en le liant au bassin géographique de l'Amérique du Nord. C'est donc une vision systémique qui associe le continent entier à une vision uniforme, celle de la réussite exemplaire et de l'ouverture sur le monde. Il déclare dans ce sens que :

L'Amérique du Nord en général, je la voyais comme différente de l'Europe par les espaces immenses, par l'ouverture des gens. J'avais des amis qui viennent de cette région du monde qui étaient des entrepreneurs au Maroc, et j'ai vu un peu leur style de vie, leur façon de penser, leur façon de faire.¹⁷⁰

Ce point de vue est partagé par deux participantes, qui mettent l'accent sur des aspects liés à la vie active : « L'image, c'est la facilité de travail, la facilité du retour aux études, l'intégration dans la société québécoise »¹⁷¹, déclare la première, alors que la seconde, de

¹⁶⁹ Entretien n° 2.

¹⁷⁰ Entretien n° 17.

¹⁷¹ Entretien n° 8.

manière plus expressive, évoque des éléments de la vie sociale et des signes de prospérité.

Elle déclare que :

Wow, c'était une image splendide. C'était les lumières, les belles voitures. Le pays riche, le pays avancé, le pays civilisé, les magasins, les beaux habits, les festivals, les beaux restaurants, les hôtels. C'était l'Amérique, quoi ! Tous on rêvait de l'Amérique, parce qu'on regardait ça à la télé, comme dans les films. C'était comme genre Hollywood [...]. C'est un beau pays, c'est propre, c'est grand. Il y a pas mal de choses pour les jeunes, c'est la liberté, c'est le pays top. C'est mieux que l'Europe, c'est mieux que la France. C'est mieux que partout au monde ! C'est mieux même que les États-Unis !¹⁷²

Ces sentiments traduisent l'envie préalable d'identification à la société d'accueil et ils rendent compte du modèle d'intégration auquel ces participants aspirent dans leur parcours migratoire.

e) Communication interpersonnelle

Plus du tiers des participants ont utilisé la méthode interpersonnelle de communication pour se faire une idée du Québec. C'est une proportion élevée par rapport aux autres moyens utilisés, compte tenu de leur projet d'installation en tant qu'immigrants. L'expérience d'autrui devient alors importante dans la perspective du choix migratoire de certains participants et elle demeure une référence somme toute partagée. Le nombre de participants ayant utilisé exclusivement cette démarche témoigne des habitudes de communication préconisées, dans un contexte où les prises de décisions se font dans plusieurs cas de manière collective, même quand il s'agit d'expérience individuelle. Sans juger de la pertinence ou des limites de cette façon de procéder, cela nous renseigne également sur la manière dont la communication avec la société d'accueil pourrait s'effectuer en privilégiant les réseaux de connaissances. Il faut cependant souligner que ces différentes sources se caractérisent par leur variété et qu'elles peuvent soutenir des points de vue contradictoires, là où les sources d'information formelles favorisent une vision uniforme. Nous n'irons pas, à ce niveau, juger de la véracité de cette source ni de son efficacité.

¹⁷² Entretien n° 24.

Nous nous arrêtons sur quelques témoignages montrant clairement l'utilisation de ces sources d'information. Ainsi, une participante qui avait des membres de sa famille au Québec déclare :

Je n'avais pas uniquement une idée, j'étais bien fixée sur ce qu'était le Canada, puisque ma belle-famille résidait ici trois ans avant notre décision d'immigration. Et, donc, j'avais une idée assez éclairée sur ça, j'avais eu de la documentation, j'avais eu des témoignages, j'avais une idée claire sur ce qui m'attendait. Ce n'était pas l'idée de rêve du Canada, mais c'était pour moi une ouverture qui me permettrait d'exprimer beaucoup plus ce que je voulais, socialement parlant, et puis professionnellement parlant, atteindre mes buts. Donc, c'est vrai que le Canada donne une assez belle image de lui-même, mais de mon côté, j'arrive à quand même faire la part des choses et à voir là où sera la difficulté, là où elle ne sera pas et en posant des questions pertinentes, je pense qu'on peut arriver à savoir ce qui nous attend de l'autre côté de l'Atlantique.¹⁷³

Le point de vue exprimé ici tient compte de la réalité sociale et il permet à la participante de se préparer de manière « réaliste », comme elle l'exprime elle-même, et de ne pas percevoir la société de façon unidimensionnelle. Les termes qu'elle a utilisés, comme « idée assez éclairée », « des témoignages », « de la documentation », « une ouverture » et plus qu'un « rêve » rendent compte d'un usage positif de la diversité des sources d'information. Cette manière de voir est partagée par d'autres participants ayant utilisé des relations interpersonnelles pour s'informer. Une autre participante évoque dans ce sens le recours à sa famille pour se préparer à immigrer au Québec :

À partir de l'expérience des autres. L'expérience des amis que je connaissais avant qui avaient immigré ici, au Canada, et qui ont regagné encore le pays, qui n'ont pas aimé rester ici. Donc, c'est à partir de ce moment-là que j'ai eu l'idée, que j'ai eu déjà une idée générale sur ce qui se passe... et aussi, j'ai vécu l'expérience de mon frère, qui était... qui avait tout refait. Sa femme aussi, elle avait complètement refait sa vie, sa carrière, tout ça. Donc, j'ai déjà eu une idée. J'avais déjà une idée, je n'avais pas vraiment une idée qu'ici c'est le paradis et quelque chose comme ça, non. Ce n'est pas le cas. J'ai toujours eu l'idée que je vais venir, je vais recommencer tout dès le début, il va falloir que je fasse un diplôme, quelque chose comme ça, pour pouvoir intégrer le marché du travail et c'était ça, exactement ! C'était oui : j'ai fait un diplôme

¹⁷³ Entretien n° 13.

professionnel pour pouvoir intégrer le marché du travail, je l'ai intégré et je suis bien installée.¹⁷⁴

Le réalisme ressort de cette déclaration, comme de celle qui l'a précédée. Les participants sont donc conscients des moyens et des efforts à faire au début de leur installation pour se créer une situation sociale convenable. Un autre participant nous confirme cette orientation, mais en analysant les deux sources d'information et en justifiant pourquoi il privilégie le témoignage de ses relations interpersonnelles plutôt que l'information formelle. Il avance alors :

Moi, par curiosité, je suis parti chercher plus loin, ailleurs, dans les bibliothèques, dans les librairies, par le biais de l'Internet. Donc, c'est comme ça que j'ai fait connaissance avec le Québec. Mais il ne faut pas que j'oublie aussi une chose, c'est que j'avais mon frère qui était déjà ici. Donc, au fond, ce qui a plus déterminé, c'est le témoignage des autres. Le témoignage des autres est plus déterminant, au fond, que les pensées que donne le gouvernement. Parce qu'un pamphlet, c'est limité à une vingtaine de lignes. Mais le témoignage de quelqu'un, bien ça peut durer deux heures ou trois heures d'une discussion. Donc, c'est comme ça que je me suis fait une idée. [...] Moi, je vais vous dire qu'entre un pamphlet et un témoignage, il y a tout un monde. Parce qu'un pamphlet, il axe sur une chose déterminée, bien sûr, parce que les gens qui l'ont conçu, ils ont un but à atteindre. Mais celui qui fait le témoignage, il a un autre but. Lui, il exprime sa vie, son expérience, qu'il a vécue. Donc, disons qu'il n'y a pas (bon, c'est juste entre parenthèses, une manière de parler), il n'y a pas d'arrière-pensées. Lui, il parle, il est spontané, mais dans un pamphlet, il y a une arrière-pensée : on est en train de nous *browser* quelque chose pour nous la vendre. Celui qui fait un témoignage, il ne veut rien vendre, il raconte son histoire. Il ne vend rien, au fond. Souvent, c'est un membre de la famille, donc, il n'a pas un intérêt particulier à dire que c'est bon ou que c'est mauvais.¹⁷⁵

C'est une logique basée sur la prise de conscience de la relativité des informations formelles et sur une anticipation de leur visée. En contrepartie, elle met l'accent, l'appui sur le témoignage des autres. Ce parti pris peut avoir des avantages, dans le cas où les personnes reçoivent une information objective et qui peut les aider à avoir une meilleure connaissance de la société d'accueil. Par contre, il peut devenir nuisible quand il décrit une réalité subjective, d'un point de vue unilatéral, notamment quand il se base sur des expériences uniquement personnelles, même si celles-ci constituent une réussite.

¹⁷⁴ Entretien n° 23.

¹⁷⁵ Entretien n° 2.

f) Source d'information formelle

La troisième catégorie de personnes interviewées déclare avoir eu des informations formelles, en amont, sur le Québec. Pour un immigrant appelé à vivre dans une nouvelle société, cela paraît évident, notamment quand il s'agit d'un périple entre deux sphères géographiques et culturelles différentes. La réaction face à cette information demeure variée en fonction du type de documents utilisés, de la réception de l'information et même du genre d'informations recherchées. Le réflexe de consulter des documents officiels demeure cependant révélateur de la relation virtuelle établie en amont avec la société d'adoption. Un des participants commente cette source d'information, qu'il a pourtant utilisée pour s'informer, en indiquant que :

En général, l'approche des gouvernements pour l'immigration, c'est comme une entreprise privée. Donc, on véhicule toujours une image qui n'est pas vraiment réelle : on exagère sur la facilité des choses, sur la bonté des choses, sur la facilité d'intégration, sur pas mal de points. Mais mes attentes, je pense que j'avais des attentes un peu conservatrices, et j'ai trouvé ce que je voulais. Je ne m'attendais pas à plus que ça. [...] L'information que j'ai eue, c'est avec les antennes paraboliques : je suivais les informations sur Radio-Canada tous les jours. Moi, avec ma curiosité intellectuelle, j'aimais savoir comment ça se passait dans les autres pays. Donc, j'ai fait une recherche sur le système économique, sur le développement économique du Canada et du Québec. Ça m'a donné une idée sur mon installation et sur ce que je voulais faire au Canada.¹⁷⁶

On s'aperçoit alors de l'attitude paradoxale face à un fournisseur d'information sensé être privilégié. En multipliant les sources d'information, les participants se rendent compte des différences et ils effectuent des analyses en fonction de leurs besoins. Plus loin dans son intervention, le même participant explique d'ailleurs qu'au-delà de l'information, il avait besoin de connaître les « astuces » et les « trucs » pour se débrouiller dans différentes situations et, bien sûr, il a eu recours pour cela à des personnes qu'il estimait avoir l'expérience appropriée pour l'aider.

Ce mélange de ressources informationnelles avec un penchant pour les témoignages s'avère une pratique récurrente, si l'on se fie aux déclarations des participants, ce qui

¹⁷⁶ Entretien n° 17.

souligne la préférence pour cette manière de communiquer par rapport aux autres. Pour en témoigner, une autre participante a eu des propos semblables, agissant prudemment, comme elle le souligne, à l'égard de l'information diffusée officiellement, que ce soit dans Internet ou dans la documentation consulaire :

Oui, j'avais de la documentation. J'allais sur Internet, donc je savais comment fonctionnait le Canada. Je voyais le côté enseignement, ce qui était proposé aux enfants, le côté éducationnel. Et j'avais de la documentation aussi, des livres que je m'étais procurés au Consulat, des revues, et puis également, j'avais une source d'informations ici. Bon, j'avais des amis, bien sûr, qui étaient partis. Mais j'avais de bons et de mauvais échos, parce que toute expérience est personnelle. Donc, c'est certain que j'avais les deux témoignages opposés. [...] C'est ça que je cherchais. Parce que dans TV5, ils montrent, il y a des journées spécifiques au Canada. Et puis les livres et les émissions. Toute émission éducative sur le Canada, j'essayais de suivre ça. [...] Ce qui était véhiculé, c'était que : « Le Canada est beau, est propre, il y a une belle infrastructure, il y a un bon support social. Nous sommes les bienvenus, nous sommes là pour vous soutenir tout au long. » Mais c'était clair qu'en ayant quand même une idée assez critique sur la chose, je savais que tout n'était pas vrai et qu'il fallait faire la part des choses. Mais c'est certain qu'ils donnaient une très belle image du Canada. Pour moi, les très belles images d'un pays, je n'y crois pas. C'est certain qu'il y a des mauvais côtés à chaque chose, et si on fait une publicité pour quelque chose, c'est qu'on veut nous attirer. Si on veut nous attirer, c'est qu'il y a certainement un piège quelque part. Donc, il faut savoir aussi faire ce qu'on veut et savoir que les pièges, il va falloir les éviter au fur et à mesure. Je savais à quoi m'attendre.¹⁷⁷

Dans cet entretien, nous avons constaté que la participante se référait beaucoup à ses amis et à sa famille pour s'informer de manière adéquate. L'information formelle utilisée paraît surtout sectorielle, puisqu'elle parle de l'éducation, et plus loin, de l'embauche, en nous confiant qu'elle savait pertinemment que son secteur de formation et son domaine d'expérience n'étaient pas en demande, et donc qu'elle s'était préparée avant de venir à devoir compléter sa formation. Dans son cas, le fait d'être informée lui a permis d'accepter de vivre une expérience nouvelle avec ses difficultés, mais en les identifiant au préalable. Cet aspect a été évoqué par d'autres participants qui, tout en se fiant uniquement à l'information formelle, ont commenté cette information en disant qu'elle était incomplète et qu'elle ne leur a pas permis de bien connaître la situation de manière objective. Le témoignage de deux participants est révélateur à ce sujet. L'intérêt du premier était constant, comme il le mentionne :

¹⁷⁷ Entretien n° 13.

J'étais toujours intéressé dès qu'il y avait une émission sur le Québec à TV 5. Je suivais ces émissions-là avec intérêt. J'ai essayé aussi de me documenter, soit auprès du Consulat (toute la documentation que je pouvais avoir), mais surtout, l'Internet, où j'ai pu accéder aux sites du gouvernement et, bien sûr, je me suis inscrit à plusieurs *newsletters* qui me renseignaient régulièrement sur plusieurs aspects de la vie au Québec, notamment sur l'emploi, sur les secteurs d'activités en expansion, sur la scolarité, sur la santé. Je recevais régulièrement des publications sur Internet pour être à jour et suivre un peu ce qui se passe au Québec. Mais je pense avec le recul, on se rend compte qu'il y a un certain manque d'informations dans ces publications et sur ces outils d'informations et de communications. Ces outils-là, ils reposent plus sur les aspects assez positifs de la province. Seulement, il y a des choses qu'on perçoit, qu'on connaît plus sur place et qui ne sont pas forcément dans ces outils d'informations-là. Je citerai, par exemple, les contraintes que vit un nouvel immigrant, quand il arrive, pour accéder au marché du travail, les files d'attente dans le secteur de la santé. Donc, il y a un certain nombre d'aspects qui sont cachés et voulus, ce n'est peut-être pas l'objectif, mais bon. Quand on arrive ici, on les perçoit mieux. Donc, ça aurait été plus, je pense, plus intéressant, plus important pour les nouveaux arrivants d'être au courant de ça avant de venir. Pourquoi? C'est pour se préparer à ça, plutôt que pour autre chose. Ça ne va pas, je pense, remettre en cause le choix. Voilà!¹⁷⁸

Le deuxième participant qui abonde dans ce sens met l'accent sur le fait que les immigrants ont le droit d'être informés de la réalité de la situation, puisqu'ils sont capables de se rendre compte des vrais problèmes :

Il ne faut pas oublier, par exemple, que la majorité des immigrants qui arrivent ici sont des cadres. C'est ça l'erreur. Il y a une mauvaise publicité de la part des Canadiens et de la délégation du Québec à l'extérieur, aux étrangers, pour expliquer aux gens, quand ils viennent ici, quels sont les vrais problèmes qu'ils vont affronter. Donc, il y a plusieurs gens qui ont une mauvaise information sur le Canada et sur le Québec, sur les problèmes qu'ils vont affronter, sur les problèmes que moi-même j'ai affrontés ici.¹⁷⁹

En outre, il explique les difficultés d'emploi, d'insertion sociale et les problèmes rencontrés durant la période de va-et-vient entre le Maroc et le Québec au début de son immigration, pour lui permettre de supporter la transition. Il apparaît alors que l'information officielle constitue une source parmi d'autres et qu'elle n'est pas considérée comme prioritaire par nos participants, qui ne manquent pas de souligner ses limites par rapport à leurs besoins spécifiques et d'expliquer que la source d'information la plus

¹⁷⁸ Entretien n° 7.

¹⁷⁹ Entretien n° 19.

prise est celle du contact interpersonnel avec d'autres immigrants. Cette opinion peut constituer un signe de rapprochement avec d'autres membres de la communauté marocaine et une préparation à utiliser cette source d'information, y compris pour leur future installation au Québec.

6.3.1.3 Immigration envisagée et représentation du Québec

En plus des motivations d'immigration et de la connaissance du Québec, nous avons invité les personnes interviewées à se prononcer sur l'installation envisagée au Québec. Compte tenu de la distance qui sépare le Maroc du Québec, le processus de sélection et d'immigration, qui s'étale sur plusieurs années, permet aux immigrants de prendre conscience du fait que la durée de cette expérience aura des incidences importantes sur leur vie. Évidemment, cette question est susceptible de préoccuper tout immigrant quelle que soit son origine et pour des raisons différentes, mais cette perception peut influencer tout le processus migratoire.

Les points de vue exprimés par nos interviewés sont partagés par ceux qui déclarent envisager demeurer en permanence au Québec, par ceux qui considèrent leur parcours comme provisoire ainsi que par ceux, moins nombreux, qui sont indécis. Évidemment, cette décision en amont de l'acte migratoire constitue, d'un point de vue communicationnel, le commencement de la formation d'une image sur le Québec.

a) Intention d'immigration permanente

La majorité de nos participants ont déclaré avoir envisagé de s'établir au Québec de façon permanente. Conscients des changements socioéconomiques qui les attendent et ayant des objectifs et des attentes différents, ils assument ainsi le processus de mutation, qu'ils défendent à leur manière. « Pour nous, c'était une décision définitive de venir vivre ici au Québec. Comme on dit, nous avons brûlé notre bateau dès notre arrivée au Québec pour ne pas tenter de revenir au Maroc »¹⁸⁰, déclare l'un d'eux, utilisant une comparaison

¹⁸⁰ Entretien n° 18.

populaire très utilisée au Maroc pour dire qu'il s'agissait d'un voyage de non-retour. Les mêmes propos sont tenus par un autre participant, après l'obtention de son visa :

Quand j'ai reçu les papiers et mon visa de résident permanent, à ce moment-là, ma décision était prise, c'est que je voulais partir m'installer une fois pour toutes. Je n'ai jamais pensé retourner en arrière. C'était mon choix à moi, ça ne m'a pas été imposé. J'ai décidé moi-même et j'aime toujours assumer mes décisions. Aussi, c'était un défi, parce que je suis arrivé ici un jeudi soir, et samedi matin, j'étais déjà au travail. Donc, pour moi, c'était un grand succès.¹⁸¹

La décision, dans les deux cas, a été prise sans hésitation et elle reflète la détermination des personnes concernées. Des nuances existent cependant au point de vue de l'intention qui existe derrière leur prise de décision respective, ce qui fait une différence. Pour un autre participant, sa décision était prise dans le but de ne pas hésiter entre les deux pays et pour mieux s'installer dans sa nouvelle destination :

Une démarche plutôt, on va dire, préventive, de venir tout seul les deux premiers mois, pour voir comment ça se passe avant de s'embarquer dans cette « aventure », je vais dire entre guillemets. Seulement moi, ce n'était pas ça. Moi, j'ai essayé de constituer l'ensemble des éléments pour prendre une décision très importante dans ma vie et je savais qu'il ne fallait pas garder un pied sur l'autre bord, ce qui risquerait de remettre en cause le projet. Donc, je me suis dit que si j'y vais, c'est pour de bon, il faut que j'assume la responsabilité de mes choix.¹⁸²

Assumer ses responsabilités est à considérer dans l'optique de persévérer pour réussir son immigration. Habituellement, au Maroc, les immigrants s'imposent cet engagement, parce qu'ils n'envisagent nullement *a priori* de revenir en arrière. Le fait de retourner au Maroc peut être interprété par les proches et par les familles comme le synonyme d'un échec, ce qui devient alors plus difficile à endurer que l'échec migratoire lui-même.

Une de nos participantes nous a fait part de son intention et de sa détermination, dans le but de protéger sa famille : « Dès le départ, lorsqu'on a pris la décision, mon mari et moi, c'était une décision qui n'était pas du tout provisoire. C'était une décision qui était faite à long terme. C'était construire notre avenir ici, et surtout construire celui de nos

¹⁸¹ Entretien n° 17.

¹⁸² Entretien n° 7.

enfants¹⁸³. » Dans une famille, l'éducation des enfants et leur avenir constituent une priorité importante à laquelle répond l'immigration. Ce facteur devient d'ailleurs un argument fort pour neutraliser les hésitations et les démotivations possibles.

b) Immigration provisoire

Ceux qui ont déclaré immigrer provisoirement ajoutent un bémol à leurs déclarations. En effet, pour eux, il s'agit de venir d'abord appréhender la réalité de la société d'accueil, avant de prendre une décision finale. Dans ces cas, les immigrants n'abandonnent pas nécessairement leurs emplois, ni leurs biens, mais ils conservent les liens avec leur pays, pour se donner le temps de comparer et de vérifier s'ils sont capables d'effectuer une transition et d'assumer leurs choix. Malgré les informations dont ils disposent sur la société d'accueil et malgré l'idée qu'ils se font de l'immigration en général, ils préfèrent conserver une certaine marge de manœuvre.

Il importe de souligner ici que le changement d'emploi au Maroc n'est pas monnaie courante, dans un marché où la concurrence et le manque d'occasions sont fréquents. C'est pourquoi, pour certains immigrants, l'idée d'abandonner facilement leurs acquis n'est pas facile au début. Ils veulent plus de garanties.

Cela donne une idée du profil de cette population, pour qui le projet migratoire ne constitue pas automatiquement une finalité en elle-même. Ce sont des personnes qui ont déjà fréquenté d'autres pays et qui ont des expériences limitées de l'immigration, alors ils cherchent une immigration qui réussit du premier coup. Ce sont les raisons essentielles qui nous ont été données par cette catégorie de participants. Dans ce sens, un participant nous confie que :

Au début, c'était une période transitoire. Je voulais même retourner dans mon pays, parce que la situation, comme j'ai dit, il ne faut pas oublier, parce que c'est des cadres qui arrivent ici. Donc les cadres, ils ne vont pas aller balayer les rues, ils ne vont pas aller travailler dans les restaurants, n'importe où. Je n'ai rien contre ces métiers, que je respecte, mais je pense que j'ai appris des choses dans ma vie que j'aimerais exercer. Donc, pour nous, l'immigration, c'est une immigration de choix. On a immigré pour

¹⁸³ Entretien n° 13.

participer à l'évolution économique et pour transférer notre savoir-faire. Pourtant, que les Québécois et la majorité des Canadiens croient que les nouveaux arrivants, ils n'ont pas un transfert de savoir-faire, c'est une erreur. Alors moi, c'était primordial de faire une transition vers une société dans laquelle je pourrais me retrouver.¹⁸⁴

Les hésitations ne manquent cependant pas. Un autre participant se fixe même comme objectif premier de retourner au Maroc :

Pour moi, quand je voulais vivre au Québec, c'était pour changer ma situation, avoir un bon diplôme dans un pays qui est développé et peut-être, dans ma tête, essayer de revenir chez nous aussi, puis trouver un bon travail, puisque c'est un diplôme qui sera reconnu peut-être par mon gouvernement, tout ça. Et aussi, je dirais : On ne peut pas savoir ce qui va arriver demain. C'est une question de prévision, tout ça, pour moi, je crois à ça, donc, on ne sait pas qu'est-ce qui arrive, c'est la vie !¹⁸⁵

Parmi ceux qui ont déclaré avoir l'intention de demeurer provisoirement au Québec, plusieurs ont changé d'avis, parce qu'ils ont fondé une famille, trouvé un emploi qui répondait à leurs attentes et se sont habitués au mode de vie québécois, selon leurs dires.

Un de ces participants nous a raconté que :

Encore là, au départ, c'était pour venir s'installer provisoirement, mais au fur et à mesure de mon séjour ici, pendant que j'attendais, je faisais la procédure pour l'emploi, j'ai vraiment aimé la culture, et puis, je me suis imprégné du mode de vie américain, notamment québécois, parce que... encore là, le véhicule linguistique m'a aidé, et sur place, j'ai dû rencontrer beaucoup de familles marocaines qui m'ont vraiment incité à rester ici et à fonder ma famille ici, donc... l'information, je l'ai eue sur place, ici, au Québec.¹⁸⁶

Un autre élément concerne les décisions à long terme. En effet, certaines personnes n'aiment pas se prononcer sur des engagements à long terme pour diverses raisons. Ils préfèrent se limiter au présent dans leurs déclarations. Nous plaçons dans cette catégorie les personnes qui nous ont fait part de leur hésitation par rapport à cette question. C'est une minorité cependant qui a choisi cette option.

¹⁸⁴ Entretien n° 19.

¹⁸⁵ Entretien n° 1.

¹⁸⁶ Entretien n° 12.

6.3.2 Interaction initiale des immigrants avec le Québec

Le premier pas au Québec est important pour les immigrants. Et la manière d'amorcer la relation avec la société peut être déterminante pour la suite du processus d'intégration. Il s'agit là d'une interaction interculturelle qui passe essentiellement par la communication, laquelle peut prendre plusieurs formes et se traduit par l'adoption de modes variés d'accès à l'information sur la société d'accueil et par l'engagement dans le tissu social. Compte tenu que le cheminement des immigrants n'est pas uniforme, les réactions des interviewés par rapport à cette question sont multiples. Pour certains, le choix des réseaux familiaux et de l'entourage communautaire demeure le mode d'interaction privilégié, alors que pour d'autres, c'est la communication formelle qui prime. De cette étape cruciale découle alors les perspectives d'intégration. Nous savons qu'Immigration Québec rend disponible un dispositif humain et des mécanismes d'accueil auprès de cette population, afin de l'accompagner dans ses démarches administratives et sociales, mais le recours à ces instances n'est pas obligatoire, et les stratégies d'adaptation privilégiées par les immigrants ne s'y conforment pas toujours. Il est normal également que les immigrants préfèrent recevoir des interlocuteurs de leur communauté, afin d'amortir le choc culturel de l'immigration.

6.3.2.1 Communication formelle

Les participants qui ont reçu un accueil formel reconnaissent avoir obtenu une assistance de la part des instances officielles, ce qui leur a permis de bien entreprendre leurs démarches d'intégration à la société. Le recours à ces instances a favorisé, d'après eux, l'accès à une information pertinente et aux services d'aide. Cinq interviewés ont utilisé ces réseaux, même s'ils avaient des contacts ou de la famille pour les accueillir. L'un d'eux nous a déclaré à ce propos :

Les premiers pas... Je dirais quand même qu'il y a un bon accueil pour les immigrants, pour les informer. Il y a la structure nécessaire pour les informer. Mais c'est vrai que quand on laisse un travail stable, puis on vient, on recommence à zéro, c'est un petit peu plus difficile. (...) Mais en persévérant, je crois qu'on trouve sa place, puis on s'intègre assez facilement. En fait, pour les papiers administratifs, il n'y a pas eu d'assistance, donc, on connaissait un petit peu, enfin... peut-être les conseils d'amis pour ce qu'il faut faire, où il faut aller, mais pas plus que ça. Donc, les amis te

disent un petit peu où aller pour la carte d'assurance-maladie ou pour l'assurance sociale. Il n'y avait pas vraiment d'organisme pour ça, mais pour ce qui est de la recherche d'emploi ou le processus d'aide à l'intégration du marché du travail, effectivement, il y avait eu des organismes donc, comme la Maisonnée, par exemple, moi, j'ai suivi une formation d'une semaine.¹⁸⁷

Cet avis est partagé par une autre participante, qui a de la famille au Québec pour l'assister et qui estime que le service offert est utile et pertinent, même si elle et sa famille ne l'ont utilisé que partiellement, comme elle nous l'a expliqué plus avant dans son entretien :

Je peux dire que ça s'est très bien passé. L'accueil était agréable. On se sentait vraiment les bienvenus. Au point de vue administratif, tout s'est fait très vite. On a même eu des informations pour la suite de notre séjour. On nous a informés sur ce qu'il était préférable de faire la première semaine pour arriver à se structurer et à s'adapter progressivement. Je pense que ça a été très bien fait. Moi, dans mon cas, c'était vraiment différent, parce que quand je suis arrivée, ayant de la famille, j'avais déjà un appartement laissé par une amie pour un mois, le temps que moi-même, je me trouve un logement. Et je savais comment fonctionnait le système administratif, étant donné que j'avais de la famille qui m'a aidée dans ce sens. Donc, ce bureau-là, au lieu d'y aller une semaine, j'y suis allée deux jours. Et ça m'a suffi, parce que j'avais le reste de l'information qui m'était donnée ailleurs. Mais c'est vrai que le support est proposé. Et il est intéressant de suivre ce processus pour les personnes qui n'ont pas de support.¹⁸⁸

Un autre participant partage cette opinion en partie et il se permet de commenter le contenu de l'information fournie, soulignant que bien qu'elle soit pertinente, elle n'est pas utile au début de l'installation. D'après lui, l'immigrant aura bien l'occasion de prendre connaissance de ces détails au fur et à mesure. Pour ce participant, le fait de fournir de l'information détaillée portant sur l'économie du Québec n'aide pas la population immigrante au début :

On a reçu une tonne d'informations. L'utilité de cette information se limite à 10 % des choses dont on a besoin; 90 %, c'est avec le temps qu'on les met en application, mais moi je trouve que ce n'était pas vraiment une nécessité de bourrer les gens avec toute cette information-là. Comme le PNB ou le PIB du Québec, du Canada, la géographie ou l'histoire; c'est des choses que les gens, ils les bourrent au début, ils l'oublient

¹⁸⁷ Entretien n° 22

¹⁸⁸ Entretien n° 13.

après, ils font des recherches pour le savoir plus tard. Donc moi, personnellement, je pense que ce n'est pas ça qui est important au début. Ce qui est important, c'est les procédures à faire et comment trouver le logement, comment trouver l'emploi, parce que c'est ce qui intéresse le plus les nouveaux arrivants.¹⁸⁹

En plus de l'information et des instances formelles, les immigrants ont tous eu recours à des interlocuteurs de leur pays d'origine et à des contacts locaux pour se prendre en charge et pour s'installer. Plusieurs ont organisé leur voyage avant de venir et utilisé leurs réseaux de connaissance afin d'éviter d'avoir des surprises. Plusieurs expressions ont été employées pour décrire la période d'installation, comme « inquiétude face à l'avenir », « envie de s'adapter vite », « l'accueil et la bienvenue des autorités de l'immigration », « le stress » et bien d'autres. L'attitude agit évidemment sur les modes de communication utilisés au cours de la période de transition interculturelle. Les options envisagées tiennent compte du contexte et de la méconnaissance de l'autre. Nous pouvons alors comparer la perception de la société d'accueil par les immigrants qui s'installent au moment de leur établissement à leur expression préalable sur cette même société avant leur voyage migratoire.

6.3.2.2. Soutien familial et réseaux interpersonnels

Ceux qui se fient à leur famille et à leurs amis en se limitant à ces seules sources d'informations amorcent leur transition d'installation de manière plus rassurante, comme ils l'ont exprimé. Néanmoins, leur connaissance préalable de la société d'accueil ne semble pas suffisante pour leur permettre d'envisager de se prendre en charge de façon autonome dès le début. Une participante l'a répété avec insistance :

Ça s'est bien passé. Ce n'était pas vraiment long, long, long, long. Comme je vous ai dit, j'ai mon grand frère ici, il m'a beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup facilité les choses. On a des amis, de la famille très, très proche ici. Tout était facile. Ils m'ont bien orientée, ils m'ont bien accueillie, donc j'étais vraiment bien. C'était trop facile par rapport à d'autres. Donc, vraiment, même pour les démarches administratives,

¹⁸⁹ Entretien n° 17.

pour avoir ma carte d'assurance sociale, ma carte d'assurance maladie... tout s'est bien déroulé, tout était bien passé. La première semaine même. Oui.¹⁹⁰

C'est une impression largement partagée par les participants qui ont eu recours à leur famille et à leurs réseaux de connaissances dans leur communauté d'origine. Quoiqu'il puisse paraître avantageux pour les immigrants, paradoxalement, ce choix ne manque pas d'inconvénients, selon certains points de vue.

Pour un immigrant se trouvant dans les premiers temps de son installation, cette réaction peut favoriser son insertion à la société, même si elle peut être contestée parfois par les organismes d'aide à l'installation, qui craignent les influences négatives, au niveau de l'image véhiculée sur le Québec, comme l'a bien expliqué un des participants¹⁹¹. En effet, d'après lui, certains nouveaux arrivants se laissent parfois influencer par des immigrants de leur communauté qui sont là depuis longtemps et qui ont éprouvé des difficultés majeures lors de leur parcours migratoire ou qui se sont formés une image négative de la société d'accueil, ce qui peut changer leur attitude à l'égard de la société au moment même où ils entreprennent leur installation au Québec. Les organismes en question ont pour souci d'éviter la ghettoïsation des immigrants et leur marginalisation, selon les conseils que ce participant nous déclare avoir reçus.

Certes, cette situation n'est pas générale, et plusieurs de nos participants ayant reçu de l'assistance au début trouvent avantageuse cette solidarité et même demandent à la généraliser, conscients qu'il est fondamental de passer par ses connaissances pour éviter les pièges et la déception. Un participant est même allé jusqu'au point de demander qu'Immigration Québec puisse favoriser ce genre d'intervention, l'encadrer et accorder des crédits d'impôts aux personnes qui reçoivent des immigrants et les assistent dans leurs démarches d'installation :

Moi, ce que je demande, peut-être qu'Immigration Québec, ils sont déjà dépassés. Ils ont moins d'employés, plus de problèmes. Moi, je demande qu'ils donnent une aide aux gens qui reçoivent les nouveaux arrivants. Par exemple, si moi je suis déjà là, je

¹⁹⁰ Entretien n° 23.

¹⁹¹ Entretien n° 7.

vais recevoir une personne, je participe à son intégration, son logement, ouvrir un compte et tout ça. Je perds mon temps. Moi, je ne demande pas un paiement, mais je demande au moins, sous forme de crédits d'impôt, je ne sais pas, ou une aide, parce que je reçois la personne, elle va rester chez moi pendant deux semaines ou trois semaines. Il faut avoir une aide qui vient de quelque part.

Le sentiment qui se dégage lors de l'arrivée au Québec, selon les participants, est un mélange de joie, d'inquiétudes et parfois de questions par rapport à la transition entre deux mondes diamétralement différents. Le souci de réussir est permanent, sachant que c'est un voyage inscrit dans la durée et qui se veut *a priori* définitif. Le choc culturel de cette transition n'est pas unanime, car plusieurs de nos interviewés considèrent qu'il faut le temps nécessaire pour s'adapter à la société d'accueil, ce que le réseau familial ou communautaire favorise au début.

6.3.3 Décrocher un emploi et autres attentes des immigrants

Le travail constitue une des préoccupations majeures des immigrants et une source de sécurité et de valorisation sociale. Ils considèrent que l'emploi leur permet de mieux s'installer et de valoriser leurs compétences et leurs expériences. Plus qu'une activité économique, il est perçu comme la clé de la réussite du parcours migratoire, notamment si la personne travaille dans son domaine de compétence. Mais les difficultés rencontrées par nos interviewés lors de leur recherche d'emploi reviennent souvent comme des obstacles majeurs à leur insertion sociale. Selon leurs déclarations, la majorité des immigrants a dû attendre plus de six mois avant de décrocher un premier emploi. Et, durant cette période de vulnérabilité, de nouvelles perceptions de la réalité se sont constituées, selon les expériences, la détermination et la persévérance de chacun. Les stratégies adoptées par les participants ont été multiples. Conscients de la nécessité d'une expérience locale de travail pour percer sur le marché du travail, ils ont alors consenti à accepter des emplois moins rémunérés et dans des secteurs autres que les leurs. Les secteurs les plus visés, dans un premier temps, ont été la restauration, ce qui est un revirement pour des immigrants ayant des qualifications professionnelles, de l'expérience ainsi qu'un niveau élevé de scolarité.

6.3.3.1 Perception du marché de travail

Ceux qui ont admis suivre des stratégies d'adaptation à la réalité du marché d'emploi ne sont pas nombreux. Cinq répondants seulement s'identifient à cette catégorie. Les domaines investis sont surtout la restauration et les commerces tenus par d'autres immigrants pour assurer leur subsistance, comme nous l'a démontré un participant :

Je ne me faisais pas d'illusions, parce que, c'est sûr et certain, on est des étrangers, qu'on le veuille ou pas ! Alors, c'est sûr, le racisme n'est pas là, mais c'est sûr que chercher de bons emplois, on ne les aura jamais. Alors, il ne faut pas se raconter des histoires. Faut se débrouiller, il faut créer ta propre richesse et profiter des opportunités qui passent !¹⁹²

Sa perception peut être qualifiée de réaliste, dans la mesure où ce participant ne jette l'anathème sur aucune personne ou organisme de manière directe et considère sa responsabilité dans la prise en charge de son propre emploi. Même s'il se considère comme étranger, il conçoit cette variable de manière positive, tout en misant sur une stratégie de débrouillardise pour faire valoir ses compétences. Durant l'entretien, il n'a cessé d'ailleurs de mettre l'accent sur l'autonomie et sur sa volonté de créer sa propre richesse. Il travaille à son compte, dans le commerce de détail, et il n'a jamais travaillé pour aucun autre employeur depuis son arrivée au Québec.

Cette perception est partagée partiellement par un autre participant qui, lui, accepte un travail de transition, histoire de s'adapter à la société d'accueil :

Mais quelqu'un qui vient d'arriver au Québec, et tout ça, c'est sûr et certain, il ne va pas aller taper dans les portes, les grosses portes des grandes compagnies pour faire des applications, c'est sûr et certain, tu vas aller selon les armes que tu as. Là où tu peux travailler facilement et tout de suite, c'est sur la restauration. La restauration, c'est un mode de vie qui est nouveau pour moi, et j'avais appris à connaître des amis qui m'ont référé chez du monde, et puisque j'avais de la langue, je parlais anglais, français, je n'avais pas de problème à communiquer avec le monde, ça m'a appris facilement à s'intégrer, puis trouver un *job*.¹⁹³

¹⁹² Entretien n° 24.

¹⁹³ Entretien n° 13.

Se servant de l'atout de son bilinguisme, il n'hésite pas à le mettre en valeur pour décrocher un emploi dans un domaine éloigné de ses compétences. Il s'est servi de son réseau de connaissances (ses relations dans la communauté québécoise et marocaine) pour décrocher cet emploi. Durant l'entretien, ce répondant nous a fait part qu'il est resté longtemps dans ce domaine et qu'il continue à y travailler régulièrement, avec d'autres immigrants marocains ayant connu les mêmes expériences de vie que lui. Il n'a pas pu travailler dans le domaine informatique ici à Montréal, même s'il a étudié à l'université. Au point de vue de la rémunération, il déclare ne pas avoir beaucoup avancé, ce qui l'incite à réfléchir aux moyens de s'améliorer. D'ailleurs, c'est ce qu'il préconise, en soulignant :

Oui, toujours, jusqu'à maintenant, à l'heure qu'on se parle, je cherche toujours, parce que je pense que c'est la nature humaine. On cherche toujours, peut-être même travailler à notre compte, faire quelque chose qui peut être utile, ne pas être toujours salarié, à développer le métier qu'on a et à avoir plus de salaire, être mieux rémunéré, je pense c'est toujours dans la tête.¹⁹⁴

Dans son cas, la difficulté à trouver un emploi convenable demeure encore présente, puisqu'il n'a pas encore franchi l'étape de départ et qu'il continue à œuvrer provisoirement dans le domaine de la restauration après dix ans d'immigration. Conscient des difficultés à changer d'emploi, il mise désormais sur ses capacités de créer son propre commerce pour avancer.

6.3.3.2 Le premier emploi, un tremplin

C'est ainsi que la majorité des autres participants décrivent le premier emploi qu'ils ont obtenu au Québec. Comme dans le cas décrit précédemment, 14 autres participants adoptent cette stratégie d'un travail accessible et moins rémunéré qui permet une meilleure immersion dans la société et une connaissance du milieu du travail au Québec. L'acceptation se fait de manière contraignante, parce que pour plusieurs, il n'est pas facile d'abandonner une expérience et de recommencer dans une autre trajectoire et dans des conditions différentes. C'est du moins l'idée que ces immigrants se sont

¹⁹⁴ *Ibid.*

préalablement faits du Québec en termes de facilité d'accès à l'emploi. De plus, la rémunération demeure modique comparativement à l'effort demandé. Ainsi, une personne interviewée a expliqué pourquoi elle a accepté cet emploi et ce qu'elle pensait de la rémunération :

Je l'ai accepté parce qu'il y a une contrainte économique simple, c'est que, nous on vient avec un petit capital, c'est nos économies de plusieurs années de labeur, et on vient ici, on se rend compte qu'on ne fait rien, aucune activité économique rentable. Donc, c'est un peu bizarre comme situation. On sent qu'on est en train de perdre notre argent, alors il faut travailler le plus vite possible pour subvenir à ses besoins, du moins les besoins pressants, à savoir le loyer, la nourriture et les factures. Bien, c'était une rémunération, je dirais, de survie, c'est tout ! Puisque les compagnies, en général, ils profitent de l'immigrant, il arrive, il est dans une situation de faiblesse, donc il peut accepter n'importe quoi. Et je crois que dans mon cas, c'était le cas. D'ailleurs, je le voyais, je le sentais, tout en sachant que j'allais me faire « abuser » un petit peu, en quelque sorte, c'est une exploitation, mais tu rentres dans le système, tu te fais exploiter parce que tu as aussi des devoirs pressants à régler. Donc, tu n'es pas dans une situation confortable, il faut juste que tu gères la crise, au fond. Voilà ce qu'on fait.¹⁹⁵

Le parcours de ce participant, qui était responsable des ressources humaines dans un ministère du Maroc, l'a amené à faire affaire avec des agences de placement, mais il s'est rendu compte que loin de l'aider à trouver l'emploi qui lui convenait, ce type d'agence l'orientait vers des lieux de travail non adéquats. C'est pourquoi il se contente encore de travailler comme commis de bureau dans une entreprise étatique.

Une autre interviewée, médecin au Maroc, raconte une situation semblable : elle a accepté un emploi transitoire pour éviter de demeurer récipiendaire d'aide sociale :

On a amené notre argent, parce que tu dois avoir un montant d'argent pour immigrer. Deux ou trois mois après, il ne nous restait plus d'argent. Donc, on s'est inscrit au bien-être social pendant deux mois, parce qu'on ne peut pas faire n'importe quel travail avec notre diplôme universitaire. Le deuxième mois, je suis allée rencontrer un agent d'emploi et je lui ai dit que j'ai besoin de travailler n'importe où, je ne veux pas rester sur le bien-être social. Pour moi, psychologiquement, c'était dégradant de rester sur le bien-être social. Je voulais être productive comme je l'étais toujours. Donc, il m'a donné... il y avait une offre d'emploi à la Ville de Montréal comme recenseur, on m'a acceptée. Et moi, j'étais prête à commencer le travail, mais j'ai posé la condition que

¹⁹⁵ Entretien n° 2.

mon mari vienne travailler aussi, parce que c'était un salaire de 8,30 \$. J'ai calculé, j'ai trouvé que c'était l'équivalent du bien-être social. Je leur ai dit : « Ou bien on travaille tous les deux, ou bien je reviens au bien-être social, c'est la réalité ! » Donc, on me dit : « Dites à votre mari de venir passer l'entrevue, on va voir si on l'accepte. » Donc, ils ont accepté mon mari, on a travaillé tous les deux. Une semaine après, on était les chefs d'équipe. Au lieu de travailler trois mois, on a travaillé cinq mois.¹⁹⁶

Cela ne l'a pas empêchée de poursuivre des études par la suite pour devenir infirmière. Elle regrette de ne pas exercer son métier de médecin, et son travail actuel est plus administratif. Psychologiquement parlant, elle n'arrive pas à accepter de faire partie du personnel de soutien, au lieu de prendre en charge des patients.

6.3.3.3 Difficultés majeures d'embauche

L'accès au travail est considéré en général comme un handicap majeur dans la vie d'un immigrant. C'est un constat qui se dégage des discussions avec la plupart des immigrants que nous avons rencontrés. C'est une catégorie composée de six personnes de nos répondants qui a décrit les difficultés majeures sur ce plan. Malgré les efforts entrepris, ils déclarent ne pas trouver d'emploi valable et que toutes leurs tentatives ont été vaines, malgré leur potentiel et leurs qualifications.

D'après leurs déclarations, ils doivent occuper des emplois très précaires et dans des secteurs peu convoités, notamment la vente de produits et services à commission, ce qui exige une énergie importante et rapporte un salaire peu conséquent. Un des répondants a déclaré avoir fait le tour de plusieurs métiers malgré ses diplômes et son expérience. Et même pour ces métiers, il avait parfois besoin de références et de son réseau de connaissances pour y accéder :

Mon beau-frère avait un ami, qui travaille dans un magasin de vêtements, de souliers. Et puis, donc, il m'a embauché pour vendre des souliers. Par la suite, j'ai vendu des habits dans un magasin au carrefour Angrignon. Avec l'aide de mon beau-frère et ma femme, ça d'une part. D'autre part, bon, j'ai commencé à chercher moi-même des

¹⁹⁶ Entretien n° 8.

petits travaux : faire du télémarketing, faire de la vente, j'ai vendu des aspirateurs, des balayeuses. Par la suite, j'ai commencé à avoir un travail de bureau, auprès de Kilocontrôle, je suis allé faire des études... Et dans le cadre de mes études académiques, bon j'ai commencé, à ce moment-là, à me lancer à mon propre compte et à faire de la consultation, après huit ans d'installation au Québec. Voilà !¹⁹⁷

Les autres répondants déclarent avoir vécu des expériences semblables, partagés entre des métiers de « dépannage », comme ils les appellent, en attendant une situation meilleure, mais sans renoncer à leur projet d'immigration ou se décourager dans leurs recherches. Un seul répondant nous a confié persister à vouloir trouver de l'emploi dans son domaine, parce qu'il ne voulait pas changer, quitte à retourner au Maroc. Il déclare à ce propos :

Non, moi j'ai une tête dure. Je suis resté dans mon domaine : il y a beaucoup de gens qui sont arrivés dans la même période que moi, ils ont changé de domaine, et maintenant, ils se trouvent dans la difficulté ! Moi, je suis resté, j'ai dit : « Soit je trouve un travail dans mon domaine ou je quitte le pays. » Si je ne trouve rien, je vais quitter ailleurs, dans d'autres provinces au Canada. Là où il y a l'intégration, que je n'ai pas vue, mais le monde, il dit que c'est un petit peu beaucoup plus facile. Donc, moi j'ai resté, je travaille dans mon domaine, je suis très satisfait. Je connais assez bien le domaine. Au début, la rémunération, ce n'était pas convenable. Il faut commencer au bas de l'échelle.¹⁹⁸

Donc, malgré des difficultés majeures au niveau de l'emploi, seule une personne a associé le manque de travail au retour au Maroc. Les stratégies des autres participants ont alterné entre les autres alternatives décrites ci-dessus.

6.3.1.4 Communication en milieu de travail

Même si les emplois occupés demeurent en-deçà des attentes de nos participants, l'adaptation aux conditions de travail et la socialisation avec les autres employés et avec le personnel de la hiérarchie ne constituent pas une difficulté particulière. Pour 14 des répondants, le respect passe en premier comme signe de socialisation, là où huit autres parlent de difficulté, et le reste insiste notamment sur la socialisation avec d'autres immigrants venant d'autres pays.

¹⁹⁷ Entretien n° 4.

¹⁹⁸ Entretien n° 19.

a) Ouverture sur la diversité culturelle

Pour ceux qui mettent l'accent sur le respect, la communication avec autrui est fréquente et elle porte sur l'échange et sur la socialisation en milieu de travail. Pour certains, la relation excède parfois le cadre du travail. Ceux-ci reconnaissent ne pas avoir de problème particulier avec leurs collègues d'origine québécoise ou autres. Un de nos répondants y voit même une condition *sine qua non* à son activité de travail. Il déclare à ce propos : « L'harmonie au travail, c'est surtout mon premier critère de sélection. Le salaire et les occupations viennent en deuxième partie, parce que mon principe, c'est de travailler dans un milieu que j'aime, aimer mon travail et aimer le travail que je fais¹⁹⁹. »

Mais dans la référence au respect, est souvent sous-entendu un échange dans le cadre du travail qui identifie la différence comme composante de la relation, mais reconnaît que cette différence ne constitue pas un obstacle à la bonne marche du travail. Le fait cependant de s'identifier en tant que différent et de voir l'autre aussi dans la même optique trace des limites à la relation et aux codes appropriés au cadre de l'échange.

À ce propos, les répondants évoquent des références spécifiques à la diversité culturelle comme objet de discussion abordé dans le but de mieux connaître les immigrants et de socialiser avec eux. Cela sous-entend que l'identification préalable des employés se fait selon des critères concernant le lieu de provenance et le pays d'origine, et qu'elle se prolonge en interrogations sur les pratiques culturelles et surtout religieuses. À cet égard, un des participants rend compte de sa propre expérience, en y voyant une bonne manière de s'ouvrir aux autres :

Il y a toujours ce facteur « curiosité ». Quand tu travailles avec des gens qui ne sont pas de la même culture que toi, souvent, les gens sont curieux. Ils veulent savoir ce que tu manges, est-ce que tu fais tes prières? Pourquoi tu ne vas pas à l'église? Tu vas à la mosquée, c'est quoi la mosquée? Il y a une certaine curiosité de l'autre côté aussi. Puis, au fur et à mesure, les gens commencent à s'intégrer à toi plutôt que toi tu t'intègres à eux. Et c'est ça, c'est cette facette que j'aime beaucoup. Faut pas qu'on soit toujours stigmatisé comme communauté culturelle. Il faut qu'on crée ce lien où

¹⁹⁹ Entretien n° 17.

nous, on peut être curieux de la culture de l'autre. Donc, c'est ça. Au niveau professionnel, c'est ça que j'ai jugé aussi.²⁰⁰

Pour ce participant, c'est un thème récurrent, mais qui ne l'empêche pas de connaître les autres et de se rapprocher de leurs cultures, notamment celle du Québec.

b) Difficultés de communication

Les huit répondants qui ont mis l'accent sur les difficultés de communication avec les autres en milieu de travail évoquent diverses raisons. Celle qui prédomine est relative à la perception que les autres se font des immigrants d'origine marocaine, qui sont associés à une tradition et à la culture arabo-musulmane dans un contexte international particulier. Il s'agit de leur identification à une autre culture et de l'idée qu'on se fait de cette culture, notamment au niveau des croyances religieuses. Pour une des deux répondantes portant le foulard islamique, c'est évident. Pour elle, le fait d'être musulmane n'est pas bien perçu dans le milieu où elle travaille. Elle remarque alors :

Ça se passe bien tant que je n'annonce pas que je suis musulmane. Dès qu'ils le savent, ça change, et je ne sais pas pourquoi. Dans le service-client, tout le monde m'aime. Mais une fois, par exemple, parfois, nous, les Arabes, ça sort comme ça : « Inch'Allah ». C'est comme si t'as dit quelque chose d'extraordinaire.²⁰¹

Elle explique plus loin que c'est à cause de sa religion qu'elle croit être la cible de critiques et de rejet. Plus encore, elle établit des parallèles avec la situation au Maroc où, d'après elle, il y avait davantage de rapprochement entre les employés :

Vous savez, au Maroc, quand on travaillait en équipe, c'est une famille ! Si quelqu'un est malade, on ira le voir, on demande tout le temps, on téléphone : « Pourquoi ça? Pourquoi ça? » Ici... je ne sais pas pourquoi, c'est différent, chacun doit surveiller les autres, non ! C'est quoi ça !²⁰²

²⁰⁰ Entretien n° 16.

²⁰¹ Entretien n° 9.

²⁰² *Ibid.*

Avec les autres participants, le réflexe de changer de prénom a été discuté à deux reprises. Croyant se faire rejeter à cause de leurs prénoms à assonance arabe, les immigrants se présentent sous des prénoms plutôt internationaux qui les identifient moins en tant que Marocains. Ils déclarent qu'ils veulent passer inaperçus le plus possible. Une autre participante témoigne de cette situation en affirmant se sentir seule dans son milieu de travail, malgré les efforts qu'elle déploie pour socialiser avec les autres. Elle déclare alors :

Je me sens toujours à l'écart. J'essaie d'être amie avec tout le monde. D'ailleurs, mon caractère aussi m'aide, je suis une personne très sociable. Je m'en fous, n'importe quelle race, n'importe quelle religion, n'importe quelle couleur, ça ne me dérange pas. Mais même avec mon caractère, je n'y arrive pas, je sens toujours qu'il y a quelque chose qui cloche. Ou ils sont bien avec moi à l'instant, quand je parle ou je rigole avec eux, mais dès que je tourne le dos, je sens qu'il y a une vibration qui ne marche pas. Je sais qu'ils parlent derrière mon dos de quelque chose, ou en train de faire des grimaces, ou quelque chose comme ça.²⁰³

Dans ses communications avec les autres, la composante interculturelle est omniprésente, comme nous l'avons constaté tout au long de l'entretien que nous avons eue avec elle. Elle situe la différence au centre de sa perception et compare sa vie ici avec sa vie au Maroc, ses habitudes familiales et son milieu d'origine.

L'autre manière de socialiser en milieu de travail adoptée par trois participants consiste en des rapprochements avec d'autres immigrants lorsque l'occasion se présente. Pour eux, il s'agit d'une manière de connaître d'autres personnes auxquelles ils s'identifient plus facilement et avec lesquelles ils partagent plus d'objectifs et surtout les mêmes préoccupations en tant qu'immigrants appelés à réussir.

6.3.4 Le sentiment d'intégration socioéconomique

Sur le plan de l'intégration socioéconomique, les répondants conviennent de l'importance d'être intégrés à la société d'accueil, et ce, pour plusieurs raisons. Avant de s'exprimer

²⁰³ Entretien n° 24.

sur les obstacles à l'intégration, ils nous ont fait part de leurs pensées concernant leur rapport avec la société d'accueil.

Ils rappellent leur choix de venir s'établir au Québec avec leur famille et leurs enfants qui sont déjà prédisposés à s'intégrer à cette société. Ils considèrent qu'il est impossible de vivre dans une société et de ne pas s'y sentir partie prenante. Ils croient que les valeurs de la société d'accueil, bien que différentes des leurs sur bien des plans, notamment sur ceux des traditions sociales, des relations familiales et même des sentiments religieux, favorisent « le vivre ensemble », puisqu'elles sont basées sur les principes humains universels d'égalité, de liberté et de démocratie.

Répondant à la question sur l'intégration, 22 participants sur 25 considèrent que l'intégration est incontournable pour continuer à vivre en harmonie au sein de la société. Les moyens qui favorisent l'intégration sont variés et ils sont liés à l'amélioration du niveau de vie des immigrants, qui sont appelés à mieux connaître la société et à s'y identifier progressivement. Le rapprochement culturel est un autre élément mentionné comme un impératif à cet égard.

Ainsi, les participants conviennent que leur cheminement au sein de la société se fait à plusieurs niveaux. Dans une déclaration résumant son point de vue sur la communauté marocaine au Québec, une répondante reconnaît sa propre intégration à la société d'accueil, mais elle s'inquiète du fait que c'est un sujet qui ne fait pas l'unanimité :

L'intégration, pour moi, c'est accepter l'autre. Est-ce qu'il y a vraiment acceptation? Je ne sais pas... Dans mon cas, il y a eu acceptation. Mais par rapport à d'autres, je vois que certains ont de la difficulté. Je note, par exemple, les femmes voilées qui ont de la difficulté à trouver un travail. Je connais des infirmières qui, déjà à leur stage à l'université ont eu de la difficulté à s'intégrer, donc j'imagine au point de vue travail, les difficultés qu'ils ont eues ! Les cultures, c'est vraiment relatif ! Ça dépend de celui qui est en face de nous. Certaines personnes ont la curiosité culturelle, donc, elles acceptent l'autre. Mais d'autres non. Il y a vraiment un rejet. Mais moi, dans mon cas, si je parle intégration, je peux dire : « point positif ».²⁰⁴

²⁰⁴ Entretien n°13.

Son point de vue concernant l'adaptation aux normes de la société est partagé par un autre participant, qui préfère distinguer entre intégration et assimilation. Il considère l'intégration d'un point de vue global et il insiste sur la nécessité de vivre ensemble et d'accepter les autres dans leur différence comme condition du partage :

Bien, pour moi, il y a une différence entre « intégration » et « assimilation ». Et puis, on ne peut pas imposer la culture québécoise à un Marocain, ou à un Français, ou à un Italien... Mais il y a un minimum requis pour qu'un immigrant... je veux dire, un minimum requis qui est exigible à un immigrant qui se présente ici. Premièrement, ce qu'il y a de plus important, c'est que les gens ne doivent pas vivre en ghetto, ils doivent être ouverts à cette société, ils ne doivent pas toujours la dénigrer. Ils ne doivent pas considérer la sienne supérieure. Ils doivent essayer de comprendre les rouages de la société. Ils doivent au moins les tolérer. Ils doivent accepter la différence. Ici, là il y a des gens qui sont religieux, de confessions religieuses diverses, et puis, on doit accepter ça et tolérer ça. Et puis, le rapport entre l'homme et la femme est différent ici, et puis, il ne faut pas constamment dénigrer les autres.²⁰⁵

Plusieurs autres participants abondent dans ce sens et déclarent se reconnaître dans la société d'accueil et son projet humain de favoriser l'ouverture aux autres, malgré les écueils relatifs à la lenteur d'accès aux services facilitant leur intégration, notamment à l'emploi, et malgré les difficultés d'accès à l'information.

Concernant les barrières à l'intégration, qui constituent des sources d'inquiétude et de réserve à l'égard de la société d'accueil, plusieurs points ont été mentionnés. Sans se sentir nécessairement visés en premier lieu, un nombre important de nos participants les considèrent comme présents, voire souvent décourageants.

D'abord, les événements de septembre 2001 constituent le point de départ d'une série de changements négatifs par rapport à la perception des Arabes en général, et par rapport à ceux de confession musulmane en particulier. La susceptibilité et le regard ambivalent envers cette communauté atteint les relations sociales et l'emploi, éléments somme toute vitaux pour l'intégration des immigrants.

Le second point considéré par la majorité de nos répondants concerne le fait d'être inmanquablement perçus comme des immigrants, ce qui peut entraîner des préjugés. Les

²⁰⁵ Entretien n° 12.

répercussions de cet aspect, notamment quand il est souligné pour désigner le « vous » par rapport au « nous » et tout ce que cela comporte dans l'imaginaire collectif, peuvent être néfastes, notamment parce que la personne n'est pas considérée à sa juste valeur avant d'avoir fait ses preuves dans la société et de témoigner de son ouverture. Ces préjugés peuvent toucher même l'aspect physique de la personne, qui catégorise les individus selon leurs traits distinctifs et leur physionomie. Dans ce cas, un participant déclare :

Effectivement, il y a peut-être des aspects physiques ou des réticences envers peut-être des minorités visibles de la société québécoise. Mais en général, on peut surpasser ces problèmes-là pour une intégration plus facile à la société québécoise. Mais c'est vrai qu'il y a des préjugés.²⁰⁶

Le troisième point que nous avons recensé concernant les barrières à l'intégration concerne l'accès aux emplois considérés comme importants. L'emploi est considéré en règle générale comme le point principal des préoccupations des immigrants. Pour décrocher un poste convenable, le chemin est jugé laborieux, encore plus dans les professions convoitées comme la médecine ou pour les postes de responsabilité ou de gestion de haut niveau. Les participants sont unanimes à penser que les emplois importants demeurent difficiles d'accès pour eux, même s'ils détiennent les compétences appropriées. Ils perçoivent donc le fait d'accéder à des postes de responsabilité comme peu probable, ce qui remet en question le principe de leur intégration entière à la société d'accueil et surtout la question de leur identification. Malgré l'ouverture et le partage des valeurs, cet aspect est montré en exemple de façon récurrente par les participants.

6.3.5 Bilan migratoire

Sur l'ensemble des interviewés, deux femmes seulement déclarent être insatisfaites de leurs parcours migratoire. Les autres participants sont partagés entre la satisfaction, l'ambivalence et la persévérance.

²⁰⁶ Entretien n° 22.

Quant aux personnes satisfaites, qui sont au nombre de 13, elles nous ont fait part de leur intégration et de leur sentiment d'appartenance. Cette reconnaissance n'a rien à voir avec la réussite sociale ou économique, mais le cumul de plusieurs facteurs conduit à l'atteinte d'une stabilité socioéconomique relative et à une confiance en l'avenir. Ainsi, plusieurs participants expriment leur satisfaction à l'égard de plusieurs services qui sont mis à leur disposition et ils mettent l'accent sur la souplesse qui caractérise la société en général, comme le démontre ce témoignage : « un premier bilan peut s'avérer à dominante positive, parce que... par rapport à mes projets initiaux, j'ai quand même pu concrétiser une grande partie ! Bien sûr, il y a beaucoup de choses qui restent dans mes prévisions, et que je suis en train d'essayer de réaliser²⁰⁷ ». Cette position reflète le point de vue de plusieurs immigrants qui n'associent pas le bilan positif exclusivement avec la réussite économique. Un participant confirme cette vision en soulignant les difficultés rencontrées à maints égards, tout en déclarant son bilan positif :

Bien, jusqu'à maintenant, je crois que le bilan est positif. Il y a peut-être des hauts et des bas parfois, mais en général, je dirais que c'est une intégration positive. Surtout quand on s'intègre économiquement, le côté social vient par lui-même, si on peut dire, donc, en général, c'est un bilan positif jusqu'à maintenant.²⁰⁸

Concernant les personnes qui parlent de la persévérance comme du résumé de leur processus migratoire, elles souhaitent améliorer davantage leur situation sociale et économique pour mieux se reconnaître dans leur société d'adoption. Quatre personnes s'identifient à cette catégorie, et parmi elles, certaines détiennent des postes importants dans leur domaine d'activité. Le chemin parcouru pour décrocher ces emplois a été long et tortueux, du moins pour trois d'entre elles, et leur satisfaction est encore mitigée.

Quant aux personnes ayant déclaré leur ambivalence sur ce point, elles sont au nombre de huit, dont certaines détiennent aussi des postes importants. Leur point de vue est formé par la vision *a posteriori* de leur parcours migratoire et de leur vie au sein de la société. Il apparaît néanmoins important de mentionner que le lien entre le travail et le bilan migratoire n'est pas systématique, et que d'autres facteurs sont à considérer, notamment l'expérience vécue et l'effort déployé. Les objectifs d'insertion socioéconomique

²⁰⁷ Entretien n° 7.

²⁰⁸ Entretien n° 22.

constituent une partie importante du bilan. Cette intégration demeure cependant toujours partielle, considérant les aspirations des individus et leur potentiel comparé avec la réalité qu'ils vivent au quotidien.

6.3.6 Présentation des données du forum des Marocains au Québec

Nous avons mentionné dans le chapitre précédent avoir adhéré à un forum de discussion animé par des immigrants marocains et traitant, entre autres, de questions concernant la vie migratoire de cette communauté et de son intégration. Compte tenu que les sujets correspondaient à nos préoccupations de recherche, nous voulions bénéficier de cette tribune auprès de gens non interviewés de manière formelle sur les questions de notre problématique, mais agissant à plusieurs égards sur les aspects qui nous intéressent. Pour faire partie du forum, les membres devaient d'abord s'inscrire et participer à l'échange. Nous estimons que cette tribune a contribué à notre recherche, puisqu'elle nous a offert l'occasion d'accéder à des points de vue « neutres » sur des questions qui revenaient dans notre guide d'entretien. L'avantage de cette exploration, c'est qu'elle nous a permis de comparer les points de vue et les visions de ces internautes avec ceux des participants à nos entretiens, même si les questions posées n'étaient pas toujours identiques. L'objectif ultime de cet exercice était de consolider les résultats de notre recherche à travers des positions, somme toute, comparables à celles des interviewés.

Bien sûr, cette démarche a aussi des limites, puisque le forum continue d'être actif et que nous ne pouvons suivre indéfiniment les interactions qui s'y produisent, y défilent et s'effacent au fur et à mesure que le volume augmente ou que le sujet est épuisé ou abandonné. Nous ne pouvons non plus accéder à l'identité des intervenants qu'à travers les éléments qu'ils autorisent dans leurs interventions, dans lesquelles ils évoquent leur profil et leurs expériences de vie migratoire.

De façon générale, nous pouvons souligner que le forum vise les Marocains concernés par l'immigration, qu'ils soient encore dans le processus migratoire ou déjà établis. Les axes que nous avons relevés en relation avec notre problématique de recherche concernent quatre points.

6.3.6.1 Avant l'installation

Les internautes vivant encore au Maroc et qui désirent s'établir au Québec posent différentes questions sur l'établissement au Québec. Nous avons recensé plusieurs réponses à cette question ainsi que plusieurs commentaires sur ce sujet. De plus, en tant qu'immigrants déjà établis au Québec, les participants au forum exposent les difficultés rencontrées durant leur installation et ils analysent le pour et le contre du geste, indépendamment de leur région géographique, en invitant à la prudence quant à la décision d'immigrer et en conseillant d'avoir des garanties avant de venir. En regard des réponses qui nous ont été fournies sur ces questions, nous nous rendons cependant compte que la préparation à l'acte migratoire s'est souvent faite de façon précipitée et sans tenir compte de tous les paramètres nécessaires à une telle entreprise.

Un internaute, soucieux d'informer les candidats à l'immigration, recommande fortement d'adhérer au forum pour poser « les vraies questions » et pour « savoir à quoi s'en tenir », ajoutant :

Moi ce que je propose, c'est qu'on soit solidaires. Déjà ce forum permet aux gens de se parler, de discuter, se rencontrer à travers un sujet quelconque, vous qui êtes déjà passés par là et l'autre aussi, guidez les gens qui vont venir, par exemple, moi, je connaissais personne au Canada avant de penser même à l'immigration. Le jour où on m'a demandé que je dois avoir la déclaration d'un ami ou parent, je ne savais pas quoi faire, et c'est grâce à un forum où j'ai pu rencontrer des gens qui m'ont bien expliqué les mauvais côtés ainsi que les bons sur l'immigration, et j'ai pu avoir deux déclarations d'amies, une Canadienne et une Marocaine, et on est toujours en contact.²⁰⁹

L'accès à des réseaux d'information et l'utilisation d'Internet en amont de l'immigration renseignent sur les moyens privilégiés et à la portée des candidats à l'immigration. Ces véhicules facilitent les démarches à suivre, renforçant la compréhension et la préparation à ce qui attend le nouvel arrivant dans la société d'accueil. Pour les personnes qui hésitent, l'échange diminue le stress et les inquiétudes.

²⁰⁹ <http://www.bladi.net>, forum consulté le 7 octobre 2007.

6.3.6.2 Après l'installation

Nous avons constaté que les immigrants marocains ayant participé au forum ont une connaissance importante de la société d'accueil. L'expérience migratoire y est partagée généreusement avec les autres internautes. Le fait de fournir des conseils détaillés sur certaines questions pointues en faisant une différence entre les situations permet certaines avancées dans le processus de migration mais aussi un recul sur des événements dont les immigrants internautes se sentent témoins.

Nous avons également questionné la capacité d'analyse et de synthèse des internautes d'origine marocaine et leur volonté d'aider les candidats dans leur prospection migratoire. Mais le fait le plus marquant est l'invitation insistante faite aux candidats à comparer soigneusement le pour et le contre de la démarche migratoire avant d'aller plus loin. Plusieurs mettent en garde contre la fascination exercée par la société d'accueil, en indiquant les difficultés d'emploi, de reconnaissance des qualifications et des compétences ainsi que la nécessité de l'expérience locale.

Il apparaît donc que l'expression des immigrants sur leur processus migratoire ne fait pas l'unanimité. Nous avons pu suivre le cheminement des uns et des autres et leurs expériences respectives, partagées entre l'utilisation de modes de communication variés et l'aboutissement à des points de vue différents quant à la facilité d'intégration ou aux difficultés majeures.

Après la présentation d'un bref panorama décrivant les profils sociodémographiques des participants, nous avons constaté que la majorité des interviewés possèdent un profil qui correspond aux paramètres de sélection des immigrants fixés par Immigration Canada, que nous avons expliqués dans notre chapitre consacré à la politique québécoise d'immigration et qui sont basés sur des critères de formation, d'âge, d'expérience de travail, de santé et de moyens de subsistance suffisants pour les trois premiers mois de l'installation.

Sur le rapport des participants avec le Québec, nous avons dégagé trois étapes distinctes, à savoir la période pré-migratoire, la période migratoire, c'est-à-dire le premier contact

avec la société d'accueil, et enfin la troisième période, qui est la phase actuelle de l'immigration.

Dans une première étape, nous avons présenté les intentions migratoires des participants et dégagé les tendances entre les diverses positions et points de vue. Le but était de considérer le rôle de la communication exploratoire dans le façonnement de la perception du parcours migratoire de façon générale. Autrement dit, il s'agissait de savoir si la première impression qu'il se fait de la société d'accueil demeure longtemps chez l'immigrant ou si elle se transforme rapidement. Selon les entretiens, nous avons noté l'existence de deux tendances distinctes au cours de cette période. Nous avons ensuite présenté les différentes étapes suivies par les participants depuis la décision d'immigrer, en passant par les diverses étapes décisives de ce parcours, dans lesquelles la communication constitue un facteur déterminant.

Les éléments présentés sont notamment la communication exploratoire, à travers ses dimensions interpersonnelle et virtuelle, et les autres sources d'accès à l'information, notamment les médias et les représentants d'Immigration Québec.

Au cours de la deuxième étape, les mécanismes d'accès à l'information et les stratégies d'insertion socioéconomique commencent à intervenir et à façonner la perception de la société d'accueil. Les réflexes communicationnels de départ, basés sur l'exploration, sont maintenus par certains, mais abandonnés par d'autres. Généralement, ceux qui ont de la famille et des réseaux de contacts se fient à ces sources d'information pour se faire une idée du Québec et compléter leurs démarches d'intégration sociale. Le rôle de ces sources est important dans la formation de la relation avec la société.

Dans le troisième volet, nous avons questionné le résultat du parcours migratoire des participants. Nous avons mis l'accent sur la communication interculturelle et sur le choix des stratégies adoptées par nos participants. Dépendamment de la position qu'il prend, chaque participant chemine différemment dans la société. Les points de vue se divisent entre ceux qui se considèrent intégrés à la société d'accueil et ceux qui émettent des réserves quand à cette affirmation. Le degré d'intégration n'est pas lié à l'âge ni à la position sociale, comme nous l'avons relevé.

La communication sociale a également été abordée sous l'angle de l'intégration au marché de l'emploi, en tentant de faire connaître ses incidences sur les expériences de vie des participants. Enfin, nous avons mis l'accent sur le bilan migratoire, en tenant compte de ses interactions avec les composantes de la société d'accueil. Dans le chapitre suivant, nous tenterons d'élucider la portée des éléments décrits dans ce chapitre, en mettant l'accent sur la modélisation des résultats, tout en tenant compte du rôle incontournable de la communication.

CHAPITRE VII

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La présentation des résultats de la recherche nous a permis, dans le précédent chapitre, d'exposer les points de vue des participants sur leur cheminement migratoire dans la société d'accueil, à travers les différentes phases de leurs expériences respectives. Rappelons que ce parcours commence avant l'arrivée au Québec, et que les stratégies et les moyens communicationnels utilisés pour appréhender cette société et interagir avec ses composantes ont des incidences sur ce processus. Ils contribuent fortement à façonner la perception des acteurs, étant donné le contexte de leur évolution. À cet égard, il importe de souligner que le regard porté par l'immigrant sur sa société d'accueil évolue selon plusieurs facteurs, comme nous l'avons mentionné lors de la présentation des entretiens. Le rôle de la communication exploratoire et interculturelle s'avère incontournable, compte tenu de la réalité du phénomène, qui dicte une interaction permanente avec les composantes de la société d'accueil, et de la comparaison des idées et des interprétations en fonction du contexte qui les génère.

Dans ce chapitre, nous abordons la dernière étape, qui est consacrée à l'interprétation des résultats. Nous partons des éléments de la recherche présentés dans le chapitre précédent, pour examiner l'évolution de la perception de la société d'accueil chez les participants. Nous insisterons sur l'impact des moyens de communication utilisés lors des trois phases d'immigration ainsi que sur ce qui ressort de l'interaction des participants avec la société d'accueil. Il s'agit également de montrer la corrélation existant entre les résultats obtenus et la question de la recherche en rapport avec les points de vue théoriques. La communication interculturelle est mise en perspective, notamment au niveau des stratégies de relations avec autrui et des moyens utilisés. Cela nous conduira enfin à nous prononcer de façon générale sur le rôle de la communication dans le processus d'intégration des immigrants, compte tenu des objectifs de la recherche, qui veulent que l'interprétation des résultats vise à découvrir le sens général des points de vue analysés, dans le but de les rattacher aux connaissances dans le domaine (Massé, 1992).

Nous diviserons notre chapitre en trois points. Après un bref rappel de la question de la recherche et des objectifs de notre thèse, nous procéderons à l'interprétation des résultats en insistant sur les aspects présentés dans les trois phases d'immigration pour répondre à la question posée et aux objectifs de la recherche, et nous terminerons par la discussion des idées qui ressortent de cette thèse, tout en exprimant notre point de vue sur la question.

7.1 Rappel de la question de recherche

La question de la recherche qui nous préoccupe dans cette thèse, telle que nous l'avons formulée dans le chapitre sur la problématique, part du postulat que la société d'accueil met en place des moyens d'appui à l'intégration des immigrants, parmi lesquels la communication, en tant que vecteur d'information et de rapprochement, occupe une place importante. Les immigrants marocains, comme nous l'avons vu, construisent leur perception en amont de leur parcours migratoire à travers diverses sources d'information, tout en ayant une préférence, soit pour les points de vue d'amis et de proches, soit pour les canaux officiels d'information tels que les brochures, les dépliants et les documents disponibles dans les ambassades et les consulats ou encore pour les médias écrits et électroniques. Or, cette perception demeure dans la majorité des cas favorable et incitative à l'immigration, même dans les cas nuancés où le candidat à l'immigration prend connaissance des difficultés d'intégration socioéconomiques du Québec²¹⁰. Soulignons que, selon toute logique, l'immigration dans un autre pays est motivée par l'attrait de conditions de vie meilleures, surtout pour la population visée par notre étude, dont les membres sont qualifiés d'« immigrants indépendants » selon la terminologie d'Immigration Québec. Alors, comment la perception, qui est un construit communicationnel déterminant à l'échelle des appréciations, des attitudes et des

²¹⁰ Cette attitude va dans le même sens que l'approche communicationnelle de Thayer, selon laquelle la communication se veut d'abord un processus en marche à l'intérieur de chaque personne et qui agit au niveau intrapersonnel en transformant des données brutes en informations consommables, notamment celles pour lesquelles il a un « appétit », et ce, en vue de les utiliser. Cette posture s'applique fortement à l'immigrant, qui ne cherche à retenir que l'information qui aide à consolider sa décision de quitter son pays d'origine.

agissements dans la manière d'interagir avec la société d'accueil, se transforme-t-elle pour donner lieu à des remises en question, et quelles incidences, a-t-elle sur le processus d'intégration?

Depuis le début de notre investigation, nous voulions comprendre les enjeux de ces mutations et les stratégies communicationnelles adoptées ainsi que leur contribution à façonner les points de vue et les positions sur la question de l'intégration. Les différences culturelles entre le Maroc et le Québec constituaient le point de départ de divergences provoquant des remises en question inévitables. Vérifier ce postulat et comprendre les déterminants individuels des immigrants dans leur processus d'intégration formaient le volet principal de notre recherche. L'étude de l'évolution du processus migratoire constitue également, à notre sens, un aspect incontournable de cette recherche, car nous ne pourrions comprendre l'aboutissement du processus si nous n'interrogeons, au préalable, les causes qui l'ont vu naître.

7.2 Interprétation des résultats

Pour interpréter les résultats de la recherche, nous analyserons les points de vue exprimés et les postures épistémologiques qu'ils servent à construire à travers les trois phases du processus migratoire et les éléments qui les constituent. Nous tiendrons compte à cet égard de la composante interculturelle et de sa portée communicationnelle, en vue d'identifier les ressemblances et les différences avec nos intuitions de départ, exposées dans notre premier chapitre portant sur la problématique et dans le volet théorique.

7.2.1 Communication exploratoire et perception du Québec

Pour appréhender la société d'accueil, l'immigrant recourt aux ressources qui s'offrent à lui, en établissant, consciemment ou inconsciemment, une hiérarchie entre elles. C'est le début d'un long cheminement exploratoire, comme c'est le cas pour l'immigration québécoise, dont la durée de préparation s'étale sur plusieurs mois. Pendant cette période, le candidat potentiel a grandement le temps de s'informer sur la société et donc de se former une perception préalable de sa nouvelle destination. Il importe de rappeler qu'il s'agit d'une immigration envisagée dans la durée, c'est-à-dire en vue d'une résidence

permanente, comme l'indique la désignation officielle d'Immigration Canada, et qui est donc différente de certains types d'immigrations connus notamment en Europe. Dans les pays européens, l'immigration est basée sur le va-et-vient de l'immigrant entre son pays d'origine et son pays d'accueil, ce qui altère superficiellement son identité, étant entendu que l'attention est portée exclusivement sur l'intérêt économique mutuel, défini d'avance comme tel. Les moyens de communication utilisés de nos jours contribuent à maintenir le lien avec le pays d'origine, de manière paradoxalement plus étroite qu'avant l'immigration, puisque l'immigrant peut désormais accéder aux médias de son pays d'origine, qui rendent possibles ce rapprochement.

Pour comprendre comment les immigrants marocains construisent leur perception de l'immigration, il importe de souligner son caractère double. Il s'agit, d'un côté, de ce que le candidat à l'immigration cherche à savoir sur la société d'accueil en termes de potentiel d'intégration au marché du travail, en matière d'éducation, de santé et de qualité de vie, et d'un autre côté, de ce que cette société affiche sur elle-même en termes d'avantages, d'accueil et de résidence pour l'attirer. La négociation tacite avec cette société trouve son compromis dans l'acceptation du modèle proposé, qui est le système démocratique de la société fondée sur l'égalité, l'équité, la liberté, mais aussi sur un contrat moral qui met de l'avant les spécificités du Québec comme société laïque ayant une histoire, une identité et utilisant la langue française comme véhicule de communication et d'identification.

Quand nous avons questionné nos participants sur leurs motivations, sur leurs perceptions du Québec en tant que lieu de destination et sur le type d'immigration envisagée, les réponses des participants laissent entendre que les questions de liberté, d'équité, de démocratie et de qualité de vie au Québec constituaient des préalables. En tenant compte de ces données, ils mettaient de l'avant la situation sociale au Maroc, la saturation de l'immigration en Europe et l'attrait du Québec.

Ces trois éléments nous informent sur l'amorce d'une communication exploratoire sur la société d'accueil et sur les critères de choix de cette destination. Les réponses obtenues lors des entretiens ne sont pas identiques d'un aspect à l'autre, mais des tendances se dégagent. C'est une communication à caractère unidimensionnel, une réception dans le sens de Thayer (1968) qui précède la perception qui, elle, se constitue plus lentement. La

communication à cet égard répond au bon vouloir du candidat de s'informer unilatéralement en s'appuyant sur des choix préétablis.

7.2.1.1 Les motivations de l'immigration et leurs répercussions

La motivation d'immigrer comme point de départ à l'acte migratoire est en quelque sorte une alternative adoptée lorsque le candidat à l'immigration commence à ressentir une certaine « rupture » entre lui et sa société d'origine. Elle se traduit par la quête d'un autre territoire d'échange, dans lequel l'individu en question pourra compenser ses privations. De cet écart naît l'exploration d'un nouveau territoire. D'un point de vue communicationnel, et pour reprendre les termes de Thayer (1968) évoquant les niveaux d'analyse des phénomènes de communication, il s'agit du mélange des niveaux intrapersonnel et interpersonnel. Selon le contexte, le récepteur crée le message en le recevant et en le transformant d'une information brute en une information qui fait sens pour lui en fonction de ses besoins. Il consolide ensuite son point de vue en le partageant avec des proches. C'est l'amorce du processus de rapprochement et d'identification à la société d'accueil qui s'opère alors dans le va-et vient qu'un immigrant effectue entre son attachement aux avantages potentiels du pays d'accueil et son décrochage mental progressif de sa société d'origine.

Dans les réponses à la question sur la motivation, trois postures ont été fréquemment recensées. Les interviewés ont mentionné la situation sociale au Maroc, en second lieu, la saturation de l'immigration en Europe et, troisièmement, l'attrait du Québec comme principaux motifs les emmenant à immigrer au Québec. D'une façon marginale, certains considèrent le mariage à une personne résidant au Québec comme l'une des motivations de l'immigration. C'est un pourcentage qui peut être significatif s'il est pris sur une échelle plus grande, compte tenu que l'immigration par parrainage est une option parmi les modes de sélection instaurés par Immigration Canada.

Le premier point, celui en rapport avec la situation au Maroc, signifie que les candidats à l'immigration ne sont pas heureux de cette condition, pour plusieurs raisons. Souvent, ce ne sont pas les raisons matérielles qui sont invoquées en premier lieu comme constituant l'obstacle majeur, ni le manque de travail, ni les moyens financiers qui poussent

habituellement un immigrant à trouver une destination plus accueillante. Alors, nous avons analysé la question en nous concentrant sur le sens de la vie sociale, et plusieurs raisons ont alors émergé.

D'abord, l'expression d'une préoccupation sérieuse quant à l'éducation des enfants revient de manière presque unanime chez les participants ayant des enfants. Pourtant, ce sont des familles qui peuvent faire admettre leurs enfants dans des écoles privées au Maroc, où ce système éducatif est plus avantageux pour les enfants. L'argument lié à l'éducation des enfants nous paraît donc relativement superficiel et hypothétique. Il semble peu plausible de rattacher la motivation de l'immigration, avec toute son ampleur, à un tel argument. Or, même si la majorité des interviewés avaient un emploi au Maroc, ils n'étaient pas vraiment certains de pouvoir assurer à leurs enfants des conditions favorables à leur insertion socioéconomique au Maroc. En se référant donc à leurs propres expériences et à leurs difficultés, ils renforcent leur détermination à poursuivre le processus d'immigration.

Rappelons brièvement que l'éducation en tant que base de la formation d'un individu occupe, traditionnellement, une importance capitale, voire sacrée, dans l'esprit des familles marocaines. Justifier la motivation de l'immigration en s'appuyant sur cet argument auprès de sa famille et de ses proches constitue une preuve de bonne volonté de la part des candidats à l'immigration et de leur sacrifice au bénéfice de leur progéniture. Cela permet en même temps de légitimer éventuellement l'acte migratoire en tant que geste qui n'est pas lié à l'incapacité des personnes à évoluer et à s'épanouir au sein de leur société d'origine et peut-être même de masquer les raisons réelles qui se trouvent derrière l'immigration. Cette interprétation de notre part peut cependant soulever la question du non-dit qui se cache derrière tout projet de changement de vie, lequel prend des dimensions radicales avec l'immigration. En lien avec notre cadre théorique, nous remarquons ici apparaître d'emblée les traits culturels de la population visée dans le sens de Hofstede (1991). La composante collectiviste des catégories identifiées par Hofstede est également mise en évidence et montre d'emblée le type d'influence communicationnelle susceptible de peser sur les candidats à l'immigration.

Un autre aspect de la situation sociale du Maroc préoccupe les participants. Ils évoquent en effet un cumul de frustrations, un manque d'épanouissement socioéconomique ainsi

que la saturation des occasions de carrière. L'expression d'un certain blocage formerait-elle alors une motivation ou une contrainte exigeant de quitter? Cela suppose de réfléchir sur le lien qu'il y a entre les influences de la communication exploratoire et l'accélération de la prise de décision de l'immigration. L'expression d'un malaise expose habituellement le sujet à choisir des stratégies de réaction selon les possibilités qui s'offrent à lui et à les explorer favorablement parce qu'il est dessaisi de sa réalité. Au-delà des critères apparents, il y a la dimension cachée, du rapport à la culture d'origine par rapport à laquelle le candidat à l'immigration développe progressivement un écart. C'est une remise en question du système de communication primaire qui s'installe²¹¹. Le remède à ce problème, qui n'est pas une limite extrême ni un point de non retour, se trouve dans l'identification progressive et la découverte d'une nouvelle destination. Le choix du Québec, pour les Marocains aujourd'hui, et l'engouement pour l'immigration vers cette destination, comme l'attestent les statistiques que nous avons présentées précédemment, a augmenté de manière importante au cours des dernières années.

Faut-il alors s'attarder à mesurer l'ampleur du malaise social et économique des candidats à l'immigration ou simplement considérer l'effet qu'il crée, à savoir la décision de quitter, compte tenu encore une fois que le choix d'immigrer constitue désormais une solution de rechange qui demeure plausible? La réponse à cette question nous parvient, entre autres, de l'après-immigration, au moment où les immigrants recomposent les éléments constitutifs de leurs parcours et se résolvent à cheminer dans leur intégration. Considérons maintenant l'autre motivation, évoquée par d'autres participants, pour considérer les autres facettes de cet élément.

Certains participants associent leur motivation à la saturation de l'immigration en Europe. Soulignons d'abord que ceux qui ont invoqué cet argument sont beaucoup moins nombreux que ceux qui ont insisté sur la mauvaise situation sociale au Maroc. Il est d'abord important de distinguer entre les deux destinations migratoires pour un Marocain.

²¹¹ La posture décrite ici concorde avec le point de vue Hall décrivant les spécificités du système de communication primaire. En s'inscrivant contre ces critères, l'immigrant développe une dimension cachée de contestation de son milieu d'origine, ce qui relègue la posture interculturelle à un stade prématuré de communication au sein de la communauté d'origine.

Penser immigrer au Québec ou au Canada n'est pas la même chose que s'installer en Europe, du fait de la proximité géographique, des liens historiques du Marocain avec l'Europe et de l'importante communauté marocaine résidant dans ces pays depuis des décennies. De nos jours, les difficultés rencontrées dans ces pays sont nombreuses, et les occasions socioéconomiques y sont limitées. Le profil des immigrants recherchés au Québec n'est pas le même que celui qu'on exige en Europe, et la procédure suivie pour la sélection des nouveaux arrivants est pour le moins différente. On sait, par exemple, que l'Europe prône la démocratie, la liberté et l'égalité, mais la question de l'immigration y est gérée de manière controversée, compte tenu de l'importance des enjeux politiques qui lui sont rattachés et des mesures parfois contraignantes imposées aux immigrants.

La réputation du Canada et du Québec est celle d'être la destination d'immigration par excellence, comme l'attestent les participants, et comme on l'annonce souvent dans les nombreuses publications gouvernementales, dans les sites Web officiels sur l'immigration²¹² ainsi que dans les documents disponibles, qui mettent l'accent sur la qualité de la vie, sur la beauté de la nature et sur les occasions d'intégration.

Les participants ayant vécu en Europe connaissent bien le système de vie européen, et leur décision de s'installer au Québec vient du fait qu'ils sont habitués au mode de vie européen, auquel ils associent le modèle québécois, en y voyant un prolongement et une version améliorée du niveau de vie européen. Tous reconnaissent qu'il y a plus d'occasions au Canada qu'ailleurs, et compte tenu de leurs séjours dans d'autres pays que le Maroc, ils estiment que l'immigration serait un choix inévitable pour eux, et le Québec une destination privilégiée grâce au véhicule linguistique.

Quant au troisième élément de motivation de l'immigration, qui concerne l'attrait du Québec, il vient s'ajouter comme un argument complémentaire directement issu des campagnes d'information sur l'immigration au Québec ou de l'appréciation communiquée par des personnes de la province. Il manifeste un certain pré-attachement à l'endroit sur la base de critères liés à la langue, à la situation géographique et à

²¹² Le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles regorge d'informations sur la qualité de la vie au Québec et sur les mesures en faveur de l'intégration des immigrants. Voici l'adresse du site : <http://www.micc.gouv.qc.ca>.

l'ouverture sur les autres. Plusieurs de ceux qui insistent sur cet aspect y voient un lieu d'épanouissement personnel pour eux et pour leur famille, donc un endroit favorable à leur installation.

En évoquant l'attrait du Québec, ce sont également plusieurs autres facteurs qui lui sont associés, notamment des expériences vécues directement au Québec avant l'immigration ou le fait d'avoir de la famille et des proches qui y sont déjà installés. L'attrait à cet égard est synonyme d'assurance, puisque l'identification à autrui peut être favorable à travers les modèles et les expériences des autres. Pour un candidat, la communication prend, à cet égard, des formes plurielles, puisqu'elle se manifeste à travers le non-verbal promu au rang du symbolique. Il s'agit alors d'une communication subjective, basée sur des critères de réception propres à chaque participant. Tout ce qui évoque la destination d'immigration lance des signaux avec lesquels le participant constitue sa perception. Cela concorde avec la description du processus communicationnel tel que défini par Thayer (1968), qui explique que la communication est un mouvement permettant de dépasser la dichotomie verbal/non-verbal, intentionnel/non-intentionnel et conscient/inconscient pour permettre à un acteur d'établir des relations, de réaliser des objectifs et de communiquer avec les autres.

7.2.1.2 Sources d'information et leur influence

En plus des motivations de l'immigration et des facteurs contribuant à construire la perception du Québec, les participants nous ont fait part de trois principales sources d'influence. Certains déclarent être portés par leurs intérêts personnels envers le Québec en tant que tel, d'autres ont basé leur décision sur la communication avec d'autres personnes qui les ont informés, alors que d'autres encore parlent de documents d'information formels mis à leur disposition. Ces trois sources sont utilisées de façon différente, et la perception qui en découle s'avère également variée.

Concernant le premier point, les participants ont soulevé des arguments génériques liés aux valeurs sociales, économiques et politiques du Québec ainsi qu'à sa situation géographique comme lieu faisant partie de l'Amérique du Nord. Plus encore, c'est une société qui fait ressortir l'image de la réussite et le modèle par excellence de la société

intégrative, offrant des occasions de travail, d'enrichissement et de flexibilité sur tous les plans. D'après les participants ayant évoqué cette image, le Québec est associé au rêve nord-américain. Ils s'identifieraient alors d'emblée au Québec et ils adhèreraient à son modèle, sans envisager de contraintes ou d'obstacles particuliers.

La situation géographique du Québec est l'argument majeur derrière cette image que les participants n'ont pas cessé de rappeler; le modèle de la réussite américaine qu'on retrouve dans les films et les émissions de télévision est reporté sur le Québec. Plus encore, certains voient le Québec dans une meilleure position, avec les avantages de la francophonie et de l'organisation de l'immigration ainsi qu'avec le facteur avantageux du nombre réduit d'habitants.

L'image basée sur ce modèle a beaucoup d'influence et elle ne peut être modifiée facilement, même si les participants déclarent avoir appris qu'il y a des aspects moins avantageux au Québec, notamment la difficulté de l'insertion sociale au début du parcours migratoire. Les participants ayant évoqué cette image nous ont fait part de leur détermination quant à leur projet d'immigration et de leur confiance d'obtenir graduellement de meilleures occasions socioéconomiques. Cependant, ces mêmes personnes ont commenté et remis en question leur propre vision plus tard, expliquant que leur perception avait changé, même si la majorité déclarait maintenir sa perception positive du Québec. Les commentaires émis visaient à relativiser leurs perceptions antérieures et à remettre en question les arguments de facilité et de multiplicité de choix. C'est l'expérience de vie propre à chaque participant qui a modifié cette perception, ce qui explique l'écart entre leur perception première et celle qu'ils se sont constituée durant leur vécu d'immigration. La première perception s'est donc transformée en fonction de l'expérience. Son impact sur leur image première demeure cependant relatif, car il relève d'arguments subjectifs de la communication non verbale.

La deuxième source d'information mentionnée précédemment repose sur la communication interpersonnelle. Nous avons parlé, dans les chapitres antérieurs, de l'importance de la communication interpersonnelle dans la société marocaine et de son influence sur les individus. Elle demeure une source privilégiée pour la majorité des participants ayant des proches ou de la famille installés au Québec. Dans cette catégorie,

L'influence a été déterminante, puisque le contact avec ces sources leur a permis de s'informer sur le vécu ici et sur les occasions socioéconomiques.

Plus encore, en ayant des contacts avec des personnes déjà établies au Québec, les participants entretiennent des relations avec ces personnes qui leur servent souvent de liaison avec la société d'accueil, notamment au niveau de l'accès aux services publics et aux services d'installation. Par la suite, cet appui se transforme en source d'influence indirecte sur leur parcours migratoire et sur leur perception de la société, et il intervient au moment même où la vision des nouveaux arrivants commence à prendre forme. L'influence des proches peut durer longtemps. Le détachement de cette source d'information et la prise de distance par rapport à cette influence ainsi que l'interaction directe avec la société de façon plus autonome peuvent, dans ces cas, être retardés, à cause de l'appui que constitue cette source d'influence parfois déterminante sur les immigrants concernés.

Cette relation interpersonnelle prend une dimension assez semblable au niveau des échanges dans Internet. En effet, lors de notre participation au forum de discussion en ligne des Marocains résidant au Canada²¹³, nous avons constaté les liens étroits qui se tissent entre les personnes sur la base de discussions autour de sujets liés à la question de l'immigration et de l'intégration. Les candidats à l'immigration qui établissent des communications en se servant de ce support posent des questions sur ce qui les attend au Québec, trouvent plusieurs répondants, et les discussions se prolongent ainsi pendant plusieurs jours. Généralement, les réponses traitent des questions sérieusement et expliquent les différentes facettes des problèmes que peuvent rencontrer les futurs immigrants, en s'appuyant sur des arguments objectifs et pertinents. Plusieurs de ces arguments ont été répétés par les participants à nos entretiens. Malheureusement, nous n'avons pu suivre les parcours de ces personnes, en connaître davantage sur l'influence des internautes sur leurs décisions et mesurer l'impact des réponses obtenues à leurs questions au moyen de ces forums de discussion.

²¹³ Consulter le site <http://www.bladi.net>

Certains commentaires qui ont retenu notre attention traitent de la différence de la perception du Québec entre le moment de la communication gouvernementale reçue au début du processus et le résultat de ce parcours quelques années plus tard. Les deux internautes choisis ont des points de vue opposés qui traduisent la variété des attitudes face à une réalité qui se présente pourtant dans un contexte uniforme. Voici un extrait de cet échange :

Croyez-vous vraiment que le Canada et le Québec en particulier attirent les immigrants parce qu'il y a des postes à pourvoir? [...] De mon propre point de vue, tous ça, c'est faux [...] Après un séjour pas si long, la seule chose qui m'a impressionné dans ce pays est la capacité de ces gens-là à vous vendre du n'importe quoi ! [...] L'immigration fait partie de ces produits, quand on réussit à faire vendre à plusieurs malheureux gens qui ont maintenant du mal à retourner en arrière par honte, et oui, parce que ils ont tout laissé tomber chez eux en rêvant d'un monde magique, mais la réalité est dure, oui, c'est dur. Je me sens parmi ces gens qui ont été piégés par Immigration Québec et leur marketing, lisez ce qu'ils disent dans leur site.

Oui, tu as raison, et alors? Alors, cher Mustafa, changeons les choses ! Juste ce forum d'échanges et une forme d'entraide et de sensibilisation ! Les Européens lorsqu'ils ont débarqué en Amérique du Nord ont pas trouvé de l'aide sociale et du monde qui leur souhaitent la bienvenue, mais bien des Indiens avec des arcs et des flèches qui leur souhaitent la bienvenue à leur façon ! C'était la guerre ! Nous aussi on doit mener une guerre, mais cette fois-ci, politique, sociale et surtout démocratique, pour faire valoir nos droits.²¹⁴

En analysant les attitudes de quelques personnes ayant demandé de l'information supplémentaire par rapport aux réponses qu'ils avaient reçues,²¹⁵ nous avons constaté que leurs questionnements étaient jumelés à des images préconçues, et que leurs soucis consistaient davantage à confirmer leurs points de vue qu'à connaître la vérité. Ainsi, quand leurs perceptions sont contrariées par les explications des internautes, ils utilisent des contre-arguments pour justifier leurs positions. Nous pensons particulièrement à une pharmacienne qui entreprenait de venir s'installer au Québec et que les participants au forum essayaient de dissuader, en invoquant les problèmes qu'elle pourrait rencontrer

²¹⁴ *Ibid.*, site consulté le 27 juillet 2007. Nous avons repris le texte tel quel, sans corriger les fautes.

²¹⁵ Rappelons que nous avons participé à ce forum donnant des réponses à certaines questions de candidats à l'immigration et d'autres d'immigrants installés au Québec. Nous avons ainsi été en mesure d'effectuer une observation participante durant 14 mois à peu près (de juin 2007 à juillet 2008).

concernant la reconnaissance de son diplôme, son changement probable de carrière, son parcours d'adaptation à un nouveau mode de vie, etc. Tous ces arguments n'ont pas fait fléchir sa décision, qui est demeurée la même. Jusqu'au moment où nous avons quitté le forum, elle est demeurée ferme quant à son projet migratoire²¹⁶.

Concernant le troisième point, celui portant sur les documents réalisés par le gouvernement du Québec et utilisés par les participants, ceux-ci sont rarement mentionnés comme constituant une référence exclusive de renseignements. Les participants ayant eu recours à cette documentation y ont trouvé un moyen de compléter les informations obtenues ailleurs. Leur influence a donc été visiblement limitée, car dans leurs déclarations, les participants visaient des volets spécifiques de l'information gouvernementale, notamment sur l'éducation, sur l'emploi, sur les services et sur la santé.

Tous ceux qui ont eu recours à l'information formelle reviennent sur le contenu des données disponibles pour émettre des commentaires souvent négatifs, signalant les limites de ces sources, qui mettent inmanquablement l'accent sur les aspects positifs de la société québécoise.

Loin donc de cimenter le lien communicationnel formel avec les participants et de le prolonger lors du parcours migratoire, les sources documentaires formelles sont critiquées. *A posteriori*, certains participants les considèrent comme des outils de publicité (premier modèle de Grunig et Hunt, 1984; Grunig *et al.*, 2002) qui ne révèlent pas toutes les facettes de la réalité socioéconomique et les défis qui attendent l'immigrant. Nous en déduisons donc que les liens communicationnels des participants avec la société d'accueil ne s'appuient que partiellement sur ces sources, malgré leur variété et leur accessibilité.

²¹⁶ Site consulté le 13 juillet 2008. Un des internautes conseille la pharmacienne ainsi : « Si t'es pas encore venue au Canada, je te souhaite la bienvenue, juste un conseil d'ami, même si je te connais pas, attention de laisser tout tomber là d'où tu viens et surtout si t'as un travail, car c'est l'erreur qu'ont fait la plupart des gens. Moi, je te conseille de venir voir de tes propres yeux la réalité, si tu aime « tant mieux », sinon tu aurais au moins une chance au bled pour te réintégrer facilement. »

Concernant les lectures ayant servi à compléter les données du terrain, nous avons utilisé à plusieurs reprises le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), qui offre des données, des statistiques, des études et des rapports sur les divers volets de l'immigration au Québec. Nous y avons trouvé une description détaillée de l'évolution des communautés immigrantes, en plus de volets informatifs sur les candidats à l'immigration, sur la préparation du voyage et sur les démarches à suivre pour s'installer au Québec. L'information est insuffisante, parce qu'elle n'énonce pas de façon précise, selon les participants, les difficultés inévitables quant à l'équivalence des diplômes obtenus hors du Québec, à l'adhésion aux ordres professionnels, à la non-reconnaissance des qualifications et des compétences acquises ailleurs, au fonctionnement du système de santé et aux défis du marché de l'emploi, qui constitue le point le plus important.

Les expériences vécues au début du parcours migratoire servent à l'adaptation des nouveaux arrivants à la société d'accueil, en facilitant la compréhension de ses mécanismes de fonctionnement. Quant aux participants ayant insisté pour faire la comparaison entre leur première perception de la réalité avant d'immigrer et celle concernant l'expérience vécue depuis leur arrivée, ils ne manquent pas de souligner que l'information accessible ne répondait pas aux questions qui font l'objet des défis quotidiens d'un nouvel arrivant.

Nous concluons à ce propos que les trois sources d'information ayant contribué à forger la perception du Québec sont utilisées conjointement par la majorité des participants, mais que la communication interpersonnelle et la communication virtuelle dans les forums dans Internet demeurent des sources privilégiées et leur impact est plus durable et déterminant. L'information formelle ne constitue qu'un complément d'information jugé *a posteriori* comme partiel et incomplet. Son contenu est moins pertinent, notamment en ce qui concerne les défis quotidiens vécus par les nouveaux arrivants.

Pour renforcer la réflexion sur la perception du Québec, nous avons associé cette question à une autre qui lui est conséquente, à savoir l'intention de demeurer au Québec en permanence ou provisoirement. Nous étions conscient qu'une telle question était hypothétique, compte tenu de son anticipation sur l'expérience migratoire, mais nous l'avons intégrée à notre guide d'entretiens, parce qu'elle nous paraissait rendre compte de

la maturation du projet, puisqu'elle était susceptible de soulever des objections d'ordre social, culturel ou même identitaire.

En analysant les résultats de nos entretiens, nous avons remarqué que la plupart des participants étaient initialement d'accord sur le fait qu'il existe une relation entre la perception de la société d'accueil et l'installation, puisque l'immigration était conçue chez eux dans le cadre d'un projet de vie. Mesurant les conséquences de l'hésitation et de l'indécision, ils ont préféré considérer leur parcours dans une perspective de continuité, en mettant de l'avant leurs priorités migratoires, à savoir la réussite socioéconomique et l'intégration à la société. Ceux par contre, beaucoup moins nombreux, qui prônaient une décision provisoire d'immigration, justifiaient leur réticence en s'appuyant sur la non-connaissance suffisante de la société d'accueil et sur l'évolution de leur situation.

Considérant la question de la perception, l'option majoritaire de l'immigration permanente choisie par les participants aux entretiens renforçait *a priori* leur détermination quand ils étaient candidats à l'immigration et les prédisposait à interagir avec la société d'accueil dans la perspective de l'intégration. Nous soutenons ainsi que cette position provient d'une prise de conscience de la nature de la société d'accueil et de son important potentiel d'intégration. Aucune question concernant le choc religieux ou encore la différence des traditions et du mode de vie n'a été soulevée comme obstacle à cette intégration. Au contraire, il était souvent pris pour acquis que les facteurs favorisant cette intégration étaient reconnus à travers les termes « souplesse », « ouverture », « usage du français », « égalité », etc.

La préoccupation des participants n'est pas orientée *a priori* sur les difficultés d'adaptation au mode de vie et sur sa concordance avec les normes du Maroc, mais davantage sur l'insertion au marché de l'emploi et sur les occasions de vie meilleure. C'est le succès anticipé et la réussite du projet qui l'emportent sur le reste. Cette préoccupation est la règle générale de tout projet migratoire, mais elle s'en démarque en affichant la volonté d'établissement permanent comme option première.

Selon cette analyse, les prémisses de la communication interculturelle entre les immigrants marocains et les composantes de la société d'accueil s'annoncent positives, car le cadre de la communication prépare à une certaine marge de manœuvre pour

absorber la différence de culture. Nous ne voyons pas en quoi l'interaction avec la société d'accueil pourrait altérer la perception des immigrants à ce point de vue, étant donné que le vecteur linguistique demeure, malgré ses spécificités langagières, identique. Comme nous l'avons mentionné, tous les immigrants marocains interviewés ont une bonne connaissance du français.

Nous soulignons qu'il s'agit de l'analyse de la phase pré-migratoire. Son importance est sans conteste capitale pour la compréhension et l'élaboration des positions migratoire et post-migratoire. Elle demeure cependant, à ce stade de l'analyse, encore hypothétique, compte tenu que les paramètres d'évaluation qu'elle met en lumière ne peuvent être que partiels.

Un autre argument nous interpelle à savoir que tous les immigrants interviewés, malgré leurs positions positives ou négatives, se trouvent encore au Québec. Comment imaginer un immigrant prêchant le retour au Maroc ou défendant les raisons de la non-intégration à la société d'accueil être encore tiraillé entre les deux sociétés? Dans les entretiens que nous avons organisés, il n'y a eu qu'une seule participante qui nous a fait part de sa décision de retourner vivre au Maroc.

7.2.1.3 Synthèse de la phase pré-migratoire

Avant d'immigrer au Québec, les participants ont pris connaissance de la région et de ses atouts pour appuyer leurs décisions d'immigrer. Même si la connaissance approfondie d'une contrée demeure toujours tributaire de facteurs incontournables de temps et de fréquentation assidue, la perspective et le regard selon lesquels on voit cette société suffisent à fournir une image générique qui déteint sur l'ensemble de la perception.

Il appert que ce qui intéresse les participants dans leur perception de la société d'accueil, ce sont d'abord les cadres socioéconomique, éducatif et le système des valeurs qui régissent la société. Pour se renseigner sur ces aspects, les immigrants privilégient la communication interpersonnelle directe avec des personnes ayant vécu l'expérience migratoire. Nous affirmons donc que leur perception du Québec se construit au départ selon des réseautages. Nous paraphrasons l'argument d'un des participants, qui affirme qu'un témoin n'a pas d'arrière-pensée dans son témoignage, qu'il livre à la seule fin

d'aider les autres à prendre une décision éclairée, là où les autres sources peuvent être biaisées ou subjectives. Quelles que soient les répercussions de ce choix, elles nous portent à deux constats. Premièrement, la disponibilité de personnes pouvant fournir des témoignages et des points de vue sur leur expérience québécoise du fait qu'elles y habitent fait réfléchir sur les cercles où se réalisent les prises de conscience sur l'immigration au Québec. L'intérêt manifesté par les candidats à l'immigration serait-il dû au fait d'avoir des amis, de la famille ou des proches au Québec? À supposer que ce soit le cas, «l'effet d'entraînement», comme l'a appelé un des participants, est-il favorable parce qu'il réussit à attirer des candidats potentiels à l'immigration? Ce sont-là des suppositions qui restent à vérifier dans le cadre d'une étude ultérieure.

Deuxièmement, nous convenons que le mode de communication interpersonnelle est privilégié, en général, au Maroc, compte tenu de son histoire et de la composante de sa société, faisant de la famille et des réseaux de connaissances immédiates des sources privilégiées d'information, de ressourcement et même d'influence. L'information circule au sein du noyau familial élargi et peut faire l'objet de concertation et même de décision collégiale (Hofstede, 1991). Traditionnellement, c'est un pays où l'oralité occupe une place importante, et le lien social est tissé à travers la reconnaissance des rôles qui incombent à chaque membre de l'ensemble familial. Les réflexes communicationnels traditionnels demeurent encore efficaces, malgré le développement tout azimut des médias et de la multiplicité des autres canaux et soutiens actuellement en vogue.

Est-ce là un premier obstacle à la communication empêchant les participants de se mettre rapidement au diapason de la société d'accueil, à moins de recourir aux outils de communication fréquemment utilisés comme les dépliants, les brochures et les séances d'information, pour ne nommer que ceux-ci? La conversion, nous semble-t-il, provient surtout du potentiel d'adaptation des acteurs confrontés à la différence et tenus de se conformer aux nouvelles manières d'être, étant donné leur prédisposition affichée à cet égard.

Quelle que soit donc la stratégie communicationnelle adoptée *a priori*, nous admettons qu'elle ne peut être exclusive ni définitive, et que l'interaction avec la société d'accueil est le résultat progressif et itératif d'un apprentissage nouveau qui propose ses propres

règles de fonctionnement au quotidien et qui peuvent ébranler les modes de communication initialement préconisés. C'est ce que nous tenterons d'analyser ci-après.

7.2.2 Stratégie de communication au contact de la société d'accueil

L'arrivée dans le pays d'accueil met fin à une période de la vie d'un candidat à l'immigration. Son statut social change ainsi que ses repères identitaires. Ce qui relevait pour lui d'une perception prend la forme d'une confrontation avec la réalité qu'il s'apprête à vivre. Évidemment, quel que soit son degré de préparation préalable, le fait de se retrouver sur le sol du nouveau territoire lui lance des messages qu'il compare avec ceux de sa vie antérieure, en cherchant de prime abord à confirmer sa représentation de ce nouvel espace. Il est ainsi naturel, compte tenu de sa décision de changement et de son acte migratoire, de regarder la société d'accueil de manière plutôt subjective, selon un processus de décodage des significations encore nourri par le rattachement à sa société d'origine. Cette situation dure plusieurs semaines, voire des mois durant le parcours migratoire, avant de donner lieu à une distanciation objective à l'égard de cette nouvelle société, distance lui permettant de transiter vers un degré d'analyse et de compréhension différent. Nous avons ainsi dissocié cette période de la vie migratoire des autres phases lors de la présentation de notre travail sur le terrain, compte tenu de son importance pour montrer l'évolution du processus migratoire et des stratégies communicationnelles qu'il met en évidence. C'est une période qui aide à comprendre les mutations auxquelles il prédispose en fonction du développement des perspectives adoptées par les immigrants.

Deux éléments dominent cette période décisive de l'installation sur le nouveau territoire, à savoir l'accueil et le contact avec le marché du travail; l'accueil pour l'installation et l'emploi pour l'insertion socioéconomique, un des objectifs importants de l'immigration. Concernant le premier point, l'accueil couvre une partie importante de l'installation et de la préparation aux démarches suivantes. Or, l'accueil est souvent préparé en amont. Les participants ayant de la parenté au Québec ont confirmé avoir planifié leur voyage migratoire en fonction de cette donnée, donc le passage entre les deux pays a été tributaire d'un arrangement préalable.

Dans le deuxième cas, les moyens utilisés sont généralement la communication, donc l'interaction directe avec la société. Les exigences d'adaptation à cet égard s'imposent dès le début. L'amorce d'une macrocommunication se fait par à-coup, dans un contexte de vulnérabilité de la part de l'immigrant appelé à anticiper et à faire preuve de pragmatisme, comme nous l'avons appris par les participants aux entretiens.

Les deux perspectives ne mènent pas forcément aux mêmes résultats au point de vue du cheminement des immigrants, comme ils nous l'ont confié, ce qui rend la question de l'immersion au sein de la société pertinente et les mécanismes d'appui aux immigrants un atout incontournable à cette étape du processus migratoire. Nous analyserons respectivement ces deux perspectives et leur portée chez les immigrants.

7.2.2.1 Impact de l'accueil formel

Le premier contact interculturel est vécu directement dans le cas de l'accueil basé sur la rencontre avec des représentants du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, qui fournissent des conseils et des directives quant à l'appréhension de la société. Les candidats ayant opté pour ce choix sont peu nombreux cependant, car leur nombre n'excède pas cinq personnes chez les interviewés. Comparativement à l'autre choix, cela reste peu représentatif et rend compte de la volonté quasi générale de se faire accueillir dans un premier temps par des familles et par leurs proches.

Les participants ayant choisi la voie formelle pour entamer leur expérience migratoire l'ont fait intentionnellement, selon leurs dires. Leurs commentaires positifs sur cette expérience tiennent compte de l'utilité de ce contact depuis la préparation de leur installation. L'initiation d'un mode de communication formel avec la société, en prolongement du processus migratoire, revêt donc une importance déterminante pour eux. Cela ne les a cependant pas empêchés de se faire aider par leurs familles et par leurs proches, ce qui institue une forme de communication triadique, probablement dans le sens où les immigrants valident l'information formelle et la complètent par les autres sources.

Dans leurs commentaires *a posteriori*, les participants mentionnent que plusieurs informations qu'ils ont reçues ne leur ont pas été utiles, tout en considérant néanmoins

l'impact de l'aide qu'ils ont reçue. Une certaine distance critique a pris forme avec le recul, quelques années après leur installation.

Les mécanismes communicationnels instaurés pour faciliter l'insertion socioéconomique des immigrants constituent donc un atout complémentaire, puisqu'ils ne sont pas le premier choix de communication avec la société. L'oscillation entre les deux sources traduit la volonté d'une insertion sociale sans heurt et constitue la garantie d'une transition vers la diversité.

Le fait cependant de reconnaître l'utilité et l'efficacité de l'information gouvernementale et des mesures mises en place pour faciliter l'insertion socioéconomique constitue l'amorce d'une interaction interculturelle favorisant l'accès aux services aidant au cheminement des immigrants. Cela signifie également l'enclenchement du processus de distanciation par rapport à l'héritage communicationnel traditionnel et l'établissement de règles de négociation sur la base de l'apport social proposé. Cette situation valide le point de vue présenté dans notre cadre théorique, concernant la théorie du dilemme et du processus de dépassement du choc culturel, défendus par Trompenaars et Turner dans *Au-delà du choc culturel* (2004). En effet, face au dilemme de l'incompréhension provoqué par la différence culturelle entre les immigrants et la société d'accueil, ceux-ci développent des compétences transculturelles pour affronter les malentendus. Ce qui favorise cette tendance, c'est la prétention à la connaissance relative de la culture d'accueil. Toutefois, la compétence transculturelle demeure limitée au niveau de l'engagement des immigrants, compte tenu de la possibilité qu'ils ont de renouer avec les autres sources de communication, dans le cadre de la communication interpersonnelle.

7.2.2.2 Assistance personnelle et continuum communicationnel

Dans l'autre camp, les immigrants ayant choisi une stratégie d'appui sur leur famille et sur leurs proches subissent le regard et le poids de l'expérience de ces proches en s'associant à eux. Il est difficile d'échapper à cette influence au début du parcours, compte tenu du déséquilibre perceptuel qui existe entre les acteurs et ceux qui les assistent. Le résultat dépend donc du répondant de l'immigrant et de la perception de la société qui lui est transmise. La conséquence peut être soit une ouverture sur la société,

soit un recul qui lui construit une perception négative de la réalité. Rappelons à cet égard qu'un des participants aux entretiens nous a raconté comment les services d'aide à l'insertion socioéconomique lui ont déconseillé de se fier aux membres de sa communauté dans ses démarches de recherche d'emploi. Ils l'ont invité à ne pas se laisser influencer par de telles personnes et à fréquenter davantage leur centre pour continuer ses recherches. Les raisons qui ont été invoquées sont notamment l'éventuelle communication négative ou erronée sur la réalité de l'emploi de la part de ces personnes. Sans doute les centres d'aide à l'insertion socioéconomique connaissent-ils l'impact de telles influences et leur incidence négative sur le cheminement des nouveaux arrivants, et tentent-ils de limiter ces influences.

C'est une démarche préventive qui peut être fondée, mais elle demeure partielle, car son efficacité dépendra toujours de la capacité de ces centres à « outiller » avec efficacité les usagers de leurs services. L'immigrant se trouve tiraillé entre deux pôles d'intervention potentiellement contradictoires et paradoxalement concurrents (sa famille et les services d'aide), ce qui lui donne d'emblée une idée de l'engagement qui l'attend et des paramètres sur lesquels il peut fonder ses stratégies d'interaction sociale. Comment se positionnera-t-il face à ce tiraillement qui le prédispose à comprendre les mécanismes d'intégration de la société d'accueil au moment où son parcours vient tout juste de débiter?

Cette position ne fait certes pas l'unanimité, et ses incidences ne manquent pas d'effet sur les nouveaux arrivants, mais encore une fois, pas toujours de façon négative. De plus, les autres cas que nous avons mentionnés lors de notre présentation des résultats constituent des témoignages positifs sur l'assistance familiale et sur celle des proches. D'un autre côté, il est à signaler que l'apport des influences à ce stade, quelle que soit sa provenance, demeure insuffisant et qu'il ne donne qu'un aperçu de l'épreuve suivante, qui consiste à se prendre en charge dans la société d'accueil, ce que la recherche d'emploi permet d'amorcer de façon beaucoup plus réelle.

7.2.2.3 L'emploi comme levier de l'intégration

Ce qui est considéré habituellement comme le capital symbolique d'un individu le suit longtemps dans son parcours de vie (Putnam, 2002). Si nous voulons transposer ce concept aux participants des entretiens, il est question de l'abandon d'un univers et de la volonté d'insertion dans un autre, en apportant avec soi les éléments de ce capital pour mieux les faire valoir. Ce capital est constitué de toutes les formes de reconnaissances dont la personne bénéficiait au sein de sa communauté de provenance, en matière de privilège et de rang social. Évidemment, la dynamique de l'immigration, qui repose d'abord sur une projection hypothétique, fait comprendre à cet immigrant les enjeux de l'acceptation des nouvelles règles d'insertion et le coût éventuel à considérer lors de son installation. Plus encore, cet acteur est appelé à expérimenter sa nouvelle situation selon les données proposées par la société d'accueil, qui changent selon la conjoncture économique et selon les compétences reconnues des personnes et leur profil. L'adhésion aux changements est un autre élément qui s'ajoute au fait d'accepter la migration et ses conséquences.

L'immigrant est appelé à composer avec sa nouvelle réalité, en s'appuyant sur des stratégies d'adaptation basées sur le système de l'offre et de la demande, puisqu'il est introduit dans un processus d'immersion dont il ignore *a priori* les tenants et aboutissants. Quel impact cela a-t-il sur sa perception de la société et comment cela préfigure-t-il son processus d'intégration?

Il est évident que la perception de la société commence à se transformer de façon perceptible au moment de la recherche d'emploi. C'est ce que nous avons relevé lors des entretiens et que nous avons expliqué dans le chapitre précédent. Précisons que l'emploi est d'abord considéré comme le synonyme des premier pas vers la réussite sociale et l'insertion socioéconomique, comme nous l'a confirmé la majorité des interviewés. Il a des effets directs sur le nouvel arrivant et des répercussions sur sa famille et sur son entourage immédiat, y compris sur sa famille au Maroc. Le rapport à l'emploi excède donc l'acte de travailler en lui-même, pour toucher la charge symbolique qui lui est associée. C'est pour cela qu'il a des incidences de diverses façons sur l'immigrant.

L'abandon du capital symbolique est la première étape d'une série d'adaptations qui s'avèrent incontournables pour les participants. À cause de la différence des manières de procéder entre le pays de provenance et la société d'accueil et des exigences d'expérience

locale, minimisant, dans la majorité des cas, l'importance des titres et des diplômes, l'immigrant se voit dépossédé des principaux outils dont il dispose pour mettre en valeur ses qualifications dans la société d'accueil. Le décalage de vision n'est pas systématique chez tous les participants : plusieurs d'entre eux se déclarent d'emblée réalistes, considérant qu'ils disposent de connaissances suffisantes sur leur nouvel environnement socioculturel. Dans cette catégorie, plusieurs acceptent les formes de reconversion de carrière possibles et, par conséquent, se déclarent prédisposés à l'adaptation appropriée. C'est le cas notamment d'un médecin et d'un ingénieur ayant pris connaissance de la réglementation des ordres professionnels et de leurs exigences pour pouvoir exercer leur profession.

Ceux par contre qui misent sur la continuation de leur emploi antérieur, en le comparant aux offres éventuelles, subissent le début d'un choc culturel auquel ils n'étaient pas préparés. Chez cette catégorie d'immigrants, le passage entre les deux situations est plus problématique.

La deuxième étape de l'adaptation vient souvent de l'opinion que l'immigrant reçoit des membres de sa communauté concernant les difficultés inhérentes à la recherche d'emploi, qu'ils considèrent comme majeures. Dans sa recherche d'équilibre, le nouvel arrivant prend connaissance de la situation économique et de ses défis, et il se rend compte de la nécessité de s'adapter à sa nouvelle réalité. C'est ainsi qu'il oriente bientôt ses recherches d'emploi dans les secteurs d'embauche les plus faciles et qui sont peu rétribués. Cette stratégie est souvent acceptée difficilement par plusieurs des participants, qui ont constaté et commenté le piège de gérer longtemps ce qu'ils considèrent comme une situation provisoire qui les empêche de continuer leur prospection. Ceci réfère aux concepts de Trompenaars et Turner (2004), quand il s'agit ici du passage du statut social attribué, qui est la forme de reconnaissance acquise dans la société d'origine, vers la quête d'un statut social acquis, basé sur la réussite par l'effort.

Les deux étapes mentionnées conduisent les immigrants à revoir la perception de leur statut au sein de la société et l'effort nécessaire à faire pour se mettre au diapason de la société. Cela défait souvent les certitudes auxquelles ils s'attachaient avant leur immigration. L'impact ressenti à l'échelle individuelle agit également sur leur perception de la société de façon générale.

La troisième étape demeure hypothétique et concerne ceux qui ont poussé la curiosité de s'informer davantage sur la réalité de l'emploi dans la communauté des immigrants, en consultant les statistiques officielles sur la représentativité des communautés dans le tissu économique, sur le taux de chômage dans leur communauté d'origine et sur les différences de salaires entre les employés issus de l'immigration et les Québécois. Cette démarche donne lieu à des interprétations et à des partis pris sur la réalité de l'emploi et sur les défis de l'immigration. Les participants ayant mentionné ces sources l'ont fait en guise de référence à une situation qui relèverait, d'après eux, d'une réalité qui s'installe, notamment depuis les attentats du 11 septembre 2001, à partir desquels l'image même de l'immigrant d'origine arabe s'est vue teintée de suspicion et de méfiance.

Ce constat perceptif relève d'un commentaire *a posteriori* sur un sentiment qui ressurgit, dans un contexte historique où l'association entre les faits et leurs causes favorise une telle interprétation, sans que le lien réel ne soit objectivement démontré. La perception est également renforcée par la nature du phénomène, en l'occurrence le travail, jugé, comme nous l'avons expliqué plus haut, déterminant pour l'image du nouvel arrivant auprès de son entourage.

Des trois points de vue, il ressort que la progression du cheminement des participants demeure tributaire de leur interaction avec la société et de l'accès à ses services, dont l'aide à la recherche d'emploi constitue l'un des plus importants. La recherche d'emploi fournit à l'immigrant l'occasion de choisir des stratégies d'action et de communication adaptées à son nouvel environnement, tout en agissant sur sa perception par la prise de conscience des défis que pose la différence. Par rapport aux étapes précédentes de la motivation migratoire, de la perception initiale, de l'accueil et de l'installation, les commentaires sur l'accès à l'emploi constituent l'amarce d'un nouveau discours, dans lequel se mêlent des stratégies de prise de position qui se situent entre l'adaptation, la prise de conscience de la différence et la création de nouveaux partis pris.

7.2.2.4 Emploi et communication interculturelle

Pour repousser le sentiment d'échec et éviter de renoncer au projet migratoire, ce qui est une alternative taboue pour la majorité des participants interviewés, de nouvelles

stratégies d'action sont privilégiées, et les emplois acceptés le sont en grande partie sur cette base. Cependant, compte tenu de la nature des fonctions et des activités exercées, des alliances sociales, notamment communautaires, commencent à prendre forme, et la vision portée sur la société commence à se transformer de façon plus perceptible.

Nous avons rencontré des participants qui font partie de groupes et de réseaux de connaissances, surtout des membres de la communauté marocaine, avec lesquels ils partagent le même emploi et qui pratiquent les mêmes activités sportives et récréatives. Leur fréquentation des cafés et des restaurants marocains de Montréal est issue des liens de travail qu'ils ont tissés, ce qui leur permet de vivre dans une ambiance qui consolide ces liens et donc de conserver une distance par rapport à leur société d'accueil.

Le rôle de l'emploi exercé s'avère important au point de vue du cheminement migratoire des participants, car le mécontentement rencontré chez plusieurs d'entre eux trouve un écho dans la formation d'alliances. Celles-ci traduisent un repli dans la communauté d'origine, la création d'un territoire d'ancrage dans lequel les Marocains peuvent se reconnaître et qui est marqué par la revitalisation des traditions marocaines. C'est le constat que nous avons pu faire en fréquentant volontairement ces milieux dans le cadre de nos entretiens, même s'il n'est pas général.

Il apparaît donc que la première expérience d'emploi agit fortement sur l'évolution de la perception des participants. En présentant les résultats, nous avons noté que la quasi-totalité des interviewés ont réagi longuement sur ce volet, en l'abordant du point de vue des activités et aussi en le commentant selon diverses perspectives. Plusieurs d'entre eux ne s'attendaient pas à vivre aussi intensément les difficultés rencontrées et ils ont fait part de leur manque d'information précise à ce sujet, de leur inquiétude et de leur mécontentement. Cela s'applique notamment à leurs salaires, souvent comparés au salaire minimum, et à leurs conditions de travail ne permettant pas d'acquérir des qualifications et donc d'aspirer avoir des promotions.

L'ajustement social dont parle Schütz (2003) dans le cas des étrangers s'applique fortement à cette situation conflictuelle dans laquelle les participants se trouvent devant une position paradoxale envers le monde dont ils ont rêvé et le même monde qu'ils sont en train de vivre, dans un tiraillement entre une compréhension mitigée, une perception

qui évolue et une volonté de construire une stratégie de conciliation. Dans les réponses concernant la comparaison entre le Maroc et le Québec, les positions demeurent mitigées et conduisent à penser au développement d'une position médiane et paradoxale entre les deux appartenances, qui ne s'identifie à aucune d'elle, mais qui s'y reconnaît fortement en même temps.

De toutes les questions posées aux participants, celles concernant le travail a généré le plus de commentaires et de descriptions. Nous convenons donc de son apport important à la perception de la société d'accueil. Au niveau des échanges avec les autres employés, les participants se sont adaptés à diverses situations, allant de l'acceptation mutuelle de la diversité à la prise de distance quand les participants rappelaient se sentir différents, et que cette différence semblait un obstacle à la communication plutôt qu'un facteur de rapprochement.

7.2.2.5 Communication et phase d'installation

Durant la période d'installation, celle allant de l'accueil initial à l'accès au travail, les participants ont établi des liens de communication interculturelle avec la société d'accueil. La recherche et l'accès à l'emploi constituent l'épreuve d'un cheminement basé sur le décodage des nouveaux codes de la société à partir d'une image préétablie. Cela a donné lieu à des écarts importants entre la perception initiale dominée par la communication interpersonnelle et les nouvelles perspectives d'échanges avec la société. Le résultat de cette étape est la mise en place d'une ambivalence entre le discours sur le parcours migratoire des participants et une remise en question des partis pris.

La perception change donc, et avec elle de nouvelles alliances se constituent, dont en partie l'identification plus forte à son groupe ethnique et culturel d'origine et la réorientation de ses projets migratoires vers de nouvelles perspectives. La majorité des participants a changé de carrière et d'emploi, alors que deux des quatre individus étant demeurés au même lieu de travail ont changé de fonctions, occupant des tâches inférieures à celles qu'ils exerçaient au Maroc. De cette mutation est né un rapprochement communautaire dans lequel se retrouvent des éléments d'homogénéité et de reconnaissance symbolique, qui sont en même temps des signes de différenciation

sociale. C'est là une consolation au sein d'une collectivité dont les membres partagent le même sort, en plus de la même histoire et du même parcours.

La communication est ainsi fortement expérimentée dans des territoires d'identification dans lesquels les participants se sont reconnus, mais de manière différente. L'orientation vers des groupes de la communauté d'origine s'est faite à l'issue d'une prise de conscience de leur statut d'immigrants, qui a mis du temps avant d'être admis comme formant une composante du parcours migratoire.

Bien que ce comportement ne soit pas généralisé, il a cependant servi à absorber une grande part du choc culturel de la transition entre l'arrivée dans une région et la réalité qui y est vécue. Le passage entre l'intention d'immigrer et la prise en charge de sa destinée migratoire passe par le rêve d'un idéal social confronté aux données du quotidien qui imposent de composer avec la rupture et l'apprentissage de la coexistence. Pour concilier les deux systèmes, les participants amortissent cette scission, dans un premier temps en passant par la communication avec le groupe d'appartenance du pays d'origine. Le manque d'appui ressenti d'un côté est compensé de l'autre par l'identification à la différence.

7.2.3 Phase actuelle et processus d'intégration

Le discours sur l'intégration et sur le bilan migratoire compose l'essentiel de la phase d'intégration, qui rend compte des impressions et des visions des participants concernant leur cheminement dans la société d'accueil. Il y a lieu de souligner que cette phase se caractérise par des réponses sur l'évolution du projet migratoire dans son ensemble et par un certain questionnement sur comment la suite est envisagée dans un avenir proche et même lointain.

Le bilan dont il est question est toujours provisoire, car fluctuant, et il constitue la réponse actuelle à un parcours ayant subi des mutations continues entre l'intériorisation des normes de la société d'accueil et l'extériorisation progressive et conflictuelle de celles acquises dans la société d'origine. Le va-et-vient entre les deux situations aux niveaux cognitif, psychologique et social gruge alternativement sur les deux cultures en confrontation, qui sont désormais constitutives de l'immigrant dans son cheminement,

alors que cette dynamique recèle des rebondissements interminables tant que l'immigrant se perçoit comme tel et qu'il s'identifie aux deux entités. Cette fluctuation fait évoluer l'immigrant dans une aire où l'appartenance à la société d'accueil s'affirme en même temps.

Nous considérons la question de l'intégration sous l'angle de la perception, en nous référant à des facteurs communicationnels et sociaux déterminant le maintien du lien social qui se manifeste à travers la socialisation au travail, l'importance de se sentir intégré à la société, le dépassement des obstacles éventuels à l'intégration et la mesure du sentiment d'appartenance au Québec. Tous ces indicateurs réfèrent à l'interaction des participants avec les composantes de la société après une période d'installation de plusieurs années, durant laquelle ils ont pu dépasser les tiraillements du début du parcours et opté pour des manières de vivre basées sur l'expérimentation prolongée de diverses solutions. Nous examinerons ces quatre éléments, afin de mettre en lumière l'évolution de la perception des immigrants en relation avec notre question de recherche et nos hypothèses.

7.2.3.1 Socialisation au travail

Le premier élément porte sur la socialisation au travail. Malgré les difficultés majeures exprimées par les participants dans les entretiens concernant la recherche d'emploi et les incidences générées par cette expérience, notamment l'occupation d'emplois temporaires et peu rémunérés, les résultats que nous avons obtenus attestent que la socialisation avec les autres employés, comme avec la hiérarchie, demeure plutôt réussie. La majorité des interviewés associe cet aspect au potentiel d'adaptation dont ils disposent et à leur volonté de se reconnaître au sein du tissu social.

Loin de constituer un obstacle additionnel en rapport avec la nature de leur travail, la socialisation leur permet de manifester leur capacité d'intégration et de contourner la différence. Au plan de la communication, cette socialisation donne souvent lieu à des échanges culturels sur les différences sociales et religieuses, mais qui ne visent pas, selon les participants, à élargir l'écart ni la distance à cause de la différence. Étant donné que presque tous les participants ont déjà des expériences de travail de plusieurs années au

Maroc, le changement de contexte ne les a pas affectés. Dans leurs réponses concernant la comparaison entre le Maroc et le Québec, l'accent a été mis sur les différences culturelles et sur le niveau de vie, mais l'impact causé par le changement de travail n'a pas été mentionné, compte tenu de la prédisposition au changement. Pouvons-nous soutenir que la socialisation au travail permet de consolider les liens avec les autres employés, et que cela peut-être transposable à d'autres sphères de la société?

En analysant les autres aspects de la question, nous en avons conclu que la socialisation évoquée demeure limitée au cadre du travail et à la participation à l'effort collectif des entreprises. Par contre, quand des alliances se nouent avec des groupes d'intérêt social, elles sont tissées plus fortement et plus facilement avec des membres de la communauté d'origine, ou avec d'autres immigrants, dont les communautés proches en premier lieu. Cette dimension souligne la relativité de la socialisation au travail et ses limites à favoriser le développement et la continuité des liens avec autrui.

7.2.3.2 Importance d'être intégré

Le deuxième point souligné en relation avec l'intégration et traité sous l'angle de la perception concerne l'importance de se sentir intégré à la société d'accueil. D'après les résultats obtenus, trois personnes ont répondu par la négative, dont deux femmes. Les autres ont qualifié ce sentiment d'important, sinon d'incontournable. La tendance est donc quasi-unanime quant à la volonté d'intégration sociale, c'est-à-dire que, comme l'ont défini la majorité des participants, l'identification à la société et la reconnaissance de l'individu en tant que membre de la collectivité sont importants. À cet égard, et compte tenu des résultats de la recherche, il apparaît que les difficultés mentionnées tout au long du processus migratoire n'influencent pas automatiquement le discours sur le processus d'intégration, qui relève d'une perception générique d'acceptation du « contrat moral » de la société d'adoption et du partage tacite et inconscient de son modèle de convergence en tant que mode de fonctionnement.

La communication avec la société prend désormais la forme d'un échange élargi, basé sur le compromis qui transcende provisoirement le factuel et qui relève plutôt des principes d'homogénéisation et d'appartenance. Les participants sont conscients de la différence

entre les deux situations et de celle qui les caractérisent en tant qu'immigrants issus d'une culture distincte, mais leurs affirmations s'appuient plutôt sur la référence au « vivre ensemble » comme condition *sine qua non* de l'épanouissement individuel.

7.2.3.3 Dépassement des obstacles

Pour confirmer cette position, le troisième point traitant de la question du dépassement des obstacles éventuels à l'intégration nous renseigne sur la distinction entre le temporaire et le permanent. La prise de conscience du fonctionnement de la société, notamment au niveau institutionnel et en dehors du comportement occasionnel des individus, est une composante nouvelle de la perception des immigrants. Mais les difficultés persistent et elles épousent diverses formes endogènes, et d'autres, exogènes.

Dans le premier cas, celui consistant à dénoncer des situations conflictuelles vécues avec d'autres personnes d'origine québécoise, les participants ne procèdent pas automatiquement à des généralités, c'est-à-dire qu'après quelques années d'installation au Québec, le discours sur les préjugés est émis avec certaines réserves. Les termes de « xénophobie », de « racisme » ou de « rejet des immigrants » n'ont été mentionnés que deux fois dans les entretiens. Deux personnes en particulier ont mis l'accent sur ce volet, dont une femme portant le foulard islamique. Le port du foulard islamique peut conduire à une réflexion sur la signification du religieux par la population québécoise ou à la question plus philosophique de l'être et du paraître.

D'autres personnes nous ont parlé du rejet implicite dont ils se sentaient victimes, en faisant référence au discours médiatique qui ne cessait d'accentuer la polémique autour de la place des immigrants dans la société québécoise. Leurs discours accusaient les médias d'amplification et de se concentrer sur les immigrants, là où leurs difficultés d'insertion sociale demeurent complexes comparées aux légères déviations venant d'eux. L'attention portée sur les médias n'était pas accidentelle, car nous avons organisé nos entretiens à la fin des débats sur les accommodements raisonnables, d'où la préoccupation des participants à ce sujet, nous semble-t-il, et la conclusion tirée des commentaires des médias. Nous convenons par ailleurs qu'en plus de l'instrumentation politique et partisane de l'immigration, les médias ont contribué fortement à la création de la

Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. Pour de nombreux participants, et sans connaître les résultats des consultations, cette initiative a accentué le malaise de se sentir immigrant. Ils se sont sentis visés par la contestation et par la controverse qui identifie les territoires et souligne davantage l'identité et la différence.

Quant au facteur exogène, il réfère aux attentats du 11 septembre 2001 et aux répercussions de cet événement sur l'image de l'immigrant dans la société. Pour les participants ayant insisté sur cet événement, notre analyse s'est arrêtée sur ses répercussions en relation avec le processus d'intégration, afin de comprendre comment la perception de la société pouvait en être altérée. Nous avons constaté que finalement, le statut d'immigrant est devenu polysémique, puisqu'on y a ajouté d'autres spécifications qui lui associent des clichés et des préjugés, comme le fait d'être arabe, musulman et membre d'une civilisation foncièrement différente de celle de la majorité, et même non assortie à la réalité de cette société.

Concluons sur cet aspect en ajoutant que le discours sur les obstacles à l'intégration paraît édifier des critères pertinents pour identifier et séparer les zones concernées par l'intégration d'avec celles qui relèvent de l'interaction sociale quotidienne. Paradoxalement et pour évaluer ces obstacles, plusieurs participants accordent plus de crédit à l'évaluation des institutions qu'à celles des individus. Quand ceux-ci décrivent la réalité migratoire et ses difficultés, ce facteur prend la forme plus étendue d'arguments cognitifs et culturels liés à la différence et au choc culturel. Ils craignent cependant qu'il ne franchisse la dimension civilisationnelle, dans le sens donné par Samuel Huntington²¹⁷. Cet élément constitue encore, à notre avis un vide à combler dans les approches de la communication interculturelle, notamment au niveau de l'échange entre des personnes. Peut-on appliquer les mêmes facteurs d'analyse dans le cas de la rencontre entre des personnes venant de cultures antagoniques que ceux appliqués à des situations

²¹⁷ Huntington, P. Samuel. 1997. Mai 2000. *Le choc des civilisations*. Paris : Éditions Odile Jacob. L'ouvrage a suscité bon nombre de critiques et il est devenu une référence dans plusieurs tribunes universitaires, mais surtout médiatiques. Dans cet ouvrage, l'auteur considère que les identités culturelles sont aussi des identités de civilisation, et que l'Islam et la Chine constituent les principales civilisations auxquelles l'Occident sera confronté. De là son invitation pour que l'Occident reconnaisse que sa civilisation est désormais unique mais non universelle, et qu'il doit conserver la position de leader mondial dirigée par les États-Unis.

interculturelles régulières ou «idéologiquement» neutres? Quel serait l'apport du conflit sur la relation et les rapprochements?

7.2.3.4 Sentiment d'appartenance

C'est le dernier point traité dans cette partie. Il porte sur un aspect important du bilan migratoire. Le sens de la question, lorsque nous l'avons posée aux participants, était biaisé, même si nous sommes conscient que le processus d'intégration s'inscrit dans la continuité et qu'il s'avère également fluctuant. Il concerne ainsi l'expression de l'identification à la société d'adoption, qui est chargée de signification symbolique et prête à confusion avec d'autres concepts comme l'assimilation et l'aliénation, qui sont des formes avancées de l'intégration. Dans l'optique qui est la nôtre, il est question d'acculturation, qui s'inscrit, comme le spécifie Sélim Abou, dans « la résolution lente et progressive d'un conflit de culture »²¹⁸, qui est le résultat d'un processus conduisant à l'enrichissement de la personnalité de l'individu ayant vécu cette expérience et l'ayant intériorisée.

Cela relève à la fois de l'attitude et du comportement envers autrui et envers les composantes sociales en général, qui sont des leviers déterminants de la progression dans la société, indépendamment du facteur de la réussite sociale. Cela peut *a priori* paraître paradoxal, voire irréaliste si nous considérons les objectifs déclarés et même tacites de tout projet migratoire. Or, nous convenons que la réussite sociale n'est pas nécessairement synonyme d'intégration ni de changement de perception. La préservation du mode de vie, parfois de façon plus marquée que dans le pays d'origine, témoigne de cette ambivalence du sentiment d'appartenance. Aujourd'hui, avec la mondialisation, il est possible d'être en communication permanente avec sa société d'origine et sa culture, en partageant la langue et les pratiques sociales d'usage dans sa communauté, ce qui permet de continuer à vivre sans se heurter trop violemment au changement apporté par la société d'adoption. Des cas de commerçants et autres travailleurs autonomes peuvent confirmer cette réalité.

²¹⁸ Sélim, Abou. 1981. *L'identité culturelle*. Paris : Éditions Anthropos, p. 48.

Pourtant, ce qui ressort de l'analyse des résultats de nos entretiens permet de constater que les participants confirment, en grande majorité, leur appartenance à la société d'adoption et y voient le prolongement naturel de leur acceptation du projet migratoire. Par appartenance, on entend une acceptation mutuelle et une contribution au projet de développement de la société, en même temps qu'une certaine acceptation par cette société en tant que partie prenante. Des précisions ont été ajoutées par les interviewés sur l'identité marocaine, sur l'appartenance à la communauté d'origine, sur les croyances, sur la langue d'origine et sur les traditions, qui ne sont aucunement reniées ni négociables chez la plupart des participants. Comme la plupart d'entre eux sont mariés et ont des enfants, l'ancrage social par les enfants, souvent décrits comme des Québécois, plus que tout autre référent culturel, facilite et renforce les liens avec la société. Plus souvent, en considérant les enfants, les termes utilisés sont plus tranchés, et la perception plus claire, car ces enfants sont décrits sans équivoque comme plus enracinés dans la société d'adoption, sans que leurs parents y voient nécessairement l'inconvénient de la dualité culturelle ou du déchirement identitaire.

Le discours sur l'appartenance permet de comprendre le cheminement individuel des participants en termes d'identification. En effet, il ressort de notre analyse que le sentiment d'appartenance se vit dans des proportions différentes chez les personnes. Celles qui se déclarent en harmonie avec la société peuvent l'être tout en étant également en accord avec leur société d'origine. Ces personnes représentent la majorité des participants ayant répondu par l'affirmative à la question d'appartenance à la société québécoise. Ce sentiment équivaut à une intégration à la mosaïque de la société, tout en partageant ses normes et en conservant ses liens avec sa culture d'origine. Par contre, une proportion des participants, notamment ceux qui ont quitté le Maroc en contestant son système social, se trouvent dans une situation ambivalente, puisqu'ils ont développé une identité hybride, ne se reconnaissant plus dans les normes du pays d'origine, non plus que dans celles du pays d'adoption.

7.2.3.5 Parcours migratoire d'un bout à l'autre

La perspective communicationnelle du parcours migratoire à travers les trois phases d'installation nous a permis d'observer comment évolue la perception des participants

dans les diverses périodes, les stratégies adoptées pour interagir avec la société d'adoption ainsi que les mutations qui s'ensuivent. À travers une variété de situations marquées par diverses dispositions cognitives, perceptuelles, comportementales et verbales, nous avons analysé l'évolution du parcours migratoire des participants, de sa période de gestation à son accomplissement. Il en résulte des disparités au niveau des points de vue et des visions exprimés, car les parcours ne sont pas identiques, malgré les caractéristiques communes des immigrants interviewés.

Tous les participants à l'étude sont des immigrants indépendants ayant des profils migratoires semblables et plusieurs points en commun, comme nous les avons décrits au début du chapitre méthodologique. Leurs perceptions de la société se sont constituées en fonction de trois types de facteurs.

Le premier, que nous qualifions de facteur subjectif, concerne l'initiative d'immigrer et la préparation mentale et sociale à ce projet. Toutes les questions relatives aux motivations d'immigrer, à la prise de décision, à la perception en amont de la société d'accueil et au type d'immigration envisagé entrent dans cette catégorie. Les sources d'influence les plus importantes au cours de cette phase sont la famille, l'environnement immédiat, les connaissances, et la situation sociale et économique des participants. Malgré l'utilisation occasionnelle des médias et de la documentation officielle, il ressort que la communication interpersonnelle est déterminante au cours de cette période exploratoire.

Le deuxième facteur est intermédiaire, puisqu'il concerne la phase d'installation des participants, qui se caractérise par l'intervention de nouvelles influences, notamment d'ordre exogène. Les situations liées à ce facteur sont l'arrivée au Québec des nouveaux immigrants, leur établissement, le choc culturel du changement, le climat, la recherche de travail et la première expérience d'emploi. Compte tenu des alliances des participants avec des réseaux familiaux et autres, ce facteur associe des éléments d'ordre subjectif, relevant notamment de ces influences familiales, des connaissances dans l'entourage immédiat qui ont déjà un vécu au Québec et de l'interaction restreinte avec la société. Cette interaction est tributaire des deux premiers facteurs, qui prédéterminent la vision de la société d'accueil chez le nouvel arrivant et assurent la transition entre l'image virtuelle et le processus de découverte.

Malgré leur présence au sein de la société d'accueil, les participants continuent à subir l'influence de leur famille et de leurs proches dans le cadre de leur cheminement migratoire. La communication interpersonnelle a encore une grande influence sur la perception de la société d'accueil de l'immigrant, ce qui conduit à réfléchir sur le rôle des mécanismes de communication mis à la disposition des nouveaux arrivants.

Le troisième facteur est qualifié d'objectif, dans le sens où les participants ont acquis suffisamment d'outils d'analyse, de compréhension et d'interactions avec la société d'accueil pour leur permettre d'émettre des avis et des points de vue sur leur perception de la société. Ce facteur concerne des influences systémiques, car rendus à la phase actuelle de leur parcours migratoire, les participants agissent dans un tissu social à travers lequel se forme chez eux une perception générale de la société, incluant la distinction entre les faits vécus et conjoncturels, et le fonctionnement général du système social qui s'inscrit dans la continuité. Les influences externes demeurent présentes chez l'immigrant, mais elles ne sont pas déterminantes quant à ses prises de position. C'est ce que nous retenons de notre analyse des interférences entre les nombreuses influences concourant à la formation de la perception des participants.

À la base de tous les facteurs, il y a l'information reçue par les participants, qui agit sur leur perception, compte tenu de la prédisposition individuelle de chacun à se former une vision qui lui est propre. Or, les participants ont subi des influences proportionnelles et non univoques, c'est-à-dire chacun en fonction de son parcours et selon des niveaux d'influence différents, ce qui rend son cheminement complexe au sein de la société d'adoption.

Rappelons que la différence entre la vision qui se dégage lors des deux premières phases et la troisième se situe au niveau communicationnel, car il s'opère un changement dans les sources communicationnelles utilisées. Dans le premier cas, comme dans le deuxième, la communication interpersonnelle est dominante comme stratégie d'appui à l'insertion sociale, tandis que dans la dernière phase, la perception est issue de la communication interculturelle dans sa dimension proactive et directe avec la société. Le cheminement des immigrants conduit à interagir progressivement avec les composantes de la société, donc à démystifier l'acte migratoire en tant que position défensive chargée d'un mélange de perceptions, de résistances et de prises en compte de la différence comme base de toute

interaction. Il conduit également à investir la dimension sociale incontournable du « vivre ensemble », qui est la résultante de ce parcours appelé à recentrer les stratégies de l'agir communicationnel (Habermas, 2002) pour un ancrage réussi dans la mosaïque sociale.

Somme toute, ce qui ressort de notre analyse sur la perception des immigrants marocains, c'est l'importance de l'évolution des points de vue et des discours des participants sur la communication interpersonnelle. Cette dernière est basée sur des influences que nous avons considérées comme endogènes, c'est-à-dire propres à l'environnement immédiat. Cette communication chemine vers la communication interculturelle qui fait progressivement place à l'interaction avec la société d'adoption, incluant la communication gouvernementale, médiatique et sociale, mais aussi en tenant compte des points de vue des membres de la communauté ethnique d'origine ou des autres immigrants. Le fait de parler des communautés ethniques nous ramène à la question de l'identification culturelle au sein de la société et à la constitution d'alliances basées sur des critères de reconnaissance commune en tant que minorité visible, et en définitive à se situer dans la différence au sein d'un bassin humain fortement marqué par la diversité culturelle et dont les frontières et les territoires sont constamment amovibles.

Un autre point qui suscite notre questionnement est la concentration des immigrants dans la région métropolitaine. Plus encore, plusieurs communautés sont concentrées dans des quartiers très connus de Montréal et elles créent des liens de proximité et d'intérêts entre elles. Ce qui ressort de l'analyse du corpus de notre recherche n'est donc pas nécessairement transposable à d'autres situations vécues dans d'autres régions du Québec, pour plusieurs raisons. D'abord, compte tenu des disparités entre les régions dans la composition démographique, la dynamique du lien social demeure imprégnée des habitudes locales, et la relation à autrui se trouve également régie par des facteurs endogènes et exogènes, basés sur des données économiques différentes. Ensuite, il est évident que dans ces régions, les immigrants seront confrontés à un contexte socioéconomique différent qui façonnera leurs perceptions, en tenant compte de divers facteurs liés au contexte socioculturel et économique qui varient d'une région à l'autre.

Or, le discours gouvernemental sur l'immigration est uniforme à travers la province, incluant le service public et le système scolaire. Le discours médiatique, quant à lui, tient compte des spécificités de la dynamique sociale et économique, et il joue un rôle

important dans le façonnement de l'image de l'immigration et des attitudes à prendre face aux communautés culturelles. Cela nous amène à conclure que chacune des régions du Québec possède sa propre réalité démographique et ses spécificités socioculturelles qui ne sont que partiellement partagées avec les autres. La dynamique de l'immigration et du rapport à autrui demeure, somme toute, tributaire de ces données propres aux régions. L'exemple du code de vie d'Hérouxville, rédigé à l'issue des consultations publiques de 2007 sur la question des accommodements raisonnables, renseigne sur la position de cette ville par rapport aux immigrants. Cette prise de position peut aller à l'encontre de ce qui se passe dans les autres localités, alors que la ville d'Hérouxville compte un nombre insignifiant d'immigrants et peu de personnes de la communauté musulmane visée par ce code. Celui-ci mentionne l'interdiction de la lapidation des femmes et du port du voile islamique, deux situations qui n'existent déjà pas à Hérouxville. Cette ville a fait des émules, en influençant d'autres municipalités avoisinantes, qui voulaient se munir de leur code de vie, semblable à celui de cette petite localité.

L'attitude face à l'inconnu qui étaye cette situation serait alors une variable importante à considérer au sujet de l'immigration en général, car l'ignorance de l'autre ou sa classification selon des clichés réducteurs peut influencer les perceptions des uns et des autres. Le choc culturel qui en résulte peut être vécu de façon très intense. Dans le cas d'Hérouxville, l'impact des médias a probablement constitué un des éléments créateurs du portrait type et de l'image de l'immigrant, notamment d'origine musulmane, qui a donné lieu à des prises de position anticipées sur des faits hypothétiques. Ce qui rend plus complexe la teneur de ce geste, c'est le fait qu'il provient des représentants politiques, c'est-à-dire des leaders d'opinion locaux de la ville, qui encadrent en partie les relations intercommunautaires.

7.2.4 Précisions complémentaires

Le parcours migratoire est une expérience de vie qui évolue en fonction de plusieurs facteurs interdépendants. Au centre de cette réalité, la communication agit de manière importante, à la fois en tant qu'élément constitutif des agissements et des prises de positions, mais aussi dans la dynamique de l'échange visant la compréhension, la réception et l'interaction. Elle se concrétise selon deux axes.

Premièrement, la diffusion du discours officiel, par l'information dispensée sur la société d'accueil et par les moyens d'aide à l'installation et à l'insertion socioéconomique, s'inscrit dans une perspective holistique visant à doter la société des moyens nécessaires de facilitation de l'intégration. Ce discours prend forme dans la mise en œuvre d'activités liées à l'accueil des immigrants qui se mettent en place à travers des programmes offerts à tous les arrivants sans distinction autre que celle de la scolarité et éventuellement de la connaissance préalable du français. En effet, l'État aménage des moyens financiers, des ressources humaines et un réseau de centres communautaires et d'aide à l'insertion socioéconomique pour veiller à la bonne marche de l'intégration des immigrants. Le discours tenu par ces instances vise à rassurer les immigrants et à favoriser leur accès à l'emploi et aux différents services publics, plutôt qu'à réellement leur donner l'heure juste sur la société québécoise.

Les études de planification et d'évaluation de la politique migratoire du Québec ainsi que les critères de sélection, qui sont régulièrement ajustés, constituent des balises visant normalement à favoriser le choix pertinent des profils d'immigrants susceptibles de s'adapter plus facilement. Or, au-delà du bien-fondé de cette politique, ses résultats témoignent de ses limites dans le cas de plusieurs communautés, dont la communauté maghrébine, selon les statistiques les plus récentes²¹⁹. L'insertion économique demeure en-deçà même des attentes officielles et bien sûr des acteurs concernés. Plus encore, l'adoption, à la fin de 2008, d'une mesure visant à faire signer aux nouveaux arrivants un formulaire confirmant leur adhésion aux valeurs démocratiques du Québec suscite beaucoup de réactions négatives et remet en question les objectifs d'insertion sociale de cette catégorie de citoyens.

Deuxièmement, la prédisposition mentale de l'immigrant à intégrer le tissu social et à négocier son adaptation est évidente. Sa vulnérabilité sociale, exacerbée par la prise de conscience de son statut d'immigrant, qui en fait un être différent au sein d'un ensemble à l'apparence homogène, le pousse à développer « des compétences transculturelles », pour reprendre un des concepts de notre cadre théorique, présenté par Turner et Trompenaars

²¹⁹ C'est ce qui ressort de l'étude de l'Institut de recherche en politiques publiques intitulée *Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec*. Vol. 15, n° 3, mars 2009. Document consulté dans Internet à l'adresse www.irpp.org

(2004). Dans cette perspective, l'immigrant s'ingénie à résoudre les problèmes d'intégration au quotidien, en agissant sur sa perception par un renversement de perspective, c'est-à-dire en acceptant l'ouverture sur sa culture d'emprunt et en évitant le choc de la confrontation avec sa culture première, ce qui peut conduire à l'inertie ou au renoncement à la société d'accueil. Face au dilemme du choix entre les deux cultures, l'identification à la société d'accueil s'avère l'objectif à atteindre.

Cette stratégie conduit au façonnement de la perception de l'immigrant, donc à l'émergence de son identité migratoire, qui est le lieu de l'interstructuration personnelle mettant l'individu au diapason de sa société d'adoption. Or, en lien avec notre cadre théorique, cette démarche peut échouer si le « moi axiologique », identifié par Malewska (2002), c'est-à-dire la part irréductible de l'identité de l'individu, celle qui résiste au changement, l'emporte sur le « moi pragmatique », qui lui, demeure ouvert à tout processus communicationnel d'adaptation.

Au-delà de la communication, agissent également la différence culturelle et la méconnaissance de l'autre. Cette méconnaissance, à laquelle semblent prédisposés les immigrants marocains, les surprend lorsqu'ils constatent qu'en plus de la différence, les facteurs économiques et sociaux ne sont pas favorables à leur cheminement au sein de la société québécoise. Le processus d'intégration demeure lent et parsemé de transition. En lien avec notre cadre théorique, nous soutenons, après Ladmiral et Lipiansky que :

Ainsi les représentations sociales, portées par le langage, investissent les données naturelles, biologiques, techniques pour les transformer en pratiques culturelles et informer les comportements; si bien que le sens des conduites propres à un groupe social est à trouver beaucoup plus dans le discours qui les accompagne que dans leurs aspects factuels et objectifs²²⁰

²²⁰ Ladmiral, Jean-René et Lipiansky, Edmond-Marc. 1989. *La communication interculturelle*. Paris : Armand Colin, p. 101.

7.2.5 Modélisation de la communication avec les immigrants

Selon la perspective communicationnelle découlant de notre recherche, nous pensons, suite à notre analyse, que la communication constitue un outil important dans la gestion du parcours migratoire. Étant omniprésente, sous diverses formes exploratoire, préventive, interculturelle et ses dimensions subjective, mixte et objective, elle permet aux immigrants d'explorer des espaces d'interactions multiples et d'établir les instruments de réception et de comportements à l'égard d'autrui. Elle peut atteindre la saturation quand un immigrant croit avoir exploré les facettes d'une réalité qu'il commence à récuser. Il va alors opter pour la rupture s'il décide de s'éloigner de cette réalité et se retrancher auprès de la communauté de son pays d'origine. Ces deux positions le conduisent à utiliser des moyens de régulation appropriés, après une période de préparation²²¹.

Nous expliquons dans les tableaux suivants les modalités d'application d'un modèle conceptuel qui nous paraît pertinent pour décrire cette situation, en nous appuyant sur les paramètres de notre recherche.

D'abord, la question des phases migratoires, auxquelles nous attribuons une numérotation chronologique de I à III, nous semble s'appliquer à tout processus migratoire, et les changements des pratiques communicationnelles inhérentes à ces phases sont inévitables au cours de ce processus. Nous ne pouvons comprendre ni analyser une expérience migratoire quelle qu'elle soit sans tenir compte du rôle décisif de ces trois phases et des enjeux qu'elles mettent de l'avant dans la perspective d'intégration. Notre position macrologique sera exposée dans deux tableaux complémentaires qui répondent aux questions suivantes : Comment se construit chronologiquement la perception d'un immigrant dans une dynamique communicationnelle ? Quels sont les rôles et les frontières des territoires dans le parcours des immigrants ? Nous ajouterons un commentaire général

²²¹ Dans l'optique sociologique de l'École de Chicago, Thomas et Znanicki (1998) abordent la même question en s'appuyant sur l'analyse de l'immigration au moyen de l'exemple du *paysan polonais*. Selon ces auteurs, l'immigrant subit, à titre individuel, l'épreuve de la désorganisation et de la réorganisation dans son parcours de vie. Le concept d'organisation désigne les conventions et les valeurs collectives qui dominent les intérêts individuels. Quant à la désorganisation, comme son nom l'indique, elle concerne la non-satisfaction envers les institutions, jugées périmées par les individus.

sur l'étendue des tableaux et sur l'engagement concret de la communication dans la réalité interculturelle telle que nous la percevons désormais. Les tableaux révèlent une partie de la réalité migratoire dans sa complexité et les rôles actifs et passifs qui distinguent les parties concernées, à savoir les immigrants en tant qu'acteurs principaux et récepteurs actifs. Ils sont le lieu où convergent les influences provenant des acteurs secondaires (famille, réseau communautaire) et des acteurs émetteurs que représente la société d'accueil avec ses composantes sociale, économique, institutionnelle et médiatique.

Tableau 7.1 Chronologie et contours de la perception de l'immigrant

	Phase I	Phase II	Phase III
Évolution du statut du migrant	Citoyen de son pays d'origine	Étranger-séjourneur ²²²	Immigrant-citoyen ou immigrant-marginal
Attitude dominante de l'immigrant	Hésitation	Ambivalence	Certitude (positive ou négative)
Source d'influence	Familiale	Communautaire et interculturelle	Communautaire et/ou interculturelle
Communication utilisée	Exploratoire (virtuelle, médiatique)	Interpersonnelle et préventive (communauté d'origine, interculturelle)	Citoyenne ou communautaire

Une période de quelques années est à considérer entre les phases II et III, compte tenu des facteurs décrits précédemment, car pour certains immigrants, la détermination au niveau de leur projet d'immigration est inaltérable, et le degré d'hésitation est plus faible ou

²²² Gudykunst, William B. 1985. « Normative power and conflict potential in intergroup relationships ». In *Communication, culture and organizational processes*. Beverly Hills, California : Sage Publications, p. 155.

inexistant, alors que pour d'autres, la remise en question et l'incertitude font partie des questions qu'ils se posent continuellement depuis le début de leur démarche

Concernant le deuxième tableau (Tableau 7.2), nous pensons que la mobilisation spatiale des immigrants a une importance symbolique dans la définition des territoires fréquentés par cette population. Les immigrants s'orientent vers l'espace communautaire de leur pays d'origine, ce qui s'inscrit dans une stratégie de repositionnement visant à abandonner provisoirement la confrontation avec leur société d'accueil. Il s'agit de se remettre du choc culturel qu'ils affrontent. Ce retrait les place dans une position de transition, dans laquelle ils décrochent de leurs paramètres d'identification, pour se fier à des outils d'emprunt, c'est-à-dire qu'ils commencent à voir la société à travers le regard de leurs prédécesseurs, qui comprennent leur tiraillement, leur inquiétude et qui accompagnent leur apprentissage interculturel, puisqu'ils ont vécu des expériences semblables. Sans tergiverser sur la portée de cet apprentissage et sur les séquelles qu'il peut laisser ni sur sa portée en tant que support de communication alternatif aux canaux institutionnels, nous pouvons y voir un lieu de communication thérapeutique.

Schématiquement, cet espace, que nous qualifions de « territoire », comporte plusieurs composantes significatives et complémentaires pour le nouvel arrivant. Ces composantes agissent sur l'immigrant et modifient sa perception de la société en lui faisant prendre conscience de sa différence.

Tableau 7.2 Rôle des territoires et leurs frontières dans le parcours migratoire

Espace fréquenté par les immigrants			
	Composantes	Frontières	Résultats
Territoire communautaire	Langue	Scission	Socialisation
	Habitus	Détachement	Repositionnement
	Identification	Apprentissage	Thérapie sociale

Le dernier point de notre concept concerne la communication et la santé des immigrants. Nous constatons que la variable relative à la thérapie sociale, comme résultat de la fréquentation du territoire communautaire, constitue un élément moteur dans la gestion du processus migratoire et s'avère le noyau de la communication. Le rôle majeur de la communication apparaît dans l'interaction avec les membres de la communauté d'origine, qui acceptent de co-construire avec les nouveaux arrivants leur compréhension de la réalité du parcours migratoire au sein de la société d'accueil. L'espace qui permet la rencontre avec la communauté de son pays d'origine est souvent composé de lieux publics comme les cafés, les restaurants ou les lieux de sport et de divertissement fréquentés régulièrement par plusieurs membres de la communauté marocaine. Nous avons découvert ces lieux, notamment à Montréal et sur la Rive-Sud. Cet espace s'avère alors un refuge pour les immigrants qui viennent, en effet, fréquemment partager leur incompréhension de la société, raconter leurs histoires, s'informer, chercher à corriger leurs visions, se consoler de leurs frustrations, briser leur isolation, leur solitude et se faire reconnaître. Il y a là un jeu d'intervention, qui opère selon un modèle hélicoïdal, (Maisonneuve, 2004) qui permet de relayer les rôles entre immigrants de longue date et ceux qui viennent d'arriver, à travers diverses zones de communication. Comme l'explique Maisonneuve :

Pour rejoindre un individu, il faut tenir compte de la diversité de ses interactions globales avec tous les groupes en présence [...] Il faut aussi considérer l'effet rebonds (Lafrance, 2004) de la communication qui illustre la dynamique de l'information d'un groupe à l'autre.²²³

L'impact de cette étape transitoire et des espaces qui la constituent s'avère bénéfique pour les immigrants, aussi bien pour endurer la rupture avec leur société d'origine que pour leur santé d'une manière générale. En effet, la définition de la santé selon l'Organisation mondiale de la Santé stipule que : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou

²²³ Maisonneuve, Danielle. 2004. *Les relations publiques et la cage de Faraday*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, p. 68.

d'infirmité²²⁴. » Cela nous autorise à penser que le territoire communautaire constitue un lieu favorable à la santé des nouveaux arrivants par l'échange qu'il institue. La communication serait également une source de santé, compte tenu de l'intensité des questionnements des immigrants sur les tenants et aboutissants de leur projet migratoire et du stress qu'il génère. La communication contribue fortement, dans ce contexte, à faire analyser la situation migratoire des nouveaux arrivants par des pairs, à les réintégrer dans un contexte auquel ils s'identifient rapidement, à diminuer leurs difficultés et à recréer la perception de ces nouveaux immigrants par des stratégies et des moyens adaptés à leurs réalités.

7.2.6 L'immigration au Québec en perspective

Il est évident qu'au Québec l'immigration est un fait qui dépasse le phénomène de mode ponctuelle. Il s'agit d'une réalité ancrée dans la société, autour de laquelle les questions, les discussions et les débats sont ininterrompus, connaissant des périodes parfois plus intenses. Comme nous l'avons expliqué dans le deuxième chapitre de notre thèse, plusieurs dates ont marqué l'évolution de la politique migratoire du Québec. Cependant, malgré les principes de cette politique basée désormais sur la convergence, sur la tolérance, sur le vivre ensemble, le contrat moral et l'appui à la diversité culturelle, plusieurs défis de nature sociale, politique et économique contribuent à la remise en question du rapport à l'immigrant. La pluralité des intervenants dans ce processus et la complexité du rapprochement en fonction des priorités rendent difficile la gestion de l'immigration.

Au cours de notre recherche, et même avant, notre curiosité intellectuelle nous a souvent amené à échanger avec des étrangers sur leur pays, sur leurs séjours dans d'autres pays ou continents, et selon les dires de plusieurs immigrants²²⁵, les attentats du 11 septembre

²²⁴ Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946 ; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États. 1946 (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la santé, n° 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948. La définition n'a pas été modifiée depuis 1946.

²²⁵ Compte tenu de notre intérêt pour le sujet de l'immigration, nous n'avons jamais hésité à en discuter avec des immigrants de toutes les nationalités, notamment avec ceux de la communauté

2001 aux États-Unis ont suscité un climat défavorable à l'égard des immigrants d'origine arabe au Québec. Un glissement conceptuel et un amalgame au niveau de la perception de cet Arabe ont ressurgi, ce qui a eu des répercussions négatives, entre autres, sur l'image de cette communauté. L'ampleur de l'événement mérite, bien entendu, un intérêt particulier, mais taxer négativement toute la communauté arabe serait abusif. De plus, il faut noter que dans la communauté arabe, il y a des musulmans, des catholiques, des protestants, des orthodoxes, des druzes, des athées, des gnostiques et des fanatiques religieux, autrement dit des tendances et des croyances multiples comme il en existe dans toutes les communautés au monde. La visibilité de la dernière catégorie, les islamistes fanatiques, dont on parle le plus souvent, lui confère un statut de majorité dans les médias, ce qui peut nuire au rapprochement entre la communauté arabe et les citoyens de leur société d'accueil. L'étiquetage des arabo-musulmans peut élargir la scission entre les individus et les sociétés, et entraîner un débat complètement désuet, à une ère où même les minorités parviennent à s'imposer dans de grands ensembles, tout en conservant leurs spécificités culturelles et identitaires.

Plus qu'au Québec d'ailleurs, sur le plan international les conséquences du 11 septembre sur l'image de l'Arabe demeurent encore présentes, à maints égards, puisque la problématique qui leur est rattachée persiste, et les conflits menés n'augurent nullement la transformation de cette image.

Au niveau de la province, les événements politiques à l'origine de la Commission sur les accommodements raisonnables ont ouvert la voie, encore une fois, à une expression médiatique intense et à un intérêt particulier pour le sujet, et ce, durant plusieurs mois. En plus des écrits journalistiques, plusieurs voix ont utilisé ces tribunes pour faire part de leurs différents points de vues, évalués *a posteriori*, tantôt comme des inquiétudes, tantôt comme des craintes, et parfois comme un rejet à l'égard de l'immigrant.

arabo-musulmane. Sans vouloir faire de l'observation ethnographique, ce que nous avons avancé ici constitue un aperçu de leur point de vue sur l'impact des attentats du 11 septembre 2001 sur l'image de cette communauté au Québec, qui pourrait être approfondi dans une étude ultérieure. Nous avons indiqué également que deux participants aux entretiens ont évoqué les incidences de ces attentats sur l'accès à l'emploi.

Le débat a pris des dimensions importantes. Nous estimons opportun, à cet égard, de parler de l'avant et de l'après des accommodements comme de périodes historiques distinctes au Québec. Quoique le rapport des deux commissaires minimise l'impact du sujet et le relègue à une question de perception de l'autre – question qui est à l'origine de notre recherche, entamée bien avant la Commission– le débat est désormais enclenché. D'ailleurs, la dernière mesure entreprise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles concernant la signature obligatoire du formulaire relatif au contrat moral par les immigrants qui comptent dorénavant s'installer au Québec est un des effets de la Commission.

Les statistiques sur l'emploi des immigrants dans la fonction publique québécoise, ou même en général, confirment les difficultés d'atteindre un seuil minimum d'embauche dans les communautés immigrantes. Le secteur public, qui cherche à promouvoir l'insertion des nouveaux arrivants, en se fixant un pourcentage réservé d'immigration, est invité à combler ce manque de représentativité avant d'inciter le secteur privé à prendre des initiatives semblables. Tout cela laisse entrevoir les défis que la société a encore à affronter et prouve que les sujets de l'immigration et de l'intégration des immigrants demeureront pendant longtemps d'actualité, et la problématique, entière. L'évolution de la société québécoise et le changement progressif de sa démographie témoignent de l'urgence de considérer l'importance des flux humains migratoires et leur potentiel de contribution au développement de cette province, dans une harmonisation qui accorde une place visible à toutes les classes de la société.

Le dernier point qui nous apparaît important à considérer sur le sujet concerne la crise économique actuelle, qui sévit depuis plusieurs mois et qui inquiète le monde occidental d'aujourd'hui, entraînant les pays à prendre des mesures restrictives sur tous les plans. Malgré son ampleur et le manque de prévisions quant à ses limites et à la durée de son influence, cette crise n'a pas eu de conséquences sur la volonté du Québec de modifier son nombre d'immigrants pour les années à venir. Les mesures de restriction budgétaire et de rationalisation des ressources semblent ne pas inclure l'immigration dans les obstacles au redressement économique. Malgré les difficultés d'insertion et l'effort d'adaptation nécessaire, l'immigration est encore considérée jusqu'à maintenant comme un élément promoteur du développement au-delà de toute conjoncture.

CONCLUSION

Au terme de notre recherche, rappelons les points importants de l'étude et les aspects qui nous ont préoccupé durant les étapes de sa réalisation. Le but initial de la recherche consistait à réfléchir sur les questions de l'immigration et de l'intégration dans une perspective communicationnelle, compte tenu de l'importance du flux migratoire au Québec et de notre expérience personnelle dans ce domaine. Nous étions impressionné par la réflexion qui a lieu lors de la transition entre deux aires géographiques et culturelles distinctes, et en même temps fasciné par les questionnements incessants qui traversent le parcours du nouvel arrivant. Nous étions également conscient des différences qui existent entre les nombreuses dimensions de cette perception qui s'affrontent continuellement et qui se contredisent même fréquemment.

Nous considérons que l'une des façons pertinentes de comprendre la complexité de la problématique de l'immigration consistait à analyser l'évolution de la perception de la société d'accueil chez les immigrants concernés. En tant que citoyens en devenir, leurs cheminements individuel et familial peuvent avoir un impact sur la société. Cependant, l'immigrant demeure un être caractérisé par une appartenance sociale, culturelle et identitaire mixte qui le distingue des autres, mais le rapproche de sa communauté d'origine. Compte tenu de cette variable décisive pour la recherche et devant l'impossibilité d'élargir notre échantillon à des immigrants venant de toutes parts sans risquer de perdre des éléments de compréhension en profondeur, nous avons décidé de limiter notre choix à l'étude des immigrants marocains. Comme nous étions conscient de la dimension éthique de la recherche et aussi de la subjectivité possible de notre point de vue en tant que chercheur, nous nous sommes imposé la rigueur d'une recherche appropriée à rendre compte des résultats de notre étude, en respectant les normes habituellement exigées dans les études universitaires. Nous pensons avoir relevé ce défi en prenant la distance nécessaire durant tout le processus de réflexion et d'analyse.

Un des facteurs qui a favorisé notre choix est le fait que l'immigration marocaine au Québec a une histoire très récente qui évolue rapidement, et quand nous avons entrepris cette étude, il n'existait pas, à notre connaissance, de recherche doctorale sur le sujet, notamment dans une perspective communicationnelle. Plus encore, compte tenu du profil

culturel de notre corpus, qui présente des ressemblances certaines avec ceux d'autres communautés arabes, notamment avec celui de la communauté maghrébine, nous estimons que la réflexion qui se dégage de notre recherche peut servir d'exemple pour résoudre des problématiques vécues par les autres communautés du Maghreb. Il est important cependant de tenir compte des spécificités de chaque pays ainsi que du public visé.

Considérant le contact direct comme le meilleur moyen d'accéder aux points de vue des participants pour accomplir notre recherche, nous avons privilégié la démarche de l'enquête sur le terrain en laissant la parole à ces acteurs pour amasser les données nécessaires. Cela nous a conduit à organiser des entretiens de type qualitatif visant à faire ressortir les positions des acteurs. Nous avons constitué un corpus de 25 personnes ayant le statut d'immigrant permanent au Québec et demeurant dans la région métropolitaine. La recherche des personnes a constitué un grand défi au début, compte tenu de notre connaissance limitée de la communauté marocaine résidant au Québec et de la nature du travail à effectuer. Il n'a pas été facile d'organiser des rencontres avec les interviewés et encore moins de leur demander d'accepter l'enregistrement de leur point de vue. Nous avons dû passer par des intermédiaires pour favoriser la tenue de certains entretiens et faire admettre le procédé. Nous estimons maintenant que les points de vue recueillis constituent un apport important pour l'avancement de notre recherche sur la communauté marocaine et pour la perspective communicationnelle choisie. Nous avons complété les données recueillies en participant à un forum sur Internet créé par des Marocains résidant au Canada, et qui traite des expériences migratoires de plusieurs d'entre-eux.

Au niveau des sujets traités, le problème que nous avons étudié est celui de la communication interculturelle dans un contexte d'immigration, problème qui comporte plusieurs facettes. La première question qui s'est posée à nous concerne la spécificité de la communication dans un contexte d'immigration. Nous convenons que la communication interculturelle peut intervenir à différents niveaux, et que la spécificité du cadre migratoire lui permet d'épouser des dimensions nouvelles autant pour le pays d'accueil en tant qu'intégrateur potentiel que pour l'immigrant.

Rappelons, d'une part, que le Québec est une contrée de tradition migratoire où le cadre d'interaction prend des formes d'adaptation qui tiennent compte des écarts et des

divergences. Autrement dit, le terrain d'action est régi par la diversité culturelle et par la mise en place de mécanismes d'intégration.

D'autre part, les acteurs interviewés dans le cadre de notre recherche proviennent d'une catégorie sociale marocaine très peu orientée vers l'immigration, si l'on considère la tradition de ce pays. Ce sont des professionnels expérimentés, des personnes ayant des qualifications et un niveau élevé de scolarité ainsi qu'une certaine autonomie financière, et leur choix d'immigrer constitue un phénomène nouveau. Les entretiens en profondeur organisés avec ces personnes nous ont permis d'obtenir des données abondantes sur leur vécu et sur les attitudes qu'ils ont développées durant leur parcours.

Le cadre spécifique de la communication interculturelle et le contexte social dans lequel il se produit nous ont poussé à explorer davantage l'évolution de la perception de la société d'accueil chez ces immigrants marocains et à suivre leur processus d'installation depuis la phase de gestation de leur projet migratoire.

L'objectif fixé au départ concernait la compréhension de la perception de la société d'accueil par l'immigrant marocain, son évolution et les transformations qu'elle provoque, compte tenu des ruptures successives au niveau de l'interaction avec la société. Nous voulions saisir également les causes de ces ruptures et les stratégies communicationnelles préconisées en vue de favoriser l'insertion socioéconomique des immigrants. Nous voulions en effet vérifier le témoignage d'un groupe d'immigrants à la recherche d'emploi qui avait formulé, avant que nous entamions cette recherche, des réserves sur ses possibilités d'intégration. Nous en étions alors au début de notre propre processus migratoire et nous étions fort sceptique par rapport à cette affirmation, compte tenu des formes de communication établies avec les immigrants et de la perception que nous avions alors de la société québécoise en général. Ce paradoxe a donc constitué pour nous le point de départ d'une recherche que nous percevions comme pertinente pour une société basée sur le flux de vagues d'immigrants, compte tenu de la nature du phénomène et de sa finalité. Nous ne pouvions imaginer aisément l'échec d'un tel projet. C'est ce qui a motivé notre recherche.

Quant à la méthode utilisée pour la recherche, nous avons opté pour une approche basée sur l'entretien qualitatif de type semi-dirigé. Nous avons préparé un guide portant sur les

trois phases de l'immigration, pour être certain de couvrir toutes les facettes du phénomène et tous les types de communication préconisés pour chacune d'elles.

Les questions choisies portent sur deux volets distincts. La première série de questions concerne l'aspect sociodémographique, dont l'objectif consiste à cerner les variables du profil de l'immigrant marocain et comment celui-ci peut correspondre au modèle de l'immigration économique au Québec. Nous voulions en même temps exclure les autres profils migratoires, celui que peuvent représenter les investisseurs, notamment. Le deuxième volet concerne les questions relatives aux diverses phases du processus migratoire et visent des points spécifiques ayant trait à l'attitude, au comportement, aux agissements et à la pensée. Nous avons distingué entre la conception individuelle que le candidat à l'immigration tente de se créer en s'appuyant sur des paramètres subjectifs et la composante collective de cette conception, lorsque l'immigrant organise des alliances avec ses réseaux de connaissances, afin de tenter de comprendre sa société d'accueil. L'utilisation des canaux officiels de communication a aussi été questionnée, pour distinguer les proportions d'exploitation des différents réseaux. Cette démarche nous a permis de recueillir des données pertinentes sur l'immigration des Marocains et sur la maturité de leur perception de leur société d'accueil.

Sur les principaux résultats obtenus, nous pouvons d'abord affirmer que les points de vue récoltés aussi bien dans les entrevues que dans le forum des Marocains résidant au Canada ne prétendent pas à l'homogénéité, car les réponses sont partagées sur la majorité des questions soulevées, et les commentaires varient de profondeur. À aucun moment n'avons-nous obtenu l'unanimité sur les points évoqués, mais des tendances majoritaires sont plutôt ressorties à plusieurs reprises.

Comme nous l'avons expliqué dans le dernier chapitre de notre thèse, la perception de la société d'accueil fait l'objet d'une évolution importante au cours du processus migratoire, malgré les divers moyens utilisés par la société pour favoriser une image uniforme et continue. Lors de la phase pré-migratoire, la société d'accueil est perçue, dans la majorité des cas, à travers la communication interpersonnelle, et le projet migratoire est fondé sur la prédisposition à l'adaptation aux normes de la société d'accueil. Durant la phase migratoire, commençant par l'arrivée en sol québécois, la communication exploratoire est remplacée par la communication «directe» avec la société, par l'intermédiaire du réseau

interpersonnel. Ce n'est qu'après le processus migratoire proprement dit, c'est-à-dire après quelques années d'installation et de fréquentation des différents services de la société ainsi que la démythification du fait migratoire que l'immigrant marocain se prononce vraiment sur sa relation avec la société d'accueil.

Les principaux obstacles à l'intégration à la société concernent l'accès à l'emploi, la reconnaissance de l'expérience antérieure et la scolarité. Nous nous attendions à voir émerger les aspects socioreligieux ou culturels comme éléments de distanciation d'avec la société d'accueil, mais la grande majorité des immigrants interviewés socialisent harmonieusement avec la société, même les personnes qui ont un degré de religiosité avancé.

D'un autre côté, la question de l'emploi, principale pierre d'achoppement au niveau de la perception de la société selon notre analyse, fait aussi l'objet de réactions multiples, dont un effort d'adaptation particulier de la part des personnes concernées. La majorité des immigrants interviewés se sont dits libérés de deux épreuves majeures, à savoir de trouver un emploi convenant à leur niveau de compétence et de faire reconnaître leurs qualifications académiques et professionnelles. Plusieurs ont fini par s'orienter vers des emplois éloignés de leur domaine de formation et exercent d'autres métiers, ou pratiquent en tant que travailleurs autonomes, notamment dans le domaine de la vente et des services.

Les conclusions de cette recherche nous apprennent que l'immigration marocaine au Québec est, en général, partiellement réussie chez les personnes interviewées, même s'il s'agit d'une immigration récente et qu'elles sont encore peu familiarisées avec tout ce qui se passe au Québec. Les témoignages des internautes renforcent les avis recueillis chez les participants aux entretiens et complètent parfaitement les idées exprimées. En effet, ces témoins secondaires ont grandement enrichi les données que nous avons récoltées. Non seulement partagent-ils leurs expériences, mais encore ils prodiguent des conseils et fournissent des pistes de solutions aux candidats à l'immigration qui les interpellent. L'intérêt pour l'immigration s'avère alors double, puisqu'il permet aux acteurs, en plus de travailler à leur propre intégration, de jouer le rôle de conseillers. Leurs idées, à cet égard, invitent à repenser les données des phases de l'immigration et à revoir les mécanismes de communication préconisés lors de la phase pré-migratoire.

Cependant, il est à noter que la dynamique de l'interaction des internautes demeure encore limitée. Ils ont encore assez peu d'influence sur les immigrants. Néanmoins, les nombreuses difficultés recensées et dont les immigrants font part ainsi que les précautions qu'ils prennent n'ont pas fait fléchir le nombre croissant de candidats voulant s'établir au Québec. La mondialisation est un phénomène qui a révolutionné les frontières en stimulant la volonté de s'expatrier et d'accepter de découvrir d'autres horizons géographiques, devenus désormais accessibles.

Les candidats à venir disposent désormais de moyens d'évaluation plus concrets de la situation migratoire et ils peuvent décider de manière plus objective de leur cheminement migratoire. Le Forum des marocains résidant au Québec dont nous venons de parler est un exemple des multiples ressources désormais disponibles. Les questions qui y sont posées portent sur tous les détails pratiques de la vie sociale et économique, et les exemples mentionnés traitent en profondeur des sujets et des différents cas. Les avis exprimés sont argumentés, ce qui favorise l'accès à une source d'information supplémentaire.

Qu'est-ce qui favorise l'évolution de l'immigration marocaine? La flexibilité et la confiance qui caractérisent les programmes d'insertion jouent un rôle déterminant pour attirer les candidats. C'est ce qui peut expliquer le nombre grandissant de nouveaux arrivants en provenance du Maroc, malgré ses différences culturelles avec le Québec. Ces dissemblances ne constituent pas les principaux obstacles à l'insertion sociale, ce qui augure de l'évolution du nombre des candidats à l'immigration et favorise l'essor d'une communauté marocaine à Montréal, à l'instar de celles qui l'ont précédée.

Concernant notre hypothèse de départ, il apparaît que l'évolution de la perception est incontournable, mais le changement de perception se fait graduellement et avec moins d'intensité que son évolution. Les participants reconnaissent les situations de questionnements, de critiques, de distance et de recul face à la société d'accueil, mais ils cheminent également dans leur processus d'intégration en utilisant diverses stratégies qui leur permettent de mieux comprendre les différences et leurs incidences, de se positionner par la suite et de prendre en main leur parcours migratoire.

Par ailleurs, quant à la contribution de notre recherche à la réflexion sur la communication, nous estimons, après notre étude, que la communication est un instrument efficace qui sert favorablement la gestion du parcours migratoire et qu'elle constitue une source de préservation de la santé des immigrants. Deux points sont ressortis de notre analyse qui nous paraissent excéder le cadre de l'interaction contextuelle entre individus et sur lesquels ont misé la majorité des auteurs que nous avons présentés dans notre cadre théorique. Premièrement, la perception des immigrants se heurte à des changements brusques, causés par le premier choc migratoire. La communication favorise l'exploration des territoires de socialisation que la communauté d'origine peut symboliquement constituer. En fréquentant certains lieux et des membres de la communauté d'origine, les nouveaux arrivants trouvent des repères favorables à leur intégration, tout en absorbant le choc de la transition et en renforçant leur identification. La communication est alors l'instrument de socialisation qui ouvre sur des territoires symboliques et permet de les explorer. Les immigrants développent des compétences transculturelles grâce aux stratégies de communication adoptées.

De plus, la communication sert de thérapie, puisque le contenu échangé entre les nouveaux arrivants et les autres membres de la communauté permet aux premiers de se soulager de leurs angoisses et de leurs inquiétudes, pour prendre conscience de leur statut d'immigrants, en admettant ce qui les différencie des autres. Par conséquent, la communication contribuerait à préserver la santé des immigrants et les aide à surmonter leurs difficultés et à mieux gérer leur stress. La stratégie de contourner la communication directe avec la société dans un premier temps et de se fier à des sources interpersonnelles réduit la durée qu'un immigrant coupé de ses ressources aurait à passer avant de comprendre le fonctionnement de la société d'accueil.

L'avant-dernier point porte sur les recommandations à faire à l'issue de cette recherche. Nous pensons que d'autres études peuvent être poursuivies pour approfondir le rôle de la communication interculturelle aux points de vue de la santé des immigrants et de l'exploration des territoires symboliques de la parole thérapeutique. Nous convenons que notre analyse communicationnelle couvre le très large éventail de l'approche préconisée, de l'immigration et de l'analyse de ses diverses facettes. Nous croyons pourtant que la communication interculturelle en tant que champ de recherche favorise la compréhension

de la réalité du phénomène et permet d'en déceler les difficultés et la complexité. L'aspect interculturel est préconisé à diverses fins, dont les intérêts économiques, politiques, sociaux et culturels. Si nous y ajoutons la variable de la santé, nous pensons que la dimension humaine de la réflexion sera mise en valeur, car la communication en relation avec la santé des immigrants peut aider à améliorer le bien-être de cette population à une époque où la mobilisation géographique des humains se fait de manière croissante et, à cause des conflits incessants dans le monde, se fait parfois de façon expéditive, laissant des séquelles parfois durables.

Enfin, un autre élément, qui peut faire l'objet de recherches, peut apporter des éléments avantageux pour l'intégration des immigrants. Il s'agit de la communication médiatique sur le phénomène de l'immigration, étant donné ses nombreuses tribunes en tant que vecteur important de l'information du public. En effet, étant donné le rôle des médias et leur influence sur la société, il importe de trouver comment ils peuvent aider à faire mieux comprendre le parcours migratoire, la vulnérabilité de la population immigrante et son souci d'insertion à la société d'accueil. Si nous voulons promouvoir l'harmonie sociale, un effort est à envisager du côté de l'insertion socioéconomique des immigrants. La communication joue certes un rôle déterminant dans le façonnement des perceptions et le rapprochement entre les membres des communautés, mais il est évident que le Québec a besoin de reconnaître d'abord les obstacles à l'intégration et de promouvoir une ouverture réelle sur l'autre et sur son inclusion à la société.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages généraux et théoriques

Armony, Victor. 2007. *Le Québec expliqué aux immigrants*. Montréal : VLB éditeur, 2003 p.

Abdellah-Preteille, Martine, et Louis Porcher, 1999. *Diagonales de la communication interculturelle*. Paris : éditions Anthropos.

Abou, Sélim. 1986. *L'identité culturelle*. Paris : Éditions Anthropos.

Adler, Nancy J. 1994. *Comportement organisationnel : une approche multiculturelle* (traduit de l'anglais par Jacques Constantin). Repentigny : R. Goulet. Collection « Perspectives internationale ».

Bakhtine, Mikhaïlovitch. 1970. *La poétique de Dostoïevski*. Paris : Éditions du Seuil.

Bauer, Julien. 2002. *Les minorités du Québec*. Nouvelle édition mise à jour. Québec : Les Éditions Boréal.

Bagola, Béatrice (dir.) 2000. *Le Québec et ses minorités, Actes du colloque de Trèves du 16 au 21 juin 1997 en l'honneur de Hans – Josef Niedereh*. Éditions Max Niemeyer Verlag Tubingen.

Bantz C. R. 1993. *Understanding organizations: interpreting organizational communication cultures*. Columbia : University of South Carolina Press.

Beaud, Michel, et Daniel Latouche. 1988. *L'Art de la thèse*. Montréal : Les Éditions du Boréal.

Berger, Peter, et Thomas Luckmann. 1996. *La construction sociale de la réalité*. Paris : Méridiens Klincksieck.

Bonneville, Luc *et al.* 2006. *Introduction aux méthodes de recherche en communication* Montréal : Gaëtan Morin.

Bonnewitz, Patrice. 2002. *Premières leçons sur la sociologie de P. Bourdieu, 2^e éd.* Paris : Presses universitaires de France.

Bourdieu, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire*. Paris : A. Fayard, 244 p.

Boutet, Josiane *et al.* (dir.). 1998. *Le monde du travail*. Coll. «Textes à l'appui ». Paris : Éditions la découverte, 443 p.

Camilleri, Carmel, et Margalit Cohen-Emerique *et al.* 1989. *Chocs des cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. Paris : Éditions L'Harmattan.

- Chanlat, Jean-François (sous la direction). *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*. Les Presses de l'Université Laval, Éditions Éska.
- Contandriopoulos, André-Pierre *et al.* 1990. *Savoir préparer une recherche, la définir, la structurer, la financer*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Cox, T. 1993. *Cultural diversity in organizations : Theory, research and practice*. San Francisco : Berrett-Koehler.
- Cox, T. 2001. *Creating the multicultural organization: A strategy for capturing the power of diversity*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 1977. *L'acte et le système : Les contraintes de l'action collective*. Coll. « Sociologie politique ». Première parution. Paris : Éditions du Seuil, 1981.
- De Ketele, Jean-Marie, et Xavier Roegiers. 1991. *Méthodologie du recueil d'informations*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael sa.
- Demorgon, Jacques. 2004. *Complexité des cultures et de l'interculturel contre les pensées uniques*. 3^e éd. rev. et augm. Paris : Éditions Anthropos-Économica.
- Demorgon, Jacques. 2005. *Critique de l'interculture, l'horizon de la sociologie*. Paris : Éditions Anthropos-Économica.
- Deslauriers, Jean-Paul. (dir.). 1987. *Les méthodes de la recherche qualitative*. Sainte-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec.
- Douesnard, Jacinthe. 2009. *L'environnement psychosocial au travail chez les pompiers, leur santé mentale et les stratégies de métier pour la garder. Portrait de situation et compréhension du métier de pompier*. Thèse de doctorat sur mesure en organisation du travail et santé psychologique, Université Laval.
- Doytcheva, Milena. 2005. *Le multiculturalisme*. Coll. Repères. Paris : Éditions La Découverte, 123 p.
- Dubar, Claude. 1998. *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. 2^e éd. rev., 3^e tirage. Paris : Éditions Armand Colin.
- Duchesne, Sophie, et Florence Haegel. 2005. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif*. Paris : Éditions Armand Colin.
- El Baz, Mikhaël, et Denise Helly, dir. de publication. 2000. *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Québec : Presses de l'Université Laval et Paris : L'Harmattan
- Fontaine, Louise. 1993. *Un labyrinthe carré comme un cercle : enquête sur le ministère des communautés culturelles et de l'immigration et sur ses acteurs réels et imaginés*. Montréal : L'étincelle, collection pluralisme.

Fortin, Marie-Fabienne *et al.* 2006. *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal : Chenelière Éducation.

Foucault, Michel. 1980. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 275 p.

Fournier, Robert. 2001. *De la théorie thayerienne de la communication*. Thèse de doctorat en communication. Montréal : Université du Québec à Montréal.

Fournel, Claude Jean. 1999. *Réflexions sur les pratiques communicationnelles des institutions de la société d'accueil dans l'insertion des immigrantes et des immigrants au Québec*. Thèse de doctorat en communication. Montréal : Université du Québec à Montréal.

Frost Peter *et al.* 1985. *Organizational culture*. Beverly Hills : Sage Publications.

Gauthier, Benoît (sous la direction). 2003. *Recherche sociale de la problématique à la collecte de données*. 4^e éd. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Geadah, Yolande. 2007. *Accommodements raisonnables droit à la différence et non différence de droit*. Montréal : VLB Éditeur.

Giordano, Yvonne (coordonné par). 2003. *Conduire un projet de recherche une perspective qualitative*. Colombelles : Édition Management et société.

Goffman, Erving. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris : Éditions de Minuit.

Goffman, Erving. 1974. *Les rites d'interaction*. Paris: Éditions de Minuit, 230 p.

Goffman, Erving. 1987. *Façons de parler*. Paris: Éditions de Minuit, 277 p.

Golembiewski, Robert T. 1995. *Managing diversity in organizations*. Alabama : The University of Alabama Press.

Gordon, Mace, et François Pétry. 2000. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Gudykunst, William B. *et al.* (ed.).1985. *Communication, culture and organizational processes*. Beverly Hills: Sage publications , California.

Hampden-Turner, Charles et Trompenaars, Alfons. 2004. *Au-delà du choc des cultures : dépasser les oppositions pour mieux travailler ensemble*. Paris : Éditions d'Organisation, Collections : Collection Manageris.

Habermas, Jürgen. 2002, c1987. *Théorie de l'Agir communicationnel*. Paris : Édition Fayard, Collection L'espace du politique, traduit de l'allemand par Jean-Marc Ferry.

Hofstede Geert, et Daniel Bollinger. 1987. *Les différences culturelles dans le management : comment chaque pays gère-t-il ses hommes?* Paris : Les Éditions d'organisation.

Hofstede, Geert. 1991. *Vivre dans un monde multiculturel : comprendre nos programmations mentales*. Paris : Les Éditions d'organisation.

Huntington, Samuel P. 2007. *Le choc des civilisations*. Paris : Odile Jacob, 402 p.

Ícart, Jean-claude, Micheline Labelle et Rachad Antonius. Février 2005. *Indicateurs pour l'évaluation des politiques municipales visant à contrer le racisme et la discrimination*. Rapport présenté à l'UNESCO.

Juteau, Danielle. 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Ladis Dan, et Richard W. Brislin. 1983. Issues in training methodology in *Handbook of intercultural training*. Vol. II. New York : Pergamond Press Inc.

Ladmidal, Jean-René, et Edmond Marc Lipiansky. 1998. *La communication interculturelle*. Paris : Arman Colin Éditeur.

Laramée, Alain, et Bernard Vallée. 1991. *La recherche en communication Éléments de méthodologie*. Québec : Presses de l'université de Québec.

lê Thon Khoi. 1992. *Culture, créativité et développement*. Paris, L'Harmattan.

Lévi-Strauss, Claude. 2001. *Race et histoire, race et culture*. Paris : Éditions Albin Michel, UNESCO.

Luckmann Thomas Berger Peter. 1996. *La Construction sociale de la Réalité*. 2^e éd. Paris : Masson/Armand Colin.

Maâlouf, Amin. 1998. *Les identités meurtrières*. Paris : Éditions Grasset et Fasquelle.

Maisonneuve, Danielle et al. 2003. *Les relations publiques dans une société en mouvance*, 3^e éd. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 311 p.

Maisonneuve, Danielle. *Les relations publiques et la cage de Faraday*. 2004. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 311 p.

Mègre, Bruno. 1998. *Les enjeux de l'immigration au Québec : Histoire d'un kidnapping culturel*. Montréal (Qué.) : Balzac-Le Griot éditeur.

Massé, Pierrette. 1992. *Méthode de collecte et d'analyse de données en communication*. Sainte-Foy (Qué.) : Presse de l'Université du Québec.

Morgan, David L. 1988. *Focus-group as qualitative research*. Newbury Park : Californie : Sage publications, Inc.

Morgan, Gareth. 1989. *Images de l'organisation*. Québec : Presses de l'Université Laval, 556 p.

Mucchielli, Alex. 1994. *L'identité*. Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je », 127 p.

Naville-Morin, Violette. 2003. *L'écriture de presse*. Sainte-Foy (Qué.) : Presses de l'Université de Québec, 167 p.

Olivier, Lawrence *et al.* 2005 *L'élaboration d'une problématique de recherche source, outils et méthode*. Paris : L'Harmattan.

Paillé, Pierre, et Alex Mucchielli. 2008. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 2e éd. Paris : Armand Colin.

Porter, John A. .1970. *The vertical mosaic an analysis of social class and power in Canada*. Toronto: University of Toronto press, collections: Studies in the structure of power, 626 pages.

Poutignat, Philippe, et Jocelyne Streiff-Fenart. 1995. *Théorie de l'ethnicité*. Paris Presses universitaires de France.

Poupart, Jean *et al.* 1997. *La recherche qualitative enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaëtan Morin.

Putnam, Robert. D. *et al.* 2002. *Democracies in Flux: The Evolution of Social Capital in Contemporary Society*. New York: Oxford University Press, 522 pages.

Rallu, Jean-Louis *et al.* 1997. *Old and new minorities, anciennes et nouvelles minorités*. Paris : Institut national d'études démographiques, Montrouge : J. Libbey Eurotext.

Rogel, Jean-Pierre. 1989. *Le défi de l'immigration*. Québec : l'Institut québécois de recherche sur la culture

Rousseau, Guillaume. 2006. *La nation à l'épreuve de l'immigration*. Québec : Éditions du Québécois.

Sabatier, Colette *et al.* 2002. *Identités, acculturation et altérité*. Coll. « Espaces interculturels ». Paris : L'Harmattan.

Sainsaulieu, Renaud. 1995. *Sociologie de l'entreprise : organisation culture et développement*. Paris : Éditions Presse Science Po et Dalloz.

Schnapper, Dominique. 2007. *Qu'est-ce que l'intégration*. Paris : Gallimard.

Schnapper, Dominique. 1998. *La Relation à l'Autre*. Paris : Éditions Gallimard.

Schütz, Alfred. 2003. *L'Étranger*. Paris : Éditions Allia.

Schütz, Alfred. 1987. *Le chercheur et le quotidien*. Paris : Méridiens Klincksieck

Simard, Carole. 1998. *La place de l'autre*. Montréal : Éditions Fides.

Simard, Gisèle. 1989. *Animer, planifier et évaluer l'action. La méthode du "Focus group"*. Laval : Mondia, éditeurs.

Sorel, Malika. 2007. *Le puzzle de l'intégration les pièces qui vous manquent*. Paris : Mille et une nuits.

Stohl, Cynthia. 1995. *Organizational Communication, Connectedness in Action*. Thousand Oaks, CA : Sage.

Ștoiciu, Gina. 1989. *La différence, comment l'écrire? Comment la vivre? Communication internationale et communication interculturelle*. Montréal : Humanitas-Nouvelle Optique

Sypher, Beverly Davenport *et al.* 1985. « Culture and communication in organizational context » in Gudykunst, William B. *et al* (Editor) *Communication, culture and organizational processes*. Beverly Hills, California : Sage publications.

Tandonnet, Maxime. 2007. *Géopolitique des migrations : la crise des frontières*. Paris : Ellipses, Collections : Mondes réels, 144 pages.

Thayer, Lee O. 1968. *Communication and communication systems in organization, management and interpersonal relations*. Homewood, Ill. : R. D. Irwin. 375 p.

Todorov, Tzvetan. 1996. *L'homme dépaycé*. Paris : Éditions du Seuil.

Todorov, Tzvetan. 1991. *La conquête de l'Amérique*. Paris : Éditions du Seuil.

Thomas, William Isaac et Znaniecki, Florian. 1998: *Le paysan polonais en Europe et en Amérique récit de vie d'un migrant* : Paris : F. Nathan

Triandis, Harry Charalambos. 1980. *Handbook of cross-cultural psychology*. Boston et Toronto: Allyn and Bacon.

Van Manen, J., et E. H. Schein. 1979. « Toward A Theory of Organizational Socialization », *Research in Organizational Behavior*, , vol.1, 209-264.

Victor et Gingras, Lucie. 1997. *Immigration et intégration économique à Montréal : l'origine nationale serait-elle discriminatoire?* Anciennes et nouvelles minorités, édité par Rallu, Jean-Louis *et al.* Montrouge, France : Éditions John Libbey Eurotext.

Wiseman, Richard L., et Robert Shuter *et al.* 1994. *Communicating in multinational organization*. California : Sage Publications Inc.

Ouvrages sur le Maroc

Basfao, Kacem et Hind Taarj. (sous la dir.). 1994. *L'annuaire de l'émigration Maroc*. Casablanca : Éditions Afrique-Orient.

Charef, Mohamed. 1999. *La circulation migratoire marocaine : un pont entre deux rives*. Rabat : Éditions Okad.

Daoud, Zakia. 2007. *Les années Lamalif 1958-1988 trente ans de journalisme au Maroc*. Italie : Tarik Éditions et Senso Unico.

Hassan II. 1976. *Le Défi*. Paris : Albin Michel.

Naciri, Rabia *et al.* 2004. *Développement démocratique et action associative au Maroc*. Montréal : Droit et démocratie et Espace associatif

Verrmeren, Pierre. 2002. *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*. Paris : Éditions La Découverte & Syros.

Publications gouvernementales

Canada, *Accueil de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003 : un choix humanitaire autant que nécessaire*. Septembre 2000 Publication du conseil des relations interculturelles, p. 8.

Canada, ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles et le Centre d'études ethniques. 1994. *Actes du séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants*.

Conference Board du Canada. 2004. *Faire disparaître les divisions : les minorités visibles s'expriment*. Note d'information, septembre.

Piché, Victor et Bélanger, Liane. 1995. *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants* Publications du gouvernement du Québec (collection Notes et documents n° 5).

Québec, ministère des Communications du Québec. Ministère de la culture et des communications Québec. 1994. Helly, Denise *et al.* *Communication et communautés culturelles : enquête sur la réception de l'information gouvernementale*. Direction de la coordination et de la planification.

Québec. 1991. *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*. Publications gouvernementales.

Québec. 1993. *Bilan des réalisations gouvernementales en matière d'immigration et d'intégration*. Publications gouvernementales.

Québec. 2007. *Fonder l'avenir le temps de la conciliation*. Rapport rédigé par Gérard Bouchard et Charles Taylor dans le cadre de la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Articles

Ely, R. J., et D. A. Thomas. 2001. « Cultural diversity at work: The effects of diversity perspectives on work group processes and outcomes ». *Administrative Science Quarterly*, 46, 229-273.

Fine, M. 1991. « New voices in the workplace: Research directions in multicultural communication ». *The Journal of Business Communication*, 23, p. 259-275.

Grimes, Diana Susan. Janvier 2003. « Could communication impact organizations experience » in *The Journal of business communication*. Urbana.

Lieberman et Gurtov. 1994. « Co-culture communication within organization » in *Communicating in multinational organization*. Californie : Sage Publications Inc.

Lochhead, Clarence et Mackenzie, Patrick « Intégrer les nouveaux arrivants au marché du travail canadien » in *L'immigration et les intersections de la diversité*. Printemps 2005. Directeur invité Myer Siemiatycki. Revue Canadian Issue Thèmes canadiens p116. Texte consulté en ligne à l'adresse suivante : http://canada.metropolis.net/pdfs/CITC_Spring_05_FR.pdf

Ravault, René-Jean. 1992. « Le paradoxe de l'identité culturelle francophone dans les médias nord-américains in *Médias francophones hors Québec : analyse, essais et témoignages*. Sous la direction de Fernand Harvey. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Sayegh Liliane, et Jean-Claude Lasry. 1993. « Immigrant's adaptation in Canada: assimilation, acculturation, and orthogonal cultural identification ». *Canadian Psychology*, vol. 34, n° 1, janvier, p. 98-109.

Sites Web

<http://www.conferenceboard.ca>

<http://www.bladi.com>

<http://www.erudit.org/revue/socsoc>

<http://www.ledevoir.com>

<http://www.micc.gouv.qc.ca>

<http://www.pch.gc.ca>

<http://www.recherche-qualitative.qc.ca>

<http://www.revuecsp.uqam.ca>

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN

VOLET 1 : QUESTIONNAIRE PORTANT SUR DES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES :

Comme je vous l'ai annoncé, en remplissant ce questionnaire, vous allez me fournir de l'information pertinente pour la conduite de ma recherche doctorale. Je vous remercie d'avance de prendre le temps de compléter ces données qui ont pour objectif de m'aider à recueillir des informations pour ma thèse.

Sexe :

F

H

Âge : -----

Nombre d'années de scolarité :

- Universitaire -----

- Professionnelle : -----

- Autre : -----

Formation au Québec :

Avec diplôme

Sans diplôme

Formation hors Québec : Au Maroc

Ailleurs

Domaine d'activité :

- Gouvernement : -----
- Secteur privé : -----
- Communautaire : -----

- Entrepreneur : -----
- Travailleur autonome : -----
- Autre : -----

Emploi :

Permanent Temporaire Occasionnel

Votre revenu familial approximatif : + 30 000 +50 000 +70 000

Nombre d'années d'expérience de travail : Au Maroc Dans
d'autres pays Au Québec

Date d'immigration au Québec : -----

Durée d'installation au Québec -----

Avez-vous accompli les démarches d'immigration de manière :

Personnelle avec l'assistance d'un conseiller en immigration

Situation familiale :

Célibataire

Marié avec enfants

Séparé Au Québec Avant votre immigration

Divorcé Au Québec Avant votre immigration

Combien d'enfants

Âge des enfants

Activités associatives : oui non

Si oui, type d'association : marocaine québécoise

Loisirs :

- Avec la communauté marocaine au Québec?

- Avec des Québécois?

Avec des groupes mixtes?

Langues parlées à la maison :

Arabe Berbère Français

Mixte

Et avec les enfants : -----

Trouvez-vous que le fait de maîtriser le français facilite votre vie au Québec en général?

Oui Non

Avez-vous des difficultés avec le français utilisé au Québec?

Compréhension du vocabulaire : oui non

Compréhension de l'accent : oui non

VOLET 2 : QUESTIONNAIRE**PHASE PRÉMIGRATOIRE**

1. Racontez-moi comment avez-vous décidé de venir vous installer au Québec, et non ailleurs comme l'Europe par exemple?
2. Est ce que c'était une décision familiale ou personnelle et comment avez-vous agi?
3. Quelle a été la durée d'attente entre le dépôt de votre demande et votre acceptation et comment évaluez-vous ce délai?
4. Voulez-vous me décrire l'image que vous aviez à l'époque de cette province?
5. À partir de quels documents ou médias avez-vous pris connaissance du Québec : dépliants, sites Internet (officiels, du gouvernement, ou touristiques, professionnels, etc.), télévision?
6. Pouvez-vous me dire en quelques mots quelle est l'idée véhiculée, d'après vous, par ces sources d'information?
7. Est-ce que vous avez aussi utilisé des contacts interpersonnels comme vos connaissances, votre famille ou les services de conseillers en Immigration?
8. Pensiez-vous venir vivre en permanence dans cette province ou c'était un projet d'expérience provisoire avant de prendre une décision finale?
9. Comment pouvez-vous décrire le processus de sélection des immigrants établi par Immigration Québec et qui est basé sur des formulaires à remplir, une rencontre avec un agent d'Immigration Québec, un examen médical et le paiement de frais?
10. Quel commentaire feriez-vous du délai entre l'obtention du visa d'immigration et la date de son expiration?

PHASE D'INSTALLATION : DISCOURS SUR L'INTÉGRATION ET L'EXPÉRIENCE VÉCUE EN FAMILLE ET INDIVIDUELLEMENT.

11. Pouvez-vous me décrire comment s'est déroulée votre arrivée au Québec de l'aéroport jusqu'aux premiers jours d'installation?
12. Quelles sont les instances et parties qui vous ont aidé à accomplir les démarches administratives de votre installation et comment s'est déroulée cette assistance?
13. Avez-vous vécu des difficultés particulières au moment de votre installation, par exemple au niveau du logement, pour ouvrir un compte bancaire ou à l'école des enfants?

14. Sentiez-vous des difficultés à vivre les relations hommes-femmes par rapport à la réalité au Maroc, dans les CLSC, les services administratifs, communautaires, scolaires...?
15. Comment vos enfants ont-ils vécu la transition à l'école?
16. Comment aviez-vous vécu le changement du climat?
17. Quelle impression gardez-vous encore de la période de votre installation au Québec?

PHASE ACTUELLE : SITUATION ACTUELLE

18. Combien de temps cela a pris pour trouver votre premier emploi ou créer votre premier revenu et comment l'avez-vous obtenu (seul ou avec l'assistance de connaissance ou Emploi Québec)?
19. Est-ce que c'était un emploi permanent ou temporaire ou un mandat?
20. Est-ce que c'était un emploi rémunéré ou comme entrepreneur ou travailleur autonome, et pourquoi ce choix?
21. Est-ce que ce travail obtenu ou créé correspondait à votre domaine de compétence et à votre formation? Sinon pourquoi l'avez-vous accepté?
22. Parfois, on change de secteur d'activité et on accepte des emplois moins payants pour se donner des chances de réussite.
23. Est-ce que la rémunération était convenable selon vous?
24. Quel est le nombre d'emplois que vous avez occupés depuis votre arrivée au Québec?
25. Quels sont les domaines dans lesquels vous avez travaillé? Et quelles sont les motivations des changements s'il y a lieu?
26. Vous sentiez-vous dans un milieu de travail harmonieux?
27. Sentez-vous des différences dans la façon de travailler avec les autres employés ou clients et partenaires (dans les cas de travail autonome) par rapport à ce que vous aviez vécu avant?
28. Avez-vous des difficultés d'adaptation au niveau des relations avec les autres employés et avec la hiérarchie?
29. Avez-vous des relations hors travail avec les autres employés et comment elles sont?
30. Pensez-vous que l'usage du français facilite les relations avec les autres employés?
31. Est-ce qu'il vous arrive de sentir un isolement au sein de votre travail? De quelle manière? Et comment agissez-vous?

32. Pouvez-vous me résumer à quels niveaux de la vie sociale et économique ou culturelle avez-vous ressenti des changements entre le Maroc et le Québec?
33. Comment trouvez-vous les services d'aide à l'insertion socio-économique des immigrants, qu'ils soient publics ou communautaires?
34. Que représente l'intégration pour vous au sein de la société québécoise et comment vous vivez ce processus?
35. Sentez-vous qu'il y a des barrières culturelles, dans les faits, qui ralentissent votre intégration au Québec en dépit de la politique officielle d'ouverture?
36. Quels sont les moyens qui favorisent l'intégration des immigrants et jusqu'à quel point vous sentez-vous intégré à la société québécoise?
37. Est-ce qu'il y a des aspects de la société d'accueil qui vous paraissent susceptibles d'entraver votre intégration sociale ou économique? Lesquels?
38. Sentez-vous un isolement au sein de la société d'accueil dans vos relations sociales?
39. Quel bilan pouvez-vous dresser de votre expérience d'immigration, en termes d'insertion sociale et économique?
40. Pensez-vous retourner vivre au Maroc un jour? Si oui, pourquoi?
41. Jusqu'à quel point vous considérez-vous comme Québécois?